



**Thèse Présentée
par Simon TACHI**

**UNIVERSITE DE
YAOUNDE II**

**Instabilité des marchés de
matières premières et économies
en développement: cas du
Cameroun**

1995



14 MARS 1995

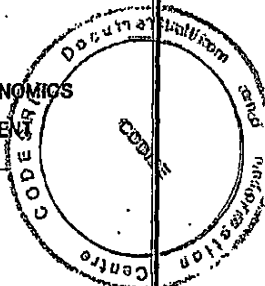
12-08.01
TAC

7938

UNIVERSITE DE YAOUNDE II
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE II

FACULTE DES SCIENCES
ECONOMIQUES ET DE GESTION

FACULTY OF ECONOMICS
AND MANAGEMENT



INSTABILITE DES MARCHES DE MATIERES PREMIERES
ET ECONOMIES EN DEVELOPPEMENT

(Cas du Cameroun)

01. FEV. 1995

THESE

POUR L'OBTENTION DU DOCTORAT DE 3^e CYCLE
EN SCIENCES ECONOMIQUES

PRESENTEE ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT

PAR

Simon TACHI

SOUS LA DIRECTION DU

Professeur Germain NDJIEUNDE
Professeur H.E. Agrégé de Sciences Economiques
(Université de Yaoundé II)

" Je remercie très solennellement le Conseil pour le Développement de la Recherche Economique et Sociale en Afrique (CODESRIA) pour sa contribution financière et l'encadrement matériel de ce travail ".

" L'université de YAOUNDE II n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur".

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

REMERCIEMENTS

Cette thèse essaie d'analyser la structure actuelle du commerce des matières premières. Elle étudie en particulier la relation matière première-Développement et tente de cerner à travers une étude portant sur le Cameroun, les conséquences de l'instabilité des marchés sur les économies africaines qui reposent essentiellement sur l'exportation des matières premières. Elle analyse enfin les politiques envisagées pour enrayer l'instabilité, fournit des éléments d'explication de leurs faibles résultats et propose de nouvelles stratégies pour résoudre le problème de l'instabilité et partant, celui de la crise généralisée des matières premières.

Le lecteur appréciera lui-même le succès ou l'échec de cette tentative. Dans la seconde hypothèse, la responsabilité m'incomberait totalement; mais, si la seconde se réalisait, il me serait agréable d'y associer les personnes qui ont apporté, à un moment ou à un autre, leur contribution à la réalisation de cette thèse, sans que leur responsabilité soit pour autant mise en cause par les erreurs qui demeurent dans le texte.

Qu'il me soit permis de remercier Mr. le Professeur Germain NDJIEUNDE qui a bien voulu diriger cette thèse. Ses conseils et ses critiques m'ont conduit à reformuler de nombreux développements, et contraint à plus de rigueur dans l'exposé et plus de précision dans les conclusions. J'y trouve une incitation à poursuivre et à approfondir mes propres recherches.

Je tiens à remercier très grandement les Professeurs Georges NGANGO, TOUNA MAMA, Samuel NGOGANG, Jean-Marie NGANKOU, Claude NJOMGANG et Lucien KOMBOU de la faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Yaoundé II, ainsi que le Professeur Bruno BEKOLO de l'université de Douala pour la formation et l'esprit qu'ils nous ont inculqués à l'Université de Yaoundé.

Je remercie très vivement tous les professeurs du département de Sciences économiques dont les remarques pertinentes sont à l'origine de nombreuses améliorations

IV

apportées aux différentes étapes du manuscrit; en particulier, les Dr. Emmanuel DOUYA et Samuel FAMBON.

Mes remerciements s'adressent également au personnel de la Direction de la Statistiques et de la Comptabilité Nationale, aux bibliothécaires de la BEAC et des représentations de la Banque mondiale, du PNUD et de la CEE à Yaoundé. Grâce à leur disponibilité, nous avons pu regrouper les informations indispensables à la réalisation de ce travail.

Je remercie très sincèrement Mr. Albert ZEUFACK à Clermont-Ferrand qui m'a fourni de nombreux articles sur les différents aspects de l'économie des matières premières.

Que tous mes frères et amis qui m'ont témoigné leurs encouragements trouvent ici le résultat de leur sympathie.

Tout le personnel de Techno-Services doit être félicité pour la qualité de son assistance dactylographique.

Je reste entièrement seul responsable des erreurs et omissions constatées dans cette thèse.

Yaoundé, Janvier 1994

Je dédie ce travail à mes parents et à tous ceux qui m'ont toujours soutenu.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

LISTES DES SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES DANS LE TEXTE

I - SIGLES INTERNATIONAUX

- A.C.P: Afrique Caraïbes et Pacifique.
- C.E.E: Communauté Economique Européenne.
- CIPEC: Conseil Intergouvernemental des Producteurs et exportateurs de Cuivre.
- C.N.U.C.E.D: Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement.
- C.T.C.I: Classification Type du Commerce International.
- IBA: International Bauxite Association.
- G.A.T.T: General Agreement on Tarifs and Trade.
- O.A.M.C.A.F: Organisation Africaine et Malgache du Café.
- O.C.D.E: Organisation pour la Coopération et le Développement Economiques.
- O.I.C: Organisation Internationale du Café.
- O.N.U: Organisation des Nations Unies.
- O.P.E.P: Organisation des Pays Producteurs et Exportateurs du Pétrole.
- PANCAFE: Pan American Coffe Conference
- P.E.D: Pays En Développement.
- P.I.E.M: Pays Industriels à Economie de Marché.
- P.I.E.P: Pays Industriels à Economie Planifiée (Anciens Pays de l'Est).
- P.M.A: Pays les Moins Avancés.
- P.N.U.D: Programme des Nations Unies pour le Développement.
- S.P.S.S: Statistical Package for Social Sciences.

II - SIGLES PROPRES AU CAMEROUN

- HEVECAM: Hévea du Cameroun.
- N.P.M.B: National Produce Marketing Board.
- N.W.C.A: North West Cooperative Association.
- O.C.B: Office Camerounais de la Banane.
- O.N.C.C: Office Nationale de Commercialisation du Cacao et du Café.

SOCEAO: Société de Développement du Cacao.

SOCEOTON: Société de Développement du Coton.

SOCEPALM: Société des Palmerais du Cameroun.

U.C.C.A.O: Union Centrale des Coopératives Agricoles de l'Ouest.

III - SIGLES COURANTS

\$ USA: dollar américain

ECU: Unité monétaire européenne; 1 ECU = 6,9 FF

F.C.F.A: Franc de la Communauté Financière Africaine.

Op, Cit.: Ouvrage précité.

P.I.B: Produit Intérieur Brut.

P.N.B: Produit National Brut.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

SOMMAIRE

Introduction générale

Première Partie: La politique du commerce et des prix des matières premières

Chapitre 1: Aperçu du commerce des matières premières

Section 1: Nature des produits de base d'exportation

Section 2: Les déterminants du commerce de matières premières

Chapitre 2: L'instabilité des marchés de matières premières

Section 1: Le comportement des prix de matières premières

Section 2: Analyse des liens entre l'instabilité, le développement et la croissance

Deuxième Partie: Instabilité des marchés de matières premières et performances économiques des pays en développement

Chapitre 3: Les effets de l'instabilité sur l'économie du Cameroun

Section 1: Méthodologie de l'étude

Section 2: Les effets de l'instabilité sur le développement et la croissance du Cameroun

Chapitre 4: Actions en vue d'une efficacité accrue du commerce de matières premières

Section 1: La stabilisation des marchés de matières premières

Section 2: Efficacité des techniques de stabilisation

Section 3: Propositions de solutions pour une efficacité meilleure des marchés de matières premières

Conclusion générale

Annexes

Liste des tableaux, graphiques et figures

Bibliographie

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

La spécificité et l'importance des matières premières dans les échanges extérieurs des pays en développement en général, et plus particulièrement des pays africains soulèvent aujourd'hui de nombreuses interrogations sur la capacité réelle de ce secteur à leur assurer une croissance viable et durable.

En effet, en considérant comme matière première, tout produit du règne végétal, animal ou minéral à l'état brut, ou ayant subi une transformation ne modifiant pas sa nature et son caractère, mais permettant une standardisation et une homogénéisation le rendant propre à un échange international, une analyse de la structure du commerce mondial révèle une dépendance vitale des pays africains dans l'ensemble, de leurs exportations de matières premières et une très faible diversification de ces produits.

Une telle dépendance, et surtout les conséquences dramatiques sur leurs économies de l'instabilité actuelle des cours des principaux produits de base conduisent à se demander quelle peut être la place de ces produits dans le développement à venir des pays à secteur primaire prioritaire, dans la mesure où la détermination de leurs prix suscite de nombreuses questions et inquiétudes, des contestations et des controverses.

Stabiliser les cours des produits primaires; contrôler leur offre, garantir les recettes d'exportation, réduire les fluctuations des prix, tels sont les objectifs majeurs des pays africains essentiellement exportateurs de produits primaires dans le domaine du commerce international.

En 1990, près de 90% de pays africains dépendent des matières premières pour plus de 2/3 de leurs recettes d'exportations; alors que le pouvoir d'achat de ces produits atteint son niveau le plus bas depuis la crise de 1930. Avec une tendance de déclin inexorable, la hausse des cours observée entre 1973 et 1979 est désormais reléguée au rang d'accident conjoncturel. Sans cacher un effet de moyenne, le pouvoir d'achat des produits de base baisse chaque année de plus de 1% depuis un peu plus d'une décennie. La tendance ainsi observée touche la quasi totalité des produits et des pays. De plus, aucun pays africain n'exporte suffisamment de produits manufacturés pour être capable de maintenir son pouvoir d'achat.

Cette dégradation structurelle des ressources des pays africains est renforcée par deux facteurs: d'une part, la majeure partie des importations africaines a connu un renchérissement important en particulier depuis la crise pétrolière, situation accentuée par le

caractère peu compressible de ces importations dont 60% sont des biens manufacturés qu'ils ne produisent pas, et 15% des produits énergétiques; d'autre part, il n'y a guère de solution parfaite à court terme pour compenser la baisse du pouvoir d'achat des produits de base. La seule solution viable est la réduction de la dépendance notamment par la transformation sur place des produits. Mais sauf évolution radicale et improbable dans les relations économiques internationales, ce mouvement va continuer au rythme très lent jusqu'ici observé.

Les ressources des pays africains sont donc durablement rares. elles sont de surcroît extraordinairement incertaines. Jusqu'en 1972, les cours des principaux produits primaires varient en moyenne de 15% par an; aujourd'hui cette fluctuation atteint une moyenne annuelle de 30%. Au début des années 1970 en effet, les pays industrialisés s'inquiétant des risques de pénurie de matières premières, élaborent des stratégies d'approvisionnement et constituent des stocks de sécurité. Les prix grimpent et déclenchent chez les producteurs, une course effrénée vers la production. Au début de 1980, les prix s'effondrent sous l'effet d'une énorme surproduction. Les matières premières apparaissent désormais comme une malédiction, la spécialisation du pauvre; d'autant plus que cette crise s'est maintenue malgré de nombreux efforts de stabilisation.

Par ses effets néfastes, le handicap économique que constitue l'instabilité des prix pèse très lourd sur le développement et la croissance des pays africains. Outre l'effet d'aléa qu'il introduit dans le choix et la planification des investissements, c'est toute la dynamique de développement de ces pays qui est menacée, d'où l'urgence d'une action concernant en particulier: le maintien des prix des produits primaires à des niveaux "rémunérateurs" pour les producteurs, compte tenu de l'inflation, de la compétitivité vis-à-vis des substituts, de l'épuisement des ressources et d'autres paramètres; l'accès des pays africains aux marchés mondiaux des matières premières; l'amélioration des termes de l'échange des produits primaires vis-à-vis des produits manufacturés et la possibilité pour les pays africains de transformer sur place leurs matières premières.

Autant de problèmes que soulèvent l'économie des matières premières et qui méritent un examen approfondi. Il serait toutefois ambitieux de notre part d'envisager une étude sérieuse de tous ces problèmes dans le cadre de cette recherche. Aussi, nous nous intéressons d'avantage à l'instabilité des marchés, à ses conséquences sur le développement

et la croissance économiques des pays africains et à l'orientation future du développement de ces pays face à l'instabilité.

Cette problématique soulève l'épineux problème de la relation matières premières-développement à travers les questions du fonctionnement et du rôle des marchés de matières premières dans le commerce international, de la signification des cours, de la formation et de l'évolution des prix, de son incidence sur les économies à secteur primaire dominant et des mesures prises pour résoudre la crise des matières premières.

Certes, de nombreuses études se sont intéressées aux problèmes des matières premières en général ⁽¹⁾. En effet, assez abondante, la littérature dans ce domaine s'oriente dans plusieurs directions, en particulier:

- l'étude de la stabilisation des cours ou des revenus d'exportation et de la régulation des marchés;
- l'analyse des mécanismes d'ajustement, de la stabilité et de l'efficacité des marchés;
- l'étude des déterminants des flux du commerce international des matières premières;
- l'analyse des effets macro-économiques et micro-économiques de l'instabilité des marchés sur les économies des pays producteurs et consommateurs;
- l'étude du comportement des opérateurs et du fonctionnement des marchés;
- l'analyse des mécanismes de formation et d'évolution des prix sur les marchés.

Bien que très riches en enseignements, ces études présentent à notre avis certaines insuffisances:

α_1 - Les pays d'Afrique y sont très peu représentés et elles couvrent en particulier l'Amérique Latine et l'Asie du Sud-Est.

α_2 - Cette abondante littérature a presque oublié, notamment en ce qui concerne la stabilisation, les marchés à terme, les marchés d'option et les marchés d'assurance sur lesquels

¹ - Pour un bilan de la littérature sur les différents aspects de l'économie des matières premières, voir notamment: MOUTON (C.) & CHALMIN (P.), *Matières premières et échanges internationaux*, tome 1 (1980), tome 2 (1980), tome 3 (1982), tome 4 (1983) et tome 5 (1985), Collection bibliothèque des matières premières, Economica, Paris.

les pays producteurs peuvent couvrir leurs revenus d'exportation. En effet, s'ils sont à l'abri des manipulations délibérées, ces marchés peuvent constituer, par une gestion rationnelle des instruments financiers modernes qu'ils offrent, un complément très utile ou même une alternative efficace aux politiques traditionnelles de stabilisation.

α_3 - Par ailleurs, le problème des matières premières est traité de manière globale, soit sur la base d'un échantillon très large, soit en cernant les différents problèmes de l'économie des matières premières comme un tout. Dans cet optique, les politiques de gestion de l'instabilité négligent en général le fait que ses effets sur l'économie semblent dépendre en grande partie du comportement du producteur. Il est probable que le producteur qui a une forte aversion pour le risque préfère des situations stables aux situations risquées, et dispose à cet effet, de nombreux moyens de stabilisation différents par leur efficacité et par leur mode opératoire. La solution optimale devrait donc être à la fois efficace, réaliste et éviter toute généralisation, puisque les prix et les revenus des différentes matières premières ont des évolutions particulières. Par ailleurs, face au risque, les exportateurs ont un comportement différencié, selon leurs caractéristiques économiques et sociales, et leurs stratégies de développement.

S'agissant particulièrement de l'instabilité des marchés, une controverse s'est développée depuis les années 1950 à propos de ses effets sur les économies des pays en développement. Au début de la décennie 1950-1960, la thèse des effets néfastes de l'instabilité est soutenue par MYRDAL (1950) et NURKSE (R.) (1956) et combattue vigoureusement par GAINÉ et HIRSCHMAN (A.O.) (1958). La controverse qui repose alors sur des arguments beaucoup plus logiques ou à priori est devenu aujourd'hui plus empirique, à travers deux types de travaux: Des études transversales portant sur un échantillon plus ou moins important de pays et des études par pays ayant généralement abouti à des résultats incertains ou contradictoires. Cette caractéristique semble résulter d'une part, des différences de comportement des agents économiques face à l'instabilité, variabilité d'autant plus plausible que l'Etat, principal agent dont le comportement détermine les effets de l'instabilité n'a pas un comportement stable et uniforme, et d'autre part des différences par rapport aux variables, périodes et échantillons de l'étude.

Par rapport à l'approche globalisante dont les conclusions risquent d'être

inadéquates pour des économies présentant des caractéristiques structurelles particulières, nous nous intéressons en particulier au problème de l'instabilité des marchés et à ses effets sur les économies africaines, en introduisant quelques éléments nouveaux portant notamment sur: la définition de l'instabilité de façon qu'elle puisse être une variable explicative des comportements, ce qui n'est pas toujours le cas, comme dans les études antérieures lorsque l'instabilité est définie ex-post par rapport à une tendance mesurée sur l'ensemble de la période de l'étude; la distinction entre les effets spécifiques de l'instabilité due aux fluctuations des prix et de l'instabilité due aux variations des quantités; et la prise en compte de l'hypothèse selon laquelle les variables dépendants de l'instabilité peuvent successivement croître ou décroître avec le niveau de l'instabilité.

Dans le cadre ainsi défini, notre recherche est axée sur trois objectifs principaux consistant: à dégager les facteurs explicatifs de l'instabilité des marchés de matières premières; à analyser ensuite les conséquences de cette instabilité sur le développement et la croissance économiques des pays africains avec application à l'économie camerounaise; et à définir enfin, aux vues des insuffisances des techniques actuelles de stabilisation, de nouvelles stratégies pour résoudre le problème de l'instabilité en particulier, et celui de la crise des matières premières des pays africains en général.

L'analyse des effets de l'instabilité sur l'économie du Cameroun est faite sur la base de l'ensemble des exportations primaires du Cameroun ⁽¹⁾ et couvre la période 1960-1990. En faisant l'hypothèse que l'instabilité des marchés engendre directement celle des recettes d'exportation, l'étude des effets de l'instabilité des marchés est faite en recherchant l'effet de l'instabilité des recettes d'exportation sur les principaux indicateurs économiques du Cameroun. La méthode d'analyse consiste à décomposer la valeur des exportations suivant ses principales composantes: valeur des exportations en dollar courant, pouvoir d'achat domestique des exportations et pouvoir d'achat en importation des exportations; et à calculer ensuite un indice d'instabilité de chacun de ces éléments. L'indice ainsi calculé est introduit

¹ - Comme le montre les tableaux des annexes 1.1 et 1.2, les exportations primaires représentent en moyenne sur la période considérée, plus de 90% des exportations totales du Cameroun en valeur et plus de 80% en quantité. En outre le secteur primaire contribue à plus de 30% dans la formation du PIB et emploie plus de 80% de la population active.

dans des équations d'ajustement linéaire estimées à l'aide du SPSS par la méthode d'ajustement linéaire ⁽¹⁾. Associés aux déterminants traditionnels de la variable caractéristique, ces indices expliquent cette dernière à partir des données statistiques disponibles.

L'intérêt de cette étude se traduit dans la prépondérance du secteur des matières premières dans la stratégie de développement des pays africains. En effet, malgré le fait qu'ils ne soient ni les plus grands producteurs, ni les plus grands consommateurs de matières premières, l'instabilité de leurs prix a des conséquences redoutables sur les coûts d'approvisionnement et les balances de paiements des pays industriels, mais elle est beaucoup plus dramatique pour les pays africains dont l'économie repose entièrement sur l'exportation d'une ou de quelques matières premières pour ses recettes en devises.

L'analyse de la structure du commerce international révèle à cet effet, une extrême dépendance des économies africaines vis-à-vis des matières premières:

- Près de 70% de ces pays dépendent des produits de base à plus de 85% pour plus de la moitié de leurs recettes financières. 0.1% seulement dépendent pour moins de la moitié de leurs ressources;

- 65% dépendent de 3 produits de base (café, cacao, caoutchouc naturel), avec des cas de monodépendance se situant à plus de 95%;

- Pour la plupart de ces pays, l'instabilité des marchés a une forte incidence sur la production intérieure (consommation et investissement), l'emploi, la répartition des revenus, le budget de l'Etat, la formation du PIB et de l'épargne intérieure, le financement extérieur, l'équilibre de la balance des paiements, et sur l'efficacité de la croissance.

Il y a donc lieu de s'inquiéter, face à l'instabilité croissante des marchés, sur les possibilités pour les pays africains de réaliser leurs objectifs de développement. Les répercussions drastiques de l'évolution des cours des produits de base sur le processus de développement de ces pays pendant la dernière décennie, doivent susciter de fortes réserves vis-à-vis de la prépondérance de ce secteur, et amener à réfléchir sur la place qu'il pourra

¹ - Cette méthode d'analyse est inspirée de l'étude réalisée par DEMEOCQ (M.) sur les effets de l'instabilité: "Les effets de l'instabilité des exportations sur le développement", 1986, CERDI, Clermont Ferrand.

occuper dans la stratégie à venir de développement des pays africains.

Dans La première partie, nous analysons l'ensemble des facteurs tant internes qu'externes aux marchés susceptibles d'influencer les prix et les cours des produits primaires. En particulier, nous étudions: le fonctionnement des marchés de matières premières (marchés internes et bourses de marchandises où sont cotés de nombreux produits); l'instabilité des marchés à travers les mécanismes de formation et d'évolutions des prix sur ces marchés; et la liaison théorique entre l'instabilité, le développement et la croissance.

Les conclusions de ces analyses nous permettent dans une deuxième partie, d'étudier les conséquences de l'instabilité sur le développement et la croissance économique du Cameroun. Cette étude débouche sur une réflexion sur les voies et moyens pour résoudre efficacement la crise généralisée des matières premières, en partant d'une analyse critique des politiques actuelles de stabilisation. Essentiellement, l'objectif visé est de déterminer d'une part, dans quelles mesures l'utilisation des marchés à terme par les pays africains peut constituer une alternative pour résoudre le problème crucial de l'instabilité des prix et de leurs revenus d'exportation; et d'autre part, dans quelles conditions les produits primaires vont rester au coeur de la génération du surplus macro-économique nécessaire au financement du développement de ces pays; et dans quelles mesures certains secteurs ou activités peuvent assurer la relève de celui des matières premières.

PREMIERE PARTIE

LA POLITIQUE DU COMMERCE ET DES PRIX

DES MATIERES PREMIERES

CODESRIA BIBLIOTHEQUE

«Les matières premières sont importantes pour le Tiers Monde, mai le Tiers Monde n'est pas important pour les matières premières.»

Philippe CHALMIN: "Les marchés mondiaux de matières premières".

Que sais-je?, PUF, (1981).

Le commerce des matières premières se réalise à travers divers canaux et sous de nombreuses formes qui ont abouti à des filières et des modalités d'échanges multiples et très complexes. L'univers des marchés de matières premières apparaît ainsi très mouvementé et semble paradoxal à bien des égards, avec pour conséquence une instabilité quasi-permanente de tous les marchés. Ces fluctuations de prix ont des conséquences redoutables sur les coûts d'approvisionnement des pays industrialisés, mais beaucoup plus dramatiques sur les économies des Pays en développement qui reposent essentiellement sur les exportations de produits primaires.

Après avoir défini et caractérisé la notion de matière première dans cette étude, Le Chapitre I analyse la place de ces produits dans le commerce international. Il expose le fonctionnement et les déterminants des marchés de matières premières et aborde les questions essentielles concernant le rôle et le fonctionnement des divers marchés, la nature des opérations et les opérateurs sur ces marchés.

Le Chapitre II étudie les caractéristiques de l'instabilité des marchés de matières premières. En particulier, il analyse: la dynamique des prix sur les marchés pour dégager les causes de l'instabilité; la relation entre l'instabilité, le développement et la croissance à travers les différentes études théoriques et empiriques sur les conséquences économiques de l'instabilité; et les fondements des politiques de stabilisation.

CHAPITRE I

APERÇU DU COMMERCE DE MATIÈRES

PREMIÈRES

Section 1: Nature des produits de base d'exportation

Section 2: Les déterminants du commerce de matières premières

La physionomie du commerce international s'est considérablement modifiée depuis un peu plus de trois décennies et les échanges internationaux n'ont plus aujourd'hui, le caractère absolument simpliste comme c'est le cas au XIX^e et au début du XX^e siècle, d'échanges de produits primaires issus du tiers monde contre les produits manufacturés des pays développés.

Malgré une tendance à la déclinaison dans le commerce international, tous les pays dépendent à des degrés divers de leurs approvisionnements en matières premières, et par ailleurs l'économie de la plupart des pays en développement repose sur l'exportation de ces produits. Pour situer l'évolution de ces ressources et la place qu'elles confèrent aux pays en développement, il est indispensable d'une part, de déterminer leurs caractéristiques dans le commerce extérieur et d'autre part, de préciser de quelle manière se situent ces produits et leurs producteurs en développement dans les grandes lignes de l'économie mondiale.

La Section 1 définit la notion de matière première et replace dans une perspective historique longue, leurs niveaux de consommation actuels et la structure de leurs échanges internationaux. Ce retour à l'histoire nous permet d'une part, de mieux appréhender les bouleversements et les tensions inhérents au monde actuel des matières premières, et d'autre part, de cerner les enjeux de ce secteur dans le commerce, l'économie et la géopolitique mondiales.

La Section 2 dégage les principaux déterminants des marchés de produits primaires à travers une analyse des facteurs susceptibles d'influencer la formation et l'évolution de leurs prix, aussi bien au niveau interne qu'externe par rapport au marché.

SECTION 1

NATURE DES PRODUITS DE BASE D'EXPORTATION

Le commerce international porte sur des marchandises aussi variées qu'il est nécessaire de classer afin de mieux appréhender les forces qui régissent les échanges de telle marchandise ou de tel groupe de produits au sein de ce commerce. La classification traditionnelle oppose les produits primaires et les produits manufacturés et tend généralement à créer une confusion entre les matières premières (produits non transformés), les produits de la récupération et les produits industriels semi-finis, ceci d'autant plus que la frontière entre ces différentes gammes de produits n'est pas toujours évidente.

D'une manière générale, le terme matière première s'apparente à de nombreux autres termes que nous définissons au paragraphe 1. La classification des matières premières qui en découle nous permet d'analyser les caractéristiques et les enjeux économiques et géopolitiques de ce secteur (Paragraphe 2), et la place des produits de base d'exportation dans le commerce mondial (Paragraphe 3).

Paragraphe 1: Définition des matières premières

A - Matières premières et notions connexes

a - Des ressources naturelles aux matières premières

L'analyse du processus de production nous permet de situer les ressources naturelles à la base de toute activité productive des sociétés humaines. Les ressources minérales du sol et du sous sol, la biomasse, l'eau, l'air, sont autant de ressources naturelles. En toute logique, une matière première devrait donc être la première forme sous laquelle se présente le résultat de l'application de l'activité humaine à une ressource naturelle. A cet

égard, GIRAUD (A.) définit la matière première comme «*la première forme sous laquelle un produit issu de l'exploitation d'une ressource naturelle peut voyager pour entrer dans sa phase suivante de transformation*» (1).

La liaison ressources naturelles-matières premières ci-dessus établie permet de distinguer deux catégories de matières premières: celles qui sont utilisées très près de leur lieu de production parce que la valeur à l'unité de mesure ne supporterait pas le transport lointain, et celles qui font l'objet d'un commerce international sous leur forme initiale ou sous une forme plus élaborée. Elle introduit cependant une définition de la notion de matière première assez restrictive, surtout au regard du commerce international actuel de ces produits. En effet, une matière première est avant tout une marchandise, et des marchandises de plus en plus nombreuses, plus élaborées que les matières premières au sens traditionnel ci-dessus ont tendance à remplacer les produits bruts dans le commerce international; les marchés mondiaux de ces produits se comportant comme ceux des produits primaires de base. Il en est ainsi de l'acide phosphorique et du superphosphate au lieu du phosphate rocheux brut, de la pâte à papier ou du papier journal au lieu du bois en grume et des produits sidérurgiques bas de gamme.

b - Matières premières et produits de base

Dans un cadre plus large, la notion de matière première peut être étendue à celle plus englobante de produit de base. La charte de LAHAVANE rédigée en 1948 par l'ONU dans le but d'organiser les marchés mondiaux des matières premières définissait les produits de base comme «*tout produit de l'agriculture, des forêts, des pêches et tout minéral, que ce soit sous sa forme naturelle ou qu'il ait subi la transformation qu'exige la vente en quantités importantes sur le marché international*» (2). La transformation peut consister en un conditionnement ou un traitement nécessaire pour l'exportation, ou en un raffinage.

Cette définition, basée sur le degré de transformation du produit reste très

¹ - GIRAUD (A.), Géopolitique du pétrole et du gaz, édition Technip, 1987, P.108

² - Déclaration de la charte de LAHAVANE, Résolution de l'ONU, Mars 1948, Chapitre V, P. 78

vague; en effet, la frontière entre produits de base et produits manufacturés dans les filières de transformations successives du produit n'est pas toujours nette. En plus, elle exclut de son champ de définition de nombreux produits alimentaires du secteur agricole et notamment certains produits consommés sans transformation préalable ou simplement conditionnés sur le marché, et risque de classer comme matières premières, des produits semi-finis ou finis résultant d'une transformation qui a même modifiée notablement les caractéristiques du produit naturel.

c - La notion de commodité

Plutôt que de rechercher une classification purement technique, on pourrait s'intéresser au marché et explorer la nature de la relation qui s'établit entre offreurs et demandeurs à l'occasion de l'échange des produits primaires. Sur cette base, une observation du marché laisse apparaître deux catégories de produits: l'une pour laquelle les échangistes agissent ensemble pour la mise en oeuvre et les améliorations à apporter aux qualités organoleptiques du produit avant même le transfert de celui-ci, et l'autre où ceux-ci acceptent un prix fixé à partir d'un cours mondial de référence.

La première catégorie concerne en général des produits peu élaborés: minerais complexes; produits animaux et végétaux dont on cherche à améliorer les qualités organoleptiques; alliages métalliques spéciaux; fibres de caractéristiques particulières. Dans le premier cas, il s'agit de produits évolutifs où la relation offreurs-demandeurs est surtout technique et plus stable, même si le critère prix reste important. Les produits du second groupe sont des commodités ⁽¹⁾; c'est-à-dire des marchandises dont les offreurs s'adressent à un marché où la concurrence porte uniquement sur le prix; la relation offreurs-demandeurs est avant tout commerciale et les offreurs facilement substituables, car il n'existe pas de spécificités liées à l'origine naturelle des produits.

Le concept qui nous semble le plus pertinent pour définir une matière première

¹ - L'anglicisme de ce terme n'est qu'apparent, puisque le mot *commodité* est d'origine latine et dans le français du XVII^e siècle, le terme *commodité* désignait couramment un bien matériel.

est donc celui de commodité. Une commodité étant un produit standardisé, les écarts de prix liés à des qualités différentes sont déterminés par les marchés au même titre que le prix de la qualité standard de référence (¹).

d - La notion de matière première au sens Marxiste

Au sens marxiste, la matière première constitue une partie importante du capital constant. Même dans les branches de l'industrie qui n'emploient pas vraiment des matières premières, celles-ci y entrent comme matières auxiliaires ou éléments de la machine, et les variations de leurs prix influencent les taux de profit dans des proportions identiques. Par conséquent, *«toutes choses étant égales par ailleurs, le taux de profit augmente ou diminue en raison inverse du prix des matières premières»* (²); d'où l'importance que les bas prix de matières premières ont pour les industries.

B - Classification des matières premières

a - A partir du cycle productif du produit

Le cycle productif peut être schématisé par un ensemble de filières qui, des ressources aux besoins, transforment les matières premières. Très peu de produits primaires sont en fait directement utilisés après les activités initiales d'extraction ou de production pour la satisfaction des besoins finaux; ils doivent en effet transiter par un processus productif de transformation. Cette représentation du cycle productif en terme de grandes filières allant des ressources aux besoins permet une classification des matières premières, qui croise origine et destination.

On peut ainsi distinguer:

¹ - Dans le cas du pétrole par exemple, le brut de référence fut longtemps "l'arabe léger" produit en Arabie Saoudite; depuis 1980, c'est le "brent" un mélange de la mer du nord, ou le "West Texas International".

² - MARX (K.), Le capital, LIII, 6, XXIX, collection la pléiade, NRF, Paris, tome 2, 1968, P.192

α_1 - Les produits de l'agriculture et de l'élevage qui comprennent:

- Les produits de la pêche; les viandes et les produits laitiers;
- Les produits agricoles non alimentaires comme les fibres végétales utilisées généralement dans l'industrie;
- Les boissons tropicales (cacao, café, thé); les fruits et légumes tropicaux; les céréales; les sucres et les oléo-protéagineux dont les usages se partagent entre l'alimentation humaine, les intrants de l'élevage et de l'industrie chimique;

Dans l'ensemble, ces produits transitent par les industries agro-alimentaires qui s'introduisent de façon croissante entre les matières premières et la consommation finale.

α_2 - Les produits de la sylviculture: Il s'agit pour l'essentiel du bois à usage énergétique direct où dans l'industrie, et du caoutchouc naturel à usage industriel.

α_3 - Les produits miniers et de carrière qui comprennent:

- Les produits miniers qui regroupent: les métaux non ferreux (cuivre, zinc, étain, bauxite, plomb); les métaux précieux (or, argent et platine); les métaux d'alliage (manganèse, chrome, titane); les métaux rares (antimoine, cobalt); les minerais non métalliques (phosphate, potasse, amiante, diamant) et le minerais de fer. Une étape intermédiaire pour ces produits est l'industrie chimique et métallurgique qui transforme les matières premières minérales en produits standardisés (matériaux et produits raffinés) qui sont avec l'énergie les intrants de l'industrie manufacturière, du bâtiment, de l'agriculture et de l'élevage;
- Les combustibles qui recouvrent: les hydrocarbures (pétrole et gaz naturel) et les autres matières premières énergétiques comme le charbon, le lignite et l'uranium, qui doivent rentrer dans les systèmes de conversion énergétique;

b - A partir de la notion de substitution

La description du cycle productif en terme de grandes filières introduit une dimension fondamentale de l'économie des matières premières: la substituabilité. Il n'existe pas de matière première qui ne soit pas cernée par des substituts plus ou moins proches en

terme de coût de production. Exception faite de certains métaux utilisés dans les techniques de pointe et de certaines matières premières agricoles appréciées pour leurs qualités organo-leptiques, elles possèdent toutes des qualités et des fonctions particulières, et sont toutes techniquement substituables (¹).

L'expression matières premières peut donc être considérée dans un sens plus ou moins large. Il s'agit dans un sens beaucoup moins large, des minéraux et des produits agricoles bruts. Ils sont dans l'ensemble utilisés par le secteur industriel pour l'élaboration des produits finis et semis-finis. Dans le cadre de ce travail, nous considérons la définition la plus large qui intègre aussi bien les produits agricoles alimentaires que les combustibles. L'expression matière première sera ainsi utilisée comme synonyme de produit primaire et de produit de base. Ces deux catégories s'entendent comme des produits du secteur primaire et englobent les produits agricoles et des mines.

Paragraphe 2: Les caractéristiques et les enjeux du secteur primaire dans l'économie mondiale

La description du cycle productif nous permet de distinguer le secteur primaire des autres grands secteurs de l'économie, déterminés surtout par une multiplication et une différenciation croissante du produit, et donc des formes de concurrence plus complexes.

A - Les caractéristiques du secteur primaire

Le secteur primaire connaît une réduction progressive des différences naturelles existant entre les différents types produits. Celle-ci aboutit à des produits standardisés en nombre relativement restreint. Ses caractéristiques sont inhérentes d'une part à la qualité et à la quantité des ressources naturelles, et d'autre part, à la position même de ce secteur dans le système productif.

¹ - A 80 dollars le baril par exemple, les consommateurs se passeraient bien du pétrole, car le charbon permettrait de fabriquer des substituts à ce coût.

- La qualité et la quantité des ressources naturelles: le secteur primaire exploite les ressources naturelles dont soit le volume, soit la productivité, soit les deux sont finis; donc des ressources épuisables. Celles-ci sont de qualités très variables selon les régions productrices, autrement dit elles sont inégalement riches et inégalement réparties dans le monde.

- La position du secteur primaire dans le système productif: le secteur primaire se situe en amont du système productif qui ne peut fonctionner sans lui. De ces caractéristiques, découlent certains enjeux d'ordre économiques et géopolitiques communs aux activités qui constituent le secteur primaire et à leurs produits.

B - Les enjeux du secteur primaire

Mise en regard du caractère fini et épuisable des ressources naturelles, la croissance de la population et de la production, lorsqu'elle est exponentielle, conduit périodiquement à des vives polémiques sur l'urgence et les moyens d'une nécessaire conservation des ressources naturelles. Par ailleurs, de ce que les matières premières soient inégalement réparties dans le monde, il en résulte que celles-ci ont toujours voyagé et qu'elles firent partie du commerce lointain dès l'antiquité. Outre les problèmes liés à la croissance, le secteur des matières premières apparaît ainsi comme une source de nombreux enjeux politiques et économiques, mettant en scène: producteurs, industriels, négociants et Etats.

a - Les enjeux politiques et économiques du secteur primaire

1 - Les conflits producteurs-Etats

Au sein de l'ensemble des régions productrices d'une matière première, subsistent des différences de coûts, liées aux différences de qualité de la ressource naturelle. Quand elles sont importantes, ces différences de coûts de production, appelées "*rentes différentielles*" sont toujours l'objet d'un conflit entre producteurs et Etats. D'une part, les Etats qui ont toujours affirmé leur souveraineté sur les ressources naturelles présentes sur leur territoire, estiment que les rentes doivent à travers eux revenir à la collectivité nationale. D'autre part, les

producteurs et en particulier les firmes minières, pétrolières, ou agricoles les revendiquent comme fruit de leur travail ou rémunération du capital qu'ils ont investi dans la découverte ou la mise en valeur de la ressource. Dans de nombreux cas, les profits issus des rentes peuvent, quand ils ne sont pas confisqués par les Etats, l'emporter sur tous les autres; situation qui a d'importantes conséquences sur les stratégies des entreprises et les formes d'organisation et de concurrence de celles-ci; ceci d'autant plus que dans le cas particulier des commodités, les firmes ne peuvent se différencier par la nature de leurs produits que dans de très rares cas.

2 - La dépendance des Etats

La limitation de la production des matières premières dans l'espace et le fait qu'elles se situent en amont du système productif, engendre pour les Etats, des problèmes de sécurité d'approvisionnement. En outre, elle peut créer des situations de dépendances économiques et politiques. Les Etats sont fréquemment tentés d'y faire face en protégeant la production nationale à travers les subventions accordées aux producteurs et les mesures tarifaires.

Ces problèmes se posent avec une plus grande acuité dans le cas des produits agricoles par le statut toujours particulier des agriculteurs dans les Etats modernes. Qu'ils soient surexploités ou protégés, qu'ils constituent une grande masse de la population ou une minorité, ils ne sont généralement pas livrés au libre jeu des forces du marché. Le secteur primaire est ainsi l'un de ceux où l'intervention publique est toujours très forte, soit pour s'approprier les rentes, soit pour protéger les producteurs ou la production nationale, en prétextant la nécessité d'une sécurité des approvisionnements.

3 - Les conflits importateurs/exportateurs

la position en amont du système productif des matières premières et le fait qu'elles soient des "*commodités*" entraîne, surtout dans le court terme, une demande peu sensible aux prix et provoque généralement d'amples fluctuations de prix, tout en favorisant

la pratique de prix de monopole ⁽¹⁾.

Compte tenu des interdépendances fortes qu'entraîne le commerce international des matières premières, l'évolution de leur prix cristallise en permanence des conflits économiques. En période de bas cours, les exportateurs s'estiment spoliés, alors que les importateurs dénoncent des profits indus liés à un véritable chantage des exportateurs à la pénurie lorsque les cours sont considérés comme très élevés.

b - Le secteur primaire et le problème de la croissance

1 - Le caractère limité des ressources naturelles

La quantité de matières premières que les sociétés humaines peuvent extraire des ressources naturelles est à priori limitée, qu'il s'agisse des gisements exploitables de minerais, de la surface des terres disponibles ou des matières premières énergétiques. Depuis les inquiétudes de Thomas Robert MALTHUS au XVIII^e siècle, la crainte est régulièrement exprimée que la croissance économique et démographique de l'humanité soit stoppée par de graves crises provoquées par une pénurie globale des matières premières.

Il est certain qu'avant la révolution industrielle, les sociétés humaines s'étaient heurtées dans leur développement au caractère limité des matières premières qu'elles pouvaient disposer. L'une des causes de la révolution néolithique qui sédentarise les populations nomades en inventant l'agriculture semble être la très forte pression démographique qui, eu égard aux ressources disponibles dans le mode de vie antérieure, se heurte périodiquement aux limites du système productif. Toutefois ces crises sont plus ou moins maîtrisées, d'une part grâce aux mouvements démographiques dictés par les épidémies, les famines, les migrations et les conquêtes des terres vierges, et d'autre part, par le progrès technique qui, stimulé par la situation de crise, élargi non seulement les ressources, mais aussi la capacité humaine à en tirer matière et énergie.

¹ - Les commodités s'entendent comme des marchandises standardisées faisant l'objet d'une concurrence internationale qui s'exerce avant tout par les prix.

Le caractère limité dans l'absolu des ressources n'apparaît qu'avec la triple perception de MALTHUS (T.R.) ⁽¹⁾, qui met en exergue la croissance exponentielle de la population et de la production avec les débuts de la révolution industrielle, et le caractère fini de la terre. La nécessité d'économiser les ressources naturelles réapparaît vivement avec la récession des années 1970, qui permet de prendre conscience que la civilisation industrielle est basée sur une utilisation incontrôlée des matières premières.

Comment maintenir la croissance économique et la croissance de la population jusqu'en l'an 2000 et peut-être au-delà? Parmi les moyens matériels jugés indispensables à la satisfaction des besoins et au soutien des activités industrielles, figurent les produits alimentaires, les matières premières et combustibles naturels. L'inventaire de ces moyens considérés comme déterminants ultimes des limites de la croissance laisse une place aussi importante que critique aux métaux et terres cultivables.

2 - Aperçu des rapports sur l'épuisement des matières premières

Il existe différents rapports sur l'état des ressources de la planète. Mais ceux-ci contiennent des informations stratégiques et sont souvent peu accessibles au grand public. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les publications Américaines s'inquiètent déjà sur les risques d'un épuisement des réserves minières des Etats-Unis. LEITH (C.K.) ⁽²⁾ attire l'attention sur l'épuisement des ressources minérales et préconise le recours à des teneurs de minerai en métal plus basse pour retarder la pénurie. Le Rapport PALEY publié en 1951 examine l'ensemble des ressources non minérale dans le but de déceler les pénuries possibles pour en atténuer le risque ou y remédier ⁽³⁾.

Beaucoup plus futuriste, le rapport MEADAW, patronné par le club de Rome et publié en 1972, envisage des perspectives à très long terme (2100) et adopte une démarche

¹ - MALTHUS (T.R.), Cité par TESSIER D'ORPHEUIL (A.) in Pénurie sur les marchés internationaux de produits de base, Revue Tiers-Monde, Avril-Juin 1976.

² - LEITH (C.K.), cité par REES (G.L.) in Man and his phisycal environment, édition Mc Enzie and R.O., Utgar, Mineapolis, 1979, P. 612

³ - minerals facts and problems, Volume 1, us bureau of mine, 1979, P.28

originale, qui met en inter-relations cinq facteurs: épuisement des ressources naturelles; explosion démographique; production alimentaire; industrialisation et pollution (1). L'estimation des rythmes de croissance de ces facteurs aboutit à des taux de croissance annuels positifs, qui varient d'un paramètre à l'autre.

Le rapport conclut que si l'humanité continue dans la voie de la croissance exponentielle ainsi observée, elle court droit à des crises majeures autour du milieu du XXI^e siècle: dégradation irréversible de l'environnement, effondrement économique, famine. Seul l'arrêt immédiat de la croissance démographique, une gestion sévère des richesses naturelles conduisant à un arrêt de la croissance économique "*croissance zéro*" et à la diminution de certains niveaux de consommation peuvent permettre d'éviter la catastrophe.

Ce rapport a été violemment critiqué par de nombreux auteurs (2) sur l'aspect démographique et sur l'aspect économique de la croissance des investissements. Ces auteurs montrent que si certaines hypothèses chiffrées étaient remises en cause, les conclusions du rapport du club de Rome seraient moins alarmistes.

c - Quelques observations sur l'épuisement des ressources naturelles

Outre les déséquilibres entre l'offre et la demande, les causes des pénuries de matières premières semblent tout aussi politiques que naturelles; aussi les auteurs des rapports précédents ont pu être influencés par ces aspects dans l'élaboration de leurs travaux. Pour plusieurs raisons, c'est beaucoup moins le caractère limité des ressources que le problème que pose leur utilisation qui semble apparaître aujourd'hui comme les défis les plus importants:

α_1 - Dans le domaine démographique, le fléchissement des taux de croissance observé dans de nombreux pays que présente l'étude de KLAZMANN (J.), peut permettre de penser à une certaine transition démographique vers une stabilisation de la population mondiale au

¹ - MEADAWES & ALLI, Dynamique de la croissance dans un monde fini (Rapport du club de Rome), Economica, Paris, 1978.

² - Voir notamment: BOYER (R.) & MISTRAL (J.), Accumulation, inflation et crise, PUF, 2^e éd., Paris, 1983.

cours du siècle prochain.⁽¹⁾

α_2 - S'agissant des famines et de la malnutrition, leur élimination a connu des améliorations spectaculaires, dues aux progrès de la production agricole avec le développement du machinisme agricole et des biotechnologies. En effet, de grands succès techniques ont été obtenus dans la plupart de pays et même les pays du tiers monde, où l'expérience de la "révolution verte" ⁽²⁾ a permis à de nombreux pays d'atteindre une autosuffisance alimentaire globale. Les critiques, certes justifiées, adressées à cette expérience par certains auteurs ⁽³⁾, relèvent très largement de ses modalités politiques de mise en oeuvre. Ce qui conforte dans l'idée que les obstacles sur la voie de l'élimination des famines et de la malnutrition ne sont plus de l'ordre de la limitation des ressources naturelles, mais politiques.

Avec la raréfaction des terres fertiles, s'il est acquis que les progrès agricoles dépendent désormais du processus d'intensification et donc d'une forte consommation d'énergie, le seul problème de ressource dans le domaine agricole est la crainte que les contraintes repoussées au niveau de la production alimentaire ne soient en fait que déplacées au niveau des disponibilités en ressources minérales, avec la nécessité d'entretenir la fertilité des sols et de fournir l'énergie nécessaire à la culture. Toutefois, le développement des biotechnologies avec de nouvelles perspectives dans la sélection, la fertilisation artificielle et la lutte contre les parasites suscite un grand espoir dans le ralentissement des besoins en intrants minéraux et énergétiques pour l'agriculture.

α_3 - les craintes sur l'épuisement des matières premières minérales semblent également s'atténuer du fait que leur évolution prend de plus en plus en considération, les notions de ressources renouvelables et non renouvelables, des réserves et des conditions de

¹ - KLAZMANN (J.), *Nourrir 10 milliards d'hommes*, PUF, Paris, 1989.

² - Par "révolution verte", il faut entendre les progrès de productivité réalisés dans les Pays En Développement à partir de nouvelles variétés mises au point par des chercheurs américains. Cette révolution a permis d'accroître la production en volume sans augmenter les superficies exploitées. Mais elle a soulevé de nombreuses critiques en raison de la dépendance dans laquelle elle a placé les Pays En Développement vis-à-vis de firmes occidentales productrices d'engrais et de machines.

³ - SEN (A. K.), *Poverty and famines: An essay on entitlements and deprivation*, Oxford, 1981.

leur existence, des ressources récupérables, et l'effet du progrès technique. La prise en compte de tous ces éléments permet une estimation plus adéquate des risques d'épuisement des gisements d'une matière première, que celle réalisée par le club de Rome en comparant la consommation actuelle et prévisible aux réserves existantes. En fait, pour analyser la pénurie d'une matière première, il semble logique de partir des ressources existantes à des coûts qui paraissent compatibles avec l'effort que l'humanité peut consentir pour s'approvisionner.

En effet, l'exploration de nouvelles réserves est un investissement très coûteux que les firmes hésitent souvent à entreprendre. De plus, les réserves augmentent non seulement par l'exploration, mais aussi sous l'effet du progrès technique. Comme l'indique BOURRELIER (J.), Dans l'industrie du cuivre par exemple, pour un coût d'extraction qui n'a pas considérablement varié, «*les teneurs exploitables économiquement de ce minerais sont passées de 2.1% en 1925 à 0.3% en 1980*» ⁽¹⁾; par conséquent, tous les gisements dont la teneur est comprise entre 2% et 0.3% qui n'étaient que ressources en 1925 sont aujourd'hui exploitables.

Ainsi, si pour de nombreuses substances, le volume des ressources augmente énormément avec le coût limite, il est possible d'accroître la consommation sur la base de la teneur. Seulement, cette possibilité reste limitée par ce que SIDERI (S.) appelle «*le mythe du recours aux basses teneurs*» ⁽²⁾, car exploiter des teneurs plus basses exige systématiquement plus d'énergie. Dans le cas de la bauxite par exemple, l'exploitation actuelle des 10 milliards de tonnes identifiées est due à sa teneur en alumine estimée à 50%; cependant, si on exploitait l'anorthosite qui est une roche contenant 25% d'alumine, il suffirait de quelques m³ d'anorthosite pour égaler les ressources identifiées de bauxite. Or des études du département des mines des USA estiment pour le seul sous-sol du Canada, l'existence de plus de 100.000 km² d'anorthosite ⁽³⁾. Seulement, pour son exploitation, il faudrait plus du double de l'énergie utilisée pour la bauxite.

En somme, c'est la disponibilité de l'énergie pour les exploiter, plus que le

¹ - BOURRELIER (J.), *Le mobile de la planète et l'enjeu des ressources naturelles*, édition Economica, Paris, 1989, P. 256

² - SIDERI (S.), *Mining for developing in the third World: Multinational Corporations, State enterprises and international economy*, Pergamon, 1980, P. 75

³ - *Minerals Facts and problems, Volume 2, US bureau of mines, 1979, P. 134.*

volume même de ressources minérales, qui semble constituer une limite à la croissance de leur consommation. En outre, compte tenu des possibilités de récupération et de substitution, les apports de matières premières neuves ne représentent qu'une part réduite des consommations finales dans un monde à la population stabilisée et aux besoins fondamentaux satisfaits. Le risque d'une pénurie de matières premières minérales, surtout non énergétiques peut donc être résolument écarté.

La réaction des pays industriels consommateurs aux deux chocs pétroliers a montré à cet effet, qu'une significative déconnexion entre la croissance économique et la consommation des matières premières était possible même à une très grande échelle.

α_4 - le seul domaine susceptible d'engendrer des tensions est celui des énergies fossiles qui, non seulement conditionnent l'accès aux autres catégories de ressources, mais pose de nombreux problèmes de sécurité et d'environnement dans leur utilisation, car elles sont non récupérables parce que irrémédiablement dégradées dans leur utilisation. Dans cet ordre d'idée, la disponibilité en énergie ne constituerait plus un obstacle à la croissance que s'il sont entrepris d'importants efforts d'économie d'énergie et un développement maîtrisé de nouvelles sources d'énergie.

En raisonnant dans un cadre global, la crainte d'une pénurie physique des ressources limitées semble donc mineure par rapport aux dégradations locales de l'environnement. En ce sens, le problème crucial qui se pose à terme à l'humanité, est celui de la maîtrise des causes et des conséquences des modifications des écosystèmes, comme l'atteste les préoccupations actuelles de la communauté scientifique à propos de "l'effet de serre". Cet effet «traduit la possibilité d'un réchauffement de 2° à 3° de la surface de la terre accompagné d'un relèvement du niveau de la mer dans les prochaines années, provoqué par une augmentation de la teneur en CO_2 dans l'atmosphère due à la combustion du carbone fossile et des autres gaz dont les émissions sont liées à la croissance de la population et des activités de production» (1).

¹ - Résolution de la conférence de Rio sur l'environnement, Actes de l'ONU, Mars 1992, P. 8

Paragraphe 3: Les matières premières dans le commerce mondial

A - Aperçu historique du commerce de matières premières

a - consommations et échanges avant la crise de 1930

- Avant la première révolution industrielle: Jusqu'au XV^e siècle, les systèmes économiques en vigueur prennent la forme soit d'un système féodal fermé dans les fiefs fonctionnant en autosubsistance et dont les débouchés sont limités au seul domaine, soit d'un système d'économie artisanale dans les villes, et où les règles de corps de métier sont coutumières, la technique rudimentaire et le marché restreint.

Avant la première révolution industrielle, les énergies de base pour les activités de production restent la force animale, les rivières, le vent et les matériaux structurels de base. Bien que la métallurgie du fer et des métaux non ferreux soit déjà maîtrisée, les métaux restent rares et réservés aux usages nobles. «*La production de l'Europe se situe autour de 100.000 tonnes en 1540 et 180.000 tonnes en 1700... Les habitudes alimentaires sont fondées sur les grandes "céréales de civilisation" et quelques produits de l'élevage et de la pêche*» ⁽¹⁾.

L'autarcie des nations et même d'entités plus réduites est donc la règle générale. La production et la consommation s'effectuent essentiellement au même endroit ou très près. Les échanges sont très réduits et portent uniquement sur quelques produits à l'intérieur des continents. Le développement du commerce lointain favorisé par les grandes découvertes reste limité à cause des dangers et de la lenteur du commerce maritime ⁽²⁾. Au XVI^e siècle, sur la route des Indes, 15% des navires se perdent corps et biens, 20 à 30% des marins embarqués meurent au cours des longs voyages qui durent parfois 3 ans. Le prix à la tonne impose ses limites au transport de masse. Le commerce lointain reste centré sur les métaux précieux et

¹ - REES (G.L.), *Commodity markets*, 1972, P. 128 et 162

² - Pour des informations détaillées sur l'histoire économique des matières premières, voir notamment: ORDONNEAU (P.), *La bataille mondiale des matières premières*, Les éditions ouvrières, Paris, 1979, GRANGER (C.W.J.), *Trading in commodities*, Woodhead Faulkner, Cambridge, 1979.

les denrées rares et coûteuses. Ceux-ci représentent jusqu'au XVI^e siècle plus de 80% des exportations des colonies espagnoles et portugaises.

L'économie de plantation se développe avec la traite des noirs et prend un véritable essor au XVIII^e siècle. Elle est marquée par une grande diversification des produits et une intensification du commerce maritime. A cette époque, producteurs et consommateurs sont relativement identiques dans toutes les régions du monde. BAIROCH (P.) estime qu'à la fin du XVIII^e siècle, «*le revenu par habitant de l'actuel tiers monde n'est pas significativement différent de celui de l'Europe (200 dollars constant de 1960 contre 213 par habitant respectivement)*» ⁽¹⁾. On peut estimer la consommation des matières premières par habitant dans les mêmes grandeurs.

- De la révolution à la deuxième guerre mondiale: La révolution industrielle commence en Angleterre au milieu du XVIII^e siècle et se développe en Europe et en Amérique du nord au cours du XIX^e siècle. La consommation et la production des matières premières va connaître une première grande rupture car fondé sur le fer et le charbon, la révolution industrielle développe à une très grande échelle les mines, la métallurgie et l'industrie textile. Même si elle reste traditionnelle sur ses traits fondamentaux, l'agriculture fait des progrès considérables grâce à l'introduction de nouvelles espèces et au début du machinisme agricole.

La consommation mondiale du charbon passe de 20.000 tonnes en 1800 à 21.000 tonnes en 1870, puis à 768.000 tonnes en 1901 et 1.340.000 tonnes en 1913, représentant près de 90% de la consommation mondiale d'énergie primaire hors bois. Celle de l'acier estimée à 2.000 tonnes en 1800 passe à 77.000 tonnes 1913.

Le développement du pétrole et du moteur à explosion, de l'électricité et de la chimie au début du XX^e siècle étend la gamme des biens de consommation manufacturés par une croissance extensive du capitalisme qui élargit la production industrielle; ce qui accroît et diversifie considérablement la production et la consommation des matières premières. En même temps on assiste à des progrès importants des transports maritimes: le tonnage moyen des navires passe de 300 tonnes en 1800 à 4.000 en 1900, puis 9.000 tonnes en 1930 et la vitesse passe de 10 noeuds à 25 noeuds.

¹ - BAIROCH (P.), Commerce extérieur et développement économique de l'Europe au XIX^e siècle, Paris, Mouton, 1979, P. 78

«La conjonction de ces deux phénomènes engendre le premier véritable développement du commerce lointain des matières premières de base» (1). Cependant, les investissements outre-mer des matières premières restent très sélectifs, et motivés uniquement par la recherche des rentes différentielles plus importantes, par rapport à la production dans les pays industrialisés. L'économie des transports laisse encore inexploitées de vastes zones du Tiers Monde et les matières premières pondéreuses sont essentiellement produites près de leur lieu de consommation. Toutefois, la spécialisation primaire de la "périphérie" semble s'affirmer pendant cette période (2), surtout celles des colonies de peuplement, car en Afrique et en Asie la transformation des systèmes de production antérieure se heurte à d'importants obstacles internes et subit de nombreux échecs récupérés par les contestataires de la politique coloniale qui doutent des avantages économiques de cette pratique.

b - consommation et échange après la deuxième guerre mondiale

Le rôle et l'importance des matières premières dans l'économie mondiale connaissent un grand développement après 1945, du fait des progrès des transports et de l'expansion économique générale. Cette évolution est liée au développement de la consommation et des marchés, à l'évolution des structures des nations et des industries, et aux bouleversements des échanges internationaux à partir de 1970.

1 - Le développement de la consommation et des marchés

α.1) - L'explosion des consommations dans les pays industriels: La période de l'après guerre est marquée par le passage d'une croissance extensive du capitalisme caractérisée par un développement industriel qui s'élargit en utilisant de plus en plus la main d'oeuvre fournie par l'exode rural liée aux progrès de l'agriculture, et à une croissance intensive de la production industrielle, fondée sur l'augmentation relative du capital et de forts

¹ - ORDONNEAU (P.), *Op cit*, P. 110.

² - GIRAUD (A.), *L'économie mondiale des matières premières, éd. la découverte, Paris, 1989, P. 36-40*

gains de productivité du travail grâce au taylorisme et aux chaînes de montage. Cette augmentation massive de la production a entraîné inévitablement une extension des débouchés aux classes moyennes sous peine de crises récurrentes de surproduction.

Ce mode de croissance combinant une production de masse des biens de consommation à un partage de gain de productivité entre travail et capital tel que la demande finale soit en permanence soutenue, explique la croissance économique exceptionnelle en rythme et en régularité des pays industrialisés durant ce que FOURASTIE (J.) ⁽¹⁾ appelle «*Les trente glorieuses*».

Compte tenu de sa rapidité et de la nature des biens produits, ce mode de croissance va provoquer une véritable explosion des consommations des matières premières industrielles, tout particulièrement les combustibles et les métaux. Ainsi, la production du pétrole qui n'est que de 21.000 tonnes en 1900, croit rapidement avec le développement de l'automobile et de la flotte pour atteindre 170.000 tonnes en 1929, 427 millions de tonnes en 1950 et 3.124 millions en 1979, soit un taux de croissance annuel moyen dépassant 7%. En fait toutes les matières premières minérales connaissent des taux de croissance exceptionnels au regard des tendances passées; ainsi, l'indice de la production minière non énergétique progresse de 5,2% entre 1910 et 1950. Certains minéraux ont des taux de croissance de la consommation nettement plus rapide que la moyenne de l'économie, tel l'aluminium (9,6%), et les engrais phosphatés (7,6%) ⁽²⁾.

Dans le domaine agricole, l'élévation des revenus engendre un nouveau modèle alimentaire dans tous les pays industriels, caractérisé par l'augmentation massive de la consommation des produits de l'élevage. Au début des années 1980, la consommation annuelle moyenne du citoyen dans les pays industrialisés est la suivante: 60 kg de céréales; 64 kg de sucre; 73 kg de fruits; 94 kg de légume; 148 kg de produits laitiers et 113 kg de viande. Sa ration calorifique moyenne journalière étant de 3.345 calories ⁽³⁾. Cette augmentation de la

¹ - FOURASTIÉ (J.), "L'évolution des prix à long terme", PUF, Paris, France, 1970. P. 84

² - ORDONNEAU (P.), *Op Cit*, P. 115-131

³ - *Rapport de L'OCDE (1980)*.

consommation résulte d'une révolution totale dans l'élevage, et qui provoque un effet de levier considérable sur la production agricole, puisqu'une calorie de viande rouge exige six à sept calories agricoles.

α.2) - Le développement des marchés: Après la deuxième guerre mondiale, le commerce mondial connaît une expansion sans précédent. En effet, tirant les leçons de la crise de 1929, les pays industriels mettent en place un système international fondé sur le libre échange et la stabilité monétaire (création du GATT et accords de Bretton woods), qui va progressivement lever les entraves juridiques et monétaires au développement du commerce mondiale. Celui-ci va croître deux fois plus vite que la production, manifestant ainsi l'ouverture générale de toutes les économies et de leur interdépendance croissante. La part des matières premières au sein de ce commerce passe de 49% en 1955 à 34% en 1975, en dollars constant de 1960, soit un taux de croissance moyen annuel de 4,3% (¹).

Cette forte croissance des produits de base est due aux progrès spectaculaires dans tous les transports, ayant permis une énorme réduction des taux de fret et donc une véritable mondialisation des marchés, y compris les matières premières pondéreuses de plus faible valeur à la tonne comme le minerais de fer, la bauxite et le charbon.

2 - L'évolution de la structure des nations et des industries

L'histoire de l'après guerre est aussi celle des indépendances nationales dans les pays du tiers monde, et de l'affirmation par les nouveaux Etats de leur souveraineté sur leurs ressources naturelles. En effet, la plupart des colonies accèdent à l'indépendance entre 1950 et 1960. De fait, une vague de nationalisations fait passer aux mains des sociétés publiques, l'essentiel des actifs des compagnies étrangères dans les mines, les puits de pétrole et les plantations; celles-ci étant justifiées par la volonté des Etats de capter les rentes et de maîtriser les rythmes de production et d'exportation, à travers leurs propres firmes publiques

¹ - *Il s'agit essentiellement des matières premières au sens de la nomenclature CTCI 0-1-2-3. Si l'on ajoute les métaux qui sont également des commodités, ces chiffres, publiés par le rapport du GATT de 1983 sont de 58% et 39%*

et leurs offices de collecte et de commercialisation. Ces événements vont avoir de profondes répercussions sur l'évolution de la structure des industries.

La structure de l'industrie concerne en particulier: le nombre et la nature des acteurs de la production, des échanges et de la commercialisation; leur degré d'intégration verticale et d'internationalisation; leurs rapports avec les autres agents en amont et en aval et le degré de concurrence qui s'établit entre eux. Sur ces différents aspects, la période de l'après guerre est marquée, surtout à partir de 1960 par l'apparition de nouveaux acteurs et en particulier des firmes publiques résultant de la nationalisation dans les Etats nouvellement indépendants, par une désintégration verticale des filières autorisant parfois un rôle accru des négociants internationaux et par l'intervention croissante des Etats dans les circuits de commercialisation, notamment dans le secteur primaire agricole.

Tout en gardant la même nature, cette situation est moins aiguë dans le domaine de la métallurgie, où on passe des filières contrôlées jusque là par des sociétés occidentales très internationalisées et intégrées de la mine au métal et parfois au delà, vers une filière beaucoup plus fragmentée. Des grandes firmes contrôlées par des pays du tiers monde assurent elles-aussi la production, même si les négociants jouent un rôle déterminant dans certains flux de commercialisation.

Dans le secteur agricole, les indépendances ont fait disparaître les anciennes maisons coloniales et la plupart des grandes plantations contrôlées par les multinationales. Le modèle dominant au niveau de la production est désormais le modèle paysans. Ceux-ci sont insérés entre les firmes de l'agro-service en amont, et en aval les coopératives de collecte et de commercialisation et les firmes agro-alimentaires dont la tendance à la concentration et à l'internationalisation est très remarquée. Dans les pays africains en particulier, les exportations et les importations des produits primaires agricoles sont désormais contrôlées par des organismes publics de commercialisation qui font des Etats, des acteurs directs sur les marchés internationaux en même temps que le commerce international de ces produits est devenu un domaine privilégié pour les négociants internationaux.

Dans le domaine des combustibles, on assiste à l'apparition d'un véritable marché du brut parallèle à celui des produits raffinés qui se substitut progressivement au

système jusque là en vigueur, d'échanges captifs entre les filiales d'un même groupe ou de firmes monopolisant la filière du puits à la pompe.

3 - Les bouleversements des échanges à partir de 1970

Les désordres monétaires observés à partir de 1967 débouchent en 1971 sur la suppression de la convertibilité en or du dollars Américain, et sur l'abandon en 1973 du Gold Exchange Standard issu des accords de Bretton Woods au profit des taux de change flottants. A cette nouvelle donne est venu se greffer un rythme d'inflation sans précédent. La hausse des prix de pétrole et une reprise économique dans les pays consommateurs provoquent une brève envolée des prix dès les débuts de 1972 en raison de la constitution des stocks des entreprises.

L'augmentation de la production qui s'en suit entraîne un relèvement de la demande des produits primaires, qui se heurte toutefois à des obstacles climatiques et économiques et notamment: l'inélasticité à court terme de l'offre par rapport aux prix et l'insuffisance des capacités de production résultant de la stagnation des investissements alors peu attirés par les bas prix de la décennie précédente. Dans le même temps, les prix des produits de détail dans les pays développés connaissent des taux d'accroissement inquiétants qui accentuent l'inflation rampante observée dans la décennie 1960-1970. L'ensemble des pays de l'OCDE connaît une hausse des prix d'environ 12% en 1974 (1).

Dès 1975, les incertitudes monétaires, l'inflation et la hausse des prix des produits de base conduisent partout à des politiques anti-inflationnistes. Les conséquences économiques négatives de ces actions sont renforcés d'une part, par les effets psychologiques des rapports alarmistes des experts du Club de Rome, et d'autre part, par le comportement des producteurs qui, à partir de 1970, vont suivre l'exemple des pays de L'OPEP et exiger "*un nouvel ordre économique international*". Il pensent d'ailleurs tenir, en raison de la dépendance des pays industriels vis-à-vis des matières premières, une arme pour l'imposer.

Ces revendications accentuent les fluctuations des prix; des tensions temporaires

¹ - Rapport de L'OCDE, Op Cit, P.25

emportent certains prix à des niveaux insupportables pour les consommateurs. Les réactions épidermiques des décideurs dans les pays producteurs aux brèves hausses de prix de 1972 à 1975 engendrent des investissements spectaculaires dans le domaine des matières premières. Des nouveaux producteurs forcent le marché, la concurrence s'intensifie, la guerre des prix se généralise, le rôle des marchés à terme s'accroît et les producteurs perdent le contrôle de la plupart des marchés.

La réduction de la demande qui s'en suit est à l'origine d'une grande dépression dont les répercussions sur les cours des matières premières sont très brutales dès 1980. D'énormes surcapacités de production apparaissent sur tous les marchés, les prix s'effondrent et toutes les structures de contrôle des marchés éclatent. Le monde des matières premières connaît désormais la plus longue et la plus profonde dépression des prix depuis la grande crise des années trente; car malgré une légère reprise en 1987, les cours demeurent aujourd'hui profondément déprimés et un nouveau mode de régulation des marchés reste à trouver, sinon c'est l'instabilité qui va encore caractériser les marchés et pour de nombreuses années.

B - Les flux des échanges mondiaux de matières premières

a - Structure et évolution des échanges

1 - Les exportations

$\alpha.1$) - Du point de vue structure, Le tableau N°1 ci-après indique la structure globale des exportations des produits de base et des produits manufacturés des grandes zones géopolitiques et par grands groupes de produits. L'analyse de ce tableau permet les principales remarques suivantes:

- La part des produits de base non énergétiques dans les exportations des PIEM (43,5% en moyenne) est supérieure à celle des PED hors OPEP (32% en moyenne). Toutefois les Etats-Unis présentent une nette spécialisation primaire par rapport à ces produits avec un pourcentage moyen de 44,8% contre 27,8% pour les pays européens.

Tableau N°1: Structure et évolution des Exportations des principales zones géopolitiques sur la période 1960-1990.
(En milliards de \$ US; pourcentage moyen par rapport à la valeur globale des exportations).

	Produits alimentaires			Matières premières agricoles			Minerais et métaux			Combustibles			Produits manufacturés		
	1960 - 1970	1970 - 1980	1980 - 1990	1960 - 1970	1970 - 1980	1980 - 1990	1960 - 1970	1970 - 1980	1980 - 1990	1960 - 1970	1970 - 1980	1980 - 1990	1960 - 1970	1970 - 1980	1980 - 1990
PIEM	32,80	33,90	29,80	4,20	3,10	3,03	8,10	7,80	8,10	8,60	7,90	6,20	66,80	69,70	78,80
1 - Etats Unis	22,10	20,30	18,10	9,20	8,90	8,60	8,20	7,10	7,90	13,10	10,00	8,60	44,00	45,60	45,90
2 - Europe	10,80	11,10	8,30	1,02	2,70	2,04	11,10	10,20	10,80	14,00	12,20	10,20	56,20	59,80	60,30
Ancienne PIEM	3,00	5,00	4,60	1,40	2,90	2,10	7,80	6,30	7,10	33,40	35,50	28,80	30,10	38,80	37,10
PEO	17,20	19,60	15,30	10,30	14,70	8,20	14,10	13,10	12,33	18,10	17,70	16,30	6,30	30,20	40,80
Membres de l'OPEP	1,80	2,30	2,10	0,80	0,90	0,70	0,70	0,90	0,80	93,50	90,60	89,90	2,80	4,00	3,90
Monde	5,70	8,90	10,10	4,80	2,90	3,02	11,80	9,10	7,10	24,20	18,60	18,40	45,10	57,20	58,10

Sources: Nous avons construit ce tableau à partir des statistiques publiées par:

1 - Les rapports du GATT, de 1980 à 1990.

2 - L'annuaire du FMI, international financial statistics - CNUCED, Handbook of international trade and development statistics, 1992, VOL. XLV.

- Les exportations des produits manufacturés apparaissent nettement plus importantes pour les pays développés que pour les autres groupes de pays, avec un pourcentage moyen de 70% pour les pays industriels à économie de marché, 34,8% pour les anciens pays à économie planifiée et 42,8% pour les pays en développement. Ces écarts sont cependant très différents avant et après 1973.

- Hormis les pays de l'OPEP dont les exportations sont très fortement dominées par les combustibles (90,6% en moyenne), les exportations des produits manufacturés des autres groupes de pays connaissent une progression nette, avec un taux moyen de progression de +2,5% pour les PED et +1,4% pour les PIEM.

- Par comparaison aux autres blocs, les pays industriels à économie planifiée ne participent que très peu au commerce mondial des produits de base non énergétiques, leurs exportations ne représentant en moyenne que 12,2% contre 30,5% pour les combustibles.

- Dans l'ensemble, les exportations des pays en développement ne sont supérieures à ceux des autres régions géopolitiques que pour les produits énergétiques. Si l'on prend en considération, à côté des produits de base stricto-sensu (CTCI-0-1-2-3) les métaux ferreux et l'acier, la prépondérance de pays industrialisés s'accroît nettement. Ce qui indique que ces derniers restent les plus gros exportateurs de matières premières.

α.2) - Du point de vue évolution, le commerce mondial des matières premières est marqué par une croissance soutenue en volume et en valeur entre 1960 et 1990, avec un taux annuel moyen de croissance de 4% en valeur et 6,5% en volume; La période 1975-1990 est caractérisée par des mouvements plus heurtés. Le tableaux N°2 ci-après présentent ces différentes évolutions.

Dans l'ensemble, la période 1970-1980 peut correspondre à une première phase au cours de laquelle, le commerce des produits primaires connaît un grand développement. En revanche, à partir de 1980 il devient beaucoup plus atone et se contracte nettement en 1980 et 1984. A partir de 1985, le rythme de croissance se rétablit à un niveau comparable à celui enregistré entre 1975 et 1979, mais de façon très éphémère. La référence aux données en valeur offre un aspect très différent des taux de croissance en volume. Les écarts observés étant essentiellement dus à deux phénomènes:

Tableau N°2 :

Structure et évolution moyenne des exportations mondiales de matières premières sur la période 1960-1990.

(Valeurs en milliards de \$ US; Les pourcentages sont exprimés par rapport au total).

		1960 - 1965	1965 - 1970	1970 - 1975	1975 - 1980	1980 - 1985	1985 - 1990
Exportations totales		460,80	615,60	828,20	1639,50	2595,20	1929,50
Matières premières alimentaires	Valeurs	89,40	113,40	121,40	216,40	286,60	198,01
	Pourcentage	0,19	0,18	0,15	0,13	0,11	0,10
Matières premières agricoles	Valeurs	49,80	49,80	313,20	63,50	97,70	62,00
	Pourcentage	0,11	0,08	0,38	0,04	0,04	0,03
Minerais bruts	Valeurs	18,00	20,90	27,80	39,50	53,50	33,30
	Pourcentage	0,04	0,03	0,03	0,02	0,02	0,02
Combustibles	Valeurs	45,60	59,20	76,60	318,80	622,90	355,50
	Pourcentage	0,10	0,10	0,09	0,19	0,24	0,18
Métaux non ferreux	Valeurs	16,50	22,10	32,80	34,90	68,10	34,80
	Pourcentage	0,04	0,04	0,04	0,02	0,03	0,02
Acier	Valeurs	25,50	32,00	45,30	86,00	98,80	68,30
	Pourcentage	0,06	0,05	0,05	0,05	0,04	0,04

Sources : Nous avons calculé les valeurs de ce tableau à partir des données statistiques publiées par:

- 1 - IMF, international financial statistics - CNUCED, Handbook of international trade and development statistics, 1992, VOL XLV.
- 2 - Banque Mondiale, Commodity hand book; Rapports annuels de 1980 à 1990.

Le premier est lié aux fluctuations de la valeur du dollar par rapport aux autres devises, le dollar étant la monnaie de référence dans les échanges internationaux pour la plupart de matières premières.

Le deuxième facteur est lié aux variations des valeurs unitaires des biens exportés par les différents pays. On constate par exemple qu'entre 1980 et 1987, la valeur unitaire des exportations agricoles est stable alors que celle des minéraux chute de 30% et celle des produits manufacturés augmente de 14%. Si les volumes échangés restent identiques, une diminution de la valeur unitaire des biens exportés doit se traduire par une baisse des exportations en valeur.

2 - Les importations

L'examen des flux du commerce international indique de la part de tous les pays, un intérêt remarquable vis-à-vis des matières premières. Dans le cas particulier des pays développés, si ceux-ci apparaissent comme les plus gros producteurs de matières premières, ils doivent également importer une grande partie de la production des pays en développement pour les raisons suivantes:

- Pour des raisons climatiques, ils ne produisent pas certains produits: c'est le cas des produits tropicaux (Cacao, café, coton);
- Les exigences de la consommation en certains produits sont loin d'être satisfaites par la production locale: c'est le cas du pétrole;
- Les gisements de certains minerais sont exclusivement concentrés dans les PED: c'est le cas de la bauxite, de l'étain et du cobalt;
- Les différences de coûts de production rendent l'importation de certains produits plus avantageuse que leur production locale.

IL apparaît en conséquence, que tous les pays sont dépendants de leurs approvisionnements en de nombreuses matières premières, comme l'indique le tableau N°3 ci-après donnant la matrice du commerce mondial des matières premières sur la période 1960-1990.

Tableau N° 3 : Matrice du commerce mondial de matières premières en milliards de \$ US.
(Valeurs moyennes sur la période 1960-1990).

Importations	Pays Industriels à Economie de Marché			Pays En Développement			Anciens Pays à Economie Planifiée			Monde		
	1960 - 1970	1970 - 1980	1980 - 1990	1960 - 1970	1970 - 1980	1980 - 1990	1960 - 1970	1970 - 1980	1980 - 1990	1960 - 1970	1970 - 1980	1980 - 1990
Exportations												
I - Produits agricoles												
PIEM	17,9	51,5	115	5,2	10	36	0,6	1,9	6,5	47,3	84	160
PED	11,9	34	48	4,3	11	25	0,27	4	12	28,2	61,1	85
Anciens PIEP	0,3	2	4	0,1	0,6	3,5	1,8	4,6	5,5	3,1	8	11
Exportations Mondiales	28,7	78	161	11,2	21	75	6,3	10,1	26	99,9	133	262
II - Combustibles												
PIEM	0,3	11,3	87	0,3	2,1	8	ND	ND	0,8	6,1	13,4	99,5
PED	2,1	16,3	128,7	3,1	8,9	25,2	ND	ND	4,2	18,1	24,2	20,6
Anciens PIEP	17	1,2	22,5	0,1	0,6	7,3	1,03	2,7	23,3	0,9	4,5	53,1
Exportations Mondiales	12,1	27,8	238,2	2,1	11,5	41	1,3	2,8	28,2	10,1	42,1	335,5
III - Minerais et métaux												
PIEM	13,8	23,1	55,1	1,3	6,1	9,5	0,38	1,4	5	9,9	29	9,5
PED	4,1	8,7	16	0,1	0,6	9	0,01	1	1,8	14,1	13,1	25
Anciens PIEP	0,1	0,7	11	4,6	6,1	19	0,39	2,7	4,8	0,3	4,1	10,1
Exportations Mondiales	18,4	33,8	85	3,1	6,7	31	0,7	3,1	10,1	11,7	46,1	136,3
IV - Produits manufacturés												
PIEM	638,3	779,1	875	137,3	186	212	29,7	46	52	603,11	979,7	1139
PED	61,2	99,8	118	27,9	38,1	42	3,1	7,38	9	121,4	140,1	169
Anciens PIEP	6,3	14,8	23	8,6	17,6	22	59,3	70,8	78	47,9	98,3	123
Exportations Mondiales	737,1	983,5	1016	180,8	203,1	276	80,9	111,4	139	975,2	1148,4	1431

sources: Nous avons calculé les valeurs de ce tableau à partir des statistiques publiées par:

- 1 - IMF, international financial statistics - CNUCED, Hanbook of international trade and development statistics, 1992 VOL XLV.
- 2 - United Nations, statistics world trade in steel, Rapports annuels de 1977 à 1989.

3 - Production et prix des principaux produits

Les chiffres précédents agrègent des flux commerciaux très différents. Il est nécessaire de considérer ces flux produit par produit, afin de mieux appréhender ce que chaque produit représente dans le commerce mondial. En ce sens, le tableau N°4 ci-après indique en 1988, pour les principaux produits de base: le volume de la production; le volume des exportations; le degré d'ouverture des marchés mesuré par le ratio exportation/production et les prix des produits sur le marché international en 1987.

En tonnage produit, le charbon (houille) reste la matière première la plus exploitée avec un volume moyen de production de 3,4 tonnes. Le pétrole, le minéral de fer et les céréales ont des productions plus importantes que celles des matières agricoles et des minerais essentiellement produits dans les régions tropicales. La structure de cette production montre que, hormis le pétrole pour la période 1960-1980, les pays industrialisés satisfont largement eux-mêmes leurs besoins.

Il se dégage du tableau N°4 une relation négative entre le volume de la production et les prix.

En bas de l'échelle entre 20 et 40 dollars par tonne, on trouve les minerais tels que le fer, le charbon, le phosphate rocheux et la bauxite. Les métaux non ferreux valent entre 1000 et 2000 dollars la tonne et un peu plus pour l'étain. Le pétrole est le combustible le plus cher avec un prix de 124 dollars par unité. Le charbon bien que produit en très grande quantité présente une valeur à l'unité qui n'est que 30 dollars, légèrement supérieure à celle du gaz naturel qui est de 20 dollars.

Parmi les produits agricoles, le sucre, les céréales et autres oléo-protéagineux se situent entre 100 et 250 dollars la tonne; le prix s'élevant progressivement avec les boissons tropicales, le tabac, le coton, le caoutchouc naturel et le bois. Ces prix reflètent dans l'ensemble les conditions de production mesurées par les quantités de travail et d'énergie nécessaires pour produire, conditionner et transporter les produits sur les différents centres de consommation.

Tableau N°4: Productions et prix des principales matières premières.
(Valeurs moyennes sur la période 1980-1990).

	Productions (en milliers de tonnes)	Exportations (en milliers de tonnes)	Prix (en \$ / unité)	Exp./Prod.
I - Combustibles				
1 - Pétrole	2918,00	1287,00	124,00	44,00
2 - Charbon	3368,00	280,00	30,00	7,00
3 - Gaz naturel	1661,00	216,00	ND	13,00
II - Minerais et métaux				
1 - Fer	919,00	370,00	19,00	40,00
2 - Bauxite	94,50	35,50	28,50	38,00
3 - Etain	0,19	0,15	6580,00	30,00
4 - Phosphate	150,00	45,30	31,00	30,00
5 - Cuivre	8,70	3,60	1660,00	36,00
III - Matières premières agricoles				
1 - Blé	501,00	103,00	114,00	20,00
2 - Sucre	101,00	27,90	149,00	28,00
3 - Café	5,90	4,40	2280,00	75,00
4 - Cacao	2,60	1,31	3000,00	100,00
5 - Coton	16,60	5,20	1660,00	31,00
6 - Bois	254,00	31,00	221,00	12,00
7 - Caoutchouc naturel	4,47	3,70	960,00	82,00

Source: Les chiffres de ce tableau sont calculés à partir des statistiques publiées par l'annuaire du FMI:

International financial statistics - CNUCED, Handbook of international trade and development statistics, 1992, Vol XLV.

On observe également une grande diversité quand à l'ouverture du marché mondial. Certains produits sont pour l'essentiel consommés dans les pays qui les produisent: c'est le cas du charbon du bois et du gaz naturel. Le marché de ces produits est par conséquent très fermé comme l'indique le degré d'ouverture avec un ratio moyen inférieur à 10%. A l'autre extrême on retrouve les boissons tropicales, l'étain et le caoutchouc naturel qui sont produits essentiellement pour l'exportation, avec un taux moyen d'exportation supérieur à 80%. Entre ces deux grands groupes, on retrouve le pétrole et les principaux minerais dont environ 40% de la production mondiale sont exportés.

b - la place des matières premières dans le commerce extérieur des PED

1 - Structure et évolution globale des échanges

Dans l'ensemble, les PED ont une structure de commerce extérieur très particulière, dominée essentiellement par les produits de base. Comparé au tableau N°3, le tableau N°5 ci-après met en évidence une réalité fondamentale et très peu connue du commerce international et appelle plusieurs remarques:

- La structure des importations des PED est la même que celle des pays industriels. Par contre, la structure des exportations présente des différences significatives: en moyenne, 20% des exportations des pays développés sont des produits de base contre 50% pour les PED. Cette observation laisse apparaître immédiatement l'un des problèmes essentiels de l'échange international, lorsqu'on tient compte des pouvoirs d'achat des deux groupes de produits. La prise en considération des produits énergétiques ne modifie pas ces grandeurs.

- Cette structure a considérablement évolué depuis 1960 pour les PED et elle est marquée par deux périodes nettes:

* De 1960 à 1973 on note une forte pénétration des produits manufacturés dans les exportations où ils passent de 6,9% à 34% tandis que la structure des exportations n'est que sensiblement modifiée, avec une légère diminution de la part des produits de base non énergétiques au profit des produits manufacturés.

Tableau N° 5: Structure et évolution des échanges extérieurs des Pays En Développement
(En pourcentage moyen de la valeur totale des exportations et des importations).

	1960 - 1970		1970 - 1975		1975 - 1980		1980 - 1985		1985 - 1990	
	% du total	Tcm	% du total	Tcm	% du total	Tcm	% du total	Tcm	% du total	Tcm
Exportations										
1 - Matières premières	65,6	2,4	56,1	1,9	44	0,6	35,2	-3,05	26,4	-9,02
2 - Produits manufacturés	6,3	13,6	30,2	7,5	46,9	3,9	37,9	-0,15	26,3	-2,11
3 - Produits énergétiques	22,1	6,1	23,1	-1,3	23,9	0,8	29,6	0,17	17,5	-1,9
Importations										
1 - Matières premières	31,6	12	23,9	0,9	20,1	0,9	16,4	0,3	7,85	0,6
2 - Produits manufacturés	60,1	4,3	67,8	4,9	76,3	4,1	52,1	4,03	48,1	3,98
3 - Produits énergétiques	11,6	0,3	18,1	0,8	32,6	0,2	29,3	-0,9	23,6	-0,12

Sources: Nous avons construit ce tableau à partir des chiffres publiés par les annuaires statistiques :

1 - Données économiques et financières sur l'Afrique - PNUD - Banque Mondiale, 1992

2 - IMF, International financial statistics - CNUCED, Handbook of international trade and development statistics, 1992. VOL XLV.

Note: Tcm = Taux de croissance moyen sur la période considérée.

* A partir de 1973, on note un effort certain des PED pour développer les exportations des produits manufacturés. Cet effort semble toutefois n'avoir pas été orienté vers l'acquisition des biens manufacturés supplémentaires, mais vers le règlement de la facture des produits énergétiques dont le poids a presque doublé dans la structure des importations.

Comparées aux tableaux analysés précédemment, ces observations permettent plusieurs remarques:

- Les PED sont plus dépendants des produits de base à l'exportation;
- Les pays industriels ne sont pas moins dépendants à l'importation;
- Les pays industriels occupent une place prépondérante dans le commerce international des produits de base;
- En terme d'avantages comparatifs ces conclusions apparaissent beaucoup plus défavorables pour les pays en développement.

Les données globales analysées jusqu'ici situent entièrement les problèmes essentiels de la relation "*matières premières et développement*", notamment en ce qui concerne d'une part la liberté de gestion donnée aux pays en développement par leurs ressources vis-à-vis de l'avantage comparatif qu'ils détiennent par rapport à ces produits, et d'autre part, l'évolution du pouvoir d'achat des produits de base en produits manufacturés. Il reste que ces problèmes diffèrent selon les pays et les produits.

2 - analyse de la dépendance des pays africains vis-à-vis des matières premières

2.1 - Analyse géographique de la dépendance

L'annexe N°7 répertorie une trentaine de pays en développement selon leur dépendance vis-à-vis des produits primaires; celle-ci étant déterminée à partir de la part que ces produits occupent dans les exportations du pays.

Ce ratio est particulièrement important pour les pays en développement du fait que ceux-ci n'utilisent pour leurs besoins en produits industriels, qu'une très faible part de leur

production en matières premières; or les exportations constituent le moyen d'achat de ces biens importés. Il se dégage ici une différence d'optique du commerce extérieur entre les pays en développement et les pays industriels. Si celui-ci apparaît pour les seconds comme un facteur d'équilibre macro-économique important, il est pour les premiers un facteur purement existentiel, et leur part incompressible des importations est alors sensiblement égale à 100%. Le tableau N°6 ci-après résume les principales tendances de cette dépendance. Les résultats de ce tableau et ceux du graphique N°1 ci-après traduisent l'importance de ce phénomène:

- Près de la moitié des pays en développement, dépendent en 1990, à plus de 80% des matières premières. Plus des 3/4 ont un taux de dépendance supérieur à 65%; 1/10^e seulement dépendent des matières premières pour moins de la moitié de leurs ressources.

- Ces taux sont encore plus significatifs pour l'Afrique où près de 70% des pays dépendent à plus de 80% des matières premières.

- à l'inverse, seulement 1 pays sur 5 en Asie dépend de ses matières premières à plus de 90% au plus; alors que 1/3 sont dépendants pour moins de la moitié de leurs ressources.

- Enfin l'Amérique latine présente une situation meilleure par rapport à celle de l'Afrique, avec une faible tranche de pays dépendant à plus de 90% et les 3/4 à plus de 60%.

Cette situation, qui n'est pas favorable a pourtant évoluée depuis 1960 dans le sens d'une réduction de la dépendance. Le graphique N°1 retrace l'évolution moyenne des trois zones de 1960 à 1990. Avant d'analyser les résultats des calculs effectués, il faut souligner la fragilité de ces résultats du fait que l'analyse repose sur des pourcentages en valeur pour des produits dont les prix sont extrêmement fluctuants. Ainsi les résultats peuvent varier largement, notamment lorsque la période d'estimation est très courte. Pour réduire l'impact de ce phénomène, ces pourcentages ont été calculés sous forme de moyennes sur 10 années, et par rapport aux 3 principaux produits d'exportation de chaque pays. Ce graphique appelle plusieurs remarques:

- L'évolution de la dépendance des pays africains apparaît comme la plus modeste: au seuil de 65% ou près de 90% de pays sont dépendants en 1990 contre près de 85% en 1960, il est difficile de conclure à un progrès sensible, même si la baisse est plus nette dans la tranche des pays dépendants à plus de 90%, qui passe de 80% à 65%.

Tableau N°6: Evolution des coefficients de dépendance des principales zones géopolitiques des PED de 1960 à 1990.
(En pourcentage moyen de pays).

Coeff. de dépendance	1960 - 1970			1970 - 1980			1980 - 1990		
	Afrique	Amérique Latine	Asie	Afrique	Amérique Latine	Asie	Afrique	Amérique Latine	Asie
90%	87,8	90	50	65	40	20	63	30	10
65%	2	3	30	23	35	40	22	39	44
50%	9	3	10	8	15	10	10	20	11
10%	2	4	10	4	10	30	5	11	35

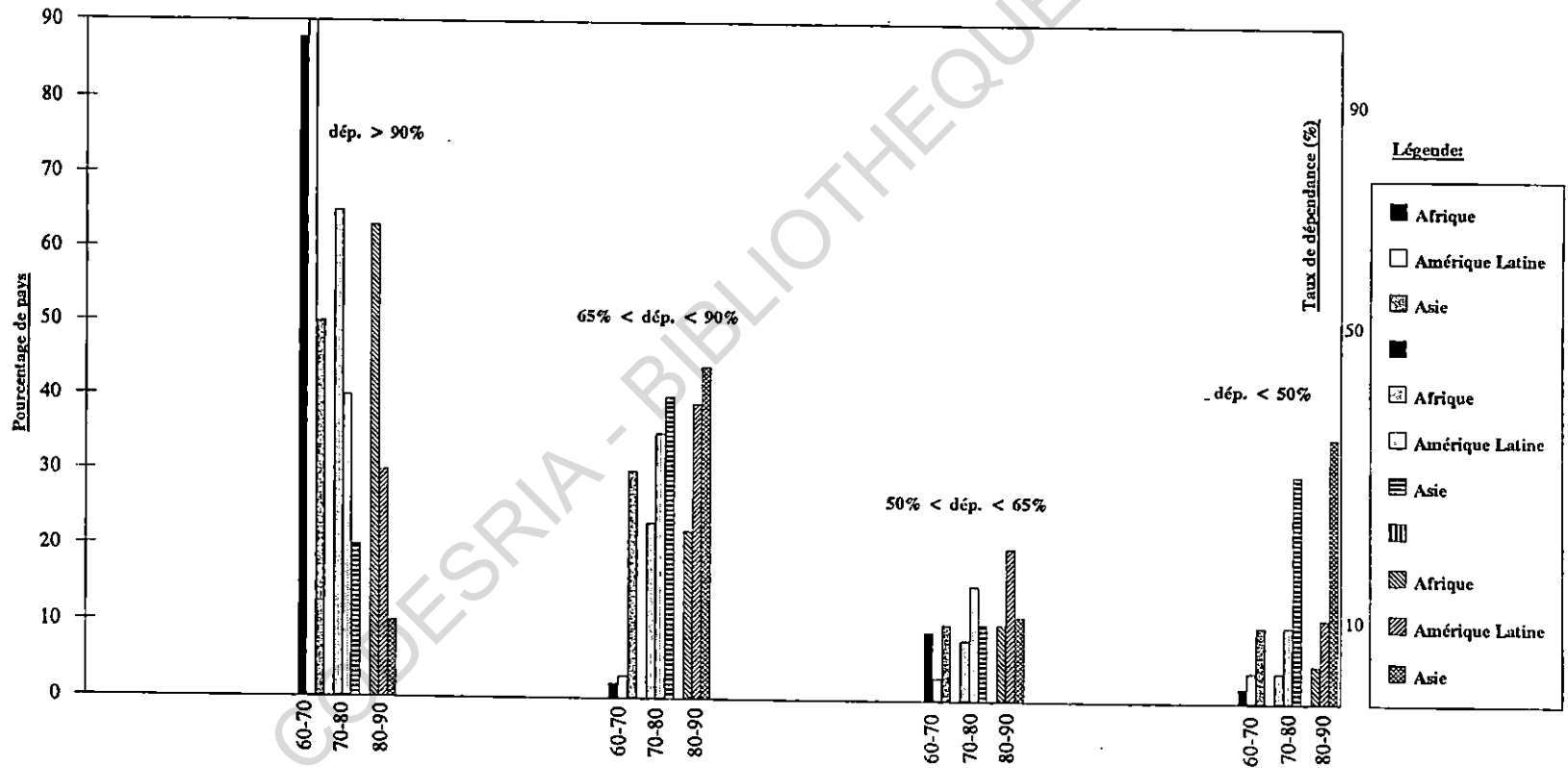
Sources: Nous avons construit ce tableau à partir des chiffres publiés par les annuaires statistiques:

1 - Données économiques et financières sur l'Afrique, PNUD, Banque Mondiale, 1992.

2 - IMF, International Financial Statistics - CNUCED, Handbook of international trade and development statistics, 1999, Vol XLV.

Notes: Les coefficients de dépendance sont calculés par le rapport (Exportations Primaires/Exportations Totale) * 100

Graphique N°1: Présentation graphique de l'évolution comparée des coefficients de dépendance des principales zones géopolitiques des PED (de 1960 à 1990).



Source: Graphique construit à partir du tableau N°6 précédent

- En revanche, l'Amérique Latine présente une évolution plus soutenue. passant d'une dépendance de plus de 90% concernant plus de 90% de pays en 1960 à un taux de 30% en 1990. Par ailleurs, 10% des pays ont une dépendance inférieure à 50% alors que ce pourcentage était insignifiant en 1960. A titre de comparaison, la position de l'Amérique Latine en 1960 est nettement moins bonne que celle de l'Afrique; avec 90% de pays dépendant à plus de 90% contre 87% respectivement. en 1990, ces taux sont de 30% et 63%.

- L'Asie connaît une évolution très favorable. Alors que sa situation en 1960 est presque identique à celle de l'Amérique latine en 1990, La proportion des pays très dépendants (90%) passe au cours de cette période, de 50% à 20% alors que celle des pays peu dépendants double, en passant de 20% à 40%.

Au total sauf dans le cas de L'Asie, la dépendance à l'égard des produits primaires n'évolue que très lentement, sans modification décisive. Toutefois, hormis L'Afrique, un réel mouvement de libération à l'égard des matières premières est observé en Asie et en Amérique Latine. Cependant, malgré leur ampleur, ces chiffres ne donnent qu'une première idée du caractère asservissant de la dépendance. Une seconde approche doit compléter celle-ci en examinant la variété des produits dont dispose le pays.

2.2 - Analyse de la dépendance par produit

Il se dégage de L'annexe N°7, une règle générale que l'on pourrait appeler règle des 2/3. En effet les 2/3 des pays en développement dépendent de trois produits de base pour les 2/3 de leurs exportations. La dépendance est non seulement forte mais extrêmement concentrée. Pour les matières premières non énergétiques, cette observation est modifiée en une règle de la moitié: 50% des pays en développement dépendent de 3 produits de base hors pétrole au moins pour les deux tiers de leurs ressources d'exportation. Toutefois, si le pétrole présente en terme de développement, des avantages particuliers liés à l'évolution de son prix, la monodépendance face à ce produit n'est pas moins grave que celle des autres produits.

Dans cette répartition par produit, l'Afrique apparaît encore de loin la plus défavorisée. En effet les 3/4 des pays africains dépendent à plus de 60% des produits de base pour leurs exportations, cette dépendance étant concentrée sur un groupe très restreint de

produits comprenant notamment le pétrole et les boissons tropicales.

L'Asie et le moyen-Orient présentent des résultats beaucoup plus contrastés et pouvant être répartis sur deux groupes. Près des 2/3 des pays dépendent à plus de 60% de 3 produits, mais plus de 1/4 sont dépendants à moins de 35%. Le premier groupe comprend essentiellement les pays pétroliers du Moyen-Orient et le deuxième, les pays à développement rapide d'Asie du Sud-Est qui forment les "*Nouveaux pays industrialisés*".

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

SECTION 2

LES DETERMINANTS DU COMMERCE DE MATIERES PREMIERES

Par rapport au commerce de produits manufacturés, le commerce de matière première présente de nombreuses spécificités qui déterminent le comportement de leur marché. Ces facteurs sont dans l'ensemble liés aux caractéristiques des différentes filières par lesquelles le produit doit transiter pour aller du producteur au consommateur. Si certains n'ont d'effet qu'à court terme, d'autres par contre influencent les échanges de produits primaires sur des durées moyennes et parfois très longues.

En situant tous ces facteurs par rapport au marché, les déterminants à court terme que nous analysons au Paragraphe 1 sont liés au fonctionnement même du marché; alors qu'à moyen et long termes, le commerce de produits primaires est influencé par des facteurs exogènes au marché que nous analysons au Paragraphe 2, et qui concernent en particulier, les conditions de modification du rapport consommation/production et de transfert du produit à travers les filières de commercialisation.

Paragraphe 1: Les facteurs liés au fonctionnement des marchés

Le transfert d'une matière première d'un pays à un autre définit le marché de ce produit et recouvre dans la pratique plusieurs composantes qui affectent le commerce à travers d'une part, leur organisation et leur fonctionnement, et d'autre part, le rôle qu'elles jouent dans la formation et de l'évolution des prix.

A - Organisation et fonctionnement des marchés de matières premières

La commercialisation d'un produit de base suit généralement deux étapes couvrant les opérations que nécessite le transfert du produit du producteur au consommateur.

- **Le commerce interne** correspond à la filière par laquelle le produit transite du producteur à l'exportateur ⁽¹⁾. Celui-ci fait intervenir essentiellement:

- Le producteur: planteur, entreprise de production à capitaux publics ou privés, multinationale;

- Les intermédiaires qui collectent et transportent le produit jusqu'à l'exportateur, en lui faisant subir éventuellement une première transformation;

- L'exportateur qui peut être: une entreprise privée, une office de commercialisation, ou une caisse de stabilisation.

- **La commerce international** correspond à la filière conduisant le produit de l'exportateur d'un pays à l'importateur d'un autre pays. La mise en contact de ces deux opérateurs se fait généralement par contrats bilatéraux directs ou par l'intervention d'intermédiaires agissant dans le cadre d'une bourse et qui peuvent être: soit des négociants qui achètent le produit et le revend en se rémunérant sur la différence entre les deux prix; soit des courtiers qui facilitent la mise en contact des vendeurs et acheteurs sans détenir de produit physique et qui sont rémunérés par commissions.

a - **Le commerce international de matières premières**

a.1 - **L'offre et la demande sur le marché**

L'utilisation des termes "*offre*" et "*demande*" conduit parfois à des ambiguïtés si l'on ne distingue pas très bien leur signification analytique et leur évaluation statistique. En effet, l'offre désigne la quantité que les agents souhaiteraient vendre et la demande celle qu'ils souhaiteraient acheter à un prix donné. En principe, tant que le prix d'équilibre n'est pas connu, on doit raisonner à partir des fonctions d'offre et de demande, celles-ci reliant respectivement les quantités que les agents souhaiteraient vendre ou acheter aux prix correspondants.

¹ - Cette filière est parfois totalement intégrée, le producteur étant également exportateur.

Si les mécanismes de marché jouent librement, la confrontation de l'offre et de la demande détermine un prix d'équilibre qui correspond au point d'intersection des deux fonctions. Par contre, si pour une raison quelconque, le prix ne peut varier jusqu'à atteindre cette valeur d'équilibre, un écart subsiste de ce fait entre ces deux fonctions et l'un des côtés du marché est rationné.

Dans le cas particulier des marchés de matières premières, la terminologie utilise également les notions d'offre et de demande statistiques. L'offre désigne alors la quantité totale du produit disponible dans le monde sur une période donnée. Elle est évaluée, par exemple pour une année donnée, par le volume de la production pendant cette année augmenté des stocks disponibles au début de l'année. Dans le cas des métaux, la récupération fournit aussi un volume de produit important qui vient en complément de la production primaire. De même, la demande désigne le volume total de la consommation du produit sur la période. L'ajustement entre la production et la consommation fait intervenir les stocks. Aussi, sur une période, toute la production n'est pas nécessairement offerte sur le marché. Il peut y avoir surproduction et stockage. De même toute la consommation n'est pas nécessairement satisfaite par les achats; elle peut être en partie alimentée par un déstockage.

a.2 - Les bourses de matières premières

1 - Les marchés à terme

1.1 - Origine et définition des marchés à terme

La nécessité des échanges de produits et de services entre les hommes est l'un des fondements de la cohésion des sociétés humaines. Aussi, les marchés qui facilitent leurs transactions font-ils partie de leur culture. Historiquement, la typologie des marchés nous permet de distinguer: le troc, le marché au comptant, le marché à livraison différée et les marchés à terme (¹).

¹ - Cette typologie ne correspond pas nécessairement à une limitation dans le temps des différents types de marché, qui coexistent d'ailleurs actuellement.

A l'origine des marchés à terme, se trouvent les bourses de commerce, elles-mêmes issues des foires du moyen âge. Fondées au cours du XIX^e siècle, celles-ci avaient pour but, par la mise en présence physique des acheteurs et vendeurs en un même lieu, de faciliter les négociations pour les produits livrables immédiatement. Mais presque aussitôt, apparaissent les pratiques de vente et d'achat à livraison différée, conditionnées par le profit qu'anticipe le marchand sur la durée de la livraison. En effet, celui-ci peut acheter pour livraison future, comme l'industriel, une marchandise dont il n'a aucun besoin s'il anticipe une pénurie qui lui permettra de revendre plus cher, ou vendre pour livraison future, un bien qu'il ne produira jamais s'il anticipe qu'il pourra le racheter moins cher pour honorer sa vente. Ces contrats de vente ou d'achat différés sont à l'origine des marchés à terme. Etablis au départ au cas par cas et concernant les marchandises spécifiques, ils exigent du spéculateur l'observation des conditions particulières et notamment: les modalités de paiement, les spécificités de transfert physique du produit, et surtout la non renégociation du contrat avec un tiers.

Toutefois l'accroissement et l'imbrication des échanges induisant des financements plus importants pour des produits à prix très fluctuants, et le différentiel entre le risque financier pris par les négociants et leurs capitaux propres rendent nécessaire l'organisation de ces marchés ⁽¹⁾: les termes de livraison sont strictement précisés; les contrats sont standardisés (cotation unique) et concernent des marchandises de quantité et de qualité bien spécifiées, ce qui a pour conséquence, la possibilité de compenser et d'annuler des contrats à terme sans livraison physique; les chambres de compensation sont créées, elles se portent systématiquement contre-partie des acheteurs et vendeurs et garantissent l'exécution des contrats; seuls les prix restent à négocier.

Bien que correspondant à un engagement à livrer ou prendre livraison d'une marchandise sous des conditions bien spécifiées, la réalisation du contrat à terme se fait dans la plupart des cas dans l'optique de le revendre ou de le racheter avant le terme.

En général, les bourses et les marchés à terme concernent les produits présentant certains caractères d'homogénéité permettant de définir des qualités standards et

¹ - *Sur l'histoire et le fonctionnement des marchés à terme, voir notamment: CORDIER (J.), Les marchés à terme, Que Sais-je?, PUF, 2^e édition, Paris, 1992.*

des contrats normalisés, pouvant être stockés, faisant l'objet d'un commerce important et dans lequel la rencontre des offreurs et des demandeurs présente des difficultés (productions et consommations réalisées dans des régions différentes, production importante et saisonnière posant des problèmes de financement des stocks, aléas d'approvisionnement du marché, variabilité du volume de l'offre), et des produits dont les prix connaissent des fluctuations importantes et irrégulières en raison de la saisonnalité des récoltes, de l'impact des aléas climatiques, des variations de la production et de l'irrégularité des transports.

En raison de ces caractéristiques, les transactions sur les marchés à terme ont d'abord concerné les matières premières exploitées dans les régions tropicales (produits agricoles tropicaux, métaux non ferreux...) et les céréales. Aujourd'hui, cette gamme s'est élargie jusqu'à englober des marchandises aussi diverses que des animaux sur pied, des carcasses de viande congelées, des produits pétroliers et des produits financiers. Il ne s'agit plus de former des prix dans le temps pour gérer des stocks, mais sur un plan beaucoup plus général, pour prendre des décisions de production, d'échange, d'utilisation ou de substitution de produits.

Plus de 70 produits sont échangés aujourd'hui sur plus de 20 bourses actives dans le monde, avec de nombreuses innovations concernant tant la nature des produits que l'organisation et la réglementation ⁽¹⁾. Leur localisation répondent de plus en plus à des raisons économiques, historiques et pratiques. En effet, elles se situent généralement dans d'anciennes places où s'est accumulée une grande expérience commerciale et financière. Les maisons de négoce et de courtage souvent très anciennes, profitent ainsi d'un environnement institutionnel et financier très favorable, compétent et solide. Les villes boursières sont aussi de très grands centres financiers qui occupent des positions très importantes par rapport à la géographie du commerce international. La viabilité d'un marché à terme suppose en outre, un volume important et continu de transactions, ce qui explique leur concentration dans quelques zones privilégiées et les difficultés de leur délocalisation ⁽²⁾.

¹ - *C'est le cas des marchés en duplex entre Paris et le Havre et le globex au Chicago Mercantile Exchange qui fonctionnent à base d'applications informatiques très performantes.*

² - *L'échec du projet d'un marché à terme du cacao à Abidjan en 1986 illustre bien cette situation.*

1.2 - Le rôle des marchés à terme

Une fonction essentielle des marchés à terme est de fournir aux opérateurs sur le physique (producteurs, négociants et consommateurs), des instruments de protection contre les risques commerciaux provoqués par les fluctuations de cours, et de mieux gérer leurs stocks. En effet, la normalisation des contrats et l'introduction du système de compensation offrent aux marchés à termes des modalités de protection beaucoup plus souples et commodes que des opérations à livraison différée habituelles. Celles-ci reposent essentiellement sur les opérations de couverture dont le principe général consiste à associer à la transaction physique future que l'on veut couvrir (par exemple un achat-vente), une transaction en sens inverse sur le marché à terme (un rachat-vente par exemple), de sorte que les variations de prix intervenant sur les deux transactions se neutralisent.

L'opération permet ainsi d'échapper en grande partie à une perte au cas où les prix évolueraient défavorablement. Mais en contre partie, on ne peut profiter d'un gain éventuel si le prix évolue favorablement: c'est un coût qu'on accepte de supporter pour échapper au risque. Pour que le marché puisse assurer ce rôle, il est utile, sinon indispensable que les spéculateurs interviennent; car si l'opération de couverture se traduit par un achat ou une vente à terme, elle ne peut se réaliser que si quelque part quelqu'un joue le rôle de contre partie en s'engageant dans une opération symétrique (vente à terme s'il s'agit d'un achat), et dénoue de toute façon sa position sans prendre livraison d'une marchandise dont il ne dispose d'ailleurs pas. Toutefois, lorsque le risque de prix est un risque généralisé (cas où il affecte tout un côté du marché), le système classique de protection contre les risques individuels par dilution des risques devient inefficace. Le marché a alors recours à un système d'assurance par transfert de risque, dont le principe repose d'une part, sur la constitution d'un fonds commun à partir des primes d'assurance servant à dédommager les victimes du risque; et d'autre part, sur le transfert du risque de ceux qui veulent se couvrir vers des spéculateurs qui acceptent de l'assumer moyennant rémunération. Dans tous les cas, les spéculateurs acceptent dans l'espoir du gain, de prendre les risques de prix dont veulent se débarrasser les opérateurs sur le physique.

Cette action est à la base d'un volume de transactions important et continu sur

le marché à terme. Celui-ci facilite et améliore par ce moyen, l'allocation intertemporelle du produit, compte tenu des disponibilités et des besoins présents et futurs.

1.3 - Organisation et fonctionnement des marchés à terme

L'organisation et le fonctionnement interne des marchés à terme peuvent être apprécié à travers cinq éléments clés: la place de la transaction, l'objet de la transaction, le système d'échange, les opérateurs et les opérations sur le marché.

- La place de transaction ou bourse est le lieu physique de négociation des contrats à terme et des options. La bourse est une association de personnes physiques ou morales qui ont un intérêt commun pour les transactions à terme. Elle fournit les installations et définit les règles de fonctionnement des marchés. Elle a ainsi pour principaux rôles, de mettre à disposition un local pour réaliser les transactions, d'établir les règles de transaction et les pratiques commerciales, de contrôler l'application des règles et pratiques ainsi établies, de rédiger les contrats à terme, de régler les conflits et garantir la bonne fin des échanges, de collecter et diffuser l'information sur le marché auprès des opérateurs, et notamment les informer à différents instants de la séance, sur le volume et la taille du marché.

- L'objet de la transaction: le contrat à terme. Le contrat à terme est un instrument financier rédigé par un comité technique, donc un papier au sens financier et métaphorique du terme, qui est un engagement, négocié à l'instant t , à livrer ou prendre livraison d'un lot bien spécifié de marchandises à une date $t+n$, et à un prix fixé en t . Les spécifications essentielles d'un tel contrat concernent (¹): la nature, la qualité et la quantité du produit; les

¹ - A titre d'exemple, le MATIF à Paris indique sur sa brochure N°7 du sucre blanc:

- . Produit: sucre blanc de betterave ou canne de toute sorte.
- . Lot de transaction: 50 tonnes métrique en sacs de 50 kg nets.
- . Polarisation minimale: 99,9°. Humidité: 0.06%
- . Cotation: en US dollars par tonne métrique.
- . Echéance: Mars, Mai, Août, Octobre, Décembre.
- . Livraison: en position FOB arrimé par les ports agréés par la commission technique.
- . Limite de fluctuation journalière: 16 US \$ par tonne métrique.

mois de cotation; les modalités de paiement et de livraison; les procédures légales en cas de litige; les conditions de la négociation et en particulier, les systèmes de marges, les variations limites de prix durant une séance de bourse et les positions limites autorisées.

Le contrat à terme est négocié à la "*corbeille*" par l'intermédiaire de courtiers. On distingue en général 5 types de contrats négociés sur les marchés à terme: les marchandises stockables, les marchandises non stockables, les instruments financiers et les devises.

- **Le système de transaction**. Les ordres d'achats et de vente pour un prix coté de marché sont confrontés publiquement par les opérateurs à la "*corbeille*". Le prix évolue en fonction des ordres transmis. Si les ordres d'achat sont supérieurs aux ordres de vente, les prix montent et cette hausse stimule les vendeurs en décourageant les acheteurs, et le prix reprend alors une position d'équilibre. Le phénomène de baisse de prix correspond à une position inverse. D'une façon générale, hormis les coûts de transaction, le marché à terme est un jeu à somme nulle avec transfert quotidien d'argent des perdants vers les gagnants, transfert assuré par la chambre de compensation grâce aux mouvements des comptes ouverts auprès d'elle par chaque participant.

Cet organisme associé à la bourse réalise la balance des transactions entre le long et le court (¹). Elle s'interpose entre les opérateurs en prenant une position opposée à tous les avis qui lui sont rapportés. En prenant la contre partie de tous les contrats, elle rend ceux-ci impersonnels, faciles à négocier et à liquider. Elle garantit l'intégrité du marché en prenant la responsabilité de livrer les produits et en recevoir le paiement, ou de prendre livraison et en payer la valeur dans le cas où un opérateur ferait défaut.

Pour assurer cette responsabilité elle exerce un contrôle initial sur les clauses de la négociation, en particulier le prix et l'échéance des contrats, mais utilise également les contraintes appliquées au système pour éviter des fluctuations erratiques des prix (dus par exemple aux phénomènes psychologiques du marché ou éventuellement à des manipulations délibérées des cours), et qui concernent: le dépôt de marge, les positions et volumes limites

¹ - Ces termes sont utilisés pour décrire la position d'un opérateur sur le marché: être long correspond à un risque de baisse de prix et donc à une détention de produit physique. A l'inverse, un opérateur est court lorsqu'il développe un risque de hausse de prix.

des opérateurs et les variations limites journalières du cours ⁽¹⁾.

- Les opérateurs: On distingue généralement les opérateurs à terme qui ont une position sur le marché physique, appelés professionnels ou "*hedgers*" de ceux qui n'y ont pas d'intérêts, les spéculateurs. Toutefois, quelque soit leurs motivations, il importe de distinguer les opérateurs extérieurs des opérateurs à la "*corbeille*" autorisés à réaliser directement des opérations.

- Les opérateurs à la "*corbeille*" travaillent soit pour leur propre compte, et sont alors des spéculateurs professionnels, soit pour le compte d'opérateurs extérieurs et sont des courtiers. Sur le marché à terme, le nombre d'intervenant à la corbeille est généralement très faible. Malgré de nombreuses suspicions entourant leurs activités, ils ne sont en réalité que des intermédiaires qui transmettent des ordres d'achats et de ventes des clients (*hedgers*, spéculateurs, banques, firmes de négoce et de courtage), répartis à travers le monde et qui sont en fait les vrais opérateurs boursier parce qu'ils sont des donneurs d'ordres. Ce faible nombre de courtiers agréés répond à des considérations de sécurité du marché boursier; la finalité d'une bourse étant de fournir au moindre coût et au moindre risque les meilleurs services et notamment: la réalisation des transactions commerciales; la détermination d'un prix représentatif de l'état du marché en produit; et la fourniture d'instruments de couverture contre les risques de prix.

Le second groupe de participant à la "*corbeille*" est composé de spéculateurs professionnels qui prennent des positions uniquement pour leur compte. on les classe généralement en trois groupes d'après la durée de détention des contrats: les scalpeurs, les day traders, les day-to-day traders ⁽²⁾.

- Les opérateurs extérieurs participent au marché par l'intermédiaire des courtiers et

¹ - *Après avoir déposé la marge initiale sur son compte, l'opérateur doit conserver une marge minimale pour permettre de faire des appels de marge. La bourse établit également les variations et les positions limites en plus ou en moins du cours de compensation de la veille pour éviter au marché des variations brutales.*

² - *Les scalpers ne conservent une position d'achat ou de vente que pour quelques minutes. Les day-traders cherchent à anticiper la fluctuation générale du prix durant une séance. Les day-to-day traders ont des positions longues grâce à une assise financière très solide.*

sont à l'origine de la majorité des ordres d'achats et de ventes (1). Ils sont constitués d'une part, de petits spéculateurs plus importants en nombre et intervenant sur le marché par l'intermédiaire des firmes de courtage. Ils jouent un grand rôle tant dans la recherche de nouveaux spéculateurs que dans la diffusion d'informations et dans les prises de décisions individuelles; et d'autre part, des hedgers qui représentent un groupe moins important que le premier, mais avec des positions en volume plus grandes en moyenne.

- **Les opérations sur les marchés à terme:** Sur une bourse de produits, il peut y avoir des transactions physiques au comptant qui conduisent à un cours au comptant et des échanges de contrats à terme qui se déroulent sur un marché à terme organisé ou "*marché-papier*". Hors bourse, les opérations prennent la forme d'opérations à livraison immédiate ou différée; dans ce dernier cas, les prix peuvent être fixés immédiatement ou à partir d'un cours international qui vaudra à l'échéance.

Les opérations qu'il est possible de réaliser sur le marché à terme d'une matière première peuvent être analysées selon deux optiques différentes:

- Selon l'optique gestionnaire, le problème qui se pose est celui de savoir comment utiliser le marché à terme dans le cadre d'une activité donnée, par exemple pour le producteur, le négociant ou l'industriel utilisateur du produit.

- Selon l'optique de l'analyse des mécanismes de prix, il est question de rechercher l'impact des différentes opérations boursières sur la formation et l'évolution des cours (2).

La seconde optique, qui nous intéresse dans le cadre de notre travail conduit à distinguer quatre catégories principales d'opérations: l'arbitrage en couverture d'effectif ou hedge, les opérations spéculatives, les opérations "*à cheval*" et l'arbitrage de place en place.

- **L'arbitrage en couverture d'effectif** vise à se protéger contre le risque de prix. En

¹ - On distingue en général 4 types d'ordres: l'ordre "*prix de marché*" pour achats et ventes immédiats; l'ordre "*prix limite*" pour des opérations à prix fixés d'avance; l'ordre "*prix d'arrêt*" pour des achats et ventes à prix variant entre deux limites fixées d'avance et l'ordre "*prix d'écart*" lorsque l'opérateur anticipe une variation de prix.

² - Une analyse détaillée de cette approche est faite par: JONES (F) & TEWELESS (R), *The futures game*, Mc, Graw-Hills books Company, 2e édition, 1987.

effet, toute opération commerciale comporte un risque de prix tant que celui-ci n'est pas définitivement fixé. Une transaction sur le marché à terme est reconnue comme étant un hedge lorsqu'il existe un risque spéculatif sur la position commerciale de l'opérateur, la transaction à terme permet de réduire ce risque et les fluctuations corrélées avec les fluctuations de prix sur le marché du produit hedgé.

Dans la pratique, considérons un opérateur qui vend à la date t_0 , une quantité de produit sur le marché au comptant, au prix P_{c0} et qui n'a pas encore de client. Pour se couvrir contre le risque que le prix baisse avant la vente, il achète sur le marché à terme un contrat représentant la même quantité de produit en valeur au prix $P_{c0} + b_0$ (base en t_0). Supposons qu'en t_1 il trouve un client, mais que le prix ait baissé de 20%: il vend alors le physique à $0,80 + b_1$ (base en t_1) et limite ainsi sa perte. En effet, le solde de l'opération $(0,8P_{c0} - P_{c0}) + (P_{c0} + b_0 - 0,8P_{c0} - b_1) = b_0 - b_1$, dépend de la situation initiale du marché (¹).

Le hedge est donc une question d'interprétation du risque spéculatif et de son marché de couverture. L'approche élémentaire le présente comme une prise de position égale et opposée à la position sur le marché physique. Cependant ce hedge de routine entraîne des pertes financières par rapport à un hedge sélectif lié aux anticipations des opérateurs et basé sur la théorie du hedge optimal (²). Le hedge optimal consiste à déterminer simultanément le porte feuille optimum d'un opérateur sur le marché physique et sur le marché à terme. En analyse incertain, l'opérateur cherche à maximiser l'espérance de son utilité $E(U)$, qui est une fonction de l'espérance du rendement financier $E(R)$ et du risque associé, apprécié à travers la variance du rendement $Var(R)$, sous réserve de certaines hypothèses de la théorie du porte feuille. Dans un espace à deux dimensions, l'ensemble des points $[E(R), Var(R)]$ est une parabole dont la partie supérieure correspond à la frontière efficace, et les portes-feuilles se situant sur cette courbe maximisent le rendement pour un niveau de risque donné, ou minimisent le risque pour un rendement donné. Le porte feuille optimum est obtenu au point

¹ - La perte de $0,2 P_{c0}$ sur le physique à été compensée par un gain de $0,2 P_{c0}$ sur le contrat et le solde global est: $b_0 - b_1$.

² - Une analyse détaillée de cette théorie est faite par SACLE (A.) et GOLDSCHMIDT (M.) in Le marché à terme, édition d'organisation, 1984, P. 82-105

de tangence de la frontière efficace avec la courbe d'iso-utilité maximum.

La pratique du hedge intéresse tous les groupes professionnels sur le marché (producteurs, consommateurs et négociants):

De façon chronique, les producteurs sont longs physiquement; ils disposent du produit en stock et souhaite le vendre au prix le plus élevé possible. Le risque commercial est de voir le prix baisser.

Les consommateurs souhaitent acheter le produit au plus bas prix possible, ils sont courts en physique et leur risque est de voir le prix monter.

Les négociants sont simultanément acheteurs et vendeurs de produits. Ils ont une position qui peut être longue (plus d'achats que de ventes), ou courtes (plus de ventes que d'achats); leur risque est alors soit une baisse, soit une hausse des prix.

- Les opérations spéculatives. On associe très souvent à la spéculation des connotations péjoratives. Sur le plan éthique, on la considère comme une activité ludique qui procure un gain immérité. Sur le plan économique on lui attribue des effets spoliateurs et destabilisateurs, pourtant les comportements spéculatifs sont très fréquents en économie. Le spéculateur comme le hedger est un individu qui gère son porte-feuille d'actifs. La motivation du spéculateur est multiforme, mais L'espérance d'un gain élevé reste le premier objectif des spéculateurs sur le marché à terme, qui représente ainsi un moyen très attractif pour un jeu dont les règles sont simples, l'accès facilité par les firmes de courtage, la marge initiale très faible, l'information publique et les produits négociés concrets.

Le profit réalisé sur une opération spéculative est directement lié à la qualité de la prévision sur l'évolution des prix. En fait, les coûts de stockage sont pratiquement nuls et les coûts de transaction pouvant être minimisés par un volume important de transaction. Deux types d'analyses sont généralement utilisés par les opérateurs pour prévoir les fluctuations des prix: l'approche fondamentale et l'analyse technique.

- l'approche fondamentale est basée sur l'hypothèse suivant laquelle les prix peuvent être prédits à partir d'une analyse de la demande et de l'offre futures du produit considéré, et nécessite une description des facteurs explicatifs de l'offre et de la demande sur une période

donnée. L'ensemble des relations de causalité entre les variables constitue un modèle économétrique, modèle qui peut être estimé à l'aide des techniques économétriques et testé sur une base de données triées du marché ⁽¹⁾.

- L'analyse technique fournit des prévisions à partir de l'analyse du comportement présent et passé des prix, et considère que les prix futurs peuvent être prédits sur la base des fluctuations antérieures des prix. Les utilisateurs de cette analyse font l'hypothèse que les opérateurs ont des anticipations divergentes en fonction d'interprétations personnelles des faits économiques, que l'intégration des données se fait graduellement en fonction de la diffusion des informations et que la formation des prix sur le marché est souvent psychologique, certains seuils pouvant accentuer, arrêter ou freiner une évolution.

Pour ces trois raisons, l'évolution des prix présente des tendances et des variations symétriques. L'objectif de l'analyse technique consistera alors à déceler l'origine d'une variation afin d'en prévoir l'évolution complète et d'en tirer profit. Les techniques quantitatives utilisées dans ce but sont variées et font l'objet de nombreux recueils spécialisés: analyse spectrale, harmonique, filtres divers, analyse des processus d'autoregression et de moyennes mobiles et analyse des techniques graphiques pour prévoir les fluctuations des cotations.

Les deux méthodes sont toutefois complémentaires du fait que la première a pour objectif la prévision à court terme alors que la seconde prévoit des niveaux de prix plus longs. Si l'analyse des séries temporelles à l'aide des graphes ou des techniques de traitement des données permet de mieux formuler les modèles de causalité, les résultats de l'analyse fondamentale par contre, donne une information précieuse sur la tendance générale du cours. Une procédure couramment utilisée est d'obtenir une prévision par l'analyse fondamentale et de choisir le moment opportun pour prendre position sur le marché à l'aide d'informations obtenues par l'analyse technique.

Dans la pratique, la spéculation intéresse toutes les parties du marché. Elle peut

¹ - *L'information fondamentale pour cette analyse est souvent fournie par des firmes spécialisées du fait que les données économétriques sont complexes et nécessitent d'importants moyens informatiques de traitement de données.*

porter sur le physique, sur les opérations-papiers, et sur les opérations à option:

- La spéculation sur physique implique la détention du produit sur la bourse ou hors bourse. Elle présente un risque de prix imputable à la détention du produit et à la gestion du stock.

- La spéculation par opérations-papiers offre des possibilités beaucoup plus souples et commodes à travers la diversification des actifs. Elle est même plus attrayante par l'effet de levier financier qui l'accompagne.

- Les opérations "*à option*" ou "*à prime*" offrent la possibilité de limiter la perte par le paiement d'une prime donnant à l'opérateur la possibilité d'effectuer ou non l'opération à un prix convenu à l'avance. Ces opérations concernent divers actifs: actions immobilières, produit physique, devises, instruments financiers, contrats à terme ⁽¹⁾.

- Les opérations à "*cheval*" sont constituées de deux opérations de sens opposés, engagées simultanément sur deux termes différents. Le but visé est d'obtenir un gain quasiment certain de la modification de l'écart entre les deux cours à terme.

Cette opération concerne, d'une part, les prêts et les emprunts, dont le principe repose sur la comparaison entre le cours au comptant et un cours à terme du produit. Il fait intervenir la détention ou la livraison de physique, et l'arbitrage pur par opérations-papiers qui consiste à combiner un achat sur un terme donné avec une vente sur un autre terme, et à liquider simultanément les deux opérations lorsque l'écart entre les deux cours se sera modifié favorablement ⁽²⁾.

- L'arbitrage spatial: Les opérations décrites précédemment correspondent à un arbitrage temporel entre deux termes différents. L'arbitrage peut être aussi spatial et intervenir entre deux bourses différentes. Il prendra alors la forme d'opérations-papiers engagées et dénouées simultanément sur les deux bourses; la perspective de gain étant motivée par

¹ - *D'une façon systématique, le contrat à terme peut être considéré comme l'outil de gestion de risque adapté à l'activité fondamentale du négoce et de l'intermédiation; alors que l'option est un outil de gestion de risque pour les opérateurs ayant une position spéculative systématique.*

² - *Pour d'amples explications sur cette forme d'opérations, voir Calabre (S.), Prix et conjoncture sur les marchés à terme de produits de base, CEDA, Abidjan, 1986, Chapitre 2.*

l'observation d'un écart anormal entre les cours sur les deux bourses. On peut à la limite envisager un arbitrage spatial avec transfert de physique si l'écart des cours compense le coût de transport du produit.

2 - Les marchés des options

2.1 - Définition et rôle des options

L'option sur le bien X est un contrat conférant à l'acheteur le droit d'acheter ou de vendre à un prix convenu dans le contrat, une quantité donnée du bien X. La négociation d'un tel contrat s'effectue aussi bien hors-bourse que dans le cadre d'un marché organisé. Dans le second cas, les options sont standardisées et parfaitement fongibles grâce à l'existence d'une chambre de compensation qui se substitue au vendeur ou à l'acheteur, garantissant comme dans le cas des contrats à terme, une bonne exécution de l'option. Lors de la conclusion du contrat, le vendeur reçoit de l'acheteur une prime qui constitue en fait le prix de l'option. Celle-ci est établit essentiellement en fonction du prix du bien support de la durée du contrat.

Contrairement au contrat à terme, l'acheteur d'une option a le droit et non l'obligation d'acheter ou de vendre. Cependant, exercée ou pas, elle doit être payée par l'acheteur. Le vendeur reste confiné dans la position d'attente, son action étant conditionnelle à la décision de l'acheteur. Il est soumis au risque de fluctuation du prix, qui représente son prix à payer pour l'encaissement de la prime.

En cas d'exercice de l'option le vendeur d'une option d'achat doit livrer le bien à l'acheteur de même que le vendeur d'une option de vente doit prendre livraison du bien. Cependant, il n'y a pas toujours transfert de bien physique; puisque le vendeur a la possibilité de payer à l'acheteur la différence entre le prix courant et le prix de base pour annuler sa position. Le marché offre ainsi à l'acheteur (ou au vendeur) la possibilité de vendre (ou acheter) sa position avant expiration du délai en vendant (ou en achetant) l'option de façon que sa position devienne nulle. Pratiquement, cette transaction requiert l'existence d'un marché secondaire où les différents opérateurs ont la possibilité de clôturer prématurément leur

position initiale en vue de bénéficier d'une évolution favorable du cours ou de limiter leur perte dans le cas contraire.

2.2 - Fonctionnement du marché des options

Une transaction sur l'option porte essentiellement sur l'établissement du contrat et l'exercice de l'option:

- L'établissement du contrat se fait entre vendeur et acheteur; l'acheteur ayant la possibilité d'acheter (ou de vendre) une quantité donnée du bien physique support, d'une qualité donnée et au prix d'exercice spécifié dans le contrat, et le vendeur l'obligation de livrer (ou de prendre livraison) de la quantité spécifiée dans le contrat au prix de l'exercice une fois le contrat exercé. Dans le cas particulier des options sur contrats à terme, l'opération débouche rarement à une livraison de biens physiques.

- L'option est exercée le jour de l'expiration du contrat ou même avant terme si le prix du marché est supérieur au prix d'exercice, ou abandonnée dans le cas contraire.

b - Le commerce interne des matières premières

L'organisation et le fonctionnement des marchés internes de produits primaires sont étroitement liés à la politique économique globale du pays producteur et s'exerce à travers des organismes de commercialisation, dont le rôle initial de stabilisation des prix et des revenus des producteurs s'élargit souvent à d'autres missions. La structure, le statut juridique et les attributions des organismes chargés de la commercialisation varient énormément d'une région à une autre. En Asie, ce sont des sociétés publiques qui gèrent, au niveau national et dans chaque Etat, la commercialisation des produits primaires. En Amérique Latine, un vaste monopole d'Etat est responsable des exportations et des achats intérieurs d'une vaste gamme de produits. Il existe en Afrique et ailleurs, de nombreux monopoles officiels, ou offices de commercialisation, chargés de contrôler l'achat et l'exportation de certaines cultures. L'intervention de ces organismes est dans beaucoup de cas, liée à un contrôle du fonctionnement du marché du produit et par conséquent, à l'organisation de la

commercialisation.

L'écart entre le prix payé aux producteurs et le cours sur le marché international du produit permet aux organismes d'intervention, d'effectuer divers transferts tels que des subventions aux intrants ou le financement du développement de la production. Ces prélèvements recouvrent aussi très souvent, le caractère de transfert parafiscal, notamment lorsque les excédents financiers de ces organismes permettent de financer des opérations relevant du budget de l'Etat.

La fonction des organismes d'intervention est généralement très variable selon les pays. En fonction de leurs choix politiques, les pays producteurs ont été conduits à créer des organismes qui apparaissent plus ou moins interventionnistes. Selon ce caractère, on peut distinguer:

α_1 - **Les organismes consultatifs de promotion**

Le but principal de ces organismes est de fournir des informations sur le marché, d'effectuer des recherches commerciales et de donner des conseils. Il ne détiennent donc pas de produits.

α_2 - **Les organismes de régularisation**

Ces organismes donnent des conseils sur les niveaux de qualité et les normes de conditionnement. Sans détenir de produits, ils fixent les quotas de production et contrôlent la commercialisation.

α_3 - **les organismes publics de stabilisation des prix des produits d'exportation**

Ils stabilisent les prix des produits d'exportation au niveau des producteurs en utilisant un fond de stabilisation des prix. Ces organismes sont autorisés à imposer un prix aux producteurs et des marges aux intermédiaires. Ils contrôlent les ventes déclarées sans toutefois participer directement à la commercialisation.

α_4 - **Les organismes privés de stabilisation des prix**

Ils stabilisent les prix par l'organisation des stocks tampons, le contrôle des

importations et des exportations. Ils achètent ou vendent le produit en fonction du niveau des prix sur la marché.

α_5 - Les organismes de monopole à l'exportation

Leur objectif est de stabiliser les prix payés aux producteurs par le maintien d'un fonds de réserve. Il disposent en outre d'un monopole sur l'exportation du produit.

α_6 - Les organismes de monopole intérieur

Ces organismes disposent d'un monopole sur le commerce et la transformation du produit à l'intérieur du pays. Ils administrent à cet effet un fonds de stabilisation et de péréquation. Si les deux premières formules correspondent à des organismes faiblement interventionnistes, les autres aboutissent à des formes fortement interventionnistes et dont les modalités diffèrent selon que le produit est destiné à la consommation nationale ou à l'exportation. De plus par rapport à des catégories de produits, on observe généralement une efficacité différente des organismes d'intervention.

Pour les produits vivriers d'exportation, la stabilisation des prix est souvent difficile à réaliser, du fait que les stocks tampons se révèle toujours insuffisants, et le contrôle du marché, lorsqu'il y a un objectif de monopole, est souvent incomplet en raison de la difficulté à appréhender tous les circuits commerciaux et à connaître le niveau des stocks. Dans l'ensemble, ces interventions sur le marché pèsent sur les prix dans le sens du maintien des cours intérieurs à un niveau faible. Cette politique, favorable aux consommateurs urbains, conduit à des importations qui s'ajoutent à l'offre nationale, les produits importés bénéficiant parfois d'une subvention.

Pour les produits destinés à l'exportation, le contrôle est en principe plus faible, presque la totalité sinon la grande partie de la production est commercialisée par des circuits plus simples à observer. Toutes les normes fixées par l'organisme de stabilisation sont en fait faciles à faire respecter d'autant plus que celui-ci peut contrôler l'étape finale d'exportation, ou même l'ensemble du processus de commercialisation.

Les prix imposés aux producteurs pour ces produits sont fixés à un niveau qui permet d'une part de couvrir les frais de gestions de l'organisme de stabilisation et d'autre

part d'obtenir des excédents financiers plus ou moins importants suivant le niveau des cours internationaux.

B - La formation des prix sur les marchés

Alors que nous avons caractérisé les matières premières comme étant des commodités pour lesquelles, il existe un prix international établi à partir du prix de référence, l'observation du marché international laisse apparaître plutôt l'existence d'une grande variété de prix pour un même produit. On peut ainsi observer des prix "*spots*" et des prix contrat, des prix producteur, et des prix de marché libre, des prix de bourse au comptant et des prix à terme, des prix garantis aux producteurs, des restitutions d'exportation et des prix nationaux et internationaux.

Cette diversité des prix s'organise autour de plusieurs dimensions:

- L'espace: Les prix varient surtout en raison des différences de coûts de transport à partir des régions productrices ou des ports d'embarquement. Par ailleurs, malgré une tendance à l'internationalisation des marchés, certains Etats protègent solidement leur marché national. C'est le cas en particulier des marchés des produits agricoles dans les pays industrialisés. Il existe alors des différences qui peuvent être importantes, entre les prix intérieurs dans ces pays et les prix internationaux. Exception faite des brèves flambées des cours internationaux, les prix intérieurs protégés restent toujours supérieurs aux prix internationaux.

- La qualité: Les prix diffèrent également pour une même famille de produits en fonction de la qualité: métaux de degrés de pureté différentes, charbon de pouvoir calorifique variable, pétroles bruts plus ou moins légers, variétés de café ou de cacao. Mais il existe dans la plupart des cas, une qualité de référence, et les prix sont déterminés par des primes positives ou négatives à partir de celle-ci. Ce prix s'étend au-delà des variations de la qualité d'un même produit, à des produits différents mais facilement substituables.

- Le temps: Les prix se forment non seulement pour livraison immédiate, mais pour livraison différée jusqu'à plusieurs mois à l'avance. De plus les marchés à terme fixent des prix futurs sur plusieurs échéances, sans que pour autant les transactions qui définissent ces

prix se concluent par un échange de marchandises.

- L'identité et la nature des contractants: Certains types de contrats font l'objet de prix particuliers. C'est le cas surtout entre industriels qui trouvent parfois un intérêt essentiel à lisser les fluctuations du marché. Mais c'est aussi le cas de contrats d'Etat à Etat, avec les cas extrêmes que sont le troc et l'aide. Et même lorsqu'il s'agit de contrats de nature purement commerciale et faisant référence à un prix international reconnu, les conditions de financement et les conditions commerciales particulières modifient souvent le prix réel.

a - La formation des prix sur le marché international

1 - La fixation du prix de référence

Malgré la diversité de prix sur le marché, un prix mondial de référence existe presque toujours, surtout pour les grandes matières premières. Il se forme dans une partie du réseau de commercialisation et influence toutes les autres transactions. Les autres prix lui sont liés d'autant plus que le marché n'est pas cloisonné par les Etats. Ce prix se forme suivant différentes modalités dépendant des informations qui circulent fréquemment dans le réseau et qui portent notamment sur: la production, la consommation, la nature du produit, les prix pratiqués dans les transactions antérieures et les incertitudes les affectant. Il n'existe pas de commissaire priseur "*Walrasien*" qui à chaque instant confronterait l'ensemble des offres et des demandes pour déterminer le prix d'équilibre.

Les différents modes de formation du prix de référence peuvent être classés selon cinq grands types: les prix de marché à terme, les prix producteurs, les prix négociés, les prix de marchés inorganisés et les ventes aux enchères.

- Les prix de marché à terme se forment à partir des prix des contrats à terme. Pour différentes échéances et le prix de la marchandise physique immédiatement disponible, Il existe un lien entre les deux prix, lien introduit par la possibilité d'exiger que le contrat soit honoré par une livraison physique. Des opérations d'arbitrage entre physique et papier assurent donc une liaison étroite entre les évolutions du comptant et du terme, et généralement

le prix du terme le plus rapproché peut devenir la référence du prix pour l'ensemble des transactions.

- **Les prix producteurs**: ce mode de fixation de prix est très simple: les principaux producteurs, et dans la plupart des cas le principal producteur fixent le prix et l'ensemble des autres s'alignent sur ce prix. Sauf quelques rares cas particuliers, l'existence d'un prix producteur n'est pas le signe d'un monopole et d'une absence de concurrence. Il s'agit plutôt d'une certaine organisation de la concurrence et d'une convergence d'intérêts entre la grande majorité des acteurs: producteurs et consommateurs, que celui de l'exercice d'une position dominante par les premiers.

Cette convergence d'intérêts intéresse avant tout la stabilité des prix, les prix producteurs n'étant modifiés que quelques rares fois, ils sont alors plus stables que les prix boursiers. En période normale, leur niveau est fixé tel qu'il permette la rentabilité avec un profit raisonnable sur le capital investi et des extensions de produits qu'exige la croissance de la demande. Même si une forte cohésion et le contrôle d'une partie très importante des capacités de production leur est possible à priori, il n'est pas toujours profitable de la part des producteurs d'en abuser, en raison des menaces dues à l'existence des substituts et des nouveaux entrants au marché.

- **Les prix négociés** concernent les matières premières possédant les caractéristiques suivantes:

- Elles ne sont pas standardisées et la marque de leur origine naturelle reste très présente dans la forme sous la laquelle elles sont commercialisées.

- Les producteurs et les consommateurs sont peu nombreux. Chacun des consommateurs dispose alors d'un petit nombre de fournisseurs et des installations adaptées à la qualité particulière de son produit. Inversement, chaque producteur n'a qu'un petit nombre de client qu'il connaît bien.

Ces conditions entraînent un prix directement négocié entre producteurs et consommateurs. Toutefois, ces négociations sont bien organisées et hiérarchisées. En effet de nombreux contrats informels, généralement entre le plus important producteur et son client

précèdent les négociations, et sont à l'origine d'un prix qui indique la tendance du marché, et les autres négociations sont alors rapidement bouclées ⁽¹⁾. La différence entre cette forme de prix et le prix producteur n'est cependant pas très significative car, si la demande sur le marché sature pratiquement les capacités de production, ce sont les producteurs qui fixent les prix. Réciproquement, quand le marché est acheteur, les prix baissent mais les consommateurs, qui sont parfaitement informés de la situation de leurs fournisseurs ne peuvent utiliser leur pouvoir de marché au delà d'un seuil qui mettrait en danger leurs approvisionnements futurs.

- **Les prix des marchés inorganisés** concernent surtout les produits dont le marché international est très étroit par rapport à la production mondiale. Mais aussi ceux dont les conditions techniques, économiques et politiques ne sont pas réunies pour imposer un prix producteur, voire un prix négocié. En particulier, lorsqu'une moyenne ou une fourchette des prix pratiqués dans les transactions qui s'effectuent entre négociants et industriels et servant de prix de référence est publiée, plusieurs prix concurrents peuvent alors coexister si elle ne satisfait pas tous les opérateurs, la non-transparence de ce mode de fixation de prix accentue le rôle des courtiers sur le marché et rend par ailleurs inconfortable la situation de petits producteurs et consommateurs dépourvus de pouvoir de négociation. Ils sont alors victimes des abus des positions dominantes, ne pouvant pas savoir si le prix qu'ils ont obtenu est dans la conjoncture favorable ou non.

- **Les ventes aux enchères** concernent les produits pour lesquels la qualité est essentielle dans la formation du prix. C'est le cas du thé à Londres et de la laine à Sydney. Le prix se forme à la criée comme dans les ventes aux enchères habituelles.

2 - **Détermination des prix à partir des prix de référence**

Dans les réseaux que constituent les marchés de matières premières, les prix pratiqués sont rattachés aux prix de référence par des liens plus ou moins étroits. Ceux-ci

¹ - *Exceptés le pétrole et le gaz, ce mode de formation de prix intéresse les matières premières qui sont exportées brutes (minerais de fer, phosphate, manganèse, charbon...); et les utilisateurs sont généralement les entreprises sidérurgiques, électriques et les producteurs d'engrais .*

prennent en compte, les différences géographiques, temporelles et de qualité; et la nature des contrats commerciaux. Toutefois, pour de nombreuses raisons, le prix de référence influence l'ensemble des prix réellement pratiqués sur les marchés:

- La première, c'est l'existence, parallèle aux systèmes de prix producteurs et de prix négociés, des marchés libres où se forme un prix à priori différent, et l'existence conjointe de prix producteur et des prix de marché à terme. Pour ce qui est des marchés libres, ces prix concernent des tonnages marginaux et sont alors des prix "de solde", ou de "marché-noir". Lorsque l'importance des volumes qu'il concerne s'accroît durablement, ceci indique une transformation en cours dans la structure de l'industrie, celle-ci pouvant conduire au passage d'un mode de formation dominant à un autre. De même, une coexistence durable entre prix producteur et un prix de marché à terme est le signe d'une phase de transition, ou alors d'une très étroite liaison entre les deux prix.

- La seconde est l'inexistence d'un véritable prix de référence, fréquente sur les marchés inorganisés. leur non-transparence pouvant conduire à la coexistence d'une gamme de prix assez différents selon le pouvoir de marché des acteurs impliqués.

- Une autre raison est l'inexistence ou l'étroitesse du marché lui-même quand la plupart des flux des échanges internationaux sont en réalité des transferts au sein des firmes verticalement intégrés (¹). Le mouvement général de désintégration verticale et la prise en charge directe de la production par les compagnies publiques dans les Etats producteurs au cours des années 1970 et 1980 a cependant réduit l'importance de cette situation.

Au delà des cas particuliers, l'essentiel des cloisonnements des marchés internationaux de matières premières qui limitent l'influence et la pertinence du prix mondial sont introduits par les Etats et concernent d'une part, la multiplication des aides à l'exportation et des accords commerciaux préférentiels d'Etat à Etat (²) qui accordent un traitement

¹ - Cette situation à été le cas de la bauxite , de l'alumine et surtout du pétrole avant le milieu des années 1970. Le prix qui faisait figure de prix mondial n'était en réalité qu'un prix fiscal, destiné à calculer les royalties et impôts revenant aux Etats producteurs, alors que les échanges réels se faisaient à des prix différents.

² - A titre d'exemple on peut citer le cas des accords CEE-ACP qui accordent aux producteurs africains les prix intérieurs européen, et l'US sugar act au bénéfice de certains producteurs d'Amérique Latine.

privilegié à certains flux d'échanges et d'autre part, les mesures de protection qui garantissent un prix minimal à la production et isolent les marchés nationaux du marché international.

b - La formation des prix sur le marché interne

La détermination des prix sur les marchés internes de matières premières dépend étroitement des prix internationaux et du rôle joué par l'Etat dans la commercialisation de ces produits (1). En effet, dans les pays en voie de développement, et particulièrement dans les pays africains, le niveau des prix payés aux producteurs pour les produits de base est lié significativement au comportement global de l'Etat, déterminé par sa réaction face à l'évolution des prix sur le marché international et de l'usage qu'il fait des mécanismes de stabilisation éventuellement mis en place. Cette réaction est plus ou moins amplifiée par une éventuelle appréciation ou dépréciation des prix en termes réels de la monnaie, ce qui nous amène à distinguer les prix nominaux des prix réels effectivement payés aux producteurs qui prennent en compte les fluctuations monétaires et le degré de stabilisation exercé par l'Etat.

1 - Détermination des prix nominaux payés aux producteurs

Le prix nominal (P_N) payé aux producteurs dépend de plusieurs paramètres parmi lesquels:

- Le prix à l'exportation exprimé en monnaie locale (P_L);
- Le prix à l'exportation en devises (P_d);
- Le taux de change officiel (t_c), (avec $P_L = P_d / t_c$);
- Le coût unitaire de commercialisation, transport et transformation du produit (c_w);
- Le taux de prélèvement fiscal ou parafiscal sur le produit commercialisé (t_f), mesuré à partir de P_L ;

¹ - Hormis l'étude menée par VALDES (1988) et celle réalisée par MORODON (1988) sur la base de la décomposition des variations des prix nominaux en ses principales composantes, en parcourant la littérature économique dans le domaine des matières premières, on remarque que très peu de travaux ont été consacré aux facteurs déterminant le niveau des prix aux producteurs.

- Le coefficient (μ), qui est le coefficient d'équivalence pondérale du produit entre le lieu de production et la frontière et qui représente le nombre d'unité de produit brut correspondant à une unité de produit exporté;

- Le coefficient P de protection sur le produit exporté (¹)

(avec $P = (P_N + C_u) / P_L = (1 - t_f) / \mu$. (Pour $\mu = 1$, on a $P = 1 - t_f$, c'est à dire le complément du taux de prélèvement fiscal).

En fonction de ces paramètres, et en supposant pour simplifier, la stabilité et l'équilibre du taux de change, le prix nominal payé aux producteurs peut être exprimé par la relation suivante:

$$\begin{aligned} P_N &= \{P_L[(1 - t_f)] / \mu\} - C_u \\ &= \{[(P_d / t_e)(1 - t_f)] / \mu\} - C_u \end{aligned}$$

Soit pour un produit transformé: $P_N = [P_L (1 - t_f)] - C_u$

Cette relation montre que le prix nominal payé au producteur dépend du prix à l'exportation exprimé en monnaie locale, du taux de prélèvement fiscal ou parafiscal sur le produit commercialisé et du coût unitaire de commercialisation, transport et transformation du produit.

2 - Détermination du prix réel payé aux producteurs

L'hypothèse d'un taux de change stable et réaliste retenue ci-dessus est très peu conforme à la réalité; car, la politique de l'Etat dans la détermination des prix aux producteurs prend beaucoup plus en compte les prix réels, qui sont supposés plus que les prix nominaux, exercer une influence sur l'offre du produit, le budget de l'Etat, et commander la transmission des fluctuations du prix international.

D'une manière générale, le prix réel payé aux producteurs (P_R) est fonction:

¹ - p représente l'équivalent à la frontière du prix d'exportation et du prix au producteur. Il peut aussi être défini par le rapport entre le prix au producteur et l'équivalent à la ferme du prix d'exportation, soit $p = P_N / (P_f C_u)$.

- De l'indice de prix à la consommation dans le pays (I_c);
- De l'indice de prix à la consommation à l'étranger (I'_c);
- Du taux de change réel (t_{cR}), (avec $t_{cR} = (t_c / t_{c0})(I_c / I'_c)$);
- Du coût unitaire réel de commercialisation et transformation (c'_u), $c'_u = C'_u / I_c$;
- Du prix réel international en monnaie étrangère (P_{Re}), (avec $P_{Re} = P_d / I_c$);
- Du taux de change officiel (au certain) (t_c);
- Du taux de change de l'année de base (t_{c0}) (avec $t_{c0} = 1$ si les prix sont exprimés en indice);
- Du prix réel international en monnaie nationale (P_{Rn}), qui représente le prix d'exportation converti au taux de change officiel et déflaté par l'indice des prix à la consommation du pays, (soit: $P_{Rn} = P_L / I_c = P_{Re} / t_c \cdot t_{c0}$);

Comme le prix réel d'exportation exprimé en monnaie nationale est lié au prix réel d'exportation en monnaie étrangère par le taux de change réel, on pourra considérer que si le taux de change réel se modifie, la détermination du prix réel s'en trouve affectée. Les relations en terme réel se déduisent de celles présentées précédemment en remplaçant les prix nominaux par les prix réels.

Par définition, le prix réel correspond au prix nominal déflaté par un indice de consommation; soit: $P_R = P_N / I_c = (P_L / I_c \cdot \mu)(1 - t_f) - c'_u$.

En tenant compte du coefficient de protection, et du taux de change, cette relation peut s'exprimer à partir de la formulation suivante:

$$\begin{aligned}
 P_{Rn} &= \beta \cdot (P_L / I_c) - c'_u \\
 &= \beta \cdot (P_d / t_c \cdot I_c) \\
 &= \beta \cdot [(P_d / I'_c)(I'_c / I_c \cdot t_c)] - c'_u \\
 &= \beta \cdot (P_R / t_c) - c'_u \quad (1)
 \end{aligned}$$

Cette équation indique l'existence d'une relation proportionnelle entre le prix

¹ - β désigne le coefficient de protection ajusté en fonction de l'évolution du taux de change.

réel au producteur majoré du coût de commercialisation et le prix réel d'exportation en monnaie locale.

C - Les déterminants des prix et des cours sur les marchés

a - cas du marché international

Les facteurs internes au marché international déterminent l'évolution à court terme du cours, qui correspondent à des fluctuations de quelques jours à quelques mois. Ces fluctuations sont engendrées par des opérations quotidiennes liées au commerce du produit et prennent un relief particulier sur les bourses et les marchés à terme. La rationalité des opérateurs sur les marchés internationaux de matières premières indique que leurs comportements ne sont pas à priori irrationnels, mais reposent sur un calcul qui se réfère notamment aux mécanismes du marché. Or ceux-ci peuvent conduire à des comportements et à des phénomènes particuliers tels que les anticipations au second degré, ou la réaction à de simples rumeurs ⁽¹⁾. D'une manière générale, ils relèvent de la situation du marché en physique, de la spéculation et des anticipations des opérateurs.

1 - La situation du marché en physique

L'état d'approvisionnement du marché en physique reflète le rapport entre les offres et les demandes de produit. Les transactions physiques qui correspondent à des mouvements de stocks dépendent des multiples facteurs qui conditionnent les décisions de vente et d'achat des professionnels (exportateurs, négociants, transformateurs, chargeurs et industriels) et des institutions gouvernementales et internationales (intervention des stocks régulateurs et constitution des stocks stratégiques).

¹ - Il y a anticipation de second degré lorsque chaque opérateur est incité à anticiper les anticipations des autres. Le phénomène de rumeur a été parfaitement illustré par le comportement du marché du cacao à l'annonce des gelées au Brésil en 1975.

2 - La spéculation et les anticipations des opérateurs

Il y a comportement d'anticipation lorsque l'opérateur prend ses décisions en fonction d'une prévision. Sur les marchés à terme ces phénomènes prennent une force particulière dans la mesure où les opérateurs fondent de nombreuses décisions sur des prévisions de prix. A priori, une prévision présente trois dimensions importantes: son objet qui peut être quantifié (niveau d'un prix, volume d'une production) ou non (sens de variation d'un prix); son horizon temporel et son degré de vraisemblance qui est la probabilité subjective de réalisation que l'opérateur attribue à la prévision.

Sur une bourse, les anticipations interviennent à deux égards: d'une part, les décisions d'achat ou de vente de physique se fondent notamment sur des prévisions de prix et de conjoncture de marché. D'autre part, une grande partie des opérations-papiers réalisées sur le marché sont dictées par des anticipations: spéculations, arbitrages et couverture. Ces opérations répondent soit à des motifs commerciaux ou industriels, soit à des mobiles de placements financiers. Dans ce dernier cas, elles dépendent des rendements comparés des placements alternatifs: placements en valeurs immobilières, en devises, en or, en contrats à terme de matières premières. Elles sont donc influencées par tous les facteurs susceptibles d'affecter les rendements: variations des taux d'intérêt et des taux de change, événements monétaires, prix des autres produits et comportement des autres opérateurs. Les interventions des opérateurs sur le marché et notamment celles des spéculateurs sont toutefois dictées par le caractère informationnel du marché, et l'impact sur le cours dépend alors de la nature et de l'orientation des anticipations.

b - cas du marché interne

Les relations de détermination du prix réel payé aux producteurs établies précédemment supposent que l'Etat adopte par rapport au prix international un type de comportement bien défini de politique de prix auquel il tient. Autrement dit, les prélèvements publics sur les ressources d'exportation obéissent dans chaque cas, à une loi constante, non perturbée par le jeu des facteurs susceptibles d'infléchir le comportement de l'Etat. Cependant,

il existe plusieurs facteurs, implicitement pris en compte dans l'établissement de ces équations, qui peuvent affecter le niveau des prélèvements publics et donc le prix payé aux producteurs. Ces facteurs concernent particulièrement: l'évolution du taux de change nominal; les mécanismes de stabilisation; le niveau de l'inflation; et le degré de protection à travers la fiscalité et la parafiscalité.

1 - L'évolution du taux de change

Le taux de change peut influencer les prix d'exportation et les prix payés aux producteurs. L'évolution du taux de change influence le prix des produits d'exportation exprimés en monnaie nationale. Dans une étude effectuée en 1984 pour le compte de la Banque Mondiale, DERNBUSH ⁽¹⁾ montre qu'une dépréciation du taux de change entraîne une réduction des prix des produits exportés en devises inférieure au montant de la dépréciation; due à l'imperfection de la concurrence sur le marché. Une dépréciation de 10% de la monnaie d'un exportateur entraîne une augmentation de moins de 10% des prix à l'exportation exprimés en devise, ce qui correspond à une baisse des prix à l'exportation libellés dans la monnaie de l'exportateur. En faisant l'hypothèse que le prix réel payé aux producteurs se détermine en fonction du prix réel d'exportation en monnaie nationale, l'appréciation du taux de change réel d'exportation exerce sur le prix aux producteurs le même effet qu'une diminution du prix international. Pour les pays africains en particulier, l'appréciation du taux de change réel est souvent assimilé à une taxe sur les exportations des produits primaires.

Cependant, l'augmentation du prix réel aux producteurs par rapport au prix international est provoquée généralement par la dépréciation du taux de change réel et non celle du taux nominal; car son impact sur le prix réel aux producteurs dépend du rythme d'inflation interne qui l'accompagne. Une dépréciation nominale ou alors une dévaluation ne peut améliorer le prix réel payé aux producteurs que dans la mesure où elle conduit, à prix international donné, à une dépréciation du taux de change réel, bien que cette amélioration ne soit pas nécessairement automatique, puisqu'un effet direct de l'évolution du taux de change

¹ - *The World Bank economy review, volume 2, N°1 Janvier 1989, P. 6-27*

réel n'est pas indépendant de l'influence exercée par la variation du taux de change nominal sur les prélèvements de l'Etat.

En effet, lorsque l'Etat contrôle entièrement la commercialisation, une dépréciation du taux de change n'est pas nécessairement et entièrement transformée en accroissement du prix nominal aux producteurs. Le gain nominal d'une dépréciation peut dans ce cas être conservé par l'Etat pour le financement des dépenses publiques. En définitive, l'effet de la dépréciation se partage dans une proportion variable, entre accroissement du prix nominal aux producteurs et prélèvements publics.

A travers une relation réduite de la forme:

$$\log P_{Rn} = \mu_1 \cdot \log P_{Rc} + \mu_2 \cdot \log t_c + d$$

Le résultat de la politique de change apparaît de façon synthétique. Dans cette relation:

- le coefficient μ_1 permet de déterminer l'élasticité du prix réel au producteur par rapport au prix international. Il correspond à la transmission du prix international plus ou moins atténuée, mais non biaisée par la variation du taux de change réel.

- Par contre, le coefficient μ_2 permet de saisir l'influence de la variation du taux de change nominal sur le prix réel aux producteurs à travers la variation du taux de change réel et les prélèvements publics.

Toutefois, les variations du taux de change peuvent influencer à la fois le cours d'exportation d'un produit et la quantité exportée. Elles aboutissent dans le premier cas s'il s'agit d'une baisse du taux de change à un effet prix de la dépréciation conduisant à une chute du prix des exportations en devises et à une diminution des recettes d'exportation du pays dont la monnaie s'est dépréciée. Dans le second cas, la baisse du prix des exportations en devise engendre un effet volume de la dépréciation se traduisant par un accroissement de la demande des acheteurs étrangers et, ultérieurement, du volume des exportations et des recettes en devises.

Cet effet peut aussi avoir un impact supplémentaire sur les recettes d'exportation; si le pays dont la monnaie s'est dépréciée est un grand producteur d'un produit dont la

demande d'exportation mondiale est peu élastique, l'effet volume de la dépréciation entraînera une baisse du niveau mondial de ce produit ainsi qu'une baisse des recettes qu'il procure.

L'importance de l'incidence de la variation du taux de change sur les recettes d'exportation d'un pays dépend donc de la part du marché qu'il contrôle et de l'élasticité de la demande du produit.

2 - Les mécanismes de stabilisation

Comme l'indique le tableau N°7 ci-dessous, les cours internationaux de la plupart des produits primaires sont fluctuants. Les indices présentés dans ce tableau mesurent l'écart moyen par rapport à la tendance des cours observés pendant une année. La valeur de l'indice pour 1974-1984 indique que pour une année type choisie, on peut s'attendre à ce que le cours de ce produit soit supérieur ou inférieur de 34% à la valeur tendancielle de l'année.

Tableau N°7: Indices d'instabilité des prix des produits primaires
(Valeurs moyennes de 1964 à 1984).

Produits	Indices d'instabilité	
	1964-1984	1974-1984
Cacao	37,3	34,1
Café	32,0	37,7
Sucre	90,8	51,5
Coton	14,3	10,7
Caoutchouc	16,1	14,0
Thé	21,7	23,6

Source: Ces indices sont calculés par la formule:

$$I = \{1/n \sum [(a_t - \hat{a}_t)/\hat{a}_t]^2\}^{1/2}; \text{ avec: } a_t \text{ et } \hat{a}_t \text{ les valeurs réelles et tendancielles des cours et } n \text{ la période.}$$

Les chiffres utilisés pour ces calculs sont issus de l'annuaire statistique du FMI, international financial statistics CNUCED, handbook of international trade and statistics, 1992, vol. XLV.

Du fait de ces fluctuations, les structures de stabilisation sont indispensables au niveau des producteurs pour isoler les prix internes des fluctuations du cours international. Cependant, en marge de leur mission stabilisatrice, ces structures ont souvent jouées le rôle de collecteur de ressources pour le financement des dépenses publiques. En supposant que ce prélèvement induit par la stabilisation est fonction de l'importance de la stabilisation du prix payé au producteur par rapport au prix international, cette hypothèse peut être testée en introduisant un indice du degré d'instabilité dans la relation de détermination du prix réel au producteur.

Le degré de stabilisation apparaît ainsi comme un facteur explicatif de l'évolution de la politique de prix payé aux producteurs. Dans la mesure où les prélèvements de l'agent stabilisateur sont indépendants de l'origine des hausses des ressources d'exportation, qu'elles proviennent des prix internationaux ou du taux de change, l'effet des prélèvements induits par la stabilisation semble dépendre beaucoup moins de la stabilisation par rapport au prix réels en monnaie étrangère que par rapport au prix réel en monnaie locale. Cette observation implique que le degré de stabilisation peut être apprécié par la relation suivante:

$$P_{Rn} = \beta.(P_L / I_c) + \beta'.t_c + \beta''.g$$

Avec: β , β' et t_c définies supra.

g , la différence entre l'indice d'instabilité du prix réel international exprimée en monnaie étrangère et l'instabilité du prix réel aux producteurs.

Cette relation fait apparaître l'effet négatif que la stabilisation exerce sur l'offre en augmentant les prélèvements et en diminuant le prix moyen, et l'effet positif qui est généralement attendu d'une moindre instabilité des prix payés aux producteurs.

3 - Le niveau d'inflation

D'après la théorie de la parité du pouvoir d'achat, les variations du taux de change devraient refléter les niveaux du taux d'inflation réel et prévu entre les pays. Toutefois, si le taux de change d'un pays n'est pas ajusté pour tenir compte de l'inflation plus forte dans ce pays que chez ses partenaires commerciaux, il devient surévalué et son taux de change

s'apprécie par rapport à celui de ses partenaires.

Cette situation provoque une diminution des exportations du fait d'une augmentation de leurs prix exprimés dans les monnaies des partenaires. Si cette situation induit chez le producteur moins bonne performance en ce qui concerne la production et les recettes d'exportation, elle entraîne des effets parfois opposés dans les pays importateurs, où la demande peut rester inchangée ou même diminuée lorsque les cours connaissent une baisse du fait d'une variation des taux de change.

Paragraphe 2: les facteurs exogènes au marché

Dans l'ensemble, les facteurs exogènes aux marchés déterminent l'évolution des cours à moyen et à long terme. Le moyen terme ici correspond à l'horizon temporel assez long pour que la transmission aux utilisateurs et aux consommateurs des quantités produites fasse apparaître la mesure dans laquelle la production permet de satisfaire la consommation (excédents, équilibre ou pénurie). C'est donc sous cet horizon qu'on peut mieux appréhender l'influence réelle des modifications du rapport production-consommation sur le comportement du marché. Quand à l'évolution à long terme, elle est soumise à des forces d'origine structurelle et notamment les conditions naturelles, techniques, économiques, sociales et politiques de la production et de la consommation du produit.

A - Les facteurs déterminant les capacités de production et de consommation.

a - cas de la production

1 - Le potentiel de production

L'histoire contemporaine des matières premières souligne combien les décisions d'investissement dans ce domaine sont délicates et lourdes de conséquences.

Pour les matières premières agricoles par exemple, le potentiel de production

s'exprime en terme de volume, mais aussi en terme de qualité des produits. Il dépend de la superficie plantée et de l'entretien des plantations. Les problèmes de qualité se traduisent par des pertes importantes de produits pendant la commercialisation (proportions très élevées de grains noirs dans le café, cacao très humide et moisi), par les difficultés de trouver les acquéreurs, et par des décotes dans les prix obtenus à l'exportation.

Pour les minerais, l'importance des réserves prouvées et économiquement exploitables conditionne le marché. Celles-ci évoluent en fonction des efforts de prospection et des prix.

Dans tous les cas, le potentiel de production dépend d'une part, des infrastructures d'approvisionnement en facteurs de production et d'évacuation du produit, et d'autre part, du système d'encouragement des producteurs: salaires, prix à la production, conditions de vie, fiscalité et subventions. La capacité doit être également appréciée par rapport à la compétitivité internationale du produit, ce qui implique une vision à long terme de tout l'environnement de production.

2 - Les décisions de production

En général, les décisions de produire une matière première sont assez sensibles à l'évolution du marché, mais l'impact n'apparaît que progressivement et avec retard. En effet, si une adaptation marginale du volume de la production est possible à court terme, une variation plus importante de ce volume implique une modification de la capacité de production elle-même, ce qui est assez long à réaliser et exige plusieurs années. Si à court terme, on peut modifier l'intensité d'utilisation des capacités de production existantes pour accroître l'offre⁽¹⁾, ces mesures rencontrent vite des limites. Au delà, il faut investir, ouvrir de nouveaux puits d'extraction, lancer de nouveaux forages, exploiter de nouveaux gisements, mettre en valeur de nouvelles terres et de nouvelles zones de cultures, ce qui implique de long délais: délais de prise de décision, d'élaboration de projets et d'études de faisabilité,

¹ - *Il suffira par exemple d'augmenter le rythme d'exploitation des galeries minières ou des mines, d'améliorer les soins culturaux et les procédures de collecte et de commercialisation des produits.*

d'évaluation du gisement, de recherche et d'obtention des financements, d'établissement des conditions juridiques et fiscales de l'exploitation, de mise en place des investissements et d'équipements, d'obtention du produit et d'acheminement vers le rythme de croisière (¹).

A priori, il paraît plus facile de réduire la production que de l'augmenter, puisqu'il suffit de ne pas utiliser la totalité de la capacité dont on dispose. Mais de nombreux obstacles techniques, économiques, sociaux et politiques s'opposent à une réduction brutale de la production.

- Sur le plan technique, une galerie minière qu'on cesse d'exploiter se détériore et devient rapidement hors d'usage à cause des infiltrations et des effondrements. Les tuyauteries d'une raffinerie deviennent rapidement inutilisables. Les rendements d'une plantation mal entretenue chutent rapidement et le sol s'épuise.

- Sur le plan économique, lorsque la matière première est une ressource essentielle pour le producteur, en réduire la production débouche dans l'immédiat sur une baisse des recettes d'exploitation et donc des devises, du budget public et des revenus, un accroissement du chômage et une détérioration de la balance des paiements.

- Sur le plan politique et social, les risques de troubles sociaux et politiques sont très grands, beaucoup plus dans les pays en développement qui ne disposent pas de moyens d'en supporter les charges sociales, surtout dans le domaine agricole, où les paysans ne peuvent pas être licenciés comme des ouvriers. A la limite une partie de la production peut être stockée, abandonnée ou même détruite.

3 - Les aléas climatiques

A un niveau global, on peut penser qu'il y a une certaine compensation entre les données climatiques des différentes régions produisant une même matière première. Mais généralement, les producteurs sont regroupés en quelques zones principales. Or tous les producteurs d'une zone peuvent être touchés simultanément par les mêmes événements

¹ - *Les cacaoyers et les caféiers par exemple ne commencent à fournir une récolte que trois ou quatre ans après leur mise en culture, délais encore plus longs lorsque le mode de culture dominant est traditionnel comme c'est le cas en Afrique.*

météorologiques: sécheresse, gel, décalage de pluviosité, inondation dont l'impact sur le marché est très important.

La répercussion des variations de la production sur les marchés passe soit par les mécanismes d'ajustement production/consommation, soit par les phénomènes d'anticipation, qui prennent une ampleur considérable sur les marchés à terme où les mouvements d'anticipation démarrent avant l'occurrence du phénomène prévu et peuvent alors être fondés sur des informations insuffisantes, voire erronées.

4 - La saisonnalité de la production

La saisonnalité de la production se reflète également sur le marché. La composante saisonnière est plus ou moins prononcée selon la répartition géographique de la production dans le monde, selon le caractère périssable du produit et selon les possibilités de stockage. Le commerce à livraison différée et les marchés à terme permettent d'atténuer l'impact déprimant de l'arrivée du physique sur le marché au moment de la production. En effet, une bonne partie de la production est toujours vendue par avance et une autre partie couverte. Toutefois les marchés à terme provoquent aussi à contrario l'exacerbation des réactions spéculatives du marché.

b - cas de la consommation

1 - Le rôle des mouvements de stocks

Les stocks réalisent généralement un rôle tampon partiel dans les mécanismes d'ajustement production/consommation. Ils atténuent partiellement les écarts et permettent la continuité des activités en attendant le réajustement de la production et de la consommation. Dans ce cas, le stockage joue un rôle passif de réservoir qui absorbe les excédents et limite les pénuries. Cependant, les mouvements de stock peuvent également répondre à des comportements actifs et prennent parfois une ampleur suffisante pour agir sur le marché et influencer producteurs et consommateurs. Ces actions concernent trois phénomènes principaux

de stockage: les stocks stratégiques, les stocks régulateurs et les stocks spéculatifs.

- Le stockage stratégique répond à des objectifs de sécurité politique, économique ou militaire. La constitution de ces stocks a trouvé un regain d'intérêt avec la crise du pétrole, la hausse des cours des matières premières des années 1970 et les troubles géopolitiques qui ont suscité dans les pays industriels des craintes pour la sécurité de leurs approvisionnements.

- Les stocks régulateurs: Les politiques de régulation des marchés internationaux ou de stabilisation des prix conduites dans divers cadres font appel à des stocks régulateurs dont le principe de fonctionnement est d'éponger des excédents de produits en période de surproduction pour relancer la consommation en période de pénurie. L'objectif est d'isoler autant que possible le marché des fluctuations du rapport consommation/production/prix, afin d'éviter les mouvements en retour des prix sur la consommation et la production.

- Le stockage spéculatif porté sur le physique, mais aussi sur des contrats lorsqu'existe un marché à terme. Leur influence sur le marché est très grande. Cependant, de telles opérations ne sont pas souvent couvertes parce que très risquées. Un stockage spéculatif doit revêtir des dimensions exceptionnelles et exiger des moyens financiers considérables. L'histoire des marchés de matières premières révèle des exemples spectaculaires d'opérations de stockage spéculatif initiées par des producteurs (¹).

2 - Les perturbations d'origine diverses

Les matières premières dont le volume de la production mondiale est faible et dont les usages sont limités et spécifiques peuvent connaître des modifications brutales et importantes de leur consommation. C'est le cas notamment pour des produits tels que le molybdène, le titane, le vanadium et le tungstène, utilisés dans les technologies de pointe (aéronefs, armes, instruments de précision, industries spatiales et autres). Si elles sont assez fortes pour agir sensiblement et pendant longtemps sur le marché, ces perturbations peuvent affecter les projets d'investissement des producteurs et susciter des phénomènes de substitution

¹ - *L'étranglement du marché de café en 1978-1979 par le groupe de Bogota et en 1980 par le PANCAFE illustre parfaitement ce phénomène.*

dans la consommation du produit.

B - Les conditions de production et de consommation

a - les conditions de production

La décision de production d'une matière première repose en particulier sur la comparaison entre les recettes déterminées par le cours international, et le coût de production qui dépend des conditions courantes de production. À l'échelle d'un pays, le coût de production d'une matière première recouvre des éléments directement liés à la production, mais aussi des composantes macro-économiques.

1 - Les coûts directement liés à la production

Du point de vue du producteur, offrir un produit sur le marché international implique un ensemble de coûts directs et indirects parmi lesquels:

- Les coûts directs liés à la production: salaires et charges sociales, acquisition d'équipements, de biens intermédiaires et des facteurs divers, rémunération des capitaux.
- Les coûts de commercialisation du produit: transport, traitement, conditionnement, première transformation, exportation.
- Les coûts nécessaires au maintien et au renouvellement de la capacité de production: régénération des sols, défrichage et mise en valeur des nouvelles terres, reforestation, prospection minière, mise en exploitation des nouveaux gisements. Ces coûts considérables sont souvent sous-estimés, voire oubliés. La détérioration de l'environnement, les divers problèmes écologiques et l'épuisement des sols sont autant d'illustrations.

2 - Les coûts macro-économiques

Les coûts macro-économiques correspondent aux efforts que la collectivité doit supporter pour que l'environnement économique et social soit favorable à la production de

la matière première: infrastructures de transport, de communication et d'approvisionnement en énergie, développement du système financier, administration, services publics, conditions de vie de la population occupée par la production du produit, et formation des travailleurs.

Lorsque le produit occupe une place prépondérante dans l'économie du pays, les dépenses nécessaires au bon déroulement et à l'expansion de sa production mobilisent une part importante des ressources de l'Etat. En général, ces dépenses ne sont pas directement supportées par les agents économiques ou les entreprises productrices, mais l'Etat les répercute par la fiscalité, la parafiscalité et par des prélèvements dans les circuits de commercialisation.

Dans un cadre général, Les coûts macro-économiques sont conçus dans une optique plus large en considérant que l'exportation du produit doit dégager un surplus pour financer en partie le développement économique et social du pays. En effet, l'exportation doit dégager une marge qui est mobilisée par l'Etat ou par d'autres institutions pour promouvoir et accroître d'autres activités: exportation d'autres produits, transformation sur place des produits et industrialisation. Celles-ci répondent surtout au souci de remplacer progressivement le secteur des produits de base en prévision de son déclin futur, et de diversifier la production nationale pour répondre aux besoins domestiques et pour échapper à la détérioration des termes de l'échange des produits primaires.

En raison du risque rattaché à l'activité d'une matière première (aléas climatiques, économiques ou sociaux), les producteurs exigent pour s'y lancer, un surprofit correspondant à une prime de risque et qui constitue également une composante du coût de production au niveau du producteur. Les sociétés multinationales exploitantes sont par exemple très sensibles aux risques de nationalisation, de difficultés à rapatrier leurs fonds et leurs bénéfices ou de baisse de rentabilité par suite de la détérioration de l'environnement économique et social. Les Etats producteurs, sensibles aux aléas climatiques et aux fluctuations des cours internationaux, souhaitent également que leurs recettes d'exportation dégagent une marge excédentaire de sécurité.

L'évaluation des coûts collectifs ou macro-économiques est en grande partie arbitraire, car ils dépendent des choix économiques et sociaux des pays producteurs ainsi que

de son niveau de développement. Leur appréciation est d'autant plus difficile qu'elle se heurte à des problèmes d'imputation (un bien collectif servant simultanément le secteur primaire et d'autre secteurs d'activités), de relativité et de variabilité de coût d'un pays à un autre (les salaires dépendants du niveau de développement et les coûts des conditions naturelles, sociales et politiques). Toutefois, dans sa décision de développer ou non la production d'une matière première, un pays producteur tient compte de l'ensemble de ces coûts qu'il compare aux cours internationaux.

b - Cadre de la consommation et possibilités de substitution

Une matière première est utilisée en raison soit des caractéristiques satisfaisant les goûts des consommateurs, soit des caractéristiques techniques répondant aux besoins des industriels. La quantité demandée dépend de son prix relatif par rapport à d'autres produits substitués pouvant satisfaire les mêmes besoins. Une augmentation du prix relatif invite à économiser la matière première et à lui substituer en partie d'autres produits, et inversement si le prix relatif baisse.

Aussi à tout moment, le marché est déterminé par les conditions d'utilisation du produit: prix de biens substitués et complémentaires; technologie; goûts des consommateurs; niveau et répartition de leurs revenus et système de communication.

CONCLUSION DU CHAPITRE I

Au terme de ce premier chapitre, on peut relever plusieurs phénomènes caractérisant l'univers des matières premières.

Malgré de nombreux aléas permanents, les ressources du sol et du sous-sol ont fourni la matière du progrès industriel, technologique et alimentaire. Enjeux vitaux et stratégiques pour le développement et l'indépendance des nations, les matières premières ont aussi dicté une part des choix politiques, diplomatiques et coloniaux des Etats. Sur le plan économique, ils ont justifié des investissements parfois démesurés. La tendance à la dramatisation est restée jusqu'à la fin des années 1970, un trait dominant du discours sur les matières premières. La volonté du Tiers Monde de les utiliser comme une arme contre les pays industrialisés du Nord a fortement accentué ce travers.

Au début des années 1970, le monde vit encore sur la formidable lancée de l'après-guerre. Les pays industrialisés connaissent désormais l'ère de la croissance matérialisée par la société de consommation. Consommer est la panacée qui satisfait besoins et désirs avant d'en éveiller d'autres à l'infini. Dans cette course trépidante, la conscience collective est comme anesthésiée, jusqu'en 1972 lorsque le rapport du club de Rome popularise l'idée de MALTHUS sur la pénurie. Les pays industrialisés sont désormais à l'écoute de tous les signes avant-coureurs d'une pénurie. L'idée d'un monde fini s'impose de manière plus crue jusqu'au coup de force des émirs du pétrole en 1973, qui précipite la fin du monde de l'abondance facile et déclenche "*les années folles*" des matières premières.

De 1972 à 1978, les matières premières connaissent leurs années de gloire. Mais dès 1980, la crainte de la pénurie s'efface devant une surproduction sans équivalent dans l'histoire des matières premières. Hanté par la peur du manque, le monde a choisi la fuite en avant et produit au-delà du nécessaire.

Pris dans sa globalité, le commerce des matières premières représente désormais près de 40% par an des échanges mondiaux, et suscite des débats manichéens sur l'opposition entre les pays industriels acheteurs et les pays africains vendeurs. En réalité, la production

et la commercialisation des produits primaires est l'apanage de pays du Nord, même si l'économie de la plupart des PED repose sur l'exportation de une ou plusieurs matières premières, et sur l'importation de celles qu'ils ne produisent pas.

En raison des aléas naturels auxquels est soumise la production, de la fragilité économique et politique de certains pays producteurs, du caractère périssable et de la qualité variable de certains produits ou de la variabilité et de la volatilité des prix, les acteurs du commerce des matières premières ont développé des procédures d'échange et de détermination des prix correspondant à leurs préoccupations pratiques. Celles-ci permettent de fixer des prix représentatifs pouvant guider utilement les décisions des producteurs et des industriels de façon à ajuster la consommation et la production du produit, et d'organiser des systèmes de protection visant à limiter les risques de prix et de quantité.

Il en a résulté des filières de commercialisation variées et très complexes allant du marché interne au marché international. L'univers de ces marchés demeure encore assez mal connu quoique les événements dont ils sont le siège passent souvent dans le feu de l'actualité. Le premier chapitre nous a permis d'analyser les faits, les institutions et leurs mécanismes de fonctionnement pour dégager les déterminants du commerce de matières premières. La multiplicité des facteurs relevés prédispose les marchés de produits de base à une instabilité quasi-permanente.

Nous analysons théoriquement dans le chapitre suivant, les caractéristiques et les conséquences de cette instabilité sur les économies des pays africains à secteur primaire prioritaire.

CHAPITRE II

L'INSTABILITE DES MARCHES

DE MATIERES PREMIERES

Section 1: Le comportement des prix de matières premières

Section 2: Analyse des liens entre l'instabilité, le développement et la croissance

Par rapport aux prix des produits manufacturés et des services, ceux des matières premières sont particulièrement fluctuants. S'il est compréhensible que l'attention soit attirée par des phénomènes de marchés spectaculaires et accidentels qui président à la formation des prix à court terme, l'observation attentive des cours enregistrés sur plusieurs années indiquent plutôt, à côté des fluctuations courtes, des ondulations pluriannuelles. Loin d'être le fait d'un hasard de l'enchaînement des fluctuations courtes, celles-ci répondent à des mécanismes fondamentaux résultant d'une part, de l'ajustement offre/demande, et d'autre part de l'impact des phénomènes qui affectent la commercialisation, la consommation et le marché. Ces facteurs étant déterminés par des variables pouvant être estimées, il est possible, contrairement à une période très courte, de prévoir l'évolution des prix à moyen terme.

Toutefois, si les causes des fluctuations des prix évoquées ci-dessus expliquent sa variabilité à court et moyen termes, ils ne rendent pas compte de la tendance autour de laquelle ce prix fluctue. En effet, ces variations déterminent à long terme une tendance et on peut se demander si celle-ci n'est qu'une simple observation statistique à posteriori ou si elle résulte de l'action des forces spécifiques. Cette interrogation nous conduit à nous intéresser à l'évolution du niveau moyen des prix au fil des années. Nous passons ainsi de la question de la variabilité du prix à celle de son niveau, dont la tendance est déterminée par les conditions d'offre et de demande du produit.

La Section 1 de ce chapitre analyse les raisons explicatives et les mécanismes d'évolution des prix des produits primaires. Dans l'ensemble, ils sont liés au fonctionnement du marché, mais aussi aux structures économiques des pays africains et à l'environnement global de production et de consommation des produits.

L'analyse des liens entre l'instabilité, le développement et la croissance est faite dans la Section 2, sur la base des études théoriques et empiriques effectuées sur ce sujet, et donc les conclusions invitent à réfléchir sur la problématique de la stabilisation des marchés qu'elles induisent.

SECTION I

LE COMPORTEMENT DES PRIX DES MATIERES PREMIERES

Certains auteurs montrent que le comportement des prix de matières premières reflète les caractéristiques des marchés de ces produits. Il n'est pas exclu qu'il soit renforcé par certaines rigidités dans les structures économiques des pays africains (Paragraphe 1). Cependant, il est nécessaire, pour comprendre la dynamique du cours d'un produit primaire, de distinguer son évolution à court, moyen et long termes, afin de mieux appréhender les mécanismes de son évolution (Paragraphe 2).

Paragraphe 1: Evolution des prix des produits primaires

A - Les raisons théoriques d'une tendance croissante des prix

«Pour la production agricole, on met les terres en culture dans l'ordre des coûts de production croissants: d'abord les plus fertiles et les plus proches des lieux de consommation, puis des terres de moins en moins fertiles et de plus en plus éloignées au fur et à mesure que la population et dont la consommation augmente». Ces observations de RICARDO (D.) ⁽¹⁾ montrent qu'en l'absence du progrès technique, les prix des matières premières agricoles doivent régulièrement augmenter. Cette tendance paraît inévitable à l'échelle mondiale si la population augmente de façon exponentielle, car il n'y a aucune raison que le progrès technique en fasse autant. C'est là du moins, le fondement du raisonnement de MALTHUS, repris dans son essence par le Club de Rome.

S'agissant des matières premières minérales, même en l'absence de rendements

¹ - RICARDO (D.), *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, 4e édition, Traduction Calman-Levy, Paris, 1977, P. 102.

décroissants se traduisant par des coûts d'extraction croissants, leurs prix devraient augmenter au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'épuisement des réserves exploitables économiquement, de manière à atteindre le coût du substitut au moment de l'épuisement (1).

STUART MILL conclut dans le même sens lorsqu'il écrit que «*les valeurs d'échange des articles manufacturés, comparées à ceux de l'agriculture et des mines, ont une tendance certaine et décisive à baisser, à mesure qu'augmente la population et que progresse l'industrie*» (2).

MARSHALL quant à lui annonce le monopole inexpuabable dont bénéficieront, dans l'avenir, les pays possédant les produits primaires dans le commerce international (3).

Selon ces auteurs, le marché des produits primaires est caractérisé par certaines conditions de l'offre et de la demande qui influencent positivement l'évolution de leurs prix. Dans l'ensemble, il s'agit surtout d'un problème d'offre. En effet, toute production supplémentaire exige une plus grande part de facteurs de production en raison de la loi des rendements décroissants. Il en découle une rareté relative de plus en plus prononcée favorable aux prix des produits primaires par rapport à ceux des produits manufacturés qui doivent diminuer avec le développement de la concurrence.

B - Les raisons pratiques d'une tendance dépressive des prix

Les raisonnements précédents ne semblent pas contestables théoriquement lorsqu'ils concluent à une tendance à l'amélioration des prix des produits primaires. Cependant, les tendances qu'ils indiquent ont pratiquement dans la plupart des cas été contrées par la combinaison de nombreux phénomènes et notamment: un progrès technique spectaculaire tant dans la production que dans le transport à longue distance des matières premières; la découverte et l'accessibilité de gisements et des terres plus riches et plus fertiles.

¹ - La nécessité théorique de cette tendance a été mise en évidence par HOTELLING, cf. GIRAUD (A.), *Op cit.*, P. 75

² - STUART MILL (J.), *Principes d'économie politique*, Traduction française, GUILLAUMIN, Paris, 1977, P. 116

³ - MARSHALL (A.), cité par VERNON (R.) in *The technology factor in the international trade*, National bureau of Economic Research, NY, 1979, P. 225-234

Ces facteurs pèsent de façon significative sur l'offre et la demande, rendant très difficiles et voire impossibles, les ajustements automatiques théoriques ci-dessus.

Dans les années 1930, il était pratiquement impossible d'envisager l'exploitation des minerais pondéreux et même du pétrole à l'intérieur des grands continents du tiers monde et des continents éloignés comme l'Australie. Or on a découvert dans ces contrées des gisements beaucoup plus riches que ceux des pays industrialisés et Les progrès dans tous les transports permettent aujourd'hui leur exploitation. En particulier, les progrès dans la production ont été impressionnants depuis la seconde guerre mondiale.

Par ailleurs, les fluctuations des prix constituent un grand stimulant de gains de productivité. Les périodes de cours très déprimés non seulement finissent par éliminer les producteurs marginaux vers les zones à bas coûts, mais surtout contraignent ces derniers pour se maintenir, à de très grands efforts de productivité. Les fluctuations monétaires renforcent ces effets en contraignant les zones à monnaie forte à de violents efforts de réduction des coûts.

Enfin, les rentes différentielles ⁽¹⁾ introduisent un élément politique et géopolitique dans l'évolution à long terme des prix des matières premières. En effet, il est techniquement possible de pousser la production dans les zones à bas coût et à un rythme supérieur à celui de l'augmentation de la consommation pour ainsi éliminer rapidement les producteurs marginaux; même si le rythme auquel, ce processus se déroule semble être fortement influencé par les stratégies des firmes et des Etats, en particulier dans l'industrie minière et dans le secteur agricole. Dans l'agriculture, les rentes différentielles sont le moteur d'un processus de différenciation permanent des producteurs. Le rythme auquel les Etats encouragent la restructuration dans ce secteur a une influence déterminante sur le prix qui de fait est souvent lui-même, lorsqu'il est contrôlé par l'Etat, l'élément essentiel des politiques de restructuration.

A la veille des indépendances nationales dans le Tiers Monde, de nombreuses exploitations sont pour l'essentiel contrôlées par les producteurs des pays industrialisés. Mais sont aussi sous leur contrôle, les gisements très riches du tiers monde. Cette situation garantit

¹ - Les rentes différentielles sont induites par les différences de coûts de production d'origine naturelle.

des rentes différentielles importantes dont une part est rétrocédée aux Etats. La vague des indépendances engendre les nationalisations des compagnies étrangères et les pays du Tiers Monde poussent la production avec l'entrée sur les marchés de nouveaux producteurs. Cette volonté politique induit un changement de stratégie dans les pays consommateurs qui abandonnent les gisements marginaux des pays industrialisés et cherchent désormais à assurer la sécurité de leurs approvisionnements en stimulant l'exploitation des gisements outre-mer qu'ils ne contrôlent plus.

La conséquence est un alignement des prix sur les coûts des meilleurs gisements suivi de la disparition des rentes différentielles et d'une réduction des revenus des exportateurs des pays en développement. Ainsi, la combinaison des facteurs politiques et naturelles (mise à jour ou accessibilité de ressources plus riches), et les progrès techniques, modulée par les stratégies de commercialisation et d'exportation des firmes et des Etats peut conduire à long terme, à de très importantes réductions des coûts dans la production de matières premières, et conduire inévitablement à des baisses sensibles des prix relatifs.

C - Les explications spécifiques

a - L'inapplicabilité des hypothèses de base de la théorie libérale dans le contexte des pays africains

L'évolution des prix de matières premières trouve aussi une explication en dehors du marché et notamment à partir des différences de structures entre pays développés et pays en développement. Dans cet optique, la baisse des prix des matières premières peut être la conséquence de l'impossibilité à appliquer les hypothèses et les conclusions de la théorie des coûts comparatifs aux échanges entre pays à structures très différentes.

En effet, la spécialisation internationale selon la théorie libérale devrait permettre à chacun des partenaires de retirer des avantages de l'échange. De plus si la productivité s'améliore dans les deux pays, les termes de l'échange nets et par conséquent les prix des produits échangés devraient se détériorer dans le pays qui bénéficie le plus du progrès technique et s'améliorer dans l'autre. Puisque les progrès de la productivité sont supérieurs

dans les pays développés, le niveau des prix devait s'améliorer au profit des pays en développement. Comme il n'en est rien, c'est que la théorie libérale du commerce international ne s'applique pas, ou qu'elle doit être rebâtie à partir d'autres hypothèses.

L'hypothèse que nous retenons est celle de la concurrence pure et parfaite qui par rapport aux autres (identité sectorielle des fonctions de production, rationalité économique des comportements des agents, immobilité et plein emploi des facteurs et rendements constants avec la dimension), semble être à la base de la théorie libérale. La transparence du marché qui la fonde suppose qu'il y a perfection de l'information sur les offres et les demandes des produits échangés entre les différents pays: connaissance parfaite des prix et des coûts actuels et futurs. Cependant, dans le cas des matières premières, il y a une incertitude totale sur les offres et les demandes due essentiellement aux aléas climatiques, aux effets de la loi de ENGELS diminuant la consommation des produits primaires. Lorsque le revenu s'élève, au progrès techniques et à la conjoncture économique d'ensemble. La conséquence immédiate est l'impossibilité de prévision de ces deux grandeurs.

b - Le degré de mobilité interne des facteurs de production

la mobilité interne des ressources tend à se modifier si l'offre s'adapte aux variations de prix, se déplaçant des secteurs où les prix déclinent vers ceux où ils montent. Ainsi, dans une économie en perpétuelle mutation, l'évolution des prix est favorable si les ressources sont fixes; ce qui exige une grande mobilité des facteurs de production. Si cette condition est assez facilement obtenue dans les pays développés, il est souvent difficile pour un pays en développement de déplacer les facteurs de production d'un secteur produisant des biens primaires vers un autre secteur. Par conséquent, lorsque le prix d'un produit primaire baisse, l'offre des pays concernés peut ne pas diminuer.

Dans de nombreux cas, malgré des profits négatifs, le secteur d'exportation d'un pays en développement peut continuer à se développer; ce qui est possible du fait que les facteurs de productions n'ont pas la possibilité de quitter leur secteur d'origine en raison de l'absence de formation, d'un marché de capitaux et d'une technologie qui rendrait possible l'aiguillage des ressources. Par ailleurs, le besoin de recettes d'exportations, malgré l'absence

des profits, est un motif suffisant pour un pays qui doit financer les importations nécessaires à l'accomplissement de son programme de développement ou à ses besoins de consommation, pour ne pas arrêter la production d'une matière première.

Ces explications n'excluent pas toutefois, l'effet possible de la demande sur l'évolution de prix de matières premières; en particulier pour les exportations des produits du sous-sol. Mais on peut estimer qu'en l'absence de monopole ou d'entente, ces prix ne peuvent avoir qu'une tendance à se détériorer.

c - La structure de répartition des revenus

On peut remarquer que dans les pays développés, les revenus des entrepreneurs et des facteurs de production augmentent relativement plus vite que dans les pays en développement dont la caractéristique est de produire des biens primaires. En outre la structure des marchés des produits industriels permet aux entrepreneurs des pays développés de maintenir leur prix malgré l'abaissement des coûts de production.

Cette différence de répartition s'explique par le fait que dans les pays développés la pénurie relative de main-d'oeuvre et l'organisation syndicale font que les revenus augmentent au moins aussi vite que la production; contrairement au pays en développement où une partie de la population rurale est libéré du secteur primaire en raison de l'accroissement de la population et du progrès technique dans ce secteur et se déploie très lentement vers d'autres activités du fait de l'immobilité du facteur travail.

En outre, l'objectif de la croissance économique dans les pays développés à souvent eu pour conséquence, des salaires régulièrement en hausse. Cette politique est possible dans ces pays pour la simple raison que les biens produits sont d'abord destinés au marché national et ensuite aux marchés des autres pays développés qui pratiquent des politiques similaires. Par contre, dans les pays en développement l'essentiel de la production primaire est destiné au marché mondial où il subit la loi de l'offre et de la demande. De plus, les syndicats sont moins puissants, la politique économique et la politique monétaire moins actives que dans les pays développés.

Paragraphe 2: mécanismes d'évolution des prix des produits primaires

Les développements précédents montrent que les règles et les conditions de fixation des prix sont différentes suivant qu'on se situe dans les pays en développement ou dans les pays développés. Cependant, ils ne rendent pas compte des mécanismes de l'évolution de ces prix. Les échanges de produits primaires semblent relever d'un univers agité et paradoxal. En effet, les analyses de conjoncture relatives aux échanges de produits de base et publiées par les revues spécialisées présentent généralement une vision confuse et brouillée de l'évolution des prix, en particulier dans le cas des cours boursiers; Celle-ci étant à l'origine d'une confusion entre des facteurs de nature et de portée diverses:

- Mouvements de stocks;
- Evénements politiques et statistiques concernant la production;
- Prévision de la production;
- Informations relatives à la consommation du produit;
- Phénomènes monétaires
- Phénomènes de spéculation et d'anticipation.

On en retire l'impression que l'évolution des prix des différents produits résulte de l'influence des causes hétéroclites et ne relève d'aucune logique économique liée à l'utilité du produit, mais d'un univers aléatoire, arbitraire et imprévisible.

Cependant, la formation et l'évolution des prix de matières premières répondent à des mécanismes susceptibles d'une analyse économique, et donc la compréhension implique que l'évolution des prix soit décomposée sous des horizons temporels principaux. Cette démarche conduit à examiner:

- la prise en compte du temps dans l'évolution des prix;
- l'évolution des prix à court terme;
- l'ajustement offre/demande/prix;
- la tendance des prix à long terme.

A - La prise en compte du temps dans l'évolution des prix

a - Le principe de la décomposition de l'évolution de prix

La prise en compte du temps dans l'étude des mécanismes d'évolution des prix de matières premières s'explique par le fait que contrairement aux produits industriels, le rapport entre la production et la consommation influence énormément la détermination des prix des produits primaires. En effet, comparer la production et la consommation d'un produit primaire relatives à une même période n'a généralement pas de signification, puisque ce n'est pas la production de la période courante qui est consommée, mais celle des périodes antérieures. Plusieurs mois séparent généralement le moment de l'exploitation du produit et celui où il est utilisé par l'industriel ou le consommateur.

Pendant cette période le produit va transiter à travers une succession de phase de stockage chez le producteur, les intermédiaires, l'exportateur, le négociant, le chargeur, le transformateur et le grossiste. Certaines de ces étapes s'accompagnent d'opération de conditionnement, ou de transformation: raffinage des minerais et lyophilisation des produits alimentaires par exemple.

La transition du produit par ces étapes intermédiaires retardent la répercussion d'une modification de la production ou de la consommation à l'autre bout de la chaîne. Ainsi, une augmentation de la consommation est d'abord alimentée par des prélèvements accrus sur les stocks, qui se répercutent progressivement en aval avant d'être limités éventuellement par une insuffisance de la production. De même une production supplémentaire n'atteindra l'industriel qu'après un temps relativement long.

Les flux de production et de consommation d'un produit primaire ne peuvent donc être comparés que sous un horizon temporel relativement long. Période pouvant permettre que la transmission des quantités produites des lieux de production aux utilisateurs finaux du produit fasse apparaître l'influence réelle des modifications du rapport entre la production, la consommation et le prix sur la situation du marché (excédent, équilibre ou pénurie).

b - Les principaux horizons de l'évolution des prix

Les observations ci-dessus conduisent à distinguer trois composantes fondamentales dans l'évolution du prix d'un produit primaire.

- Les fluctuations de courte période durent de quelques jours à quelques mois, et sont engendrés par des opérations quotidiennes liées au commerce des produits et par le comportement des opérateurs sur les marchés.

- Les fluctuations de moyen terme correspondent à un horizon allant de quelques mois à plusieurs années. Cette période est supposée suffisamment longue pour traduire d'une part les mécanismes fondamentaux de l'ajustement entre le produit et la consommation et d'autre part, l'impact des perturbations graves qui affectent la production, la consommation ou le marché.

- La tendance à long terme conduit à distinguer dans l'évolution des prix le problème de la variabilité et celui du niveau moyen des prix, et recoupe l'impact sur les prix du rapport entre la production et la consommation et l'incidence des forces structurelles qui affectent la production et l'utilisation du produit.

B - L'évolution des prix à court terme

L'évolution du prix d'une matière première reflète entièrement le comportement des opérateurs sur les marchés. Dans ce cadre, Les chroniques de cours présentent généralement une allure irrégulière qui reflète les réactions des opérateurs à de nombreux phénomènes aussi bien endogènes qu'exogènes au marché.

a - Les facteurs endogènes au marché

L'irrégularité de l'évolution des cours s'explique en premier lieu par la nature même des mécanismes du marché et des facteurs qui déterminent les interventions des opérateurs. En effet, les intervenants sont différents, l'environnement se modifie et les motifs

des opérateurs changent sans cesse.

Pour comprendre l'évolution du prix à court terme, il faut donc examiner les mobiles des opérateurs, car les opérations sur le marché de matières premières sont dictées par les prévisions de prix et résulte des comportements d'anticipation relevant des mobiles très divers: mobiles commerciaux ou de placements divers. Les interventions des agents sont ainsi guidées par l'évolution des rendements comparés des placements alternatifs, et sont influencées par tout les facteurs qui peuvent affecter ces rendements: taux d'intérêt et taux de change par exemple. Les fluctuations journalières des prix sont donc normales, car le cours quotidien résulte de la confrontation des offres et des demandes des opérateurs et il n'y a pas de raisons qu'elles soient identiques d'un jour à l'autre.

b - Les facteurs exogènes au marché

Les facteurs exogènes susceptibles d'influencer l'évolution à court terme du prix relève de l'état d'approvisionnement du marché en produit. En effet le prix est très sensible à l'impact de tous les facteurs qui déterminent le déplacement du produit du producteur au consommateur et notamment: les mouvements de stocks et les conditions de stockages; les délais de transport et de débarquement; la politique commerciale des producteurs et les plans d'approvisionnement des consommateurs.

Ces facteurs sont renforcés par les comportements d'anticipation à travers:

- Les phénomènes d'anticipations autonomes, qui sont suscités par des informations exogènes aux mécanismes du marché;
- Les phénomènes d'induction par lesquels les prévisions des opérateurs sont renforcés si les prix varient dans les sens prévu;
- Les phénomènes d'anticipation de second rang par lesquels chaque agent est incité à anticiper les anticipations des autres agents;
- Les phénomènes d'anticipation induites qui fondent l'évolution présente du cours soit sur le prolongement de la tendance enregistrée, soit sur la référence à une trajectoire jugée normale.

- Les mouvements spéculatifs qui tendent à provoquer la variation du cours qu'ils prévoient;

- Les mouvements cumulatifs des variations des prix, dues à la grande mobilité des opérateurs qui réorientent intensément leurs prévisions.

Par ailleurs, le marché est extrêmement sensible aux informations exogènes et notamment à de simples rumeurs (¹). Il en résulte une évolution quasiment aléatoire des prix, ponctuée de retournements très brutaux et qui présentent une allure globale extrêmement saccadée. La diversité des causes de cette évolution rend très difficile toute tentative de prévision du prix à court terme par les modèles économétriques. Aussi les professionnels ne peuvent recourir qu'à des techniques empiriques reposant sur l'utilisation des "charts" ou "des schémas des points de figures". Il s'agit en fait de construire des graphiques qui cherchent à déceler dans l'évolution du cours, les lignes de résistances, des tendances courtes ou des zones de retournement susceptibles de se reproduire.

C - Evolution des prix à moyen terme

a - L'ajustement entre l'offre et la demande à moyen terme

De nombreux facteurs influencent l'ajustement entre l'offre et la demande à moyen terme. Ils concernent en particulier: les délais de réaction de l'offre et la demande aux variations des prix, et la conjoncture économique dans les pays consommateurs.

1 - la réaction de l'offre aux variations des prix

L'offre de produits primaires réagit avec retard et excès aux fluctuations des prix à moyen terme. En effet, les fluctuations de prix se répercutent directement ou

¹ - Sur l'évolution des prix des matières premières à court terme, voir notamment:

- MOUTON (C.) et CHALMIN (P.), *Matières premières et échanges internationaux*, Vol 1, Economica, Paris 1980

- SIMON (Y.), *Bourses de commerce et marchés de marchandises*, Dalloz, Paris, 1986.

- CALABRE (S.), *L'évolution des prix des produits de base*, Economica, Paris, 1990.

indirectement sur les producteurs et influencent leurs décisions d'investissement en capacité de production.

Face à une augmentation soutenue des prix, on assiste à un développement des investissements qui n'influencent réellement le marché que quelques années plus tard, en raison des délais de leur installation et de leur mise en exploitation. Par ailleurs, comme l'investissement n'engendre pas immédiatement le développement de la production, le risque de déboucher sur une situation de surcapacité est certain d'autant plus que attirés par les perspectives de gains, les producteurs ont tendance à accroître leurs capacités.

Dans le sens opposé, une baisse des prix décourage l'investissement et n'affecte l'offre qu'après plusieurs années et progressivement. Si cette situation perdure, elle entraîne inévitablement chez le producteur, un découragement qui déprime davantage la production offerte sur le marché.

2 - La réaction de la demande aux variations des prix

La demande réagit également avec un retard à l'évolution du prix à moyen terme par des phénomènes de substitutions au détriment ou en faveur d'une matière première considérée. Ces phénomènes se manifestent au niveau de la consommation finale ou au niveau de la technologie des industries utilisant ce produit comme matière première. Cette réaction progressive et retardée s'explique par le fait que:

- Les modèles de consommation sont assez stables à court terme;
- La matière première ne présente généralement qu'une faible part du coût de production des biens de consommation finale;
- Le cadre technologique est rigide à court terme à cause de l'importance des équipements en place, de la durée de leur amortissement et des délais d'apprentissage d'une nouvelle technique;
- Les possibilités de substitutions connues et économiquement praticables sont souvent très limitées. Il faut que la variation du prix d'un produit soit significative et durable pour susciter des recherches pouvant déboucher sur des innovations technologiques.

Dans la pratique, le risque d'une réaction excessive de la demande aux

variations de prix est souvent inévitable, du fait que les substitutions peuvent être poussées très loin en raison des délais d'apparition de leurs effets.

b - L'incidence de la conjoncture économique internationale

L'élévation progressive des revenus, l'augmentation de la population et les perspectives de développement économiques conduisent à envisager l'accroissement plus ou moins régulier et continue de la consommation des matières premières. Seulement, autour de ce trend, la consommation enregistre des fluctuations parallèles aux phases d'accélération, de ralentissement et de récession de la conjoncture économique générale.

En conséquence, sur des périodes moyennes, la consommation croît plus ou moins rapidement et peut même connaître des situations de stagnation ou de diminution. Si à court terme, le recours aux stocks permet de résorber certains déséquilibres sur le marché, leur reconstitution ou leur liquidation ultérieure affecte également le marché, et parfois de façon amplifiée, notamment en raison des phénomènes d'anticipations. Ainsi, à moyen terme, la demande mondiale des matières premières est influencée de façon cyclique, par le rythme de l'activité économique générale.

c - La prévision de l'évolution des prix à moyen terme

L'analyse de l'évolution à moyen terme des prix des produits de base nous a permis de mettre en évidence des facteurs soumis à l'influence des variables spécifiques: taux de change et d'intérêt; mouvements de stocks, niveau des revenus et coûts de production, qui interviennent à travers des mécanismes particuliers: substitutions entre les produits et retards dans la réaction de la consommation et de la production aux variations des prix.

L'ensemble de ces variables pouvant être mesurées, il est possible de formaliser et d'estimer des relations entre elles et construire par ce moyen, des modèles qui expliquent l'évolution des prix sous un horizon temporel moyen. La possibilité de prévision qui en découle porte non seulement sur l'évolution du prix, mais également sur le volume et la répartition géographique de la production et de la consommation, sur les possibilités de

substitution dans la consommation et sur l'état d'approvisionnement du marché. Elle fournit en outre de nombreux renseignements utiles tant pour les producteurs que pour les consommateurs. En effet, la rentabilité des investissements en capacité de production pour les premiers et les choix technologiques optimaux dans le but de minimiser les coûts pour les seconds dépendent de l'évolution des cours futurs après la prise de décision. De même cette évolution intéresse à plus d'un titre les organismes internationaux: Banque Mondiale, association de producteurs et conseils d'accord internationaux de produits. Les modèles construits sont utilisés dans ces instances pour élaborer des scénarios et des prévisions servant comme guide pour les interventions sur le marché, la définition des politiques de régulation du marché et de stabilisation des prix ou des revenus d'exportation et la fixation des quotas de production.

Malgré le caractère agité et très perturbé des marchés de matières premières, l'amélioration des statistiques et des techniques de traitement des données permet d'établir des prévisions selon deux méthodes:

α_1 - La première consiste à élaborer des prévisions du prix à partir de l'analyse statistique de son évolution passée, en utilisant notamment des techniques d'analyse de données plus ou moins sophistiquées: estimation des tendances par l'analyse de la régression non linéaire; analyse spectrale; analyse par la méthode des modèles auto-régressifs à moyenne mobile. L'objectif visé par cette méthode est de déceler dans l'évolution antérieure du prix, des comportements réguliers: cycles, phénomènes de rémanence, d'hystérésis ou d'inertie; pouvant permettre de construire des projections dans l'avenir en établissant une relation de dépendance entre la variable courante et les valeurs antérieures.

α_2 - La seconde approche beaucoup plus économétrique utilise plusieurs types de modèles:

- A partir des équations de demande, de l'offre et des stocks, les modèles de marché décrivent l'équilibre du marché en décomposant ces équations selon les différentes utilisations du produit, les différentes zones de production et les différents marchés;

- Les modèles d'études systémiques décrivent l'interdépendance entre le marché d'une ou plusieurs matières premières et l'environnement économique;

- Les modèles d'analyses dynamiques décrivent le cycle d'ajustement entre la

production, la consommation et les prix;

- Les modèles d'input-output analysent les conditions d'utilisation des produits;
- Les modèles d'exploitation inter-temporelle étudient les coûts et le rythme d'exploitation des ressources naturelles;
- Les modèles d'analyse des processus de transformation étudient les différentes filières de transformation des matières premières.

Bien qu'elle soit très utilisée dans l'étude de l'évolution des prix, l'analyse statistique des prix antérieurs est très limitée en raison notamment: de la qualité des données statistiques; de l'importance des aléas numériques dans les calculs; du caractère restrictif des hypothèses mathématiques; de la multiplicité des facteurs qui influencent l'évolution des prix et de l'impact des perturbations accidentelles.

Par rapport à ces inconvénients, la modélisation présente l'avantage de fournir une vision globale cohérente du marché à travers d'une part, la prévision dont la méthode consiste à introduire des facteurs explicatifs exogènes dans des relations explicitant les variables caractéristiques du marché et en particulier les prix, et à en déduire des prévisions de ces variables grâce aux relations du modèle; et d'autre part des simulations consistant à fixer certaines variables ou certains paramètres du modèle et en déduire des scénarios ou des situations alternatives du marché.

D - La tendance des prix à long terme

a - La relation entre l'offre et le prix

Pour un volume de production donné, il existe un prix international minimum de vente sur le marché international qui permet de couvrir tous les coûts et assure la rentabilité de l'exploitation de la matière première. Il en résulte une relation virtuelle entre le volume de la production et le prix international, qui peut être exprimée par une courbe d'offre du produit. Toutefois Les composantes du coût varient largement d'un pays producteur à un autre. Pour un niveau de cours international donné, la production peut être rentable dans

certains pays et pas dans d'autres.

Compte tenu des conditions naturelles, techniques, socio-économiques et politiques prévalant à un moment donné dans les différents pays producteurs, il est possible d'associer à un prix donné, le volume de la production rentable à ce prix. A des prix différents, correspondent des volumes de production différents et il en résulte une relation entre la production et le prix qui reflète les coûts de production. Cette relation présente trois caractéristiques essentielles:

- La relation production-prix est positive et tendancielle: En effet, une production plus importante exige un prix international plus élevé. On observe que l'augmentation du prix d'un produit de base incite effectivement les producteurs à accroître leurs productions et que la baisse des prix les découragent, car les exploitations à la marge ne sont plus rentables. Cette observation signifie que du fait de la concurrence entre producteurs, un certain nombre d'entreprises ou de pays exploitant les matières premières travaillent à la limite de la rentabilité. Dans le cas où ceux-ci parviennent à une entente, ils peuvent contrôler le marché et développer la production tant que celle-ci leur procure des recettes suffisantes pour couvrir l'ensemble des coûts.

- La relation production-prix est virtuelle: En effet, la situation observée couramment ne correspond pas à un couple production-prix de la relation entre la production et le prix. L'écart observé s'explique par de multiples facteurs: délais d'ajustement entre production, consommation et prix; aléas qui peuvent affecter fortement la production; phénomènes de stockage; perturbations du marché; différences de coût de production entre les producteurs; choix des politiques économiques des producteurs et modifications de la demande.

- La relation entre le prix international et le volume de la production n'est pas statique: En effet, cette relation est définie pour des conditions naturelles, techniques, économiques et socio-politiques données qui se modifient progressivement: les sols s'épuisent, les infrastructures de transport et de communication s'améliorent et rendent accessibles des nouvelles zones de production, les équipements et les méthodes de production connaissent un progrès technique, les salaires, les charges sociales et les systèmes fiscaux évoluent, les intrants varient, l'environnement général de la production change. Les producteurs sont différemment

touchés par ces modifications dont certaines sont soudaines et d'autres très progressives, leur résultante pouvant se traduire par une augmentation ou par une baisse des coûts de production.

b - La relation entre la demande et le prix

Pour des conditions d'utilisation du produit, la quantité totale d'une matière première que souhaitent consommer les utilisateurs dépend de son prix, mais aussi de celui des produits substitués et complémentaires. Une augmentation de son prix, ceteris paribus déclenche des phénomènes de substitution qui réduisent sa consommation, et inversement si son prix baisse. Ces deux grandeurs évoluant en sens inverse, il existe donc un trade off entre ces deux variables, qui représente des situations tendancielle. En effet, si le couple actuel prix/consommation ne correspond pas à l'un de ses points, la recherche d'une meilleure efficacité par les industriels et d'une meilleure satisfaction par les consommateurs, va conduire les uns et les autres à des substitutions en faveur ou au détriment de la matière première considérée, de sorte que l'on revienne vers la situation initiale.

L'écart entre la situation courante et les couples consommation-prix s'explique par d'autres multiples raisons et notamment: les mouvements de stocks; les imperfections et les perturbations du marché; les différences de rentabilité entre les utilisateurs du produit; les différences de politiques, de sources et de modalités d'approvisionnement; les variations imprévues de la production; les délais de l'ajustement production/consommation. Ainsi, la relation consommation/prix est définie pour des conditions technico-économiques, socio-politiques et culturelles d'utilisation donnée du produit. Or ces conditions évoluent: La structure du marché et les coûts de production sont sujets à des modifications, Les phénomènes de mode et les innovations technologiques font apparaître de nouveaux besoins et en font disparaître d'autres. On assiste alors à des modifications des conditions de consommation qui provoquent un déplacement de la relation prix/consommation. A long terme, ce déplacement se fait dans le sens d'une pression accrue de la consommation correspondant à une élévation de la demande.

On peut cependant, relever quelques faits ambigus concernant notamment les revenus, la miniaturisation des biens et le progrès technique. En effet, la progression des

revenus peut conduire les consommateurs à s'orienter vers des biens plus sophistiqués dans la valeur desquels la part des matières premières diminue. De même, la miniaturisation croissante de certaines catégories de biens, les efforts de lutte contre les gaspillages de ressources naturelles et les possibilités de récupération limitent la consommation. L'impact du progrès technique reste incertain; car il concerne aussi bien les usages de la matière première considérée que ceux des produits substitués ou complémentaires. Toutefois, la société de consommation et le bien être matériel se développent de plus en plus et touche de nouvelles couches de population et de nouvelles régions du monde. A cet égard, des études prospectives (1) concluent généralement à une progression significative en longue période de la consommation de la plupart des matières premières.

c - La trajectoire du prix d'équilibre

L'offre et la demande des produits primaires déterminent sous un horizon temporel assez long, un prix d'équilibre qui égalise les volumes désirés de la production et de la consommation. Soumis à l'influence des facteurs décrits ci-dessus, ce prix ne correspond pas en réalité à la situation courante du marché. Cependant, s'il existe des conditions structurelles variables de la production et de la consommation, et si l'évolution réelle du prix tend vers cette tendance suivie également par les fluctuations cycliques de moyen terme, on peut déduire que celle-ci présente un certain attrait et donc qu'il existe des mécanismes de moyen et long terme qui tendent à ramener le prix sur elle. En effet, deux cas de figure sont possibles:

- Si le prix s'élève durablement et de manière sensible au-dessus de cette tendance, les perspectives de gains considérables inciteront les producteurs à accroître leurs capacités de production. Seulement à ce niveau de prix, la consommation est découragée et les utilisateurs se détournent progressivement vers les produits substitués. L'évolution du prix se réoriente alors à la baisse et retrouve la trajectoire d'équilibre.

- Dans le cas inverse, de nombreuses exploitations deviennent rapidement non rentables

¹ - Banque Mondiale, *Global Economic prospects and the developing countries*, Washington DC, April 1989. P. 57-67

et les producteurs vont progressivement se détourner du produit en négligent l'entretien et le renouvellement des capacités de production. Contrairement à la production dont le rythme de croissance est ralenti, la consommation est encouragée par son faible prix et la pression qu'elle exerce à long terme sur la production finie par relever le prix vers la trajectoire d'équilibre.

Dans l'un ou l'autre cas, le retour à la position d'équilibre a tendance à se poursuivre au delà de cette trajectoire et amplifie plus ou moins le déséquilibre. De même, de nombreux phénomènes peuvent s'opposer temporairement à l'ajustement automatique vers la trajectoire du prix d'équilibre. Mais l'expérience des marchés de matières premières montre que les mécanismes de rétablissement du prix d'équilibre finissent par s'imposer à plus ou moins long terme.

E - Interprétation de l'évolution cyclique des prix

Si on compare l'évolution des prix des produits primaires et celles des produits manufacturés, il apparaît:

- que les premiers sont très instables à court et moyen termes, alors que les seconds sont relativement stables.
- que les premiers ont une inclinaison à se détériorer alors que les seconds ont une prédisposition à s'améliorer.

En effet, les marchés internationaux de matières premières connaissent une succession de phases de pénurie et de surproduction. Généralement, la situation courante tend à être considérée comme durable à long terme; producteurs et consommateurs fondent alors sur elle leurs décisions et leurs prévisions. L'enchaînement des phases de pénurie et d'excédents se reflète dans des tendances qui peuvent durer plusieurs années et engendre une évolution cyclique des prix.

Le changement de la tendance dans l'évolution des prix est occasionné généralement par un accroissement de la demande en produits primaires, l'occurrence d'un phénomène conjoncturel ou par les délais nécessaires pour l'ajustement de l'offre à la suite

des baisses des prix observés au cours de la période de détérioration.

La progression des prix de matières premières de 1972 à 1975, après les bas niveaux de la décennie antérieure illustre parfaitement ces phénomènes. Cette hausse s'est expliquée notamment par:

- le rôle de la spéculation sur les marchés;
- l'augmentation rapide des salaires dans les pays industriels à partir de 1968 qui a fortement stimulé la demande;
- les changements dans les parités monétaires à partir de 1971 qui ont provoqués chez les demandeurs de matières premières des achats de précautions très importants pour se protéger de l'inflation alors imminente.

La demande des produits primaires de la part des pays industrialisés doit diminuer à la fin du cycle en raison d'une baisse de l'activité économique dans ces pays résultant de la hausse des prix de la phase précédente. En effet, toute hausse des prix des produits de base exerce un effet inflationniste sur les prix des produits industriels puisque ceux-ci dépendent des coûts des produits de base. Cet accroissement des prix industriels est directement suivi d'un développement des revendications salariales et d'une accélération de l'inflation dans les pays industriels. Le secteur industriel bénéficiant d'une plus grande maîtrise du marché, résiste à toute réduction de son revenu réel en contournant la hausse des prix de matières premières par une inflation par les coûts des prix des produits industriels; ce qui n'est pas le cas pour les produits de base dont la concentration de la demande entraîne inévitablement une baisse des prix.

F - Influence de l'évolution des prix sur les revenus d'exportations

L'évolution des prix de matières premières et notamment celle des prix réels exerce une forte influence sur les revenus d'exportation des pays producteurs. En effet les recettes d'exportation sont déterminées en pondérant le volume des exportations par le prix réel payé au producteur.

On obtient: $R_i = q_i P_r$.

avec: R_i la recette d'exportation du pays i ; q_i le volume des exportations; P_r le prix réel.

Algébriquement, le taux de croissance (t_{R_i}) des revenus d'exportations du pays i peut s'écrire:

$$\begin{aligned} t_{R_i} &= dR_i / R_i = (dq_i / q_i) + (dP_r / P_r) \\ &= (q'_i \cdot dP_r / q_i) + (dP_r / P_r) \\ &= (dP_r / P_r) [(q'_i P_r / q_i) + 1] \\ &= dP_r / P_r (\delta_i + 1) \end{aligned}$$

δ_i désigne l'élasticité-prix de la demande du bien du pays i et détermine l'évolution de ses revenus d'exportation. En particulier, en comparant celui-ci à 1, on déduit les conclusions suivantes:

- lorsque l'élasticité-prix de la demande d'exportation d'un pays est supérieure à l'unité ($\delta_i > 1$), alors, le taux de croissance du revenu est positif lorsque le taux de croissance du prix réel est négatif;

- Lorsque l'élasticité-prix de la demande du pays i est égale à l'unité ($\delta_i = 1$), le taux de croissance du revenu réel est nul.

- Il est négatif lorsque δ_i est inférieure à l'unité ($\delta_i < 1$) (¹).

Ainsi, les producteurs ayant une élasticité-prix de la demande très élevée peuvent accroître leurs exportations sans qu'il résulte de cette opération une baisse sensible des prix. A la limite, le pays ayant une élasticité-prix infinie a une demande horizontale et tout accroissement de l'offre est dans ce cas immédiatement assimilé par le marché, sans qu'il y ait baisse de prix.

L'hypothèse de la variabilité des recettes d'exportation est donc incontestable, lorsque les prix de matières premières sont fluctuants. Toutefois, celle-ci reste largement soumise aux variations des quantités produites.

¹ - En effet, si on a $dP_r / P_r < 0$, alors, on aura: $T_{R_i} > 0$ si et seulement si $|\delta_i| > 0$; $= 0$ si et seulement si $|\delta_i| = 0$; et < 0 si et seulement si $|\delta_i| < 0$.

SECTION 2

ANALYSE DES LIENS ENTRE L'INSTABILITE, LE

DEVELOPPEMENT ET LA CROISSANCE

Contre une assertion générale selon laquelle volatilité est synonyme de dynamisme, de vitalité et de modernité, de nombreuses études montrent que l'instabilité des marchés de matières premières est économiquement, politiquement et socialement néfaste, aussi bien pour les producteurs que pour les consommateurs. Le phénomène est d'autant plus aiguë qu'il concerne toutes les matières premières et tous les marchés. Même si la façon et l'ampleur diffèrent d'un produit à un autre. Cette différence s'explique par les caractéristiques de la production et de la consommation qui, avec la structure de l'industrie déterminent la capacité des producteurs à contrôler les effets des déséquilibres permanents entre l'offre et la demande.

L'étude des conséquences économiques de l'instabilité invite naturellement à s'intéresser à son origine: offre, demande, variation des prix ou des quantités, et la possibilité de sa mesure (Paragraphe 1), avant de présenter différents arguments théoriques sur les conséquences économiques de l'instabilité (Paragraphe 2), arguments qui justifient les mesures prises pour stabiliser les prix des produits primaires (Paragraphe 3).

Paragraphe 1: Mise en évidence de l'instabilité

Outre les raisons de fond communes à toutes les matières premières, les fluctuations de leurs prix sont essentiellement dues aux variations subites et amples de la consommation et/ou de la production, à la faiblesse à court et moyen termes des élasticités demande/prix et offre/prix, au caractère concentré de la production, et à la nature même des produits exportés.

La réalité de ces fluctuations est généralement appréciée à travers des représentations graphiques des séries de prix ou de revenus d'exportation, ou par des indices statistiques qui cherchent à traduire aussi fidèlement que possible, l'image de la tendance de ces prix. Cependant celle-ci reste très complexe en raison du grand nombre de paramètres mesurés: prix, quantités et valeurs relatifs à de nombreux produits. D'autres difficultés tiennent aux caractéristiques mêmes des produits primaires et à leur marché.

A - Les causes de l'instabilité des marchés de produits primaires

a - Les variations de la consommation et/ou de la production

Les variations de l'offre et de la demande agissent différemment sur les prix selon que la matière première est à usage industriel ou alimentaire.

1 - Cas des matières premières à usage industriel

Les matières premières à usage industriel sont en amont du système productif et les écarts de leur consommation jouent de ce fait, un rôle amplificateur sur les fluctuations de la production industrielle, puisque toute reprise de l'activité industrielle s'accompagne toujours d'une reconstitution de stocks. Ainsi utilisées en amont du système productif, les matières premières doivent satisfaire non seulement la croissance de la demande finale, mais aussi la reconstitution des stocks stratégiques tout au long de la filière.

Par ailleurs, du fait que les matières premières sont généralement plus utilisées dans le secteur des biens d'équipement que dans celui des biens de consommation finale, ils sont soumis à l'effet du principe de l'accélérateur par lequel, une reprise de la consommation s'accompagne toujours d'une reprise plus vigoureuse de l'investissement. Inversement, le ralentissement de l'activité économique crée un phénomène de déstockage qui peut générer une stagnation et même une chute de l'investissement. Les fluctuations de l'activité économique globale sont donc très amplifiées au niveau de la demande des matières premières.

Ces variations sont beaucoup moins nettes pour les matières premières

énergétiques dont un grand pourcentage relève de la consommation des ménages. En revanche, leur production subie moins les fluctuations erratiques des prix.

2 - cas des matières premières à usage alimentaire

Du fait que la consommation des matières premières à usage alimentaire se présente comme un besoin essentiel à satisfaire en priorité, elle a tendance à être plus stable que l'activité économique dans son ensemble. Cependant la production apparaît très instable en raison de sa sensibilité aux aléas climatiques et du marché. La conséquence immédiate sur le commerce international est l'effet d'instabilité qu'il provoque tant du côté de l'offre que de celui de la demande. En somme, la production et la consommation des matières premières ne sont qu'exceptionnellement équilibrés; la règle étant le déséquilibre, avec des écarts pouvant être importants.

b - la faiblesse de l'élasticité-prix de la demande

Contrairement aux biens industriels, la demande des produits primaires présente une certaine rigidité par rapport aux variations des prix. En effet si les prix dans l'industrie connaissent une chute durable, il est possible pour les producteurs d'ajuster leurs prix en allongeant par exemple les délais de livraison. Ainsi, la régulation se fait par la file d'attente et non par les variations des prix. Si malgré tout les producteurs décident d'augmenter significativement leurs prix, les consommateurs seraient obligés de différer leurs achats. Inversement si la production est supérieure à la demande, un accroissement des prix ne semble pas la meilleure solution pour écouler rapidement la production. Celle-ci va donc s'accumuler et dans ce cas la régulation du marché se fait par la variation des stocks et non par celle des prix. La concurrence incontestablement aiguë passera par d'autres canaux que le prix de vente. Ainsi, l'élasticité-prix de la demande est très forte à court terme pour les produits industriels.

Au contraire, la réduction des déséquilibres entre l'offre et la demande par les files d'attentes est inconcevable pour produits primaires du fait qu'ils sont en amont du système productif. Si la consommation des produits industriels peut être différée, l'industriel

peut à la limite différer le renouvellement de certains équipements, mais il ne peut absolument pas se passer de la matière première sauf à arrêter la production. Il doit même disposer à payer n'importe quel prix pour l'obtenir, à partir du moment où ses concurrents payent le même prix, et chercher à transmettre l'augmentation des prix vers l'aval. Seulement, l'ensemble des matières premières ne représente souvent qu'un pourcentage relativement faible du produit fini, si bien que même une très forte augmentation du prix de l'une d'entre elle est rapidement amortie à travers le prix du produit fini.

L'augmentation des prix de matières premières en particulier industriels a donc très peu d'effets à court terme sur la demande de bien de consommation finale. Il en est de même pour les matières premières énergétiques, mais beaucoup moins pour certains produits agricoles non indispensables. Au contraire, ce n'est pas parce que le prix de l'acier ou de l'aluminium aura baissé de moitié que l'on consommera d'avantage des automobiles et que la demande des matières premières dans l'industrie automobile augmentera. Toutefois, à plus long terme, la consommation des matières premières est très sensible aux prix en raison des substitutions et des possibilités d'économie de matériaux (allégement des produits et miniaturisation). Seulement, des investissements sont nécessaires dans les deux cas et il faut que l'augmentation des prix soit constante et considérée comme durable par les investisseurs pour que les mécanismes de substitution soient déclenchés.

En somme, les variations des prix de matières premières ne sont pas capables de ramener rapidement la consommation à des niveaux compatibles avec la production lorsque des déséquilibres existent entre la production et la consommation.

c - La faiblesse de l'élasticité-prix de l'offre

Pour les raisons d'ordre technico-économiques et politiques, la production des matières premières est également peu sensible au prix.

Dans le secteur industriel où les industries sont très capitalistiques, une part importante du coût total de production est constituée par le coût du capital alors que les coûts opératoires ne représentent qu'une fraction limitée du coût total. Ainsi, le déséquilibre entre

l'offre et la demande se traduit par une variation de stock en sens inverse chez les producteurs et les consommateurs respectivement. En particulier les stocks diminuent chez les consommateurs dans le cas d'une pression de l'offre sur la demande, ce qui a pour effet d'amplifier le déséquilibre offre-demande. Cependant, si le déséquilibre persiste, il faudrait réduire la production en dessous des coûts opératoires des unités marginales; car si certaines charges de production peuvent être différées, d'autres par contre doivent être réglées que l'on produise ou pas. Par conséquent la fermeture de l'exploitation ne sera envisagée que si le prix est inférieur au coût opératoire. Il est fréquent que le prix descende en deça de ce coût pour deux raisons essentielles:

- La fermeture et la réouverture des exploitations à un coût qu'il faut comparer avec une production à perte si l'on estime celle-ci temporaire.

- Dans les pays producteurs dont les matières premières constituent l'essentiel des exportations, le coût qui doit être logiquement pris en compte est le coût opératoire en devises. S'il n'y a pas d'autres alternatives à l'exportation, la production doit être maintenue, au besoin par des subventions, tant que l'exportation fait rentrer des devises ou que la production contribue à résorber le chômage. Dans de nombreux cas, la fermeture est simplement politiquement impossible, et il faut que le prix descende très bas pour que la production se réduise.

La flexibilité de l'offre à la hausse est également très limitée lorsque le déséquilibre est dû à une pression de la demande sur l'offre, puisque les capacités de production sont généralement utilisées à leur taux maximum. Aussi il faut que la conviction que le marché a réellement besoin d'une production supplémentaire soit certaine pour que de nouvelles capacités soient construites.

Dans le secteur agricole, le poids des facteurs politiques est prépondérant pour de nombreuses raisons:

- α_1 - A cause des rigidités dans les structures d'emploi, il n'est pas possible de débaucher les paysans comme les ouvriers industriels, même avec l'accompagnement social nécessaire;

α_2 - Dans le cas de la monoculture, la flexibilité de l'offre des cultures annuelles en cas de baisse des prix est très limitée. Elle est même impossible si la matière première représente une part importante des ressources en devises du pays exportateur.

α_3 - L'offre et les délais de montée en capacité sont peu flexibles dans le cas des produits dont l'exploitation n'entraîne une production qu'après plusieurs années.

d - Le degré de concentration de la production

En raison des possibilités de compensation entre l'évolution des différents éléments composant un flux d'exportation d'un ensemble de produits donnée, l'instabilité est moins élevée lorsque ce flux est large et hétérogène. En effet, les prix des différents produits de cet ensemble peuvent ne pas évoluer parallèlement et les quantités soumises à des aléas spécifiques. Ainsi, plus les exportations sont concentrées sur un petit nombre de produits dont les prix sont instables, plus elles risquent elles mêmes d'être instables. Dans cet optique de nombreuses études ont cherché à établir l'influence de la concentration des exportations sur le niveau de l'instabilité: concentration par produit, concentration géographique ou par destination.

Par rapport aux résultats empiriques dégagés dans ce cadre, quelques doutes subsistent sur la validité de cette relation. Certaines études ont conclu à l'absence de relation statistiquement significative, tandis que d'autres font apparaître une relation positive.

Exceptée l'étude réalisée par MARSHALL (P.) ⁽¹⁾, l'effet de la concentration géographique a été généralement considéré comme non établi.

Dans une étude publiée en 1985, CHERETTE (M) ⁽²⁾ montre que la concentration géographique des exportations tend à stabiliser le revenu d'exportation, à cause des arrangements existant à long terme entre les partenaires.

¹ - MARSHALL (P.), *Export, Growth and Causality in developing countries*, *Journal of Development Economics*, volume 18, 1985, P.5-10

² - CHERETTE (M.), *Determinants of export Instability in the primary commodity trade of LDC's*, *Journal of Development Economics*, Volume 12, 1983, P. 116-128

LAWSON (C.) ⁽¹⁾ a montré que la concentration des produits exportés n'a aucun effet significatif sur l'instabilité; le résultat dépendant en fait du signe et du degré de corrélation des prix et des revenus des différents produits exportés.

Dans une étude transversale sur un échantillon de 34 pays LAM (V.) ⁽²⁾ trouve que l'instabilité est essentiellement due au taux de croissance de leurs exportations et de ce fait, une politique de diversification tendrait plutôt à baisser leurs revenus d'exportation.

Dans une analyse mathématiques de la relation entre l'instabilité et la concentration, MAC BEAN et NGUYEN trouvent que la concentration des produits exportés n'explique pas l'instabilité. Ainsi, toute politique de diversification visant à stabiliser les revenus d'exportations n'a aucun effet sur l'instabilité: «*Our analysis thought considerable doubt on the ability of any individual country reduce the instability of its total export earning simply by reducing the commodity concentration of its important explanation of export earning instability for developing countries*» ⁽³⁾

Ce résultat apparemment contradictoire repose sur deux arguments:

- D'une part, lorsque les exportations sont concentrées sur un petit nombre de produits, le pays exportateur a tendance à se spécialiser dans les biens possédant un faible degré d'instabilité;

- D'autre part, le pays dont les exportations sont fortement diversifiées peut aussi présenter un fort degré d'instabilité, en particulier si les prix et les revenus des différents produits sont positivement corrélés et si le poids de chaque produit dans les exportations globales varie amplement d'une année à l'autre. La diversification ne sera ainsi stabilisatrice que si elle confère une très forte pondération à tous les produits dont les revenus d'exportations sont stables.

¹ - LAWSON (C.), *Commodity Concentration and Export Instability*, *Bulletin of Economics and Statistics*, Volume 43, 1981, P. 203-205

² - LAM (V.), *Export Instability, Expansion and Market Concentration: A Methodological Interpretation*, *Journal of Economics*, Volume 7, 1980, P. 105-110

³ - MAC BEAN (A.I.) et NGUYEN (D.T.), *Commodity Concentration and Export Earnings Instability: A mathematical analysis*, *The Economic Journal*, Volume 90, (1980), P. 230

LOVE (J.) ⁽¹⁾ estime à travers une analyse transversale, la relation statique entre la concentration et l'instabilité; et aboutit aux résultats qui tendent à prouver l'existence d'une relation positive et significative entre la concentration des produits exportés et le niveau de l'instabilité.

Dans une étude portant sur un échantillon de 130 pays, SVEDBERG (P.) et HORN (H.) ⁽²⁾ dégagent trois variables caractéristiques expliquant le niveau de l'instabilité: la taille des exportations; le degré d'ouverture de l'économie et la part des produits manufacturés dans les exportations. Selon ces auteurs, une faible instabilité caractérise les pays qui ont un grand volume d'exportation, qui poursuivent une politique d'ouverture et qui ont accru leurs exportations de produits manufacturés.

Toutes ces études présentent néanmoins quelques limites, en particulier: la capacité des exportateurs à contrôler ces trois variables, et la faiblesse du coefficient R^2 dont la valeur se situant entre 0.32 et 0.52 montre que les variables retenues ne sont pas les seules qui expliquent l'instabilité. Dans l'ensemble, le caractère incertain de ces études s'explique par plusieurs raisons, en particulier: la relativité même de la notion de concentration; les différences portant sur les périodes couvertes par l'étude et l'échantillon des pays choisis; et le fait que l'effet de la concentration varie en fonction du type de produit sur lequel il porte.

e - La nature des produits échangés

Rechercher les causes de l'instabilité à travers la nature des produits échangés conduit à savoir si celle-ci est due à l'instabilité des prix ou à celle des quantités. Une fois décomposée en ce qui est due aux prix et ce qui est due aux quantités, il faudrait également savoir si celle-ci a son origine dans des mouvements de l'offre ou ceux de la demande.

Lorsque l'instabilité a son origine dans un mouvement de l'offre: en particulier

¹ - LOVE (J.), Commodity Concentration and Export Earnings Instability, *Journal of development Economics*, Volume 24, 1986, P.241-247

² - SVEDBERG (P.) et HORN (H.), On the Causes of Instability in Export Earnings, *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, volume 41, 1986, P.214-235

la production d'un grand exportateur ou de plusieurs exportateurs, prix et quantités ont tendance à varier en sens inverse. Par contre, si elle est provoquée par un mouvement de la demande et notamment celle des pays industrialisés principaux consommateurs, elle tend à provoquer une variation dans le même sens, des prix et des quantités. Diverses études ont tenté d'apprécier le rôle respectif de l'offre et de la demande dans l'instabilité:

BABA (T.) ⁽¹⁾ établit des corrélations positives et significatives sur les écarts de prix et de quantité induites par les fluctuations de l'offre sur un échantillon de 20 pays exportateurs.

GUILLAUMONT (p.) et DEMEOCQ (m.) ⁽²⁾ examinent sur un échantillon de 54 pays l'élément de compensation entre les variations de prix et de quantité dans l'instabilité.

Dans l'ensemble, les résultats concordent pour les deux méthodes et font apparaître que les mouvements de l'offre ont un rôle dominant dans l'instabilité des marchés.

B - Mesure de l'instabilité

De façon conceptuelle, l'instabilité d'un phénomène se définit comme l'ensemble des déviations par rapport à l'évolution naturelle d'un phénomène. Toutefois le "naturel" peut varier selon le phénomène étudié ou même l'agent qui cherche à l'apprécier. En ce sens, BADILLO et DALLOZ affirment que «*les mesures possibles de l'instabilité sont multiples et relatives*» ⁽³⁾.

On peut distinguer à cet effet, deux types de méthodes permettant de mesurer l'instabilité:

- Les méthodes mécaniques: coefficient de variation, moyenne mobile, rapport entre les valeurs extrêmes d'une série.

¹ - BABA (T.), Le rôle des prix et des quantités dans l'instabilité des recettes d'exportation des pays africains de la zone franc, in Guillaumont (1982), p. 62-70

² - GUILLAUMONT (P.) et DEMEOCQ (M.), Sur la décomposition de l'instabilité en ses éléments constitutifs: recettes, prix et quantités, édition du CNRS, Paris (1982), P.129-140

³ - BADILLO (D.) & DALLOZ (J.), Marché, Spéculation, Stabilisation, éd. Economica, Paris, (1985), P. 124

- Les méthodes analytiques: tendance linéaire et écart type des séries filtrées ou des résidus de la régression.

a - Le coefficient de variation

1 - définition du coefficient de variation

Le coefficient de variation (v) représente l'écart type δ pondéré par la moyenne arithmétique (X_m) d'une série observée. Pour une moyenne donnée, la série ainsi étudiée est d'autant plus instable que δ est élevé. Plus généralement, cet indice est utilisé pour des comparaisons de l'instabilité entre différentes séries observées ou à l'intérieur d'une série; celles-ci portant par exemple sur des séries de prix, de volumes ou de revenus d'exportation d'un produit sur une période donnée.

L'indice v sert également à identifier l'évolution de l'instabilité d'une série temporelle sur des sous-périodes, ce qui permet d'établir des comparaisons sur l'évolution d'un groupe de produits spécifiques par rapport à une période déterminée, élément capital dans les décisions de production, de consommation et de stockage d'un produit.

2 - Les insuffisances de l'indice v

L'indice v ne reflète pas correctement le phénomène d'instabilité, puisque le terme d'instabilité sous-tend des situations d'incertitude ou d'imprévisibilité. En outre, l'utilisation de cet indice aboutit à une instabilité moyenne sur les séries de courtes périodes généralement plus forte que l'instabilité de longue période.

Pour appréhender cette observation, considérons une série X formée de K sous périodes (semestres, trimestres, mois, semaines) contenant chacune n observations. Chaque élément de la série est ainsi identifié par deux indices:

- i ($i = 1, n$) qui indique la position de l'élément;
- j ($j = 1, k$) qui détermine la sous-période à laquelle appartient l'élément.

Par rapport à ces deux éléments, la taille de la série ainsi observée est k.n. Soient X_{mj} et δ_j^2 , la moyenne et la variance de la sous-période j.

En comparant ces paramètres à ceux de toute la série (X_{mi} et δ^2), nous pouvons établir laquelle des instabilités est plus forte.

On a donc:

$$X_{mj} = 1/k \sum X_j$$

$$\delta_j^2 = 1/k \sum (X_{mj} - X_j)^2$$

$$X_{mi} = 1/n \sum X_i$$

La variance sur les moyennes des sous-périodes est donnée par:

$$\delta_{mj}^2 = 1/k \sum (X_{mij} - X_{mj})^2$$

La variance de toute la série est égale à:

$$\delta^2 = 1/k.n \sum (X_m - X_i)^2$$

$$= 1/k \sum \delta_{mj}^2 + \delta_j^2$$

Ce résultat indique bien que la variance de la série (δ^2) est supérieure à la variance sur les moyennes des sous-périodes (δ_j^2). Puisque la division en sous périodes conserve la moyenne, l'utilisation des séries mensuelles va engendrer une plus forte instabilité que les séries trimestrielles ou annuelles, à moins qu'il n'existe aucune disparité sur les sous-périodes.

Enfin le coefficient v présente un grand désavantage de ne pas séparer les fluctuations de courte période et de longue période. En particulier, le calcul de l'instabilité sur des données annuelles met l'accent sur les oscillations de faible fréquence, alors que les estimations faites sur des séries mensuelles soulignent les fluctuations de très haute fréquence.

b - La moyenne mobile

L'instabilité d'une série peut être aussi définie comme la somme de ses déviations par rapport à une moyenne mobile (m_j) calculée sur une période déterminée. Cet

indice qui donne le degré des écarts de court et moyen terme, est utilisé par le FMI pour son fonds de financement compensatoire sur la base d'une moyenne de 5 ans et par le STABEX pour les accords de Lomé, avec une moyenne de 4 ans.

L'indice I_1 calculé à partir de cette définition est considéré comme l'écart type d'une série S_t , S_t exprimant la variation relative de la série observée X_t par rapport à une moyenne mobile m_t , comme l'indique la relation ci-dessous:

$$S_t = \frac{X_t - m_t}{m_t} \quad \text{et} \quad I_1 = (1/n \cdot \sum S_t^2)^{1/2} \quad (\text{Avec } n \text{ le nombre d'observation}).$$

Dans le même sens, LANCIERI (E) ⁽¹⁾ propose un indice égal à la moyenne des écarts relatifs par rapport à la moyenne mobile. KENEN (B) ⁽²⁾ montre que l'indice I_1 sous estime (ou surestime) le degré de fluctuation selon que la période de calcul est trop courte (ou trop longue). En outre, l'indice I_1 a le désavantage de perdre les éléments du début et les éléments de la fin de la série. Il est également influencé par la durée de la période sur laquelle la moyenne mobile m_t est calculée.

c - La tendance linéaire ou exponentielle

Selon la configuration de la série et la précision de l'ajustement, on peut définir l'indice d'instabilité par rapport à une tendance linéaire ou exponentielle. La détermination de la tendance est justifiée ici par le soucis d'isoler les effets des taux d'accroissement ou des taux de croissance. On aboutit ainsi à une série standardisée en la séparant en une composante déterministe qui est la tendance normale, et en une composante aléatoire. Une série qui augmente rapidement, même à un taux constant présenterait une forte instabilité si cette opération n'est pas réalisée.

¹ - LANCIERI (E.), *Export Instability and Economic Development: A Reappraisal*, *Quarterly Review*, 1984, P.140-149

² - KENEN (B.), *Export Instability and Economic Growth*, *Journal of development Economics*, Volume 33, 1986, P. 80-98

Cette méthode conduit à la construction de deux indices I_2 et I_3 . Si x_t est la série observée:

- L'indice I_2 qui est la tendance linéaire, est égale au rapport entre l'écart type des résidus de l'estimation des équations de la forme: $x_t = a_1 + a_2t + u_t$, et la moyenne de la série x_t .

- L'indice I_3 relatif à la tendance exponentielle est estimé à partir du rapport entre l'écart type des résidus de l'estimation des équations de la forme: $\ln(x_t) = b_1 + b_2t + w_t$, et la moyenne du logarithme naturel de la série x_t .

Dans ces équations:

- a_2 et b_2 expriment respectivement le taux d'accroissement et le taux de croissance;
- t la période;
- u_t et w_t les termes d'erreurs.

DELLA (A.) ⁽¹⁾ a établi l'existence d'une relation linéaire entre le coefficient v et les indices I_2 et I_3 .

d - L'écart type de la série filtrée

Cette méthode permet de construire l'indice I_4 en pondérant l'écart type de la série filtrée en utilisant les premières différences ($d_t = x_t - x_{t-1}$), par la moyenne de la série brute.

e - L'écart type des résidus de la régression

Le calcul de l'instabilité est fondé dans ce cas sur la décision des agents économiques. Si x_t est une variable de décision d'un agent économique en période $t - 1$, en exprimant l'instabilité de l'écart type des résidus de la régression de x_t sur x_{t-1} pondéré par la

¹ - DELLA (A.), *On the Instability Index of Time Series Data*, *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, Volume 89, 1985, P.241-254

moyenne de la série x_t , on aboutit à une équation de la forme:

$$\hat{x}_t = c_1 + c_2 \cdot x_{t-1} + e_t.$$

Ce modèle peut être utilisé pour des prévisions en régressant x_t sur x_{t-1} , on détermine alors les erreurs de prévisions sur x_t conditionnellement à x_{t-1} . Si le modèle est correctement spécifié, il n'existe pas d'auto-corrélation des résidus; et plus le coefficient de régression R_2 est élevé, plus la série est prévisible et sa variabilité plus faible. Cette méthode permet de construire l'indice I_5 qui est en fait un cas particulier de I_4 .

f - Le rapport entre les valeurs maximales et minimales d'une série

Ce rapport conduit à la construction de l'indice I_6 qui est une mesure brute de l'instabilité d'une série. Sous sa forme algébrique, l'indice I_6 s'écrit: $I_6 = \text{Max} / \text{Min} (v)$.

Paragraphe 2: Les conséquences de l'instabilité sur l'économie

De nombreux écrits sur l'instabilité des marchés de matières premières s'attellent à identifier et à comparer le degré de fluctuation des prix ou des revenus sans se préoccuper des effets de cette instabilité sur l'économie des pays producteurs. Il est implicitement admis que cette instabilité a un effet négatif sur la croissance et le développement des pays exportateurs. En effet, l'instabilité des marchés de matières premières pose aux pays africains en particulier, un problème spécifique qui ne se confond ni avec celui de l'excessive dépendance vis-à-vis de quelques produits primaires, ni avec celui de la dégradation des termes de l'échange, même si l'un et l'autre de ces problèmes pèse sur le premier:

- Le fait de ne pouvoir compter que sur un petit nombre de produits à l'exportation, de surcroît non transformés, limite les possibilités de compensations entre des sources différentes de recettes.

- Celui de ne pouvoir compter dans beaucoup de cas que sur une tendance décroissante de recettes globales aggrave les conséquences de leurs mouvements.

En raison du grand nombre de paramètres à prendre en compte et même de la diversité des situations, il est impossible de procéder à une quelconque généralisation. En effet, les conséquences de l'instabilité des marchés de matières premières sur le développement et la croissance dépendent:

- de la période de l'étude;
- de l'origine du mouvement: quantité ou prix;
- de l'élasticité de l'offre et de la demande du produit;
- de la disponibilité et de l'efficacité des systèmes de péréquation;
- de l'ampleur du mouvement;
- de la politique des prix à la production pratiquée par l'Etat face à l'évolution du prix international;
- de l'existence ou non de mécanismes de contrôle et de régularisation des recettes publiques;
- de l'effet que l'instabilité aura sur la capacité d'importation des biens nécessaires à la croissance économique et sur la demande d'investissement du secteur d'exportation;
- De la capacité des pouvoirs publics à entreprendre des plans de développement qui exigent une formation nette de capital stable;
- Des anticipations que les investisseurs privés et publics ont sur la durée de la hausse ou de la baisse des revenus d'exportation, selon qu'il s'agit d'un phénomène temporaire ou durable.

Schématiquement, on peut distinguer deux niveaux d'analyse des effets de l'instabilité sur le développement et la croissance:

- un premier niveau principalement macro-économique avec un effet beaucoup plus mécanique.
- Le second niveau, avec une approche micro-économique décompose l'origine de l'instabilité: prix ou quantité, les canaux de transmission et les effets plus fondamentaux sur l'économie en intégrant notamment les comportements d'adaptation.

A - Les principaux arguments sur les effets de l'instabilité

Différents arguments a priori ont été avancés sur les effets de l'instabilité. Ils laissent apparaître une controverse qui oppose d'une part, les tenants de l'effet défavorable de l'instabilité sur l'économie et d'autre part, ceux qui soulignent ses effets positifs.

a - Les arguments à la base de l'hypothèse d'une instabilité défavorable pour l'économie

Les principaux arguments pour fonder l'hypothèse de l'instabilité néfaste sont développés dès les années 1950 par NURKSE (R) et MYRDAL (G) ⁽¹⁾, et concernent les points suivants:

- L'instabilité affecte l'ensemble de l'économie et est susceptible d'entraîner une instabilité politique et sociale à l'origine d'un sentiment d'insécurité et anti-incitatif pour les producteurs.

- MYRDAL souligne les effets inflationnistes de l'instabilité, effets dûs essentiellement à une asymétrie de réaction face aux mouvements des prix. En effet, en période d'expansion, l'accroissement des revenus et des dépenses qui en résulte induit en raison de la faible élasticité de l'offre, une augmentation des prix plus que proportionnelle à la diminution provoquée par une baisse des exportations du fait de la rigidité des prix et des salaires à la baisse. Par ailleurs, la baisse des prix et des revenus qu'elle entraîne crée un déficit du budget financé généralement par une création de monnaie qui compense la diminution de la masse monétaire par rapport à son niveau de la phase d'expansion. Outre l'effet de l'accroissement de la masse monétaire, l'instabilité est à l'origine d'un déséquilibre de la balance des paiements qui entraîne généralement une restriction des importations elles-mêmes inflationnistes.

¹ - Pour plus d'amples explications, voir notamment:

- NURKSE (R.), Problems of capital formation in underdeveloped countries, Oxford University Press, 1953.
- MYRDAL (G.), Asian drama, Panthéon, 1968.

- En étant un facteur de risque, l'instabilité est considérée comme un facteur défavorable à l'investissement et à sa planification rationnelle. Facteur de désorganisation, MYRDAL montre qu'elle crée une mentalité spéculative favorisant des placements non productifs ou spéculatifs.

- L'instabilité apparaît enfin comme un facteur de détérioration des termes de l'échange des pays en développement, en raison d'un "effet de cliquet" de la rigidité dans les pays consommateurs, des prix à la baisse.

b - Les arguments à la base de l'hypothèse d'une instabilité favorable pour l'économie

Les arguments précédents mettent en évidence l'effet de l'instabilité sur certains facteurs de croissance. A propos des mêmes variables des arguments en sens inverse ont été présentés à travers les développements suivants:

α_1 - Selon HIRSCHMAN (A.O) (1), l'expansion des exportations est susceptible de créer une nouvelle demande de biens de consommation qui pourrait favoriser la création des industries de substitution pour répondre à cette demande en cas de restriction des importations consécutives à la baisse des exportations.

α_2 - Selon une argumentation fondée sur la théorie du revenu permanent de MILTON FRIEDMAN, l'instabilité est susceptible d'exercer un effet favorable sur le taux d'épargne du fait que l'instabilité du revenu qu'il génère conduit à accroître la proportion épargnée du revenu permanent, de façon que soit maintenu le niveau de la consommation permanente malgré les variations du revenu.

En ce qui concerne l'investissement et l'épargne, quelques observations peuvent être faites par rapport à ces arguments: D'une part, si l'expansion des exportations peut avoir un effet incitatif sur l'investissement, il faudrait pour obtenir un résultat positif sur l'économie que les investissements ainsi provoqués soient productifs et apparaissent compétitifs en longue

¹ - HIRSCHMAN (A.O), National power and the structure of foreign trade, 2^e édition, University of California press, (1980), P. 123-149

période. D'autre part, l'épargne dégagée par le fait de l'instabilité ne sera utile pour l'économie que si elle est utilisée de façon la plus productive et constitue pour les producteurs un élément incitatif.

c - Les études empiriques sur les effets de l'instabilité

Deux écoles évaluent les effets macro-économiques de l'instabilité sur l'épargne et l'investissement et se situent globalement dans deux types: les unes transversales, fondées sur des comparaisons internationales, les autres spécifiques à certains pays.

1 - Les études transversales

La première école, dont les principaux tenants sont COPPOCK et MAC BEAN estiment que l'instabilité est nuisible à la croissance économique. En faisant l'hypothèse d'une relation négative entre l'instabilité et l'investissement, et donc la croissance, ces auteurs aboutissent dans leurs vérifications empiriques à des résultats plutôt peu concluants. COPPOCK (J.) ⁽¹⁾ trouve une relation négative entre l'instabilité et la croissance, mais cette relation n'est pas statistiquement significative. Dans une analyse de séries transversales, MAC BEAN ⁽²⁾ ne trouve aucune liaison négative significative entre l'instabilité et le taux de croissance de l'investissement. Une étude plus récente effectuée par LANCIERI (E.) ⁽³⁾ sur un échantillon de 149 pays, conclut à l'existence d'une très forte corrélation négative entre l'instabilité à l'exportation et le Produit Intérieur Brut.

La deuxième école est celle du revenu permanent dont les principaux tenants sont KNUDSEN (K.) et YOTOPOULOS (A.). Elle affirme que l'instabilité a un effet positif sur l'investissement, et donc sur la croissance.

En suivant MILTON FRIEDMAN, ces auteurs décomposent les recettes

¹ - COPPOCK (J.), *International Economic Instability*, Mc Graw-Hill, 1982, P.125-138

² - MAC BEAN (A.), *op Cit*, P.112-118

³ - LANCIERI (E.), *Op Cit*, P.79-86

d'exportations en une partie permanente et une partie transitoire. La thèse du revenu permanent repose sur l'hypothèse que la consommation permanente est une proportion fixe du revenu permanent et que la propension à consommer le revenu transitoire est nulle; l'idée de base étant que, pour assurer la consommation permanente, les agents vont épargner toute la composante transitoire du revenu pour se couvrir contre une baisse éventuelle du revenu permanent. L'incertitude accroît donc la précaution des agents. Dans cet optique, KNUDSEN (K.) et YOTOPOULOS (A.) proposent un indice d'instabilité fondé sur la partie transitoire des revenus d'exportation. Cet indice est composé de la somme des carrés des composantes transitoires du revenu, normalisés par leurs composantes respectives du revenu permanent. L'indice ainsi construit est utilisé pour tester l'hypothèse que l'instabilité a un effet négatif sur la propension marginale à consommer, et donc un effet positif sur l'épargne et la croissance (1).

D'après les résultats empiriques sur une coupe transversale constituée sur un échantillon de 38 pays, l'hypothèse d'une relation négative entre l'instabilité et la propension marginale à consommer le revenu permanent est validé. L'instabilité des prix a donc un effet positif sur l'épargne. Cependant, la liaison entre l'épargne et l'investissement n'est pas automatique, surtout dans les pays en développement où l'accroissement de l'épargne n'induit pas nécessairement l'investissement ex-post. Des tests sur les mêmes séries indiquent un résultat positif mais pas significatif entre l'instabilité et l'investissement.

Une étude réalisée par LIM (D) (2) à partir de données transversales conclut aussi à une relation positive entre l'épargne et l'instabilité des revenus d'exportations due à "l'effet de cliquet". Cependant son résultat n'est étayer d'aucune analyse théorique.

En utilisant l'indice I_3 (par rapport à la tendance exponentielle) KNUDSEN et YOTOPOULOS concluent que l'instabilité a un effet négatif, mais non significatif sur la formation du capital, mais trouvent cependant une relation positive et significative entre l'instabilité

¹ - YOTOPOULOS (K.) et KNUDSEN (A.), *A transitory Income Approach to Export Instability*, Food research Institute Studies, Volume 15, 1986, P. 86-103

² - LIM (D.), *Income distribution, Export instability and Savings*, Economics Development and Cultural Change, Volume 24, 1986, P.231-238

et le taux de croissance.

Au total les deux écoles ne nous permettent pas de lever l'incertitude sur l'effet de l'instabilité sur le développement économique. Les résultats empiriques ont tendance à montrer l'existence d'une relation positive ou d'une relation négative selon l'indice utilisé. Dans de nombreux cas les effets sont insignifiants. En outre, certains résultats sont forts sensibles au choix de la période, puisque les déterminants structurels de l'instabilité changent en fonction de temps, du nombre et du type de pays exportateurs.

En utilisant les données de MAC BEAN, mais en éliminant quelques valeurs extrêmes, MAIZELS (A.) ⁽¹⁾ trouve que l'instabilité constitue une contrainte significative pour le développement dans de nombreux pays. KENEN (B.) trouve contrairement à COPPOCK, une relation négative entre l'instabilité et la formation du capital ⁽²⁾.

Les différences observées dans les résultats de ces études reflètent l'éternel problème de la distinction entre le non-rejet et l'acceptation d'une hypothèse dans les résultats statistiques. Il est donc possible que la faible ou la forte corrélation enregistrée entre l'instabilité et le taux de croissance ne traduit pas nécessairement une relation de causalité entre les deux variables.

La faiblesse des études précitées réside sans doute dans le fait que, reposant sur des séries transversales elles font l'hypothèse implicite d'une relation unique entre l'instabilité et la croissance dans tous les pays en développement. En fait, l'effet de l'instabilité semble différencié par pays selon les structures propres des économies et leurs capacités respectives à s'ajuster aux variations des cours et donc des revenus d'exportation.

b - Les études par pays

La recherche privilégiant la spécificité des pays est, à notre connaissance limitée aux études sur le Chili, la Zambie et la Côte d'Ivoire. La pertinence de cette

¹ - MAIZEL (A.), *Exports and Economic Growth in Developing Countries*, Cambridge University Press, London, 1981, P. 125-142

² - KENEN (B.), *Op Cit.*, P. 25-37

méthodologie est qu'au lieu d'évaluer les effets de l'instabilité des prix en général, elle les analyse sur certains agrégats d'une économie spécifique.

L'étude sur le Chili a été réalisée par REYNOLDS (C) ⁽¹⁾, dans le but d'évaluer les conséquences de l'instabilité des prix d'exportations de cuivre du Chili en 1925 et 1969. Sur cette période, ces exportations rapportent au Chili 50% des devises en recettes d'exportation, soit 0,8% de son produit intérieur Brut. Cette part s'est élevée de 50% à 70% sur la période de 1960 à 1976, pour rechuter à 50% en 1984.

L'auteur évalue les effets de l'instabilité sur les rentrées nettes des exportations revenant aux producteurs et à l'Etat. Il ressort de cette étude que les dépenses de l'Etat ont évolué dans le même sens que les revenus du cuivre, transmettant ainsi la conjoncture extérieure au reste de l'économie. Par ailleurs, l'instabilité des prix accroît l'instabilité de la formation du capital, mais avec des retards et, dans une moindre mesure, la demande globale. Toutefois, il ne remarque aucun effet significatif entre l'instabilité et la croissance.

Une étude de MOUILLEFARINE (C) ⁽²⁾ tend à justifier l'hypothèse du revenu permanent pour le cas de la Côte-d'Ivoire. L'épargne Ivoirienne est étroitement liée beaucoup plus aux revenus d'exportation qu'à celui des secteurs non exportateurs. La composante transitoire semble mieux expliquer l'épargne globale de la Côte-d'Ivoire que la partie permanente. De même la partie transitoire du revenu explique mieux l'épargne publique que l'épargne privée. Cette situation est le reflet des prélèvements effectués par la caisse de stabilisation. Aussi le gouvernement peut-il être poussé à mener une politique procyclique. L'auteur n'étudie pas les effets de l'instabilité sur l'investissement ou le taux de croissance économique de la Côte-d'Ivoire.

Dans un large projet de la Wharton Econometric Forecasting sur l'exportation des matières premières et le développement économique, 3 études ont été conduites sur le

¹ - REYNOLDS (C.), *Domestic Consequences of Export Instability*, *Journal of Development Economics*, Volume 18, 1985, P. 87-99

² - MOUILLEFARINE (C.), *Instabilité des recettes d'exportation et épargne dans les pays en voie de développement: Application au cas de la Côte-d'Ivoire*, in Guillaumont, 1982, P.107-112

Chili par LASAGA (M.) ⁽¹⁾, la Zambie par OBIDEWU (C.) ⁽²⁾ et la Côte-d'Ivoire par PRIVIOLOS (T.) ⁽³⁾. Les études sur le Chili et la Zambie portent sur le cuivre et celle sur la Côte-d'Ivoire sur le café.

Dans l'ensemble, ces 3 études aboutissent à la même conclusion, à savoir que les fluctuations des prix d'exportation de ces produits ont un effet négatif sur l'économie des pays étudiés, dans ce sens qu'elle déstabilisent certaines de leurs variables macro-économiques. En particulier, en cas de fluctuation de prix, ces pays ne peuvent pas stabiliser certaines variables sans en stabiliser d'autres.

Dans le cadre de l'étude précitée, PRIVIOLOS a mené une étude économétrique pour évaluer les effets de l'instabilité des prix du café sur certains agrégats macro-économiques de la Côte-d'Ivoire. La simulation de deux trajectoires d'équilibre sur la période 1967-1987, l'une régulière et l'autre fluctuante sur différents objectifs économiques de la Côte-d'Ivoire (croissance et emploi, stabilité des prix, distribution des revenus et équilibre de la balance des paiements) aboutit aux résultats suivants:

α_1 - L'instabilité des prix de café est préjudiciable à la Côte-d'Ivoire. Elle accroît le taux d'inflation et aggrave le problème de l'équilibre de la balance des paiements.

α_2 - En l'absence de toute politique active, une baisse du prix ou du volume des exportations peut fortement retarder la croissance économique et baisser le niveau d'emploi. Au contraire une hausse du prix peut accroître le taux de croissance et le niveau d'emploi, mais au détriment de la stabilité de prix, de la répartition des revenus et de l'équilibre économique extérieur. Face à l'instabilité des prix, il devient ainsi impossible à la Côte-d'Ivoire de poursuivre à la fois ses différents objectifs de stabilité et de planification du développement.

L'étude de PRIVIOLOS met en exergue les nombreux problèmes que l'instabilité des prix d'un produit peut générer dans un pays. On peut ainsi imaginer les difficultés d'un

¹ - LASAGA (M.), *Copper Industry in the Chelean Economy*, D.C. Heath and Co, MA, 1981, P. 123-154

² - OBIDEWU (C.), *Copper and Zambia*, D.C. Heath and Co, MA, 1981a

³ - PRIVIOLOS (T.), *Coffee and Ivory Cost*, D.C. Heath and Co, MA, 1981

pays dont les devises proviennent de l'exportation d'un seul produit. C'est le cas, comme l'indique le tableau de l'annexe N°5, de la Libye et l'Algérie pour le pétrole, du Kenya et de l'Ouganda pour le café. Sur la période 1960-1990, 92% en moyenne des revenus d'exportations de ces pays proviennent de l'exportation des produits pré-cités.

LOVE ⁽¹⁾ remarque que l'instabilité du revenu est d'autant plus dommageable que le pays est tourné vers l'extérieur et que sa structure d'exportation est concentrée sur un petit nombre de produits.

IL apparait donc que l'instabilité peut fortement handicaper le processus de développement et de croissance des PED, surtout si leurs exportations sont concentrées sur un petit nombre de produits.

B - Les effets macro-économiques de l'instabilité

a - Les effets sur le budget et les engagements publics

Dans la mesure où une grande part des recettes budgétaires dans les pays en développement est financée par les recettes d'exportation, une variation des prix des matières premières et donc des recettes d'exportation se traduit nécessairement par une variation des recettes budgétaires.

Les variations à la hausse se traduisent par un effet d'expansion d'autant plus fort que jouera l'effet de levier de l'augmentation de la capacité d'absorption sur l'endettement. Aussi à l'augmentation du revenu qui va suivre, correspondra une augmentation plus que proportionnelle des moyens financiers disponibles et de l'investissement. En revanche, une baisse des prix génère une réduction des recettes qui va peser lourdement sur l'économie notamment par la contraction du budget de l'Etat. En effet, si la baisse est quelque peu amortie au niveau du producteur par de nombreux écrans mis en place pour des raisons sociales et politiques, les recettes publiques par contre se trouvent directement affectées par la diminution des prix et/ou des quantités, et également à travers le resserrement de la

¹ - LOVE (J.), *Op. Cit.*, P.201-203

contrainte extérieure, par la restriction des importations.

Dans la mesure où il y a déconnexion entre le prix à la production et le prix mondial, les ajustements de courte période se font principalement au niveau global, soit par les caisses de stabilisation, soit par le budget de l'Etat. En général, l'absence de cloisonnement étanche entre ces deux circuits de financement renforce l'effet saccadé des variations du prix, d'autant plus que l'effet prix est nettement plus important à la hausse ou à la baisse que l'effet volume.

En période de cours élevé, non seulement les recettes fiscales liées aux échanges extérieurs sont élevées, mais les caisses de stabilisation opèrent des prélèvements importants. L'Etat prend des lourds engagements et initie des projets d'autant plus que les crédits extérieurs sont facilement négociés. Le coup d'arrêt résultant d'une baisse des prix est à l'origine de graves problèmes pour les pays producteurs qui se trouvent alors à un niveau d'endettement très élevé et de capacité d'absorption très faible.

Les conséquences économiques de ces effets d'expansion et de compression des prix sont très lourdes et renforcées par l'absence de prévisibilité par les pays en développement d'un environnement qu'ils ne maîtrisent pas. Elles sont dues ni à la hausse, ni à la baisse des prix, mais au passage de l'un et de l'autre, et donc à l'instabilité.

Dans la mesure où les recettes fiscales constituent une part importante du budget de l'Etat, atteignant très souvent 50% dans les pays exportateurs nets de matières premières, toute variation des prix a des effets sensibles et immédiats sur le budget puisque les engagements ne sont pas aisément modifiables.

L'activité économique globale est ainsi rythmée par les variations des prix des produits de base à l'exportation, effets renforcés par son coût sur les importations. L'effet macro-économique global est en effet d'autant plus fort que les prix des produits importés et exportés évoluent en opposition de phase. Il est probable qu'il existe des effets seuils en deçà desquels la variabilité est supportable, de même que la vulnérabilité est plus ou moins importante selon les pays. C'est sans doute la raison pour laquelle les études pré-citées visant à établir une corrélation entre l'instabilité, la croissance et le développement se heurtent à d'énormes difficultés.

Au delà de la mise en évidence des difficultés que connaît le pays lorsque les fluctuations des prix s'enroulent autour d'un trend décroissant ou lorsqu'elles ont lieu autour d'un trend croissant, les résultats des diverses études sont parfois décevants et même surprenants. IL reste toutefois difficile d'admettre que l'instabilité des marchés de matières premières ne soit qu'un handicap marginal, renforçant les effets négatifs d'une baisse continue des revenus d'exportations, ou diminuant les effets positifs des hausses.

b - Les effets sur l'épargne

Le sens attendu à priori de l'effet de l'instabilité sur le taux d'épargne global d'un pays est incertain. En effet, il est le résultat de deux effets tout à fait incertains: l'effet de l'instabilité sur le taux d'épargne de chaque agent et son effet sur la répartition du revenu entre agents ayant des comportements d'épargne différents.

1 - Instabilité et taux d'épargne individuel

L'effet de l'instabilité sur le taux d'épargne de chaque agent dépend de la mesure dans laquelle l'instabilité se transmet au revenu de cet agent et de la façon dont celui-ci réagit à l'instabilité de son revenu. On peut raisonner ici sur la base de deux hypothèses entièrement opposées:

- En se situant dans l'optique du revenu permanent, l'instabilité des revenus d'exportations engendre un effet de risque qui conduit à accroître la propension à épargner sur le revenu permanent, afin que puisse être maintenu le niveau permanent de la consommation le plus élevé atteint dans les périodes antérieures. L'instabilité dans ce cas tend à augmenter le taux d'épargne.

- L'hypothèse opposée, correspondant à une réaction asymétrique face à l'instabilité est que celle-ci exerce un "*effet de cliquet*" sur la consommation, entraînant une augmentation des dépenses de consommation en période de cours élevés, sans que ces dépenses diminuent dans la même proportion lors des chutes des recettes d'exportation. L'instabilité conduit dans ce cas à réduire le taux d'épargne.

2 - Instabilité et taux d'épargne global

En longue période, l'instabilité des revenus d'exportations est susceptible de modifier la répartition des revenus entre les différents agents économiques, et surtout entre les recettes publiques et les recettes privées. Si pour une raison ou une autre, cette répartition se fait au profit d'agents ayant un taux d'épargne relativement élevé, L'instabilité aura un effet favorable sur le taux d'épargne global. L'effet global de l'instabilité est défavorable si la répartition se fait en sens inverse. Toutefois, selon que l'instabilité est due aux prix ou aux quantités, son effet sur le taux d'épargne est différent dans chacun des deux contextes en raison du rôle joué par les caisses de stabilisation ou de celui des prélèvements fiscaux et parafiscaux sur les activités d'exportation.

A la différence de celle des quantités, lorsque l'instabilité des prix est prise en charge par les caisses de stabilisation, elle permet généralement à celles-ci de prélever une part importante des revenus d'exportation, laquelle est supposée être épargnée pour prévenir d'éventuelles chutes du prix international, même si elle est généralement investie pour une part très importante à travers le budget d'investissement public et les charges de fonctionnement des offices de stabilisation.

c - Les effets sur le financement extérieur

L'instabilité peut agir sur l'endettement extérieur selon deux modes opposés, qui correspondent à un effet de risque ou à un effet d'asymétrie.

1 - L'effet de risque

Dans la mesure où l'instabilité accroît le sentiment de risque sur la gestion économique et la solvabilité globale du pays exportateur, Elle est susceptible d'exercer un effet de risque négatif sur le financement et l'endettement extérieur. En outre, elle diminue la capacité estimée à utiliser efficacement les capitaux extérieurs et à résoudre les problèmes du service de la dette.

2 - L'effet d'asymétrie

L'instabilité exerce généralement un effet d'asymétrie positif sur le financement et l'endettement extérieurs. En effet lorsque en période de bas prix, un pays producteur à recours aux capitaux extérieurs à des fins compensatoires, et n'a pas en période de prix élevés un comportement se traduisant par un désendettement ou par une accumulation de réserves, il est porté à utiliser la capacité illusoire d'endettement que lui procure un niveau élevé de recettes pour recourir à des capitaux extérieurs supplémentaires afin de financer de vastes programmes d'investissements et l'augmentation des dépenses publiques de fonctionnement qui en résultent. Ce phénomène a pour effet d'amplifier l'accroissement des recettes en devises dû aux exportations plutôt qu'à l'amortir. En effet les investissements entrepris grâce à cet endettement d'euphorie vont engendrer des charges internes qui ne pourront être couvertes une fois la conjoncture renversée, que par un endettement supplémentaire de pénurie. Cette situation se trouve renforcée par le fait que les dépenses de fonctionnement accrues dans la période d'expansion soient généralement incompressibles.

d - Les effets sur l'investissement et la productivité du capital

A travers les impulsions irrégulières qu'elle donne à l'investissement qui dépend ici du taux d'apports financiers extérieurs net et du taux d'épargne, l'instabilité tend à entraîner une mauvaise affectation des ressources et un gaspillage de capital. Il s'agit d'une façon générale, de l'effet que le risque lié à l'instabilité exerce sur les ressources. Associé aux différentes phases de l'instabilité, l'investissement devient mal planifié et mal coordonné, et souvent surdimensionné en période de prix élevé. L'instabilité des exportations se traduit ainsi par une moindre efficacité du capital, perceptible notamment à travers un coefficient marginal du capital élevé.

e - Les effets sur la croissance et ses modalités

L'instabilité des marchés de matières premières influence la croissance

économique à travers ses facteurs internes: travail et capital, et ses facteurs externes: volume des exportations et volume des apports nets de capitaux par exemple. Ses effets sur les modalités de la croissance sont appréciés par son incidence sur la croissance sectorielle de la production et l'ouverture extérieure de l'économie, et par son caractère inflationniste.

En effet, l'instabilité se traduit souvent par une pression inflationniste due notamment à une asymétrie de réactions face aux mouvements des prix à l'exportation et plus généralement des recettes d'exportation.

- En période d'expansion, l'accroissement des revenus, puis des dépenses qu'elle entraîne exerce une pression à la hausse sur les prix qui augmentent plus que proportionnellement du fait de la faible élasticité de l'offre.

- En période de chute, la diminution des revenus d'exportation entraîne une diminution moins que proportionnelle des prix du fait d'une relative rigidité à la baisse des prix y compris les salaires.

Par ailleurs, les chutes des recettes d'exportation entraînent un déficit budgétaire, souvent financé par une création de la monnaie, qui prend le relais de l'expansion monétaire liée à la phase de hausse des recettes de telle sorte qu'au total, la croissance de la masse monétaire paraît accrue par l'instabilité des exportations.

Enfin, le déséquilibre de la balance des paiements qui accompagne les chutes de recettes d'exportation est à l'origine des restrictions d'importations elles-mêmes inflationnistes.

C - Les effets micro-économiques de l'instabilité

Les enchaînements mécaniques précédents jouent incontestablement, mais la réalité devient un peu plus complexe dès lors que l'on prend en considération les ajustements au niveau des producteurs et les relations producteurs-Etat. Cette approche, beaucoup plus micro-économique, s'intéresse essentiellement à l'instabilité du revenu du producteur et pas seulement à l'instabilité des prix; son but étant en définitive d'identifier les gains d'une éventuelle réduction de l'instabilité.

Dans l'ensemble, la situation du producteur et son comportement vont dépendre de plusieurs paramètres et particulièrement: de la structure juridique de la production; des élasticités d'offre et de demande; de l'horizon temporel auquel il se situe; de la politique des prix pratiquée par les pouvoirs publics et de l'origine de la variation des revenus (prix, offre, demande). On observe très souvent dans les pays producteurs, des variations de prix à la production absolument déconnectées des prix mondiaux, pratique qui est à l'origine de situations particulières: coûts de revient supérieur au prix mondial ou prix de campagne variant du simple au triple pour le même produit dans deux pays voisins. Cette réalité rend impossible toute comparaison internationale et même l'analyse précise dans le temps de la situation de la production.

Par le jeu des élasticités-prix, et de l'origine des variations quantitatives (offre ou demande), de nombreux effets sur les revenus des producteurs sont envisageables. En effet, si les variations des revenus des producteurs peuvent être limitées à court terme par une gestion publique rigoureuse des prix à la production, la déconnexion entre le prix international et le prix intérieur est à plus long terme, à l'origine de nombreuses conséquences négatives. Il s'agit notamment du maintien au moyen des prix à la production trop élevés d'un niveau excédentaire de production qui accroît d'avantage l'écart entre le prix mondial et le prix intérieur, du financement par l'inflation du maintien des revenus des producteurs et de l'impossibilité de procéder à des reconversions nécessaires.

Par ailleurs l'évolution des prix en dents de scie suivant le trend conduit à des ajustements micro-économiques brutaux. A l'inverse, une politique d'adaptation des prix à la production aux prix internationaux en l'absence de toute politique de stabilisation de ces prix, perturbe considérablement les plans de développement des producteurs. De nombreuses études ont établi l'extrême sensibilité des comportements des producteurs face à l'instabilité des prix⁽¹⁾.

Avec la diversité des pays producteurs et exportateurs de matières premières, il y a lieu de considérer le pays comme un producteur qui exporte un ou plusieurs produits

¹ Il s'agit en particulier des études réalisées par:

- DARDENNE (B.), *estimation of farmer's response to price*, ENS, Document N°3, 1983.

- KANNON (D.), *Développement ou appauvrissement*, édition Economica, Paris, 1985.

de façon à maximiser une "*fonction objectif*" ⁽¹⁾. Sur cette base, l'évaluation des effets de l'instabilité sur le développement cherche à comparer les niveaux de sa fonction objectif sous les états de stabilité et d'instabilité.

Deux hypothèses fondamentales sont à la base de cette approche:

- La première se fonde sur l'idée qu'en réduisant l'instabilité, il est possible d'accroître le bien-être général du fait d'une amélioration conjointe des fonctions objectifs du producteur et du consommateur qui accompagne cette réduction.

- La deuxième s'appuie sur la stabilisation même du revenu, puisque c'est celui-ci qui est pris en compte dans la fonction d'utilité du producteur. En particulier, elle cherche à démontrer que la stabilisation du revenu est souhaitable pour un producteur qui a de l'aversion pour le risque.

Paragraphe 3: La problématique de la stabilisation des prix

S'il est difficile de mesurer de façon précise le frein au développement que constitue l'instabilité, il reste que grâce aux nombreuses études portant sur ce sujet, aux interminables discussions dans les instances internationales, en raison de l'extrême dépendance des pays en développement à quelques produits primaires et à la dégradation continue de leurs prix, nul ne peut contester aujourd'hui, la nécessité d'une action de stabilisation.

Cette opération est réalisée d'une part, sur le plan international par le recours à des instruments qui permettent de réguler l'offre et la demande sur le marché international, afin de stabiliser le prix autour de sa tendance de long terme; et d'autre part, sur le plan interne par la fixation d'un prix intérieur assurant un revenu stable aux producteurs, à travers un prix minimum garanti éventuellement corrigé de l'inflation et de tous les coûts de commercialisation.

¹ - La fonction objectif utilisée dans le sens d'une maximisation du bien-être est en général le surplus Marshallien. Toutefois, l'utilisation de cette méthode n'est pas complètement acceptée en économie, puisqu'elle fait implicitement l'hypothèse que les agents économiques sont neutres envers le risque.

A - Les fondements de la politique de stabilisation

Face aux effets néfastes de l'instabilité tant pour les producteurs que pour les consommateurs, La volonté de stabiliser les marchés de matières premières est apparue comme une grande préoccupation aussi bien pour les associations de producteurs que pour les organismes internationaux de développement et les économistes:

Dès 1964, la CNUCED recommande l'élaboration d'un programme d'action visant à une organisation internationale du commerce des matières premières.

Sur le plan interne, la majorité des pays producteurs ont jugé souhaitable de stabiliser leurs prix intérieurs à travers des offices d'intervention chargés de l'ensemble des opérations de commercialisation. D'une manière générale, le type de comportement adopté par l'Etat engendre un mode de prix payé aux producteurs, et notamment selon que celui-ci vise une transmission totale des fluctuations du prix international aux producteurs, ou une stabilisation totale ou partielle de ces prix aux producteurs.

Dans une étude basée sur marché confrontant des offres et des demandes linéaires, PECK (E) ⁽¹⁾ montre que les consommateurs bénéficient de l'instabilité des prix lorsque les fluctuations sont induites par des mouvements de l'offre. WRIGHT (D.) ⁽²⁾ énonce une proposition similaire concernant les producteurs; en particulier ceux-ci préfèrent une instabilité provenant des fluctuations de la demande, qu'à une stabilisation des prix à un niveau moyen.

Ces deux propositions ont été regroupées par MASSEL (F.) ⁽³⁾ en un modèle linéaire où la source de l'instabilité peut être due à la fois à l'offre et à la demande. Cette étude dégage les principales conclusions suivantes:

¹ - PECK (E.), Futures market, supply response, and price stabilisation, *Quarterly Journal of Economics*, Volume 110, 1981, P.312-394

² - WRIGHT (D.), The effect of ideal production stabilization: a welfare analysis under rational behavior, *Journal of Political Economy*, Volume 87, 1979, P.654-782

³ - MASSEL (F.), Some welfare implication of international Price stabilisation, *The Journal of Political Economy*, Volume 157, 1980, P. 310-385

- Chaque groupe préfère la stabilisation s'il est le principal responsable de la fluctuation. Ainsi, les producteurs ont un avantage dans la stabilisation lorsque les fluctuations sont dues essentiellement à l'offre et perdent si elles sont provoquées par la demande. Par contre, les consommateurs profitent de la stabilisation lorsque les fluctuations proviennent de la demande et perdent si elles sont dues à l'offre.

- Le gain global issue de l'opération de stabilisation dépend des élasticités des courbes d'offre et de demande, et tend à être nul lorsque celles-ci sont parfaitement élastiques.

Dans l'ensemble, les deux groupes tirent un avantage de la stabilisation quelque soit la source des fluctuations des prix. En effet, SAMUELSON (L.N.) ⁽¹⁾ montre que celle-ci peut accroître le bien être global du fait que le groupe qui en bénéficie peut compenser la perte subie par le groupe désavantagé.

Cependant, bien que concernant globalement le problème de la stabilisation, ces études présentent néanmoins quelques limites. En particulier:

α_1 - Elles négligent complètement le rôle des anticipations et supposent alors implicitement que les producteurs prennent leurs décisions en connaissant parfaitement le prix qui se formera au moment de la commercialisation du produit. Si l'on peut admettre que dans un modèle sans stockage, les consommateurs prennent leurs décisions d'achat une fois qu'ils sont confrontés aux prix, les producteurs eux décident de la production avant de connaître le prix de vente, et leurs décisions sont prises en fonction des prix anticipés, puisque l'ajustement entre l'offre et la demande n'est pas instantané.

α_2 - Ces études considèrent par ailleurs, des fonctions d'offre et de demande linéaires et des perturbations additives sur l'offre et la demande. Lorsque ces fonctions ne sont pas linéaires et les perturbations multiplicatives, les résultats peuvent être très différents.

TURNOVSKY ⁽²⁾ montre dans une étude portant sur un modèle de marché où les fonctions de demande et d'offre sont non-linéaires et où les perturbations sont

¹ - SAMUELSON (L.N.), *The multinational firm with arm's length transfer price limits*, *Journal of International Economics*, 13(3/4), Novembre 1982, P. 320-326

² - TURNOVSKY (S.), *Stabilisation Rules and the Benefits from Price Stabilisation*, *Journal of Public Economics*, Volume 9, 1978, P.45-50

multiplicatives, que le gain de la stabilisation ne dépend pas de la source des fluctuations, mais de la forme des fonctions d'offre et de demande.

α_3 - Ces modèles supposent une stabilisation complète des prix, solution qui exige d'importants moyens financiers pour gérer les stocks régulateurs. Des modèles de stabilisation partielle peuvent permettre de contourner cet obstacle.

α_4 - Un des problèmes pratiques que pose la stabilisation des prix et qui n'est pas abordé est celui de la détermination du prix de référence. La stabilisation est théoriquement supposée s'effectuer autour de la tendance à long terme des prix. Cependant, comme ce prix est généralement inconnu, il doit donc être estimé puisqu'il ne peut être prévu avec certitude.

B - Le concept de la stabilisation

La politique de stabilisation peut être définie comme un programme ayant pour objectif de réduire les fluctuations du marché. Deux méthodes sont généralement utilisées et conduisent à la stabilisation complète ou partielle du marché.

a - La stabilisation complète des prix

L'objectif de la stabilisation complète est atteint par la gestion d'un stock régulateur qui permet de maintenir un prix parfaitement stable en achetant ou en vendant toute quantité supplémentaire de la production de façon à éliminer les perturbations dues aux fluctuations de l'offre ou de la demande excédentaire.

1 - La stabilisation complète du prix international

En supposant que le producteur bénéficie de la stabilisation selon le modèle décrit précédemment (cas où les variations des prix sont provoquées par les variations de l'offre), cette stabilisation n'est désirable que si elle accroît le bien-être global, tant du consommateur que du producteur.

Le gain total issu de l'opération peut être déterminé à partir du changement espéré du surplus brut des consommateurs ou des producteurs. Si S désigne le bien-être social relatif au bien q_1 , le surplus total d'une quantité q produite au prix P est donné par la relation suivante:

$$S_0 = \int_0^q p(q) dq$$

Après stabilisation de la production au niveau q_e , cette valeur devient:

$$S_1 = \int_0^{q_e} p(q) dq$$

Par rapport à ces deux équations, la stabilisation complète du prix ne pourra accroître le bien-être social que si l'espérance mathématiques du gain espéré de cette opération est non-négatif.

Les équations du surplus nous permettent d'établir ce gain par la relation:

$$E(S) = E(S_0 - S_1) = E[\int_0^{q_e} p(q) dq]$$

où E exprime l'espérance mathématiques.

En effectuant un développement limité par la méthode de TAYLOR autour de $q = q_e$, on obtient:

$$\begin{aligned} E(S) &\approx -1/2 \sigma^2 [dp(q_e)/dq][q_e \cdot p(q_e)/p(q_e) \cdot q_e^2] \\ &\approx -1/2 \cdot 1/\delta \cdot R_e \cdot v^2 \end{aligned}$$

Avec: σ^2 la variance de la quantité échangée [$\sigma^2 = V(q)$]

v^2 le carré du coefficient de variation ($v^2 = \sigma^2/q_e$)

$R_e = q_e \cdot p(q_e)$, le revenu d'équilibre au point [$q_e, p(q_e)$]

$1/\delta$ l'élasticité de la demande par rapport au prix; [$1/\delta = q_e/P(q) \cdot dp(q)/dq$]

Puisque le gain espéré est non-négatif, La stabilisation totale du prix peut accroître le bien-être. Elle est donc socialement souhaitable.

On peut remarquer toutefois, en estimant le surplus du consommateur dans la situation précédente, que celui-ci peut être fortement lésé par l'opération de stabilisation par

rapport au producteur qui se trouve avantaé. En effet, la stabilisation du prix va accroître le bien-être du consommateur d'une quantité S_c déterminée par:

$$S_c = \int_0^{q_c} [p(q) - p(q_c)] dq - \int_0^{q_c} [p(q) - p(q)] dq$$

En effectuant un développement autour de q_c , on obtient:

$$\begin{aligned} E(S_c) &\approx -\frac{1}{2} \sigma^2 [dp(q_c)/dq][q_c^2 \cdot p(q_c)/p(q_c) \cdot q_c^2] + (v^2 \cdot R_c)/\delta \\ &\approx -\frac{1}{2} \cdot 1/\delta \cdot R_c \cdot v^2 + (v^2 \cdot R_c)/\delta \\ &\approx E(S) + (v^2 \cdot R_c)/\delta \\ &\approx \frac{1}{2} \delta \cdot v^2 \cdot R_c \end{aligned}$$

Le gain espéré du producteur $E(S_p)$ est déterminé par le résidu par rapport au gain global $E(S)$; soit:

$$E(S_p) = E(S) - E(S_c) \approx -\frac{1}{2} \delta \cdot v^2 \cdot R_c$$

Ces deux résultats montrent que le consommateur peut être désavantagé par l'opération de stabilisation [puisqu'on a $E(S_c) < 0$], notamment lorsque la fonction de demande a une élasticité négative.

Ainsi, lorsque les fluctuations du prix sont induites par l'offre, la stabilisation profite essentiellement aux producteurs au contraire des consommateurs qui sont désavantagés. Puisque le gain de la stabilisation est positif, le groupe dont l'opération avantage peut compenser le désavantage de l'autre en lui transférant une somme forfaitaire correspondant à la perte subie, de sorte que celui-ci se trouve indifférent entre l'instabilité et la stabilité des prix.

2 - La stabilisation totale des prix intérieurs

Nous avons établi dans la première partie que le niveau des prix payés aux producteurs pour les produits de base est lié à l'évolution du prix international et au comportement global de l'Etat, déterminé par l'objectif qu'il vise au delà de la stabilisation.

2.1 - Cas où le prix producteur est le prix nominal

En utilisant les paramètres définis au chapitre précédent, le prix nominal payé aux producteurs est déterminé par la relation:

$$P_N = \beta \cdot P_L - c_u \quad (\text{Avec: } \beta, c_u, P_N \text{ et } P_L \text{ définis au Chapitre précédent}).$$

- Lorsque les fluctuations des prix internationaux sont intégralement transmises aux producteurs, en supposant que l'Etat maintient un taux de prélèvement fiscal constant, l'effet de la stabilisation sur le prix intérieur peut être apprécié par la relation:

$$\log P_N = e \cdot \log P_L + c$$

$$\text{Avec: } 0 < e < 1$$

c une constante.

Cet effet dépend en définitive de la valeur prise par e:

- Si $e = 0$, il y a stabilité absolue et le prix nominal payé aux producteurs est constant.
- Si $e = 1$, il y a transmission proportionnelle des fluctuations du prix international au prix payé aux producteurs.

2.2 - Cas où le prix producteur est le prix réel

En tenant compte du coefficient de protection, et du taux de change, le prix réel payé aux producteurs peut s'exprimer par la relation:

$$P_R = (P_L / I_c \cdot \mu)(1 - t_f) - c'_u \quad (\text{Avec: } I_c, \mu, t_f \text{ et } c'_u \text{ définis au Chapitre précédent}).$$

Lorsque le comportement de l'Etat vise une transmission intégrale des fluctuations du prix international aux producteurs, l'effet de cette politique peut être apprécié à travers la relation:

$$P_R = \beta \cdot P_{Rn} - c'_u$$

$$= \beta \cdot (P_L / I_c) - c'_u$$

$$= \beta \cdot P_{Re} / (T_c \cdot r) - c'_u \quad (\text{Avec: } P_{Re}, P_{Rn}, T_c \text{ et } r \text{ définis au Chapitre précédent}).$$

Le coefficient de protection non ajusté restant inchangé, cette relation montre que le prix réel au producteur augmenté du coût unitaire réel de commercialisation varie proportionnellement au prix d'exportation en monnaie nationale.

b - La stabilisation partielle des prix

1 - La stabilisation partielle du prix international

La stabilisation partielle des prix sur le marché international tente de réduire les fluctuations des prix sans les éliminer complètement, mais en les confinant dans des limites acceptables. En effet la stabilisation complète semble pratiquement impossible en raison du coût énorme de gestion du stock régulateur qu'elle doit entretenir constamment. De nombreux auteurs montrent qu'un tel projet est voué à l'échec. En particulier, dans un modèle stochastique d'équilibre général, SALANT (W.) montre que le stock régulateur ne peut résister aux attaques spéculatives ⁽¹⁾. Ainsi tout schémas de stabilisation totale de prix est voué à l'échec avec une probabilité unitaire.

Dans le même sens, TOWNSEND ⁽²⁾ montre que la stabilisation complète du prix est optimale lorsqu'elle n'induit aucun coût. Mais lorsque ce processus devient coûteux il est judicieux d'adopter une règle de stabilisation partielle; celle-ci étant réalisée en choisissant un degré d'intervention optimal déterminé par l'égalisation du coût marginal du projet au gain marginal issue de l'opération de stabilisation.

Contrairement à la stabilisation totale, la stabilisation partielle des prix a pour objectif de défendre une zone de fluctuation en achetant (ou vendant) quand le prix du marché est en-dessous (ou au-dessus) du prix plancher (ou plafond). Cette approche utilise couramment les mages de fluctuation ou la politique d'ajustement linéaire.

¹ - SALANT (W.), *The vulnerability of Price Stabilisation Schemes to cultivate Attack*, *Journal of Political Economy*, Volume 91, 1983, P.20-30

² - TOWNSEN (M.), *the eventual failure of Price Fixing Schemes*, *Journal of Economic Theory*, Volume 14, 1977, P.194-197

2 - La stabilisation partielle des prix internes

La transmission partielle des fluctuations du prix international au producteur est obtenue en supposant l'évolution du prix intérieur altérée par l'évolution du taux de change réel; et donc au taux de change effectif réel inchangé ($t_R = 1$), auquel cas le prix réel payé aux producteurs augmenté du coût réel de commercialisation varie proportionnellement au prix international exprimé en monnaie étrangère, soit:

$$P_R = \beta' \cdot (P_{Re} / t_c) - c'_u.$$

Avec: β' le coefficient de protection ajusté en fonction du taux de change.
 t_c définis au chapitre précédent.

La stabilisation partielle ou transmission atténuée peut être ainsi appréciée par la relation:

$$\text{Log } P_R = m \cdot \text{log } P_{Rn} + k \quad (\text{avec } 0 < m < 1, \text{ et } k \text{ une constante}).$$

Cette relation permet de distinguer plusieurs cas suivant la valeur prise par m :

- Pour $m = 0$, P_R est constant; la stabilisation est absolue et le prix réel payé aux producteurs constant.
- Pour $m = 1$, on retrouve la transmission intégrale des fluctuations aux producteurs.
- Pour $0 < m < 1$, on obtient des degrés plus ou moins rigides de la stabilisation.

1.1 - La stabilisation par les marges de fluctuation

Au lieu de maintenir le prix parfaitement stable à un niveau moyen, cette technique fixe une marge dans laquelle le prix peut fluctuer entre une valeur maximale et une valeur minimale; le gestionnaire du stock régulateur n'intervenant que pour acheter ou vendre lorsque le prix international est inférieur ou supérieur au prix plancher ou plafond. Dans cette fourchette, le contrôle est d'autant plus facile et moins coûteux que la marge est grande, mais le prix d'autant moins stable.

Dans la pratique, la politique des marges de fluctuation présente quelques difficultés liées à l'arbitraire qui préside au choix des prix limites des marges de fluctuation. Ainsi la pratique de la stabilisation privilégie généralement l'approche basée sur l'ajustement linéaire dont les règles de fonctionnement sont précises et dérivent des choix économiquement acceptables.

1.2 - L'ajustement linéaire

La politique d'ajustement linéaire vise la stabilisation du prix autour de sa tendance de long terme. Ainsi, au lieu de stabiliser le prix à un niveau moyen, l'agent régulateur intervient dans le marché selon une règle fixe où le degré d'intervention est proportionnel à la différence entre le prix réel observé (P_t) et le prix tendanciel désiré (P_d).

Algébriquement on a: $h = \mu(P_d - P_t)$ ⁽¹⁾

Le paramètre μ décrit le degré d'intervention de l'agent régulateur sur le marché et reflète aussi les coûts d'ajustement liés à l'opération de stabilisation.

Pour des valeurs positives de μ , la stabilisation du prix est réalisée par un achat si $P_t < P_d$, et une vente si $P_t > P_d$. En effet, le paramètre μ positif indique le degré d'intervention de l'agent qui augmente la demande d'une quantité h lorsque le prix du marché est inférieur au prix de long terme, et diminue de la même quantité dans le cas contraire.

¹ - Dans cette équation: h représente les achats nets ou les ventes nettes, μ une constante positive, P_d le prix tendanciel désiré et P_t le prix observé.

CONCLUSION DU CHAPITRE II

L'analyse des mécanismes d'évolution des prix de matières premières menée dans ce chapitre montre que pour mettre en évidence les déterminants de l'évolution des prix, il est nécessaire de distinguer dans la dynamique du cours, son évolution à court, moyen et long termes. Dans ce cadre, l'évolution du rapport entre l'offre et la demande qui détermine le prix des matières premières répond à plusieurs facteurs:

- variations exogènes ou accidentelles de la production et de la consommation;
- conjoncture économique d'ensemble;
- conditions d'ajustement entre la consommation et la production;
- comportements des opérateurs sur les bourses de matières premières.

Du fait que les prix soient linéairement liés aux revenus d'exportations, l'hypothèse de la variabilité de ces revenus est incontestable lorsque les prix sont fluctuants, bien que celle-ci soit également soumise à l'évolution des quantités produites. Outre les facteurs évoqués ci-dessus, les fluctuations des prix des produits de base sont pour une grande part, le fait de la faiblesse à court et moyen termes des élasticités par rapport au prix de l'offre et de la demande, du caractère concentré de la production et de la nature même des produits primaires.

L'instabilité des marchés de matières premières que ces fluctuations engendrent semble avoir un impact considérable sur les économies des pays africains. L'analyse des liens entre l'instabilité, le développement et la croissance économiques conduite dans ce chapitre révèle malgré la divergence entre les tenants des effets défavorables et des effets positifs de l'instabilité sur l'économie, une dépendance étroite de nombreux indicateurs macro-économiques et micro-économiques des pays africains à l'instabilité du marché. Celle-ci justifie les nombreuses politiques et mesures entreprises dans le but de stabiliser les marchés de matières premières.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Au terme de cette première partie, il convient de s'arrêter pour faire le point sur les principales conclusions dégagées.

Le premier chapitre nous a permis de dégager le rôle et l'importance des matières premières dans l'économie et la géopolitique mondiales, et leur place dans la stratégie de développement des pays africains dont les économies reposent essentiellement sur les exportations des produits primaires. L'analyse des déterminants du commerce de matières premières et celle de la dynamique du cours conduites dans ce chapitre révèle une multiplicité de facteurs économiques, politiques, naturels et sociaux qui prédisposent les marchés de matières premières à une instabilité presque permanente.

Dans un deuxième chapitre, nous avons fait le point sur l'analyse théorique de la relation instabilité, développement et croissance. Malgré quelques divergences dans les conclusions de nombreuses études sur les effets positifs et les effets négatifs de l'instabilité sur l'économie, de nombreux indicateurs macro-économiques et micro-économiques des pays africains dépendent étroitement de l'instabilité.

Au cours de la deuxième partie de notre travail, consacrée à une analyse beaucoup plus empirique, il s'agira d'une part, à la lumière des données statistiques sur le Cameroun, d'analyser les effets de l'instabilité sur l'économie camerounaise et d'autre part, porter un jugement critique sur les politiques actuelles de stabilisation, afin de proposer de nouvelles solutions pour résoudre l'épineux problème de l'instabilité et partant, celui de la crise généralisée des matières premières.

DEUXIEME PARTIE

INSTABILITE DES MARCHES DE MATIERES PREMIERES
ET PERFORMANCES ECONOMIQUES DES PAYS EN DEVELOPPEMENT

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

*«Toute votre félicité
Sujette à l'instabilité
En rien de moins tombe par terre
Et comme elle en a l'éclat du verre
Elle en a la fragilité»*

CORNEILLE, Polyeucte.

Pour leur développement, les pays africains ont besoin d'exporter. De nombreuses études ont établi l'existence d'une relation positive et significative entre les exportations, la croissance et le développement (¹). Dans l'ensemble, elles montrent que dans de nombreux pays en développement, l'augmentation du niveau réel des exportations est susceptible d'accroître les niveaux de production et d'emploi, et de contribuer à l'amélioration des indicateurs de la croissance. Ces résultats s'expliquent par plusieurs raisons: d'une part, l'amélioration du niveau réel des exportations favorise l'accroissement de l'importation des biens d'équipement qui élève le niveau d'investissement et partant le revenu national réel; et d'autre part, elle accroît la demande globale et donc le revenu.

En somme, l'exportation peut engendrer une plus grande efficacité dans la stratégie de développement et de croissance, notamment en ce qui concerne la compétitivité extérieure et les possibilités d'économie d'échelle dont les répercussions sur l'économie nationale peuvent être très favorables.

Cependant, les gains de l'exportation sont d'autant plus importants que les recettes d'exportation augmentent de façon régulière et que les prix peuvent évoluer durablement au niveau ou au delà de la trajectoire d'équilibre. Cette situation idéale constitue aujourd'hui l'exception pour la presque totalité des matières premières exportées par les pays en développement. Du fait que leurs économies en dépendent étroitement, puisqu'elles constituent la plus importante, sinon l'unique source de devises, on comprend que la capacité d'importation et la gestion de nombreux comptes financiers soient actuellement fortement compromises dans ces pays.

Certains exportateurs ont été contraints à accroître le volume de leurs exportations pour maintenir le niveau de leur revenu; objectif rarement atteint. Au fil des années, les prix et le volume des produits exportés ne cessent de se dégrader. Aussi, la plus grande source d'inquiétudes pour les pays africains dans leur bataille pour le développement résulte aujourd'hui de l'instabilité de leurs recettes d'exportation des matières premières, particulièrement aiguë au cours de la dernière décennie. Celle-ci pose en effet, de nombreux

¹ - Sur l'ouverture commerciale extérieure des pays africains, voir Patrick et Sylvianne GUILLAUMONT, *Stratégie de développement comparées zone franc hors zone franc; et notamment les études réalisées par: GUILLAUMONT (P.), P. 427-450. BROCHARD (F.), P. 453-473. ZGLINICKI (J.P.), P. 475-504*

problèmes aux planificateurs du développement, de par ses effets sur les indicateurs de développement et de croissance, notamment dans les économies à secteur primaire dominant.

Face à l'instabilité, la réponse politique à ce défi a été d'organiser les marchés de matières premières en stabilisant les prix autour "*du prix de long terme ou prix de référence*". Cette tentative a trouvé son épanouissement au sein de la CNUCED et du FMI. Cependant, les politiques de stabilisation des prix par des accords de produits ou dans l'immense projet du programme intégré des produits de base que ces organismes prônent se heurtent à des difficultés tant au niveau conceptuel que par leur manque de réalisme.

Dans le Chapitre III de cette partie, nous étudions les effets de l'instabilité des marchés de matières premières sur le développement et la croissance économique du Cameroun. L'analyse est réalisée sur la base de l'ensemble des exportations primaires de ce pays qui représentent en moyenne 85% des exportations totales, et couvre la période 1960-1990.

Le Chapitre IV porte un regard critique sur les méthodes proposées en vue de résoudre le problème de l'instabilité. Il analyse les politiques actuelles de stabilisation, fournit des éléments d'explication de leurs faibles résultats et propose de nouvelles solutions opérationnelles et stabilisatrices des revenus d'exportation en particulier et des marchés de matières premières en général.

CHAPITRE III

LES EFFETS DE L'INSTABILITE SUR L'ECONOMIE

DU CAMEROUN

Section 1: Méthologie de l'étude

Section 2: Les effets de l'instabilité sur la croissance et le développement
du Cameroun

Le secteur primaire occupe aujourd'hui une place prépondérante dans l'économie du Cameroun. En effet, les performances économiques globales de ce pays sont largement influencées par les résultats de ce secteur, qui emploie globalement plus de 80% de la population active et dont la contribution dans le financement des autres secteurs et à la formation du PIB et du budget de l'Etat demeure très importante.

Pour le Cameroun, comme pour la plupart des pays en développement, malgré la prépondérance du secteur primaire dans l'économie en général, de nombreux rapports sur le développement indiquent cependant une évolution souvent médiocre et décevante de ce secteur dans son ensemble, ses performances étant affectées par divers facteurs naturels, sociaux et économiques ⁽¹⁾. Parmi ces facteurs, les politiques de commercialisation jouent un rôle déterminant. En effet, l'évolution des paramètres qu'elles déterminent (prix et quantités) à travers le marché ou le comportement des pouvoirs publics dans les circuits de commercialisation influence le reste de l'économie par ses effets sur les facteurs de croissance et de développement: effets sur l'investissement et la production, effets à court terme sur les revenus et l'emploi, effets à long terme sur les variables stratégiques du développement et effets sur la capacité d'importation.

Le présent Chapitre analyse à travers une étude de cas, ces effets sur la croissance et le développement économique du Cameroun. Après avoir précisé la méthodologie utilisée pour cette analyse dans la Section 1, nous étudions dans la Section 2, les effets sur l'économie camerounaise; d'une part, des fluctuations des prix et des revenus d'exportation, et d'autre part, de la politique de commercialisation, facteur susceptible de renforcer l'instabilité.

ⁱ - C'est le cas en particulier du rapport de la Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le monde (1896).

SECTION 1

METHODOLOGIE DE L'ETUDE

L'étude des effets de l'instabilité sur l'économie camerounaise porte sur la période 1960-1990, elle-même subdivisée en 3 sous-périodes pour envisager l'hypothèse d'une modification des comportements face à l'instabilité, et donc de ses conséquences. Cette période est choisie de façon à couvrir les années au cours desquelles l'instabilité a été particulièrement forte: début des décennies 1970-1980 et 1980-1990.

Le cadre de l'étude est présenté au Paragraphe 1, à travers un aperçu économique du Cameroun et la présentation de l'organisation et du fonctionnement de la filière des produits primaires dans ce pays; les réactions face à l'instabilité étant fonction de ces paramètres. Le Paragraphe 2 présente et interprète les résultats des différents tests, après avoir précisé la méthode utilisée pour mesurer l'instabilité et pour analyser ses effets.

Paragraphe 1: le cadre de l'étude

A - Aperçu économique du cameroun

a - Présentation générale du Cameroun

Le Cameroun est un pays charnière entre l'Afrique occidentale et l'Afrique centrale. Peuplé d'environ 12 millions d'habitants (chiffre de la Banque Mondiale dans son rapport sur le développement dans le monde de 1992), il s'étend sur 475.000 km² du fond du golfe de Guinée sur l'océan atlantique jusqu'au lac Tchad. C'est un des pays d'Afrique les plus diversifiés, avec une gamme variée de zones climatiques, de conditions écologiques, de ressources naturelles et de densité de population.

Les principales perspectives de développement du Cameroun se situent dans l'expansion d'un secteur primaire reposant essentiellement:

- sur les cultures de base d'exportation et leur conditionnement (cacao, café, coton, banane, caoutchouc naturel);
- sur quelques minerais et combustibles et notamment le pétrole, le gaz naturel et le minerais de bauxite.
- sur les produits de la foresterie;
- sur l'élevage;

Avec l'exploitation du pétrole depuis 1978, le pays a connu de forts mouvements migratoires entre les campagnes et les villes. Aujourd'hui, le tiers de la population vit en milieu urbain, et notamment à Douala et à Yaoundé, qui sont les deux grandes métropoles du pays. La grande majorité de la population vit donc en milieu rural, où elle est occupée à des activités économiques du secteur primaire et à l'artisanat. Le revenu moyen par habitant, qui se situe à environ 3000 \$ USA en 1990, est l'un des plus élevés d'Afrique au sud du Sahara. Il y a toutefois un déséquilibre fondamental entre les revenus urbains et les revenus ruraux, ces derniers étant de l'ordre de la moitié des premiers.

b - Situation économique actuelle

Avant l'exploitation du pétrole, la croissance du Cameroun était fortement basée sur le secteur primaire agricole; avec une dépendance moyenne de 85 % et de 20 % par rapport aux exportations totales et au PIB respectivement. Le tableau N° 8 ci-après illustre cette situation. A partir de 1978, la production pétrolière est devenue de plus en plus importante, au point où elle contribue à 5,5% en moyenne à la formation du PIB entre 1980 et 1990. L'impact sur les recettes d'exportation que cette production a engendré à été particulièrement ressentie sur l'économie entre 1980 et 1985. Le pays a ainsi pu enregistrer un taux de croissance annuel moyen de 7% en terme réel, et les investissements en capital fixe, limités à 10% du PIB en 1970 ont atteint 25% en 1985 (¹).

¹ - Banque Mondiale, Rapport N° 7486 - CM, Volume 1, Novembre 1990.

Tableau N°8: Evolution des coefficients de dépendance des principaux produits d'exportation du Cameroun sur la période 1960-1990.
(Par rapport au PIB).

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1976
PIB (milliards de FCFA)	118,6	137,9	144,7	158,5	167,7	177,2	196	221,3	247,3	273,7	296,7	313,8	356,6	421	482	575,6
Exportations totales	20,19	17,42	17,63	21,26	20,58	19,39	18,31	17,65	18,89	21,76	21,72	18,82	16,17	19,43	24,88	17,73
Exportations primaires	17,39	16,58	14,68	18,22	17,61	15,94	15,40	14,24	13,88	16,80	16,08	13,31	11,71	13,85	16,72	11,55
Exportations agricoles	13,68	13,10	11,32	14,72	14,46	13,16	12,80	11,06	11,98	13,81	14,21	12,01	10,54	13,02	16,03	10,87
Cacao	6,83	6,98	4,44	6,73	4,11	4,10	3,59	4,28	4,33	6,04	5,15	4,17	3,41	4,22	6,33	4,24
Café	3,89	3,71	3,60	4,17	6,58	4,54	6,85	4,89	5,10	4,32	4,97	4,64	4,33	4,82	5,97	4,03
Bois	1,14	1,26	1,18	1,48	1,63	1,52	1,27	1,17	1,20	1,44	1,44	1,49	1,27	2,38	2,46	1,17
Coton	0,88	1,04	1,16	1,30	1,37	1,26	1,28	0,80	0,82	1,06	1,66	0,71	0,54	0,59	0,26	0,29
Bananes	0,42	0,62	0,58	1,18	1,13	1,08	0,47	0,32	0,23	0,54	0,55	0,56	0,62	0,58	0,68	0,76
Caoutchouc	0,53	0,48	0,36	0,94	0,66	0,68	0,54	0,50	0,30	0,42	0,48	0,43	0,37	0,43	0,37	0,39
Aluminium	3,71	3,48	3,66	3,60	3,05	2,78	2,60	2,28	1,80	2,04	1,84	1,31	1,17	0,93	0,68	0,67
Pétrole																

	1976	1977	1978	1978	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
PIB (milliards de FCFA)	652,8	785,4	945,8	1365,4	1790,5	2172,8	2618,2	3165,01	3196	3290,02	3310,08	3500,6	3426,8	3350,02	3010,09
Exportations totales	18,69	22,83	20,93	17,86	16,52	13,79	13,70	13,80	13,86	9,78	8,21	6,93	8,03	12,12	19,78
Exportations primaires	13,43	15,99	13,88	14,00	12,07	10,95	11,56	11,01	11,27	10,49	10,51	9,20	9,91	9,80	10,15
Exportations agricoles	12,83	16,42	13,11	9,46	8,15	5,19	4,83	5,12	5,16	4,65	4,73	4,40	4,83	4,77	5,05
Cacao	3,74	4,69	4,57	2,91	2,47	1,81	1,44	1,59	1,63	1,47	1,56	1,48	1,67	1,62	1,73
Café	5,93	7,01	6,70	4,42	3,52	2,36	1,96	2,36	2,36	2,22	2,27	2,01	2,26	2,18	2,27
Bois	1,85	2,02	1,77	1,27	1,30	0,41	0,56	0,41	0,51	0,41	0,43	0,32	0,32	0,39	0,40
Coton	0,64	0,57	0,38	0,37	0,50	0,51	0,45	0,44	0,40	0,31	0,31	0,35	0,38	0,29	0,30
Bananes	0,20	0,70	0,57	0,39	0,28	0,04	0,33	0,21	0,17	0,15	0,11	0,19	0,17	0,21	0,26
Caoutchouc	0,46	0,43	0,11	0,09	0,08	0,05	0,09	0,12	0,08	0,09	0,07	0,05	0,03	0,08	0,10
Aluminium	0,60	0,57	0,19	0,42	0,09	0,39	0,81	0,72	0,48	0,43	0,34	0,33	0,46	0,42	0,50
Pétrole			0,58	4,12	4,73	5,37	5,91	5,17	5,63	5,41	5,43	4,46	4,64	4,60	4,60

Source: Nous avons calculés les valeurs de ce tableau à partir des chiffres des annexes 1.1 et 2

Notes: Coefficient de dépendance = (Exportations totales / PIB) * 100

Avec la chute brutale des prix du pétrole en particulier et des matières premières en général à partir de 1981, l'économie camerounaise a commencé à ralentir, avec une diminution en valeur réelle du PIB de 2.7% en 1985/1986 et qui a atteint 8.7% en 1989/1990. La croissance du secteur primaire et des produits manufacturés s'est considérablement ralentie, et des réductions substantielles ont marqué le secteur des services.

Le Cameroun se trouve aujourd'hui plongé dans une sévère crise économique et financière. Le compte courant est passé d'un surplus de 1.5% du PIB en 1980/1981 à un déficit de 6.8% en moyenne du PIB pendant les trois dernières années de la décennie. A la fin de 1989, le compte d'opération du Cameroun au trésor français reflète un fort déficit de 150 milliards de Francs CFA. Pendant la même période, la plupart des banques commerciales procèdent à un rapatriement massif de leurs réserves de devises. Face à ces turbulences, le pays a été contraint à d'importants emprunts extérieurs. Le service de la dette publique et celle garantie par le trésor en tant que ratio des exportations de biens et services non facteurs, est passé de son niveau historique de 10% maximum à 20% du PIB en 1989/1990. En terme de recettes budgétaires, le service de la dette publique et privée garantie par l'Etat est passé de 10% en 1980/1981 à 21% en 1989/1990, alors que le budget de 1987 était déficitaire de 1,8 millions de dollars, soit 14% du PIB, déficit financé par de tirages importants sur les comptes commerciaux étrangers et intérieurs, et par un accroissement du financement intérieur par des sources non bancaires ⁽¹⁾.

La situation économique générale actuelle du pays est caractérisée par la stagnation du secteur primaire depuis 1983 et des exportations en général, situation due à un manque de compétitivité de la production primaire et industrielle, et à une absence de liquidité dans le secteur financier. A cet égard, les perspectives de croissance ne sont pas réjouissantes à moyen terme. D'après les projections sur la période 1991/2000, couverte par le modèle macro-économique de la BIRD pour le Cameroun ⁽²⁾, On devrait s'attendre à une diminution du PIB réel par habitant, le taux de croissance de cet agrégat projeté à 1.3% de 1990 à 1995

¹ - Les chiffres sont calculés à partir des statistiques de la comptabilité nationale (publiés par la direction de la statistique et de la comptabilité) et à partir de l'annuaire du FMI "données économiques et financières sur l'Afrique, Mai 1992".

² - Banque Mondiale, Rapport N° 7486-CM, Op. Cit.

et 2.8% de 1995 à 2000 étant basé sur une expansion continue de la production du secteur primaire selon sa tendance historique de 4.4% par an. Bien que ces prévisions accordent la même croissance à tous les secteurs, l'expansion économique d'ensemble est freinée par la diminution de la production du pétrole, le contexte macro-économique y compris les marchés défavorables de matières premières, les sévères contraintes du système financier et un système bancaire sans liquidité.

B - La filière des produits primaires au cameroun

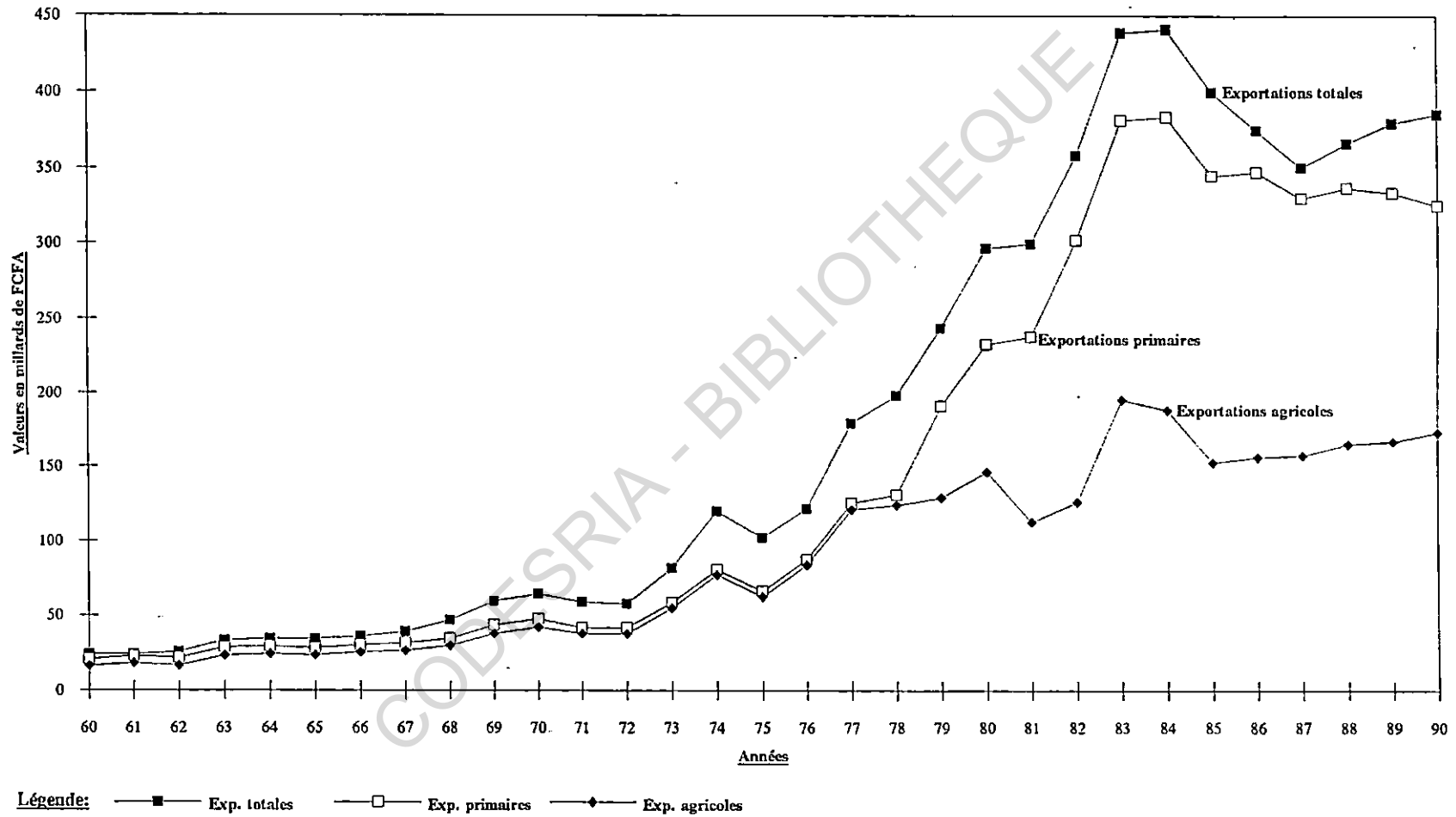
a - Le commerce d'exportation du cameroun

Les exportations du Cameroun repose essentiellement sur le secteur agricole, le pétrole et quelques minerais. Le secteur agricole dans cette étude couvre les produits bruts agricoles, les produits de la foresterie et leurs dérivés, et les produits de l'élevage qui sont exclus de notre étude. Hormis le pétrole dont la production est relativement récente, les produits bruts agricoles et ceux de la foresterie constituent en valeur et en volume, la principale source financière des exportations du Cameroun qui comprennent notamment: le cacao, le café arabica, le café robusta, le coton, l'huile de palme, le caoutchouc naturel, le thé, le bois et ses dérivés.

Les annexes N°1.1 et N°1.2 donnent la structure et l'évolution globale des exportations du Cameroun en valeur (milliards de Francs CFA) et en volume (millions de tonnes) sur la période 1960-1990. Les données présentées par ces annexes sont traduites dans les graphiques N°2 et N°3 ci-après, et appellent les observations suivantes:

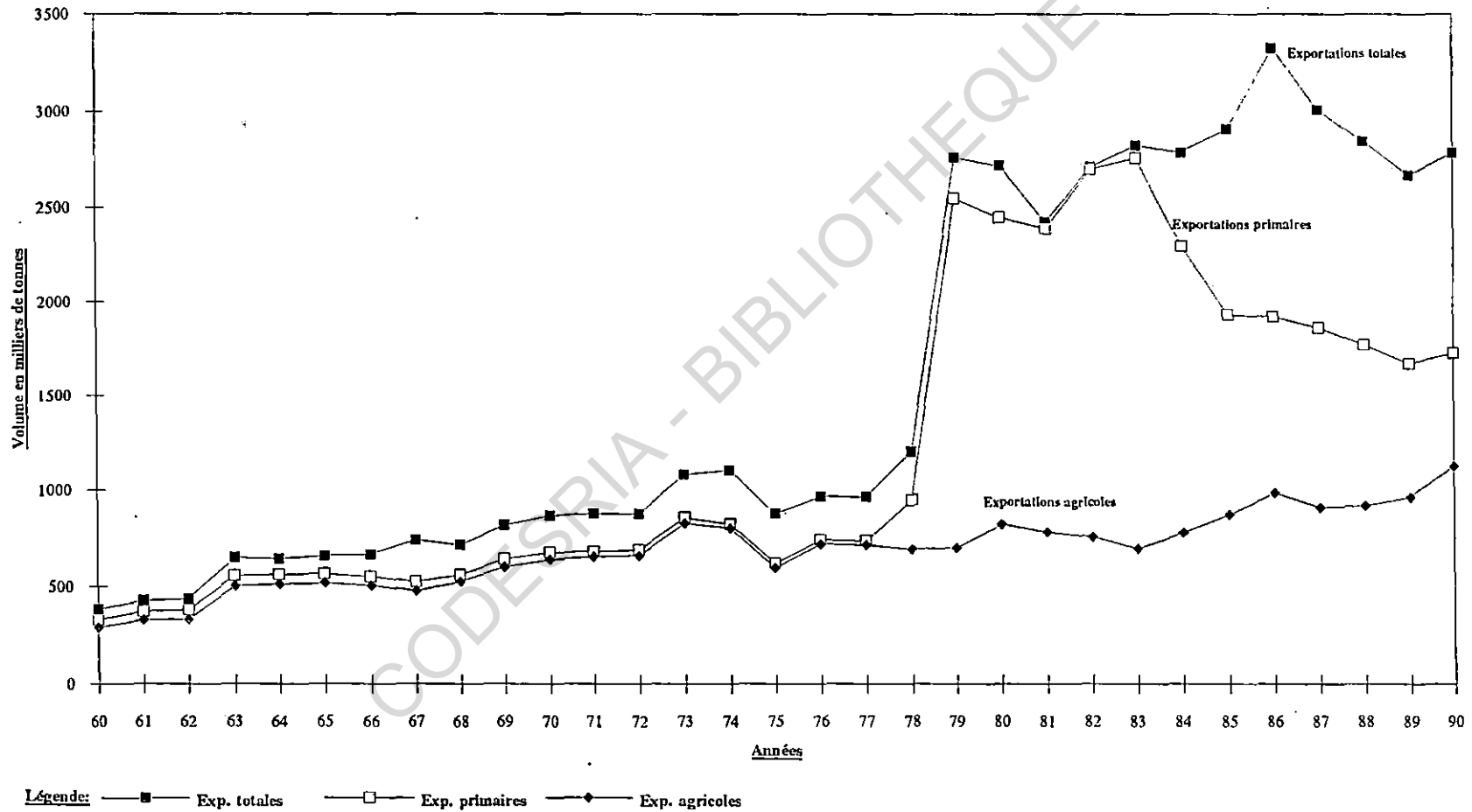
La première période allant de 1960 à 1983 à été marquée par une croissance régulière des exportations en valeur, avec une croissance plus soutenue à partir de 1973, malgré la légère baisse constatée en 1975, essentiellement due aux mauvaises conditions climatiques qui ont affecté la production de certaines cultures d'exportation et à une évolution très peu favorable des cours sur le marché international qui se ressent plus nettement sur la

Graphique N°2: Présentation graphique de l'évolution des grands ensembles des exportations du Cameroun (de 1960 à 1990).



Source: Graphique construit à partir des annexes N°1.1 et 1.1 suite

Graphique N°3: Présentation graphique de l'évolution des grands ensembles des exportations du Cameroun (en quantité; de 1960 à 1990).



Source: Graphique construit à partir des annexes N°1.2 et 1.2 suite

valeur des exportations à partir de 1983. L'importante augmentation constatée pour la période 1974-1980 est due essentiellement à un début de diversification des produits exportés à partir de 1973 et à une reprise des exportations, conséquence d'une situation conjoncturelle marquée par une hausse des prix du café et du cacao, comme le montre le graphique N°4 traduisant l'évolution des cours des différents produits.

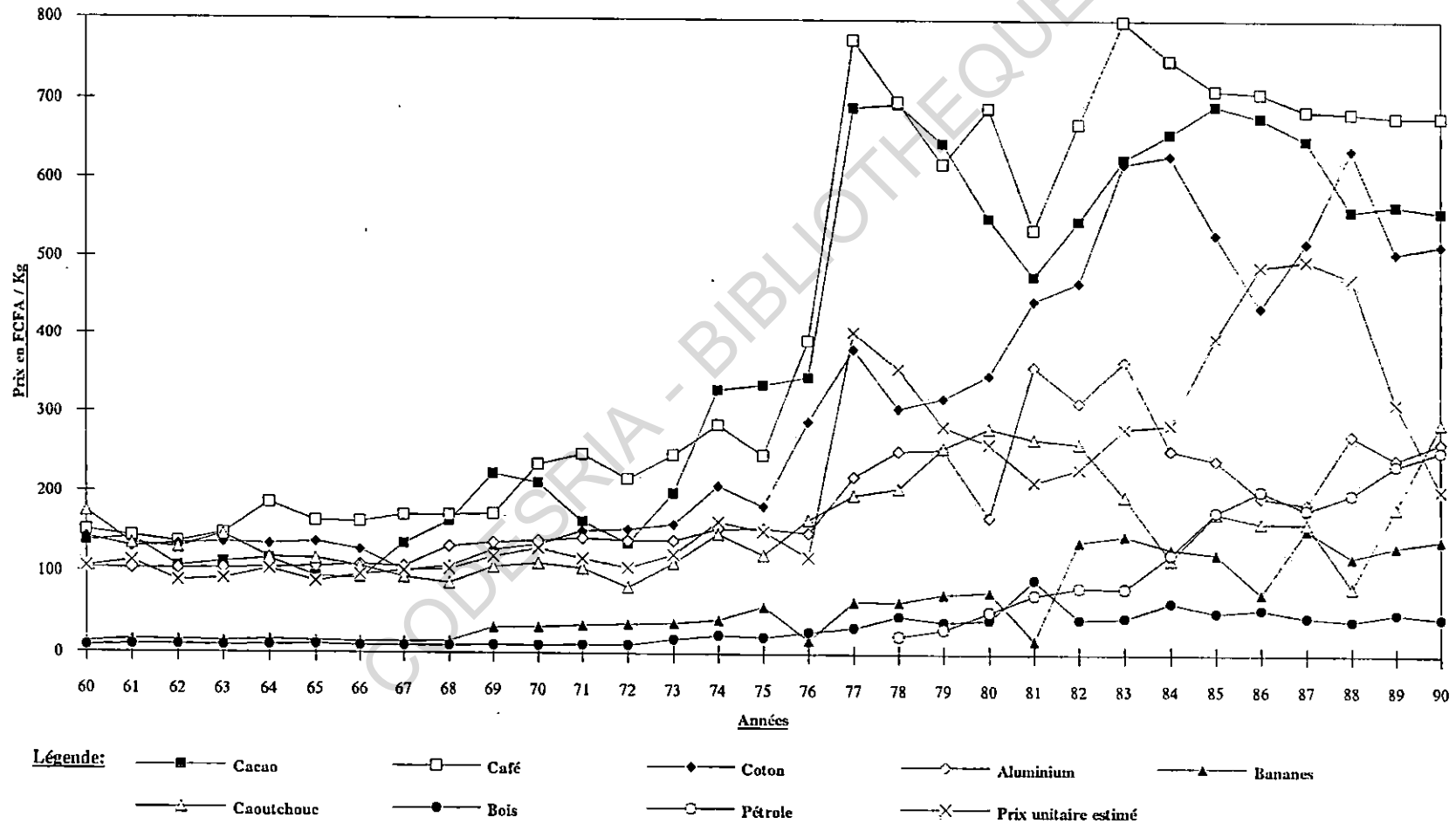
Dans l'ensemble, les produits primaires représentent en moyenne 85% des exportations totales du Cameroun et contribuent pour 15% en moyenne à la formation du Produit Intérieur Brut. Bien que les parts relatives des diverses composantes du secteur primaire soient très variables dans cette contribution, on peut noter une prépondérance nette du secteur primaire agricole qui représente en valeur moyenne, 90% des exportations totales et 68% des exportations primaires avant 1979, et respectivement 44% et 50% après 1979. La chute ainsi observée s'explique par l'introduction de la production pétrolière dans les exportations. La part de cette production relativement importante a modifié considérablement la composition du commerce d'exportation du Cameroun. Au regard de son potentiel, ces performances du secteur primaires apparaissent très modestes. En revanche, le maintien des exportations primaires à un niveau relativement élevé (85% en moyenne des exportations totales) indique un très faible degré de transformation des produits exportés, et donc une industrialisation très lente de l'économie en général.

b - Evolution des exportations

les tableaux N°9 et N°10 ainsi que Les graphiques N°5 et N°6 ci-après indiquent les tendances des exportations du Cameroun à travers l'évolution des taux de croissance des exportations totales, du secteur primaire, et du secteur agricole. Ces graphiques permettent les remarques suivantes:

De 1960 à 1980, le secteur primaire a connu un taux de progression moyen de 3.4% par an, légèrement inférieur au taux annuel moyen de 4.2% du PIB sur la même période. On note toutefois une légère appréciation entre 1973 et 1980 avec un taux annuel moyen de 7%, due essentiellement au développement des cultures traditionnelles d'exportation du pays.

Graphique N°4: Présentation graphique de l'évolution des cours des principaux produits d'exportation du Cameroun (de 1960 à 1990).



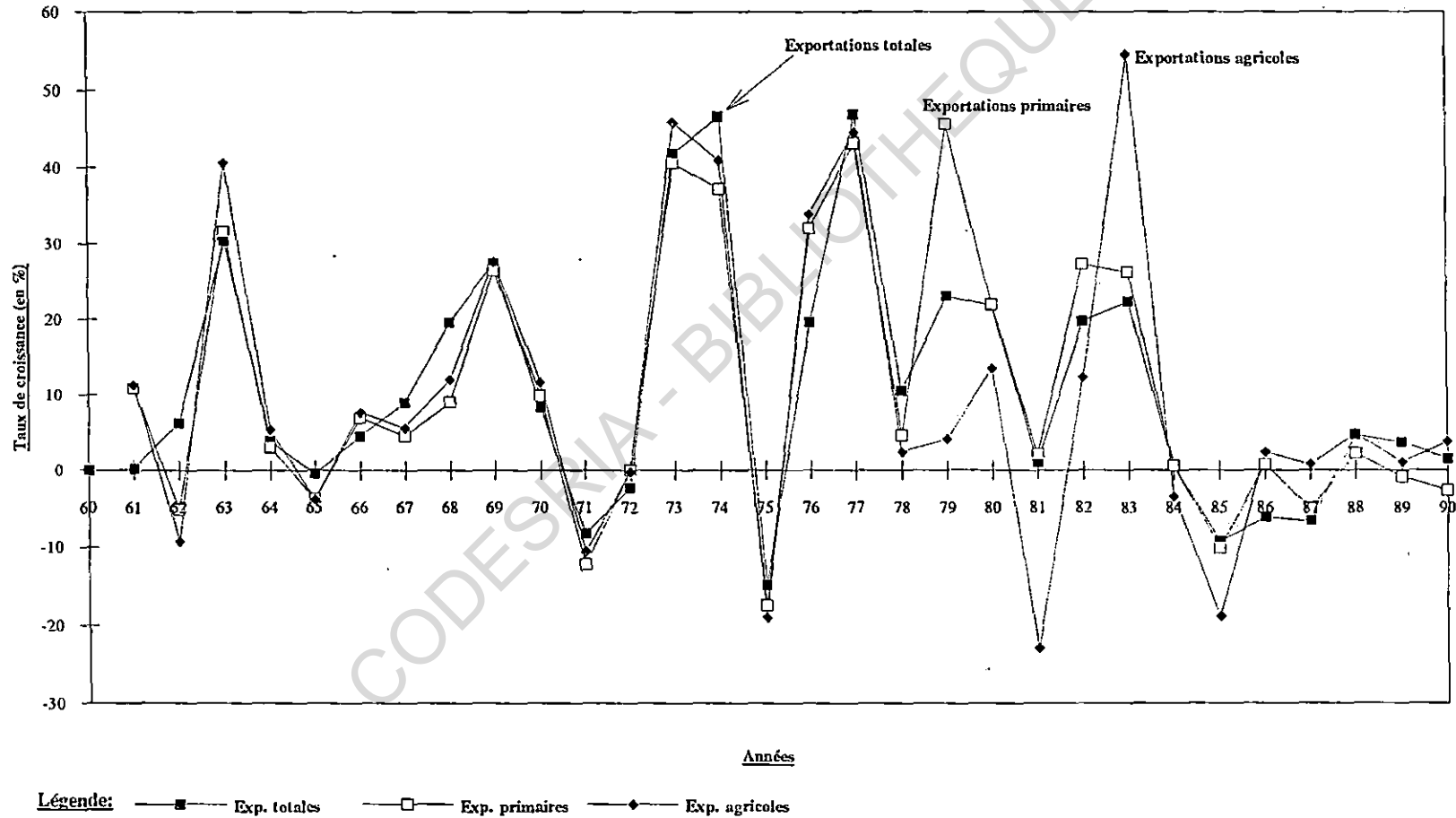
Source: Graphique construit à partir des chiffres du tableau N°11 de la page 181.

Tableau N°9: Evolution des taux de croissance des principales exportations primaires du Cameroun sur la période 1960-1990.
(Exportations en valeur: Milliards de Fcfa).

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	
Café		0,11	0,02	0,25	0,43	-0,14	0,38	-0,02	0,16	-0,06	0,25	-0,01	0,06	0,31	0,42	
Cacao		0,02	-0,22	0,4	-0,23	0,05	-0,03	0,35	0,13	0,54	-0,08	-0,14	-0,07	0,46	0,72	
Bois		0,29	-0,02	0,36	0,18	-0,01	-0,08	0,04	0,14	0,33	0,08	0,1	-0,04	1,21	0,19	
Coton		0,38	0,17	0,21	0,12	-0,02	0,12	-0,3	0,15	0,43	0,69	-0,54	-0,13	0,29	-0,52	
Mananes		0,7	-0,01	1,23	0,01	-0,01	-0,5	-0,24	-0,18	1,57	0,1	0,07	0,27	0,1	0,3	
Caoutchouc		0,05	-0,21	1,54	-0,17	0,09	-0,13	0,05	-0,34	0,56	0,19	-0,01	-0,02	0,39	-0,03	
Pétrole																
Aluminium		0,09	0,1	0,03	-0,07	-0,04	0,03	-0,01	-0,07	0,19	-0,02	-0,25	0,02	-0,06	-0,16	
	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Café	-0,19	0,67	0,42	-0,02	0,12	0,05	-0,19	0	0,75	-0,05	-0,15	0,03	-0,04	0,07	-0,05	-0,01
Cacao	-0,2	0	0,51	0,18	-0,08	0,12	-0,11	-0,04	0,8	-0,03	-0,27	0,06	0,04	0,08	-0,05	-0,02
Bois	-0,43	0,79	0,31	0,05	0,04	0,34	-0,62	0,6	-0,09	0,27	-0,18	0,04	-0,18	-0,07	0,21	-0,09
Coton	0,38	1,51	0,07	-0,2	0,41	0,76	0,24	0,07	0,18	-0,08	-0,2	-0,02	0,25	0,04	0,01	-0,02
Mananes	0,38	-0,7	3,29	-0,03	-0,01	-0,05	-0,82	8,64	-0,23	-0,18	-0,13	-0,25	0,92	-0,14	0,83	0,56
Caoutchouc	0,25	0,36	0,1	-0,68	0,13	0,26	-0,28	1,2	0,55	-0,35	0,24	-0,2	-0,29	-0,35	1,36	1,38
Pétrole					9,36	0,51	0,37	0,33	0,06	0,1	-0,01	0,01	-0,11	-0,01	-0,03	-0,1
Aluminium	0,18	0,02	0,13	-0,59	2,16	-0,71	4,1	1,53	0,07	-0,33	-0,08	-0,2	0,05	0,08	-0,01	0,03

Sources : Nous avons calculés les valeurs de ce tableau à partir des chiffres des annexes N°1.1 et N°1.1 suite.

Graphique N°5: Présentation graphique de l'évolution des taux de croissance des grands groupes des exportations du Cameroun (exportations en valeur; de 1960 à 1970)



Source: Graphique construit à partir des chiffres des annexes N°1.1 et 1.1 suite

Tableau N°10:

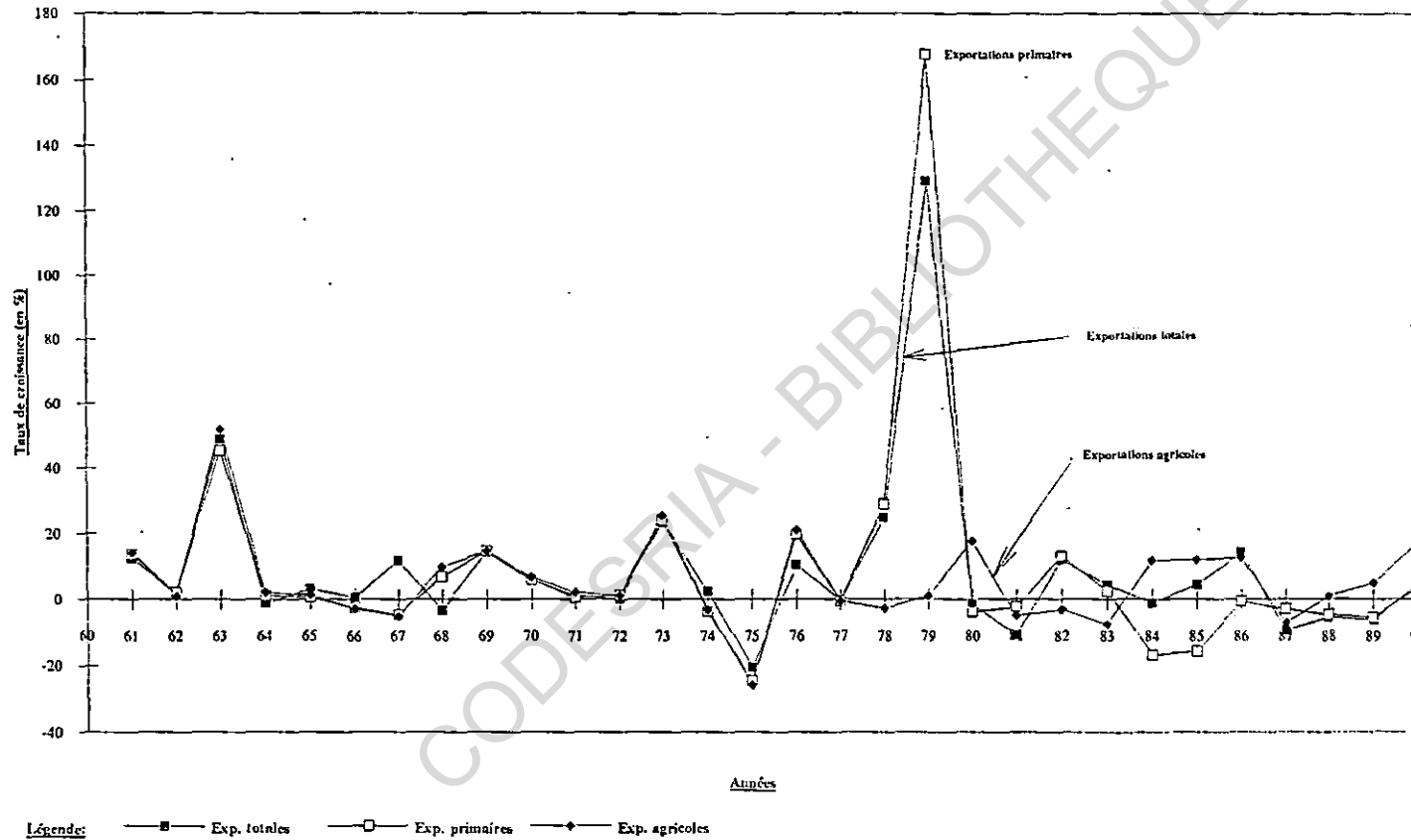
Evolution des taux de croissance des exportations du Cameroun sur la période 1960-1990.
(Exportations en quantité: Milliers de tonnes)

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Café		0,16	-0,07	0,15	0,14	-0,02	0,38	-0,07	0,16	-0,07	-0,09	-0,06	0,21	0,15	0,23
Cacao		-0,01	0,03	0,33	-0,26	0,30	0,00	-0,09	-0,06	0,13	-0,02	0,11	0,12	0,00	0,04
Aluminium		0,10	0,10	0,03	-0,07	-0,06	0,01	0,01	-0,24	0,16	-0,04	-0,26	0,03	-0,06	-0,24
Bois		0,11	-0,02	0,43	0,11	-0,07	0,08	0,01	0,19	0,18	0,07	-0,06	0,37	-0,08	
Coton		0,42	0,20	0,19	0,14	-0,04	0,21	-0,13	0,09	0,20	0,60	-0,59	-0,15	0,24	-0,63
Banane		0,40	0,02	1,30	-0,04	0,06	-0,46	-0,26	-0,20	0,20	0,07	0,01	0,22	0,06	0,17
Caoutchouc		0,36	-0,18	1,26	0,03	0,11	-0,06	0,19	-0,28	0,27	0,14	0,05	0,26	0,02	-0,27
Pétrole															

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Café	-0,07	0,05	-0,28	0,09	0,26	-0,06	0,04	0,21	0,03	0,17	-0,05	0,06	-0,08	0,01	0,06	0,19
Cacao	-0,22	-0,05	-0,22	0,17	-0,01	0,31	0,03	0,26	-0,05	0,28	-0,28	0,34	-0,08	0,06	-0,03	0,26
Aluminium	0,17	-0,17	-0,03	-0,64	2,14	-0,57	1,41	1,90	-0,08	-0,03	-0,03	-0,01	0,10	-0,12	0,04	-0,03
Bois	-0,36	0,36	0,07	-0,06	-0,03	0,23	-0,08	-0,20	-0,08	-0,05	0,28	0,05	-0,13	-0,07	0,10	0,17
Coton	0,57	0,69	-0,19	0,00	0,36	0,61	-0,03	0,43	-0,37	-0,10	1,01	0,60	-0,09	0,12	-0,19	0,37
Banane	-0,02	0,01	0,13	-0,03	-0,14	-0,09	-0,19	0,19	-0,27	0,98	0,12	0,18	0,11	0,10	0,04	0,06
Caoutchouc	0,52	0,00	-0,07	-0,39	0,64	0,19	0,41	0,40	0,16	0,20	0,09	0,17	0,06	0,14	0,05	0,09
Pétrole					6,38	-0,12	-0,02	0,18	0,07	-0,27	-0,31	-0,12	0,01	-0,10	-0,18	-0,16

Sources: Nous avons construit ce tableau à partir des chiffres des annexes N°1.2 et 1.2 suite

Graphique N°7: Présentation graphique de l'évolution des taux de croissance des grands groupes des exportations du Cameroun sur la période 1960-1990 (exportation en quantité).



Source: Graphique construit à partir des chiffres des annexes N°1.2 et 1.2 suite.

Après 1980, alors que la croissance économique globale se situe autour de 5.6% par an, celle du secteur agricole tend à stagner, à cause surtout des mauvaises conditions climatiques ayant affecté la production au cours des années 1981 et 1982, mais aussi de la saturation des marchés internationaux, de la baisse généralisée des prix et des fluctuations de la valeur du dollar, monnaie de facturation des exportations du Cameroun. Toutefois cette croissance connaît une amélioration de 4% en moyenne par année au delà de 1985, malgré une diminution au taux moyen annuel de 1% de la croissance globale de l'économie nationale.

Dans l'ensemble, les bas prix à la production, l'instabilité des prix, l'insuffisance des investissements, l'absence d'un système de protection, d'intégration et d'organisation des filières, la rigidité du système de commercialisation et un appui institutionnel médiocre, sont les principaux facteurs ayant contribué de manière significative à une moins bonne performance du secteur agricole sur la période considérée.

c - Organisation et fonctionnement du marché

1 - Les circuits de commercialisation

1.1 - Les circuits publics de commercialisation

Tous les réseaux de commercialisation des produits primaires au Cameroun sont d'une façon ou d'une autre, soumis à la réglementation directe de l'Etat. Sauf pour le café arabica dans les régions de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, l'Office Nationale du Cacao et du Café (ONCC) a un quasi-monopole sur la commercialisation de certains produits primaires. Il délègue la commercialisation intérieure aux coopératives, aux commerçants et aux entreprises para-publiques, et exceptionnellement la commercialisation extérieure aux commerçants du secteur privé.

Cette dernière situation est très perceptible dans le Centre, le Sud et l'Est du pays, où ces intervenants sont tenu d'exercer dans le cadre très strict de la réglementation fixée par l'office, et qui concerne en particulier la fixation du prix aux producteurs et les marges de commercialisations.

1.2 - Les organismes privés de commercialisation

Ils concernent en général les provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest où ces structures sont les mieux organisées.

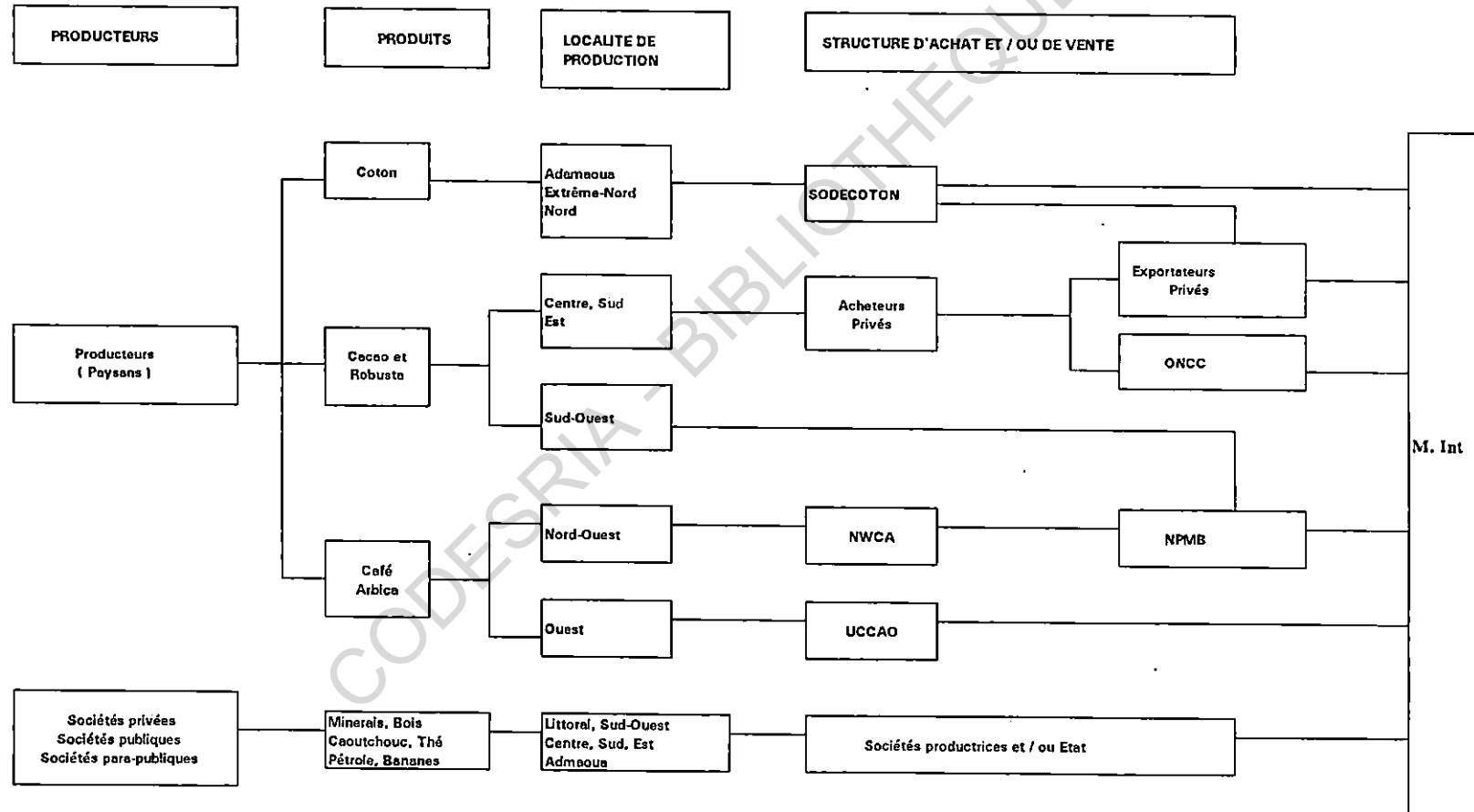
Dans l'Ouest, l'Union Centrale des Coopératives Agricoles de l'Ouest (UCCAO) a le monopole de l'achat et de l'exportation du café arabica. Cette unité est constituée de 6 coopératives départementales divisées elles mêmes en sections et centres coopératifs pour mieux cerner la production.

Le prix annuel de commercialisation étant fixé par décret officiel, l'UCCAO est remboursé de ses frais de commercialisation sur la base d'un barème fixe établi par l'office national de commercialisation. En outre, ses exportations sont soumises à un taux fixe de sortie (32% de la valeur mercuriale du produit), et à un prélèvement fixe de l'office d'une valeur de 38 FCFA le kilogramme. L'UCCAO conserve toutefois tous les profits qu'il redistribue généralement aux producteurs après déduction d'un pourcentage aux fins de stabilisation et d'investissements associés au sous-secteur, notamment l'achat du matériel et le conditionnement.

Dans le Nord-Ouest, la Nord West Cooperative Association (NWCA) détient le monopole d'achat du cacao et du café. Cependant, cette coopérative doit vendre ses produits à la commission de commercialisation des produits (National Produce Marketing Board), succursale de l'office nationale du cacao et du café. La NWCA bénéficie d'une allocation d'achat en gros qui couvre les coûts de manutention, de traitement du produit et de commercialisation. Des dispositions similaires sont fonctionnelles dans la région du Sud-Ouest pour le cacao et le café, sauf en ce qui concerne une "zone de marché libre" dans la sous-préfecture de kumba, où les coopératives et les commerçants privés sont en concurrence, mais dans le cadre des marges allouées par l'office nationale.

En dehors de ces deux régions, le réseau de commercialisation des principaux produits d'exportation est extrêmement complexe et varie d'une région à l'autre, comme le montre la figure N°1 ci-après. L'office de commercialisation fixe un barème annuel de prix spécifiant les niveaux de rémunération de toutes les activités de commercialisation depuis

FIGURE N°1: Circuits de commercialisation des produits primaires au Cameroun.



le lieu de production jusqu'à l'embarquement au port. En général, les coopératives et les sociétés publiques ou para-publiques ⁽¹⁾ ont un monopole local d'achat et de conditionnement au niveau primaire, alors que les commerçants privés, qui sont des acheteurs agréés, sont responsables de la commercialisation jusqu'à l'exportation. Ceux-ci disposent d'une licence annuelle de commercialisation qui leur est accordée au même moment qu'un quota et une autorisation d'achat dans des zones bien définies. L'office peut accorder à certains commerçants un droit d'exportation direct, mais sous réserve des modalités et des conditions qu'elle négocie.

2 - Détermination des prix aux producteurs et structure des incitations

Le niveau d'intervention publique dans la fixation des prix et la commercialisation des produits primaires est nettement perceptible au Cameroun. En effet, l'Etat fixe les prix et les taxes à l'importation pour tous les produits d'exportation, réglemente les marchés, décide les marges de distribution de profits et les systèmes d'appui technique. Dans l'ensemble, la structure des incitations varie d'un sous-secteur à un autre.

2.1 - Cas des cultures traditionnelles d'exportation (cacao, café et coton)

Les prix à la production des produits primaires d'exportation faisant intervenir un grand nombre de producteurs à la base sont fixés annuellement par décret officiel et sur recommandation de l'office de commercialisation. Celle-ci établit en outre un barème qui fixe les marges de prix à chaque étape de la commercialisation, barème utilisé pour calculer le prix d'équilibre servant à déterminer les prélèvements sur les produits commercialisés.

Si le prix intérieur excède le prix d'équilibre, l'office impose aux producteurs une taxe égale à cette différence. Dans le cas contraire, l'office subventionne les producteurs à partir d'un fonds de stabilisation constitué au cours des années excédentaires. En définitive,

¹ - C'est le cas de la SODECAO pour le cacao, de la SODECOTON pour le coton, de l'OCB pour la banane, de la SOCAPALM pour l'huile de palme et ses dérivés et d'HEVECAM pour l'hévéa.

Outre la commercialisation, ces sociétés assurent également l'encadrement de la production et prennent en charge la plupart des services en matière de vulgarisation et d'approvisionnement en intrants.

l'office assume la totalité du risque des fluctuations du prix sur les marchés internationaux en garantissant un prix fixe aux producteurs.

L'évolution de ces deux prix est illustrée par le tableau N°11 ci-après. La faible valeur du coefficient R^2 ajusté pour le prix producteur indique une réelle stabilisation de ce prix par rapport au prix international, en particulier au cours de la période 1970-1982 (¹); même si son niveau moyen paraît très faible par rapport à celui observé dans les pays qui ont appliqué des politiques similaires (²). En effet, bien que les prix des principaux produits de base aient connus une hausse importante au cours de cette période, les producteurs camerounais n'ont bénéficié directement de cette hausse, la politique des prix d'achat aux producteurs étant basée sur un système de stabilisation à long terme.

2.2 - Cas des autres produits

Pour les autres produits, les prix sont fixés par l'Etat en consultation avec les grands producteurs où les grandes sociétés d'exploitation: c'est le cas de la SODECOTON, de la SOCAPALM, et d'HEVECAM dans le cadre de leurs productions respectives. Les prix à la production sont dans ces cas déterminés de façon à permettre aux producteurs de couvrir leurs coûts de production, de conditionnement et de manutention. Ils ne bénéficient d'aucune subvention et doivent supporter les résultats positifs ou négatifs de leurs transactions.

d - Problèmes et perspectives du secteur primaire au Cameroun

1 - La compétitivité des exportations

Du point de vue strictement agronomique, et à l'exception de l'huile de palme, le Cameroun a un avantage comparatif sur presque tous les produits agricoles d'exportations.

¹ - La valeur de ce coefficient, calculée par la méthode d'ajustement linéaire par les moindres carrés ordinaires à l'aide du SPSS donne pour les différents produits: Cacao: 0,26; Café: 0,31 et Coton: 0,22

² - C'est le cas notamment de la Côte d'Ivoire dont les prix publiés par l'annuaire statistique du FMI: Données économiques et financières sur l'Afrique, PNUD, Banque Mondiale, 1992 sont dans l'ensemble supérieures à ceux pratiqués au Cameroun.

Tableau N°11: Evolution des prix des principaux produits d'exportation du Cameroun (sur la période 1960 - 1990).

		1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	
Cours mondial (en FCFA / Kg)	Cacao	138	142	108	113	117	96	92	136	163	224	212	164	136	200	330	336	
	Café	161	144	137	148	187	164	163	171	171	173	235	248	217	247	286	247	
	Coton	142	130	134	137	135	137	127	102	107	128	136	161	164	160	209	184	
	Aluminium	105	104	104	105	106	107	108	108	132	137	140	142	140	140	164	165	
	Bananes	14	16	16	16	16	16	14	16	15	32	33	35	36	38	42	69	
	Caoutchouc	176	136	130	147	118	117	107	84	87	107	111	105	82	112	148	122	
	Bols	0	10	10	10	10	11	8	10	8	10	10	10	11	11	18	23	21
	Prix unitaire estimé	106	113	89	92	104	88	97	102	104	119	130	117	106	122	164	162	
Prix Intérieurs (en FCFA / Kg)	Cacao	66	66	70	76	86	66	66	66	70	86	86	80	80	100	120	130	
	Café	76	76	80	80	80	70	76	76	85	106	106	110	110	120	140	146	
	Coton	40	40	40	46	46	46	60	60	60	60	60	60	65	65	66	70	

		1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Cours mondial (en FCFA / Kg)	Cacao	346	692	096	647	661	477	648	626	668	694	680	661	661	668	660
	Café	303	776	690	619	691	637	671	799	761	713	710	688	686	680	680
	Coton	290	382	207	319	348	446	469	621	631	631	437	621	639	608	617
	Aluminium	149	221	263	266	170	360	316	367	266	242	107	188	274	244	266
	Bananes	17	66	66	74	77	17	140	147	131	126	76	166	121	134	143
	Caoutchouc	168	188	208	267	281	288	263	197	118	176	164	163	84	183	289
	Bols	27	33	47	39	43	82	44	46	64	63	66	47	42	62	46
	Pétrole			22	31	63	74	83	82	124	178	204	181	200	237	264
Prix unitaire estimé	119	404	367	284	262	214	231	282	287	398	490	498	476	314	206	
Prix Intérieurs (en FCFA / Kg)	Cacao	160	220	260	280	300	310	330	370	400	420	420	420	420	430	430
	Café	196	260	280	310	320	330	360	370	430	460	476	476	476	476	480
	Coton	70	70	76	76	80	90	106	120	130	140	140	140	140	160	160

Sources : Les Chiffres utilisés pour construire ce tableau sont issus des annuaires statistiques:

1 - Commodity trade and price trend. Banque Mondiale. Diffusion Economica, 1992.

2 - Bulletins mensuels des prix produits de base. CNUCED, Banque Mondiale (bulletins de 1975 à 1993).

Note: Le prix unitaire estimé est calculé en faisant la somme des prix pondérés par la part du produit dans la valeur totale des exportations.

Cependant, la structure des coûts de l'économie a rendu les exportations camerounaises à peine compétitives. En effet, ceux-ci sont élevés et poussés vers le haut par les revenus pétroliers, mouvement aggravé par le glissement par rapport au Franc CFA, du dollar, monnaie de référence dans les exportations primaires du Cameroun. Cette structure de prix élevé est la conséquence d'une injection massive des revenus pétroliers dans l'économie à partir de 1983, et de l'exode rural au fur et à mesure que la population se déplace à la recherche d'emplois mieux rémunéré dans les centres urbains.

Par rapport à leur niveau de 1975, la plupart des prix des produits de base d'exportation ont diminué fortement à partir de 1984, et conjugué à la dépréciation du dollars vis-à-vis des principales monnaies pendant la même période, les exportations Camerounaises ont perdu leur compétitivité du fait que les monnaies de plusieurs grands producteurs concurrentiels se sont également dépréciées ou ne sont pas appréciées aussi fortement que le Franc CFA. Le tableau N°12 ci-après illustre cette situation pour les principaux producteurs du cacao et du café. Comme l'indique ce tableau, le Brésil, le Ghana et la Colombie qui sont de grands producteurs de café et de cacao, ont fortement déprécié leur monnaie sur la période 1981-1987, ce qui a conduit à accroître nettement leurs exportations en valeur, comparé aux producteurs qui à l'instar du Cameroun, ont maintenu leurs monnaies relativement stables.

La compétitivité des produits camerounais semble également compromise par des coûts élevés de transport, conséquence des dispositions de la conférence de la compagnie des transports maritimes du Cameroun (CAMSHIP), qui dispose d'un monopole dans ce domaine. La réglementation exige que 40% de tous les chargements au départ du Cameroun soient transportés aux taux de fret de la conférence, sur des navires CAMSHIP, alors qu'en pratique la CAMSHIP ne dispose que rarement de la capacité nécessaire pour honorer son quota. Les exportateurs doivent obtenir l'autorisation d'utiliser un autre transporteur et la décision est souvent retardé par des procédures compliquées.

2 - Perspectives des exportations primaires du Cameroun

Les perspectives à moyen terme pour les exportations camerounaises de produits primaires dépendent du comportement global des marchés internationaux, de la conjoncture

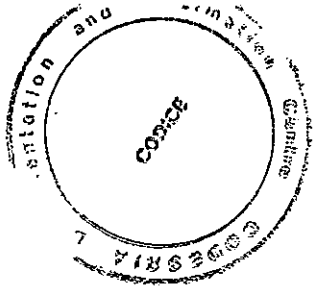


Tableau N°12: Evolution des taux de change des principaux pays exportateurs de café et de cacao de 1980 à 1985.

Années	Cameroun			Côte d'Ivoire			Ghana			Nigeria			Kenya			Brésil			Colombie		
	TCn	IPc	TCr	TCn	IPc	TCr	TCn	IPc	TCr	TCn	IPc	TCr	TCn	IPc	TCr	TCn	IPc	TCr	TCn	IPc	TCr
1980	328,1	125,4	100	328,6	116,8	100	2,75	264,8	100	0,68	130,1	100	10,92	130,1	100	0,18	407	100	64,08	158,3	100
1981	381,07	146,3	100	381	123,7	91,4	3,49	590,1	177,6	0,72	165,1	114,4	13,4	150,2	91,6	0,58	984	75,4	0,59	190,2	78,4
1982	436,2	161,8	97,6	436,9	129	83	35,3	824	24,3	0,77	223,1	151,6	14,2	165,3	93	1,85	2924	69,8	1,9	221,8	79,4
1983	449,2	165,2	95,3	449,8	131,2	82,2	54,9	909,1	17,1	0,87	236,1	136,6	16,3	187	92,2	6,2	9556,6	68,12	6,23	273,9	81,6
1984	347,8	171,2	126,4	345,9	140,1	113,6	89,3	1132,7	13,1	1,3	248,1	24	16,1	194	97	13	23436	76,4	13,6	325,6	67,8
1985	304,8	183,1	139,6	304	147	134,7	333,4	154,2	12,18	3,95	248,13	32,01	17,1	202	100	32,2	76334	69,1	33,1	407	69,1

Source: Valeurs calculées à partir des chiffres de l'annuaire du FMI: Statistiques financières internationales. 1992. VOL. XLV.

Notes: Les taux de change sont calculés par la formule: $TCr = (TCnt / TCn80) * (IPt / IP80)$

- avec:
- TCr = Taux de change réel
 - TCrt = Taux de change réel de l'année t
 - TCr80 = Taux de change réel de 1980
 - IPt = Indice des prix à la consommation de l'année t
 - IP80 = Indice des prix à la consommation de 1980
 - TCn = Taux de change nominal (Rapport au dollar de la monnaie nationale)
 - TCnt = Taux de change nominal de l'année t
 - TCn80 = Taux de change nominal de 1980

dans les principaux pays consommateurs et des caractéristiques de chaque produit.

Les perspectives du marché international en ce qui concerne le café dépendent du sort de l'accord international sur la café. Si le système de quotas de l'OIC est maintenue, les perspectives de prix ne sont pas réjouissantes pour le Cameroun d'autant plus que la demande mondiale progresse lentement alors que la productivité augmente rapidement dans les grands pays producteurs (Brésil, Colombie et Indonésie).

Des estimations réalisées par AKIYAMA et LARSON (T.) indiquent que si l'accord demeure suspendu, on pourrait s'attendre à ce que les prix mondiaux tombent de 15 à 30% dans les prochaines années par rapport à ce qu'ils seraient dans le cadre de l'accord, avec les niveaux actuels des quotas ⁽¹⁾. Certains pays producteurs pourraient dans ces conditions absorber cette diminution en réduisant leurs droits pour maintenir leur production au niveau actuel; ce qui semble impossible pour le Cameroun. Ainsi, si le système de quotas disparaît, le risque est grand pour le Cameroun de connaître une réduction substantielle des recettes qu'il tire de ses exportations de café.

S'agissant du cacao, l'euphorie des prix de la fin de la décennie 1970-1980 à poussé le pays à réaliser d'importants investissements en plantations qui sont actuellement en pleine production. Le prix international réel du cacao étant tombé aujourd'hui à des niveaux très bas, une augmentation des exportations du Cameroun serait sans influence sur le niveau du prix international; d'autant plus qu'il est preneur de prix sur le marché international, à moins que les gros producteurs réagissent à ce prix et diminuent leur production.

En ce qui concerne le coton, le redressement des cours mondiaux est freiné par la croissance de l'offre aux Etats-unis. En plus, les augmentations de la production dans l'hémisphère Nord devront d'après les prévisions de la CNUCED ⁽²⁾, déprimer d'avantage les prix dans les années à venir. A moyen terme, le Cameroun devait donc s'attendre à voir ses revenus réels de coton diminués du fait de la baisse des prix réels d'exportation.

¹ - AKIYAMA et LARSON (T.), *Recent trends and prospects for agricultural commodity exports in Sub-Saharan Africa*, Banque Mondiale, WPS 348, Septembre 1991, P. 28-57

² - *Coton et Développement*, N°4 Décembre 1992, Paris, P. 27

Outre les principaux produits qui représentent près de 65% des recettes d'exportation, le Cameroun exporte également le caoutchouc naturel, l'huile de palme, de la banane et du thé.

Les prévisions de l'Association des Producteurs du Caoutchouc Naturel indiquent que la production du caoutchouc augmentera de façon significative à moyen terme, à mesure que les arbres plantés au cours des années 1970 et au début des années 1980 atteindront leur pleine production à partir de 1994. Le Cameroun étant un producteur modeste du caoutchouc naturel, sa production prévue à 53.000 tonnes en vitesse de croisière, sera absorbée sans difficultés majeures par le marché mondial (¹).

Dans le cas particulier de l'huile de palme, La chute des prix de produits de base et le glissement du dollar vis-à-vis du CFA rendent actuellement non compétitives les exportations d'huile de palme. Cependant, même si ces contraintes étaient éliminées. le Cameroun n'aurait pas un avantage comparatif par rapport aux producteurs asiatiques; le rendement en huile des palmiers camerounais étant de l'ordre de 9 tonnes à l'hectare, contre 18 tonnes en Malaisie et les coûts de production, le double de ceux de la Malaisie (²).

Le quota actuel de 55.000 à 60.000 tonnes de bananes consenti par la France au Cameroun à des prix sensiblement supérieurs au prix international ne semble pas résoudre le problème d'exportation de la banane camerounaise. La récente privatisation de ce secteur avec la participation de la société Del Monte et de la compagnie fruitière de France a poussé la production à un niveau tel que le surplus ne peut être écoulé que si la CEE maintient les restrictions tarifaires et non tarifaires sur les exportations des produits tropicaux des pays autres que les pays ACP. Dans le cas contraire, le Cameroun aura du mal à se maintenir sur le marché. Ses coûts de productions élevés et la qualité pas tellement supérieure de son produit rendent la compétition particulièrement aiguë avec les producteurs d'Amérique du sud.

¹ - AKIYAMA et LARSON (T.), *op Cit.*, P. 95

² - AKIYAMA et LARSON (T.), *Op Cit.*, P. 122

Paragraphe 2: Méthode d'analyse des effets de l'instabilité

A - Calcul des indices utilisés

L'étude porte sur la période 1960-1990, elle-même subdivisée en 3 sous-périodes: 1960-1970, 1970-1980, et 1980-1990. Cette division est faite sur la base des événements ayant affecté le commerce des matières premières de façon à avoir une incidence particulière sur l'évolution des prix. Elle permet en outre d'apprécier l'hypothèse d'une modification des comportements face à l'instabilité d'une période à l'autre, et donc des conséquences de l'instabilité.

Pour chacune des périodes ainsi définies, 3 catégories d'indices sont calculées, par rapport aux indicateurs de l'évolution des revenus d'exportations et en tenant compte de l'origine de l'instabilité. La méthode de calcul utilisée (1) pour évaluer ces indices est celle de l'ajustement par rapport à une tendance à travers la formule:

$$I_n = 100 * \{ 1/n \bar{\sigma}_{t=1}^n (dt^2) \}^{1/2}$$

$$\text{avec: } dt = (a_t - \hat{a}_t) / \hat{a}_t$$

a_t la valeur observée de la variable;

\hat{a}_t la valeur tendancielle de la variable;

Les valeurs des indices ainsi calculées correspondent au pourcentage quadratique moyen d'écart par rapport à la tendance observée (a_t); La tendance \hat{a}_t étant calculée par ajustement des valeurs mesurées de a_t , ajustement dont la forme linéaire ou exponentielle est choisie pour chaque série de façon à obtenir le meilleur ajustement possible. Dans cet optique, les ajustements sont réalisés par l'une des équations suivantes:

1 - $\hat{a}_t = a_t + c$ pour la tendance linéaire.

2 - $\text{Log } \hat{a}_t = b_t + c'$ pour la tendance exponentielle. (c et c' étant des constantes).

¹ - L'utilisation de l'ajustement est faite d'une part, dans le but de standardiser la série en isolant les effets du taux de croissance ou du taux d'accroissement, et d'autre part d'éviter les inconvénients des autres méthodes évoqués au chapitre 2.

Compte tenu des délais d'ajustement entre la production, la consommation et les prix, cet ajustement porte sur les seules années antérieures à l'année de référence. La tendance \hat{a}_t est ainsi évaluée par extrapolation pour l'année t , par ajustement sur les 4 années précédant l'année t choisie. Cette méthode de calcul conduit à une mesure de "l'instabilité perçue" qui semble exercer plus d'influence sur les grandeurs économiques du producteur-exportateur que "l'instabilité subie" (¹); puisqu'elle permet de définir l'instabilité de façon qu'elle puisse être une variable explicative du comportement du producteur. Cette possibilité n'est pas obtenue lorsque l'instabilité est définie ex-post par rapport à une valeur tendancielle mesurée sur l'ensemble de la période considérée, mais qui ne peut être prévue par le producteur.

Les indices ainsi définis sont calculés en tenant compte de l'origine de l'instabilité (prix ou quantités) et pour les principaux indicateurs de l'évolution des revenus d'exportation (pouvoir d'achat intérieur des exportations, valeur des exportations en dollar courant et valeur des exportations en importation).

a - L'origine de l'instabilité

Les effets mesurables de l'instabilité des marchés peuvent être due à l'évolution des prix ou des quantités. Dans l'un ou l'autre cas, elle affecte des agents différents et ceux-ci l'apprécient d'ailleurs différemment. Cette distinction est la conséquence des distorsions lorsqu'une force exogène au marché cherche à diligenter la commercialisation. C'est le cas en général pour les pays africains, où l'exportation des produits primaires est soumise à la pratique des mécanismes de stabilisation des prix, sans que des mécanismes similaires stabilisent les revenus des producteurs face à l'instabilité des quantités.

Pour traduire ces différentes sources d'instabilité dans notre analyse, nous avons décomposé les différents indices calculés ci-dessus en trois composantes essentielles susceptibles de déstabiliser le marché. La figure N°2 ci-après qui présente le cadre conceptuel de l'analyse, décrit les relations entre les facteurs d'instabilité et les aspects de la croissance

¹ - *L'instabilité subie est calculée sur l'ensemble de la période, y compris les années antérieures à t choisi.*

et du développement qu'ils sont susceptibles d'influencer.

Cette décomposition nous permet d'apprécier particulièrement:

- l'instabilité due aux fluctuations des quantités (Inq);
- l'instabilité due aux fluctuations des prix (InP);
- la compensation entre les deux mouvements (InP,q).

En effet, en désignant par P_t et q_t le prix relatif à l'exportation et la quantité exportée respectivement, le revenu d'exportation s'écrit: $R_x = P_x \cdot q_x$

La variation du revenu est obtenue en calculant:

$$dR_x = d(P_x \cdot q_x) = dq_x \cdot P_x + dP_x \cdot q_x + dP_x \cdot dq_x$$

Lorsque des différences significatives apparaissent entre les deux premiers types d'instabilité, la compensation devient un facteur important dans la détermination du niveau global d'instabilité.

$$\text{Soit: } dR_x = P_x \cdot dq_x + dP_x \cdot q_x \text{ ou } dR_x = dP_x \cdot q_x + dP_x \cdot q_x$$

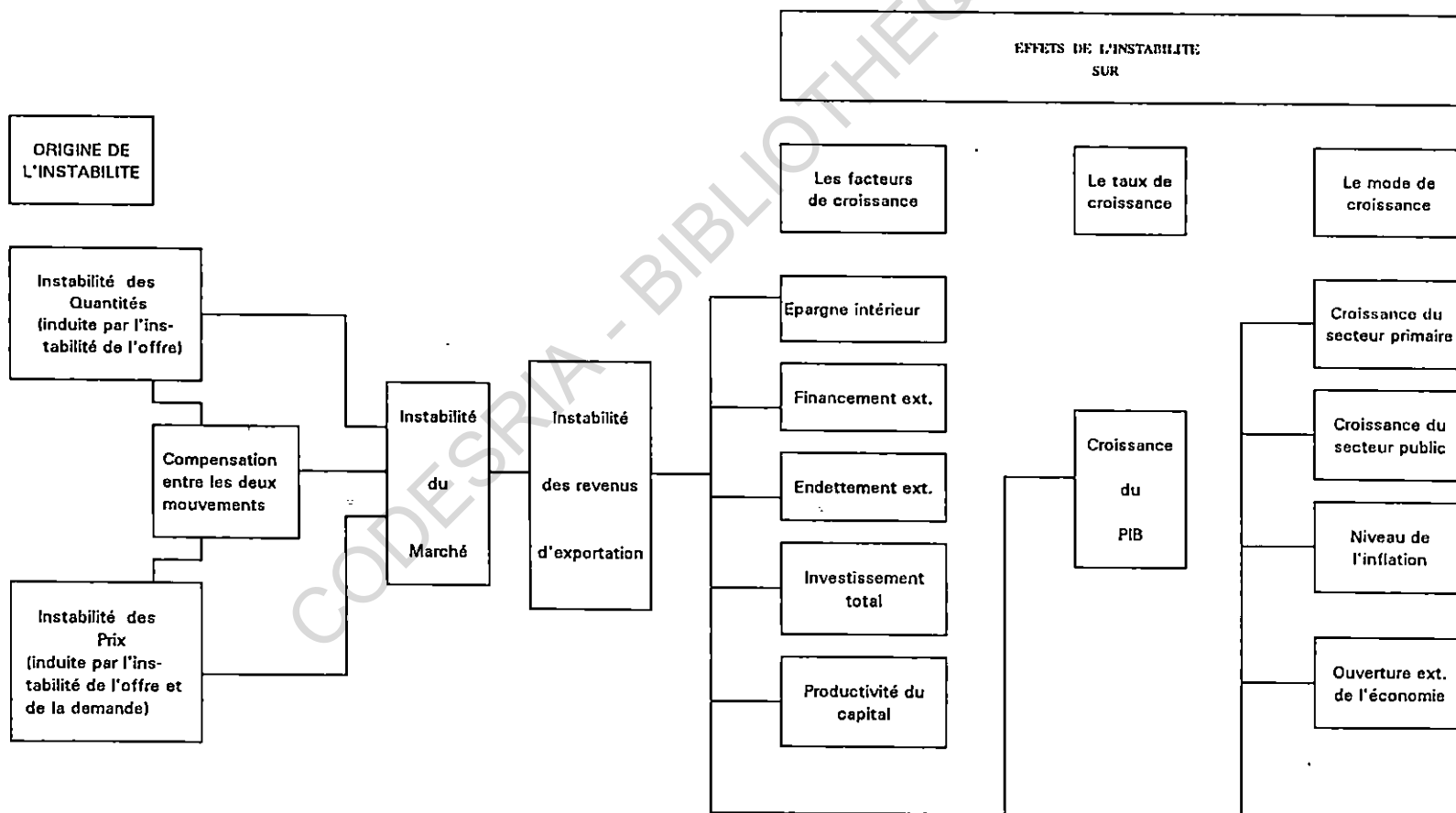
b - Les indicateurs de l'évolution des revenus d'exportation

Nous avons retenus dans le cadre de notre étude, 3 indicateurs de l'évolution des revenus d'exportation:

- L'indice de la valeur des exportations en dollar courant (InVal.Exp.(\$ courant)), qui introduit la possibilité d'apprécier l'indice de la valeur nominale des exportations correspondant à l'hypothèse selon laquelle les réactions face à l'instabilité traduisent un certain phénomène d'illusion monétaire.

- L'indice du pouvoir d'achat en importation des exportations (InPa.Imp./Exp.), qui correspond à l'indice de la valeur des exportations déflaté par l'indice des prix d'importation du Cameroun. L'utilisation de cet indice permet d'examiner les effets de l'instabilité des exportations transmis par les fluctuations de la capacité d'importation.

Figure N°2: Schéma conceptuel de l'étude des effets de l'instabilité.



- L'indice du pouvoir d'achat intérieur des exportations (IndPadom.Exp.), qui représente l'indice de la valeur des exportations en monnaie locale déflatée par le déflateur du PIB du Cameroun (¹). Cet indice permet d'examiner les effets de l'instabilité susceptibles de se transmettre par l'intermédiaire d'agents économiques sensibles aux variations de leur revenu réel intérieur, en faisant l'hypothèse que les agents économiques susceptibles d'être touchés par l'instabilité peuvent avoir des réactions différentes face à l'instabilité de leurs revenus.

Les valeurs estimées des séries brutes et les valeurs définitives de ces indices sont calculées à l'aide du SPSS par la méthode décrite précédemment et présentées dans le tableau de l'annexe N°4.

B - Principe de l'analyse

Les effets de l'instabilité sont étudiés sur une série de variables supposées être caractéristiques du développement ou de la croissance. Le principe de l'analyse consiste à introduire un à un, les indicateurs de l'instabilité calculés ci-dessus dans des équations d'ajustement estimées par la méthode des moindres carrés ordinaires. Ces indicateurs, associés aux déterminants traditionnels de la variable caractéristique, expliquent celle-ci pour la période considérée et à partir des données statistiques disponibles.

a - Définition des variables

1 - Les variables à expliquer

Elles sont constituées par l'ensemble des variables sur lesquelles nous analysons les effets de l'instabilité. Ces variables sont choisies de manière à ce qu'elles représentent non

¹ - Le déflateur du PIB est obtenu en divisant pour chaque année de la période considérée, la valeur du PIB en prix courant par la valeur du PIB en prix constant de 1980; les deux valeurs étant exprimés en monnaie nationale et au prix d'acquisition.

seulement l'intensité de la croissance, mais également ses facteurs, ses caractéristiques et certains indicateurs du développement. En effet, l'instabilité peut agir sur l'économie selon des modalités variées et diffuses. Il apparaît ainsi évident de rechercher s'il existe une relation directe entre l'instabilité et la croissance ou le développement. Cependant, en l'absence de toute relation apparente, on ne peut pas conclure que l'instabilité est sans effet; car elle peut agir en des sens opposés sur différents facteurs dont dépend la croissance et le développement, ou qui les caractérise.

Comme l'indique la figure N°3 ci-après, nous avons retenu dans le cadre de cette analyse, quatre facteurs de croissance susceptibles d'être influencés par l'instabilité des marchés:

- le taux d'épargne;
- les taux de financement et d'endettement extérieurs.
- le taux d'investissement;
- la productivité de l'investissement;

De même, nous avons retenus comme caractéristiques de la croissance susceptibles d'être influencées par l'instabilité:

- L'ouverture de l'économie sur l'extérieur;
- Le taux d'inflation;
- Le taux de croissance du secteur primaire;
- Le développement du secteur public.

2 - Les variables explicatives

Les variables explicatives retenues pour cette analyse sont constituées: d'une part, de l'ensemble des indices d'instabilité définis précédemment et d'autre part, les déterminants traditionnels des variables à expliquer, en particulier:

- le revenu moyen par tête (Y);
- le taux d'exportation moyen (Xm);

- le taux de croissance des prix d'importation;
- le taux de croissance moyen des exportations ($TcXm$);
- le taux d'apports nets moyen de capitaux extérieurs.

3 - Formulation des équations à estimer

A travers une formulation mathématiques, ces équations peuvent s'écrire:

$$V_E = f(V_e, Ins) \quad (1)$$

avec: V_E la variable à expliquer

V_e la variable explicative

Ins l'indice de l'instabilité

b - Méthode d'estimation

Il convient de préciser que l'indice de l'instabilité retenue dans cette équation représente:

- Soit chacun des indices définis précédemment:
- Soit l'ensemble des éléments InP , InQ et InP,Q définissant la décomposition de ces indices en leurs parts respectives par rapport à l'instabilité due aux prix (InP), aux quantités (InQ) et à la compensation entre les mouvements des deux types d'instabilité (InP,Q).

Pour tester l'hypothèse selon laquelle la relation entre la variable à expliquer et les variables explicatives ne dépend pas linéairement du niveau de l'instabilité, et peut même s'inverser au delà d'un certain seuil d'instabilité, nous avons introduit dans l'équation (1) ci-dessus, les indices d'instabilité Ins et Ins^2 , afin de dégager d'éventuelles relations non linéaires.

¹ - la fonction f peut être toutefois linéaire ou éventuellement quadratique pour une représentation utilisant une échelle logarithmique ($V_e = \log Y$).

FIGURE N°3: Variables retenues et équations estimées dans l'étude des effets de l'instabilité.

<u>VARIABLES A EXPLIQUER</u>	<u>VARIABLES EXPLICATIVES</u>	<u>EQUATIONS ESTIMEES</u>
I - EFFETS DE L'INSTABILITE SUR LES FACTEURS DE LA CROISSANCE		
<p>1 - Taux d'épargne (Epar. / PIB)</p> <p>2 - Financement et endettement extérieur</p> <p> 2.1 - Taux de financement extérieur (Fin. Ext. / PIB)</p> <p> 2.1 - Taux d'endettement extérieur (End. Ext. / PIB)</p> <p>3 - Taux d'investissement (Inv. / PIB)</p> <p>4 - Productivité du capital (1 / k)</p>	<p>- Revenu moyen par tête (Log Ym)</p> <p>- Taux d'exportation moyen (TXm)</p> <p>- Indice d'instabilité (Ins)</p> <p>- Revenu moyen par tête (Log Ym)</p> <p>- Taux d'exportation moyen (TXm)</p> <p>- Indice d'instabilité (Ins)</p> <p>- Revenu moyen par tête (Log Ym)</p> <p>- Taux d'exportation moyen (TXm)</p> <p>- Indice d'instabilité (Ins)</p> <p>- Revenu moyen par tête (Log Ym)</p> <p>- Taux d'exportation moyen (TXm)</p> <p>- Indice d'instabilité (Ins)</p> <p>- Revenu moyen par tête (Log Ym)</p> <p>- Taux de croissance moyen des exportations (TcXm)</p> <p>- Indice d'instabilité (Ins)</p>	<p>Epar. / PIB = f (LogYm, TXm, Ins)</p> <p>Fin. Ext. / PIB = f (LogYm, TXm, Ins)</p> <p>Ent. Ext. / PIB = f (LogYm, TXm, Ins)</p> <p>Inv. / PIB = f (LogYm, TXm, Ins)</p> <p>1 / k = f (LogYm, TcXm, Ins)</p>
II - EFFETS DE L'INSTABILITE SUR LA CROISSANCE		
<p>Taux de croissance du PIB (dPIB / PIB)</p>	<p>- Taux de croissance moyen des exportations (TcXm)</p> <p>- Taux d'apports nets moyen de capitaux extérieurs (Fin. Ext. / PIB)</p> <p>- Indice d'instabilité (Ins)</p>	<p>dPIB / PIB = f ([Fin. Ext. / PIB], TcXm, Ins)</p>

FIGURE N°3: (Suite)

VARIABLES A EXPLIQUER	VARIABLES EXPLICATIVES	EQUATIONS ESTIMEES
III - EFFETS DE L'INSTABILITE SUR LES MODALITES DE LA CROISSANCE		
<p>1 - Taux de croissance moyen de la production Primaire (dYPr / YPr)</p> <p>2 - Développement du secteur public</p> <p>2.1 - Part relative de l'épargne publique dans l'épargne totale (Epa. Pub. / Epa. tot.)</p> <p>2.2 - Part relative de l'investissement public dans l'investissement total (Inv. Pub. / Inv. tot.)</p> <p>2.3 - Part relative de la dépense publique dans la dépense totale (Dép. Pub. / Dép. tot.)</p> <p>3 - Niveau de l'inflation: Taux de croissance moyen des prix à la consommation (dPc / Pc)</p> <p>4 - Ouverture extérieure de l'économie</p> <p>4.1 - Taux d'importation à prix relatif d'importation [(Imp. / PIB) * 1 / Pm]</p> <p>4.2 - Taux d'exportation à prix relatif courant (Exp. / PIB)</p> <p>4.3 - Taux de concentration des exportations (Coeff. Con. Exp. / PIB)</p>	<p>- Taux de croissance moyen des exportations (TcXm)</p> <p>- Taux d'apports nets moyen de capitaux extérieurs (Fin. Ext. / PIB)</p> <p>- Indice d'instabilité (Ins)</p> <p>- Taux d'apports nets moyen de capitaux extérieurs (Fin. Ext. / PIB)</p> <p>- Indice d'instabilité (Ins)</p> <p>- Taux d'apports nets moyen de capitaux extérieurs (Fin. Ext. / PIB)</p> <p>- Indice d'instabilité (Ins)</p> <p>- Taux d'apports nets moyen de capitaux extérieurs (Fin. Ext. / PIB)</p> <p>- Indice d'instabilité (Ins)</p> <p>- Taux de croissance des prix d'importation [(dPm / pm) * (Imp. / Pm)]</p> <p>- Indice d'instabilité (Ins)</p> <p>- Indice d'instabilité (Ins)</p> <p>- Indice d'instabilité (Ins)</p> <p>- Indice d'instabilité (Ins)</p>	<p>$dYPr / YPr = f ([\text{Fin.Ext.} / \text{PIB}], \text{TcXm}, \text{Ins})$</p> <p>$\text{Epar. Pub} / \text{Epar tot.} = f ([\text{Fin.Ext.} / \text{PIB}], \text{Ins})$</p> <p>$\text{Inv. Pub.} / \text{Inv. tot.} = f ([\text{Fin.Ext.} / \text{PIB}], \text{Ins})$</p> <p>$\text{Dép. Pub} / \text{Dép tot} = f ([\text{Fin.Ext.} / \text{PIB}], \text{Ins})$</p> <p>$dPc / Pc = f ([(dPm / Pm) * (Imp. / Pm)], \text{Ins})$</p> <p>$[(\text{Imp.} / \text{PIB}) * (1 / Pm)] = f (\text{Ins})$</p> <p>$\text{Exp.} / \text{PIB} = f (\text{Ins})$</p> <p>$(\text{Coeff. Con. Exp.} / \text{PIB}) = f (\text{Ins})$</p>

En définitive, le test des effets de l'instabilité est réalisé sur des équations du type (1) ayant l'une des formes suivantes:

$$V_E = f(V_e, \text{Ins}, \text{Ins}^2) \quad (2)$$

$$V_E = f[V_e, P, P^2, Q, Q^2, (P,Q)] \quad (3)$$

Il est probable par ailleurs que l'instabilité aura d'autant plus d'effet sur la croissance et le développement d'une économie que celle-ci dépend surtout de ses exportations. Pour mettre en évidence cette caractéristique, nous avons choisi de pondérer les différents indices d'instabilité par le rapport moyen des exportations au PIB. Compte tenu de cette observation, nous avons aussi testé des équations de la forme:

$$V_E = f(V_e, X_m \cdot \text{Ins}, X_m \cdot \text{Ins}^2) \quad (2')$$

$$V_E = f[V_e, X_m \cdot P, X_m \cdot Q, X_m \cdot P^2, X_m \cdot Q^2, X_m(P,Q)] \quad (3')$$

Ces différentes équations sont estimées par la méthode des moindres carrés à l'aide du SPSS. Les variables explicatives étant introduites pas à pas, la valeur du coefficient de corrélation linéaire obtenue nous permet d'apprécier l'intensité de la liaison fonctionnelle entre les différentes variables et d'éliminer ainsi les variables explicatives statistiquement non significatives (¹). Les résultats de ces estimations sont présentés dans l'annexe N°6.

¹ - Pour s'assurer de l'existence ou non de liaisons autres que linéaires entre les variables, les coefficients de corrélation sont calculés après avoir apprécié graphiquement la disposition des points du nuage statistique.

SECTION 2

LES EFFETS DE L'INSTABILITE SUR LA CROISSANCE ET LE DEVELOPPEMENT DU CAMEROUN

L'étude des effets de l'instabilité et la présentation des différents résultats obtenus est répartie en quatre catégories relatives respectivement aux effets de l'instabilité: sur les facteurs de croissance (Paragraphe 1); sur la croissance elle-même (Paragraphe 2); sur le mode de croissance (Paragraphe 3); et sur le développement de l'économie en général, incidence appréciée à travers les effets de la politique interne de commercialisation (Paragraphe 4).

Paragraphe 1: Les effets de l'instabilité sur les facteurs de croissance

A partir des relations décrites par la figure N°2 ci-avant, les effets de l'instabilité sont recherchés de façon indirecte à travers les facteurs de croissance:

- taux d'épargne;
- taux de financement extérieur;
- taux d'endettement extérieur;
- taux d'investissement
- productivité du capital.

A - Incidence de l'instabilité sur le taux d'épargne

a - Mode de calcul et effets attendus

Traditionnellement, le taux d'épargne est considéré comme une fonction du produit par tête ou du taux d'exportation. Pour étudier l'impact de l'instabilité sur le taux

d'épargne, nous estimons les relations de la forme globale:

$$\text{Epar./PIB} = f(\text{LogYm}, \text{Xm}, \text{Ins});$$

avec:

- Epar./PIB le taux d'épargne intérieure brute moyen sur la période;
- Xm le taux d'exportation moyen défini par rapport au PIB sur la période retenue
- Ym le Produit Intérieur Brut moyen par tête sur la période;
- Ins l'indice d'instabilité.

L'effet de l'instabilité sur le taux d'épargne global d'un pays est à priori imprévisible. En effet, il est le résultat de deux effets tout à fait incertains:

α_1 - L'effet de l'instabilité sur le taux d'épargne individuel des différents agents qui est fonction de la mesure dans laquelle l'instabilité des exportations influence le revenu de chaque agent, et de la réaction de celui-ci face à l'instabilité.

α_2 - L'effet de l'instabilité sur la répartition du revenu entre des agents économiques ayant des comportements d'épargne différents, et notamment la répartition entre les revenus privés et les revenus publics.

b - Présentation et interprétation des résultats

Les ajustements de la relation entre le taux d'épargne et les variables explicatives présentée ci-avant ont abouti aux résultats suivants:

α) Coefficients significatifs pour:

- L'indice du pouvoir d'achat en importation des exportations: Ins et InP pour la période 1960-1990, Ins et InP pour la période 1970-1990, InP² pour la période 1960-1970; InQ pour la période 1980-1990.

- L'indice du pouvoir d'achat domestique des exportations: Ins pour toutes les périodes; InQ et InP pour la période 1980-1990; InQ pour la période 1970-1980. et InP² pour la période 1960-1970.

B) Coefficients non significatifs pour l'indice de la valeur des exportations en dollar courant.

Les signes des différents coefficients significatifs montrent que l'instabilité des prix a eu un effet favorable sur le taux d'épargne pendant la période 1960-1970. En revanche, les effets défavorables ont été dominants pour les périodes 1970-1980 et 1980-1990. En effet, l'influence de l'instabilité sur le taux d'épargne pendant cette période est négative en ce qui concerne notamment les indices d'instabilité du pouvoir d'achat en importation des exportations d'une part et du pouvoir d'achat domestique des exportations d'autre part.

La décomposition de ces deux indices suivant les mouvements de prix et de quantité montre que pour la période 1970-1980, cette influence négative est due essentiellement à l'instabilité des quantités exportées, alors que l'effet de l'instabilité des prix est plutôt positif. En revanche, l'influence de ces deux éléments est perceptible pour la période 1980-1990, avec un effet plus marqué pour les prix.

ces résultats reflètent le rôle de stabilisation des prix joué par l'Office Nationale de Commercialisation des Produits de Base qui a réussi à stabiliser les prix et non les quantités sur la période 1970-1980, alors que cette action s'est avérée beaucoup plus difficile à partir de 1981. En effet, face à la dégradation continue des prix, la caisse de stabilisation s'est révélée de plus en plus incapable d'assumer son rôle de compensation financière des pertes due à la chute du prix international (¹).

B - Instabilité et apports financiers extérieurs

a - Modes d'action de l'instabilité sur le financement extérieur

Traditionnellement, le taux d'apports financiers extérieurs (financement extérieur et endettement extérieur) est une fonction du produit intérieure brut par tête et de l'ouverture commerciale sur l'extérieure, mesurée par le taux d'exportation moyen.

¹ - Cette incapacité de la caisse de stabilisation traduit la mauvaise gestion faite dans le passé des fonds de prélèvement sur les prix internationaux, notamment au cours de la période 1970-1980 où ces prix étaient dans l'ensemble très favorables aux producteurs.

L'impact de l'instabilité sur le taux de financement extérieur et sur le taux d'endettement extérieur est apprécié en estimant les relations de la forme globale:

- $\text{Fin.Ext./PIB} = f(\log Y_m, X_m, \text{Ins})$ (¹);

avec:

- Y_m , X_m et Ins définies supra;

- Fin.Ext./PIB , le taux de financement extérieur moyen sur la période, taux défini par rapport au produit intérieur brut;

- $\text{End.Ext./PIB} = f(\log Y_m, X_m, \text{Ins})$;

avec:

- Y_m , X_m et Ins définies supra;

- End.Ext./PIB le montant rapporté au PIB, de la dette publique ou garantie par le trésor.

b - Présentation et interprétation des résultats

L'estimation des relations présentées ci-avant a conduit aux résultats suivants:

1) Pour l'investissement direct extérieur

α) Coefficients significatifs pour:

- l'indice de la valeur des exportations en dollar courant: Ins pour toutes les périodes, InP pour les périodes 1960-1990 et 1970-1990;

- L'indice du pouvoir d'achat en importation des exportations: Ins pour les périodes 1960-1990 et 1970-1990. InP^2 1960-1990 et 1960-1980.

β) Coefficients non significatifs pour

- L'indice du pouvoir d'achat domestique des exportations sur toutes les périodes.

¹ - Compte tenu des statistiques disponibles, nous avons choisi comme financement extérieur, le flux d'investissement privé étranger.

2) Pour l'endettement extérieur

α) Coefficients significatifs pour:

l'indice de la valeur des exportations en dollar courant: Ins et InP pour toutes les périodes; InP et InQ pour la période 1980-1990.

β) Coefficients non significatifs sur toutes les périodes en ce qui concerne:

- L'indice du pouvoir d'achat en importation des exportations;
- l'indice du pouvoir d'achat domestique des exportations.

L'analyse des résultats ainsi présentés révèle que sur la période globale 1960-1990, l'instabilité des revenus d'exportation a affecté négativement l'investissement direct extérieur et donc le financement extérieur (coefficients de régression négatifs), mais a eu un effet positif sur l'endettement extérieur (coefficients de régression positifs). Toutefois, l'instabilité a exercé un effet positif sur l'ensemble des apports financiers extérieurs, et en particulier sur l'endettement au cours de la période 1970-1980, mais un effet négatif sur la période 1980-1990.

Cette différence est essentiellement due au fait que bien que l'instabilité ait été très forte au cours de la période 1970-1980, en particulier en ce qui concerne l'instabilité des prix, la forte valeur des exportations a constitué un puissant stimulant pour l'investissement direct extérieur; en facilitant notamment le recours à l'emprunt ⁽¹⁾. Ainsi, l'effet d'asymétrie a marqué la période 1970-1980; alors que l'effet risque a découragé les apports financiers extérieurs pendant les autres périodes à cause de l'incidence conjuguée de l'instabilité des prix et de la chute de la valeur des exportations.

C - Instabilité et évolution du taux d'investissement

Puisque le niveau de l'investissement dépend du taux d'épargne et du taux des

¹ - *L'évolution des dépenses publiques et privées présentées par les annexes N°2 et N°2 suite traduit parfaitement l'effet de cliquet sur la dépense. Cet effet est favorisé par les possibilités d'endettement extérieures offertes au pays pendant la période 1970-1980. Par ailleurs, il confirme l'influence négative de l'instabilité sur le taux d'épargne au cours de la même période.*

financements extérieurs, l'effet de l'instabilité sur le taux d'investissement peut être estimé en fonction des mêmes variables explicatives que celles utilisées pour le taux d'épargne et le taux des financements extérieurs, soit:

$Inv./PIB = f(\log Y_m, X_m, Ins)$; avec:

- Inv/PIB le taux d'investissement brut moyen sur la période;
- X_m , In et $\log Y_m$ définies supra.

A partir de l'ensemble des ajustements obtenus, nous avons dégagé les résultats suivants:

α) Coefficients significatifs pour:

- l'indice de la valeur des exportations en dollar courant: Ins^2 et InQ pour la période 1960-1970; Ins et InQ pour la période 1970-1990; InQ^2 pour la période 1970-1980.
- L'indice du pouvoir d'achat en importation des exportations: Ins^2 et InQ^2 pour la période 1960-1990; Ins et InQ pour la période 1970-1990;

β) Coefficients non significatifs pour:

L'indice du pouvoir d'achat domestique des exportations sur toutes les périodes considérées.

L'appréciation des différents coefficients montre que l'instabilité des revenus d'exportation a eu dans l'ensemble un effet positif sur le taux d'investissement, avec un effet dominant de l'instabilité due aux quantités.

Ce résultat apparemment contradictoire si l'on tient compte des effets négatifs de l'instabilité sur le taux d'épargne et sur le taux de financement extérieur établis précédemment, s'explique par le fait que l'effet positif sur le taux d'investissement est observé pour des instabilités dues aux quantités, alors que l'effet négatif sur l'épargne et le financement extérieur est dû à l'instabilité des prix. Comme l'instabilité due aux prix a été en partie enrayerée par les mécanismes de stabilisation, l'instabilité a ainsi influencé positivement le taux d'investissement malgré son effet négatif sur le taux d'épargne et le recours aux financements extérieurs.

D - Instabilité et productivité du capital

La productivité du capital est définie comme l'efficacité marginale de l'investissement, et donc l'inverse du taux d'investissement marginal (¹). Comparer ainsi la variation de l'investissement et la variation de la production permet d'obtenir un indice d'efficacité économique traditionnellement influencé par le revenu par tête et le taux d'exportation. Aussi, nous étudions l'effet de l'instabilité sur la productivité de l'investissement à l'aide de la relation:

$$1/K = f(\log Y_m, TX_m, I_n); \text{ avec:}$$

- k le coefficient marginal du capital
- TX_m , Y_m et I_n définies supra.

Les différentes estimations de cette relation ont donné les résultats suivants:

α) Coefficients significatifs pour:

- L'indice du pouvoir d'achat domestique des exportations: Ins^2 et InQ^2 pour les périodes 1970-1980 et 1980-1990 et P^2 pour la période 1980-1990;
- L'indice du pouvoir d'achat en importations des exportations: Ins et InQ pour la période 1960-1970. Ins^2 et InQ pour la période 1980-1990.

β) Coefficients non significatifs pour:

L'indice de la valeur des exportations en dollar courant pour toutes les périodes.

De l'ensemble des ajustements réalisés sur les différentes périodes, on observe d'une manière générale une relation négative entre l'instabilité des revenus d'exportation et la productivité de l'investissement. Ces relations se rapportent à chacune des évaluations des exportations: nominale, pouvoir d'importation, monnaie locale. Cette diversité laisse penser que l'instabilité agit sur le coefficient marginal de l'investissement selon des modalités très variées, l'effet étant toutefois du principalement à l'instabilité des quantités.

¹ - La productivité marginale du capital ($1/k$) est calculée par la relation: variation de la PIB / variation de la FBCF (Formation Brute de Capital Fixe).

Paragraphe 2: les effets de l'instabilité sur la croissance

A - Modalités d'action de l'instabilité sur la croissance

Nous avons recherché si une relation directe apparaît entre l'instabilité et la croissance, l'instabilité pouvant agir selon des modalités variées et diffuses sur la croissance. L'instabilité des revenus d'exportation n'étant pas le seul facteur exogène susceptible d'influencer la croissance, son effet par rapport à celui d'autres facteurs exogènes peut être estimé à partir des modalités suivantes:

α_1 - On peut inclure l'instabilité parmi les facteurs de production, dans les relations de la forme:

$$d\text{PIB}/\text{PIB} = f(T_L, T_K, \text{Ins})$$

avec:

- T_L le taux de croissance du facteur travail;
- T_K le taux de croissance du capital;
- dY/Y le taux de croissance du PIB en volume.

α_2 - On peut également inclure l'instabilité parmi les facteurs externes de la croissance dans les relations de la forme:

$$d\text{PIB}/\text{PIB} = f(TcXm, [\text{Fin.Ext.}/\text{PIB}], \text{Ins});$$

avec:

- TXm le taux de croissance du volume des exportations sur les périodes considérées.
- $[\text{Fin.Ext.}/\text{PIB}]$ le taux moyen d'apports nets de capitaux sur la période (rapporté au Produit Intérieur Brut).

Compte tenu de certaines insuffisances de la première modalité, nous avons utilisé pour l'estimation des effets de l'instabilité sur la croissance, les relations de la forme (α_2). Il s'agit en particulier, d'une part, des problèmes pratiques liés à l'évaluation statistique de la population active au Cameroun, et d'autre part, des problèmes théoriques posés par le

fait de considérer la croissance des exportations comme équivalent d'une variation des facteurs de production ou du rythme de progrès technique.

B - Présentation et interprétation des résultats

Les différents ajustements de cette relation ont donné les résultats suivants:

α) Coefficients significatifs pour:

- L'indice du pouvoir d'achat domestique des exportations: Ins^2 et InQ pour la période 1980-1990, Ins^2 pour la période 1960-1970;

- L'indice du pouvoir d'achat en importations des exportations: Ins^2 et InQ pour les périodes 1970-1980 et 1980-1990, Ins^2 pour la période 1960-1970;

- L'indice de la valeur des exportations en dollar courant pour: Ins^2 et InP,Q pour la période 1960-1990, Ins^2 et InQ^2 pour la période 1970-1980.

β) Coefficients non significatifs pour:

Pour les mêmes indicateurs sur les autres périodes.

L'examen des différents ajustements montre qu'en général, l'instabilité a été un obstacle à la croissance économique du Cameroun; les coefficients de corrélation étant négatifs pour chacune des expressions de l'instabilité: tant en valeur nominale qu'en pouvoir d'achat intérieur des exportations.

La décomposition de l'instabilité en ses différentes composantes montre un effet dominant de l'instabilité du aux quantités exportées. Cet effet négatif de l'instabilité sur la croissance est compatible avec les effets mis en évidence sur les facteurs de la croissance et analysés supra.

En particulier, Puisque l'instabilité a eu un effet négatif sur le taux d'épargne et un effet positif sur le taux de financement extérieur pendant la décennie 1970-1980, l'effet sur le taux de croissance ne peut être que négatif d'autant plus qu'au cours de la même période l'instabilité a eu une influence négative sur la productivité du capital. L'effet défavorable pour les périodes 1960-1970 et 1980-1990 s'explique également par l'influence

négative dominante sur l'efficacité de l'investissement par rapport à l'effet positif sur le taux d'investissement.

Paragraphe 3: Les effets de l'instabilité sur les modalités de la croissance

L'effet de l'instabilité sur le mode de croissance est mesuré par son incidence sur: le taux de croissance du secteur primaire, l'étendue du secteur public, le caractère plus ou moins inflationniste de la croissance, et l'ouverture de l'économie sur l'extérieur (¹).

A - Instabilité des marchés et croissance du secteur primaire

Nous avons choisi pour étudier les effets de l'instabilité sur la croissance du secteur primaire, d'estimer des relations de la forme:

$$dYPr/YPr = f([Fin.Ext./PIB], TcXm, Ins);$$

avec:

- dYPr/YPr le taux de croissance de la production primaire sur la période prise en compte;
- [Fin.Ext./PIB], TcXm et Ins définies supra.

Les différents ajustements de cette relation ont donné les résultats suivants:

α) Coefficients significatifs pour:

L'indice du pouvoir d'achat domestique des exportations: Ins et InQ pour les périodes 1960-1990, 1970-1980 et 1980-1990; Ins² et InQ pour le période 1960-1970;

β) Coefficients non significatifs sur les autres périodes pour:

- L'indice du pouvoir d'achat en importations des exportations;

¹ - Ces effets sont recherchés en faisant l'hypothèse que l'instabilité peut agir sur les modalités de la croissance, même si son effet sur la croissance elle-même (mesurée par le taux de croissance du PIB) n'est pas évident.

- L'indice de la valeur des exportations en dollar courant.

De l'analyse des résultats de ces ajustements, on observe que l'instabilité a globalement eu un effet défavorable sur la croissance du secteur primaire au Cameroun (coefficients de corrélation tous négatifs) pendant toute la période de l'étude.

En décomposant l'instabilité, on constate que La croissance du secteur primaire est découragée en grande partie par l'instabilité du pouvoir d'achat domestique des exportations et celle des quantités exportées. En effet ces instabilités sont celles qui atteignent le plus les producteurs paysans qui assurent au Cameroun, la grande partie de la production des cultures traditionnelles d'exportation.

L'incidence négative de l'instabilité sur la croissance du secteur primaire s'explique en partie par la démobilisation des producteurs engendrée par l'incapacité de l'office de stabilisation à s'opposer à la dégradation des prix payés aux producteurs, face à l'instabilité persistante du marché international, notamment au cours de la décennie 1980-1990 (1).

B - Impact de l'instabilité sur les finances publiques

Les effets de l'instabilité des exportations sur les finances publiques sont recherchés à travers:

- La part relative de l'épargne publique dans l'épargne totale;
- La part de l'investissement public dans l'investissement total, en raison de l'existence d'un effet positif de l'instabilité sur les apports financiers extérieurs que nous avons établi précédemment; et du fait que l'endettement extérieur est principalement un endettement public.
- La part relative de la dépense publique dans la dépense globale, en raison comme nous l'avons montré au chapitre 2, du fait que l'instabilité peut exercer une pression à la

¹ - Les estimations des relations de la forme $dY_a/Y_a = f(C/Y, TXm, In)$, pour la production agricole indiquent un effet beaucoup plus défavorable de l'instabilité sur la croissance du secteur primaire agricole du à l'instabilité des quantités et par rapport aux mêmes indices; ce qui confirme d'avantage la démobilisation des producteurs face à l'instabilité.

hausse sur les dépenses publiques.

Ces trois effets sont estimés à partir des relations de la forme:

$$- \text{Inv.Pub./Inv.Tot} = f([\text{Fin.Ext./PIB}], \text{Ins}); \quad (1)$$

$$- \text{Dép.Pub./Dép.Tot.} = f(C/Y, \text{Ins}); \quad (2)$$

$$- \text{Epar.Pub/Epar.Tot.} = f(C/Y, \text{Ins}). \quad (3)$$

avec:

- Inv.Pub./Inv.Tot, la part moyenne de l'investissement public dans l'investissement total sur la période;
- Dép.Pub./Dép.Tot, la part moyenne de la dépense publique dans la dépense totale;
- Epar.Pub/Epar.Tot, la part moyenne de l'épargne publique dans l'épargne totale;
- [Fin.Ext./PIB] et Ins définis supra;
- C/Y, la part de la dépense publique dans la dépense totale.

L'estimation des relations de la forme (1) a conduit aux résultats suivants:

1) Pour l'épargne publique

α) Coefficients significatifs pour:

- L'indice du pouvoir d'achat en importation des exportations: Ins pour les périodes 1960-1990 et 1970-1980; Ins² pour la période 1980-1990.

β) Coefficients non significatifs sur les mêmes périodes pour:

Pour tous les autres indicateurs.

2) Pour l'investissement public

α) Coefficients significatifs pour:

- L'indice du pouvoir d'achat en importation des exportations: Ins² pour les périodes 1960-1990 et 1960-1970; Ins pour les périodes 1970-1980 et 1980-1990.

B) Coefficients non significatifs Sur toutes les périodes en ce concerne:

- L'indice du pouvoir d'achat en importation des exportations;
- l'indice du pouvoir d'achat domestique des exportations.

L'analyse des résultats obtenus révèle sur la période 1970-1980, une relation positive entre ces deux variables et l'indice du pouvoir d'achat en importation des exportations. Ce qui indique que pour cette période, l'instabilité a accru la part de l'investissement public dans l'investissement total. La même observation peut être faite pour la période 1980-1990, mais avec un effet beaucoup plus mitigé. Cette conclusion concorde avec l'effet positif de l'instabilité sur le recours à l'emprunt extérieur établi précédemment, et montre que le recours à l'endettement extérieur a surtout concerné l'endettement public.

C - Les effets inflationnistes de l'instabilité

Sur la base des hypothèses exposées dans le chapitre précédent, les effets inflationnistes de l'instabilité des recettes d'exportation sont analysés en estimant les relations de la forme:

$$dPc/Pc = f([dPm/Pm].[Imp./PIB]), Ins);$$

avec:

- dPm/Pm le taux de hausse des prix à l'importation;
- dPc/Pc le taux de hausse moyen des prix à la consommation sur la période considérée
- $Imp./PIB$ le coefficient moyen d'importation sur la période. L'introduction de cette variable nous permet de tenir compte de l'inflation importée.

Par rapport aux hypothèses envisagées, l'estimation des différentes équations ne fournit pas de résultat significatif montrant le caractère inflationniste de l'instabilité. Toutefois, ce résultat n'indique pas nécessairement que l'instabilité des marchés de matières premières soit sans effet inflationniste, car le taux d'inflation dépend également de façon plus importante de facteurs divers et controversés qui n'ont pu être pris en compte dans les régressions effectuées.

D - L'impact de l'instabilité sur l'ouverture extérieure de l'économie

les conséquences de l'instabilité sur l'ouverture extérieure de l'économie sont appréciées à travers les tendances du commerce extérieur, et notamment sur les tendances du taux d'importation d'une part et du taux d'exportation d'autre part. Cette situation se justifie par le fait que l'instabilité agit sur le financement extérieur, facteur influençant l'ouverture sur l'extérieur de l'économie.

a - Instabilité et évolution du taux d'importation

L'effet de l'instabilité sur le taux d'importation peut être analysé sur la base de deux hypothèses:

- En supposant que l'instabilité des recettes d'exportation conduit à une substitution des importations, en limitant les importations en période de chute des recettes;
- En supposant que l'instabilité exerce un "*effet cliquet*" sur les importations, les accroissements induits par l'expansion des importations n'étant pas compensés par des restrictions en période de chute.

Pour vérifier ces hypothèses, nous avons estimé les relations de la forme:

$$(\text{Imp./PIB}) \cdot 1/P_m = f(\text{Ins})$$

Avec $(\text{Imp./PIB}) \cdot 1/P_m$ la tendance du coefficient moyen d'importation, mesurée à prix relatifs d'importation constants, ce qui élimine l'incidence des facteurs sans rapport avec l'ouverture sur l'extérieur.

Les résultats des tests effectués montrent que:

- Sur la période 1970-1980, "*l'effet cliquet*" semble avoir été dominant, favorisé notamment par l'augmentation du financement extérieur pendant cette période; comme nous l'avons vérifié précédemment. L'instabilité des revenus d'exportation a également accentué la dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur, notamment au cours des périodes 1970-1980 et 1980-1990, où on observe des coefficients positifs par rapport à l'indice du pouvoir d'achat

en importation des exportations.

- Sur la période 1960-1990, aucun des deux effets attendus n'est apparu dominant.

b - Instabilité et taux d'exportation

La conséquence de l'instabilité face à la politique d'exportation peut se traduire de deux façons différentes:

- Soit elle est quantitative et se traduit par une modification des taux d'exportations;
- Soit elle est qualitative et agit sur la concentration des exportations.

Nous avons recherché ces deux types d'effets à travers des relations de la forme:

a) $\text{Exp./PIB} = f(\text{Ins})$

b) $(\text{Exp./PIB}).P_m = f(\text{Ins})$

Avec Exp./PIB et $(\text{Exp./PIB}).P_m$ les rapports mesurant la tendance du coefficient d'exportation considérés successivement à prix relatifs courants et à prix relatifs constants.

c) $\text{Coeff.con.Exp.} = f(\text{Ins})$

Avec Coeff.con.Exp. la variation pendant la période considérée du coefficient de concentration des exportations, mesuré selon la formule de GINI-HIRSCHMAN (¹).

L'action de l'instabilité sur le taux d'exportation est analysée ici sur la base de deux hypothèses:

α_1 - L'instabilité est supposée décourager l'activité d'exportation à travers "l'effet de risque" qu'elle lui fait subir;

α_2 - L'instabilité exerce une pression à la hausse sur les exportations pendant les périodes d'expansion, sans que les reconversions soient rapidement possibles à cause de "l'effet de cliquet".

¹ - Cette formule est présentée par MARCY (G.) in *Economie internationale*, PUF, 1965, P. 24

Les résultats des tests effectués montrent que l'instabilité a exercé un effet positif sur le taux d'exportation pendant la période 1970-1980, principalement si l'on considère l'expression de la valeur des exportations en dollar courant. L'effet négatif observé pour le même indicateur pendant la période 1980-1990 traduit les difficultés dans la stabilisation des prix évoquées précédemment.

S'agissant de l'effet de l'instabilité sur la concentration des exportations, il paraît plus différent encore d'une période à l'autre:

- effet positif au cours de la période 1970-1980, s'expliquant par l'expansion des produits traditionnels à la suite des "*booms*" d'exportations observés au cours de cette période, avec pour conséquence une augmentation de la concentration des exportations en fonction de l'instabilité due à "*l'effet de cliquet*" sur le taux d'exportation.

- effet négatif au cours de la période 1980-1990, où la conséquence de l'instabilité est une diversification des exportations, particulièrement lorsqu'elle est due aux prix. Cet effet est le reflet de l'opinion courante qui a considéré l'instabilité comme défavorable et causée par la concentration des exportations, ce qui a incité à diversifier pour limiter les risques.

Paragraphe 3: Les effets de la politique de commercialisation

L'influence de la politique de commercialisation sur le développement et la croissance du secteur primaire en particulier et sur le développement de l'économie en général s'est exercée à travers:

- Le système de fixation des prix;
- Les mécanismes de taxation et de prélèvement de la caisse de stabilisation;
- La politique monétaire et de change;
- Les systèmes de soutien à la production.

Ces différentes mesures initiées dans le but de lutter contre l'instabilité des marchés, ont à cause de leurs effets pervers, contribué dans beaucoup de cas à renforcer ses effets néfastes.

A - Le système de fixation des prix

Le système de fixation des prix indépendamment des tendances du marché international a imposé de lourdes charges aux producteurs. En dépit des augmentations nominales des prix à la production, qui ont placé les prix producteurs du Cameroun parmi les plus élevés d'Afrique subsaharienne, les prix réels aux producteurs ont diminué dans certaines périodes comme l'indique le tableau N°11, résultat d'une forte rétention des recettes par la caisse de stabilisation, ou d'un prélèvement fiscal très élevé.

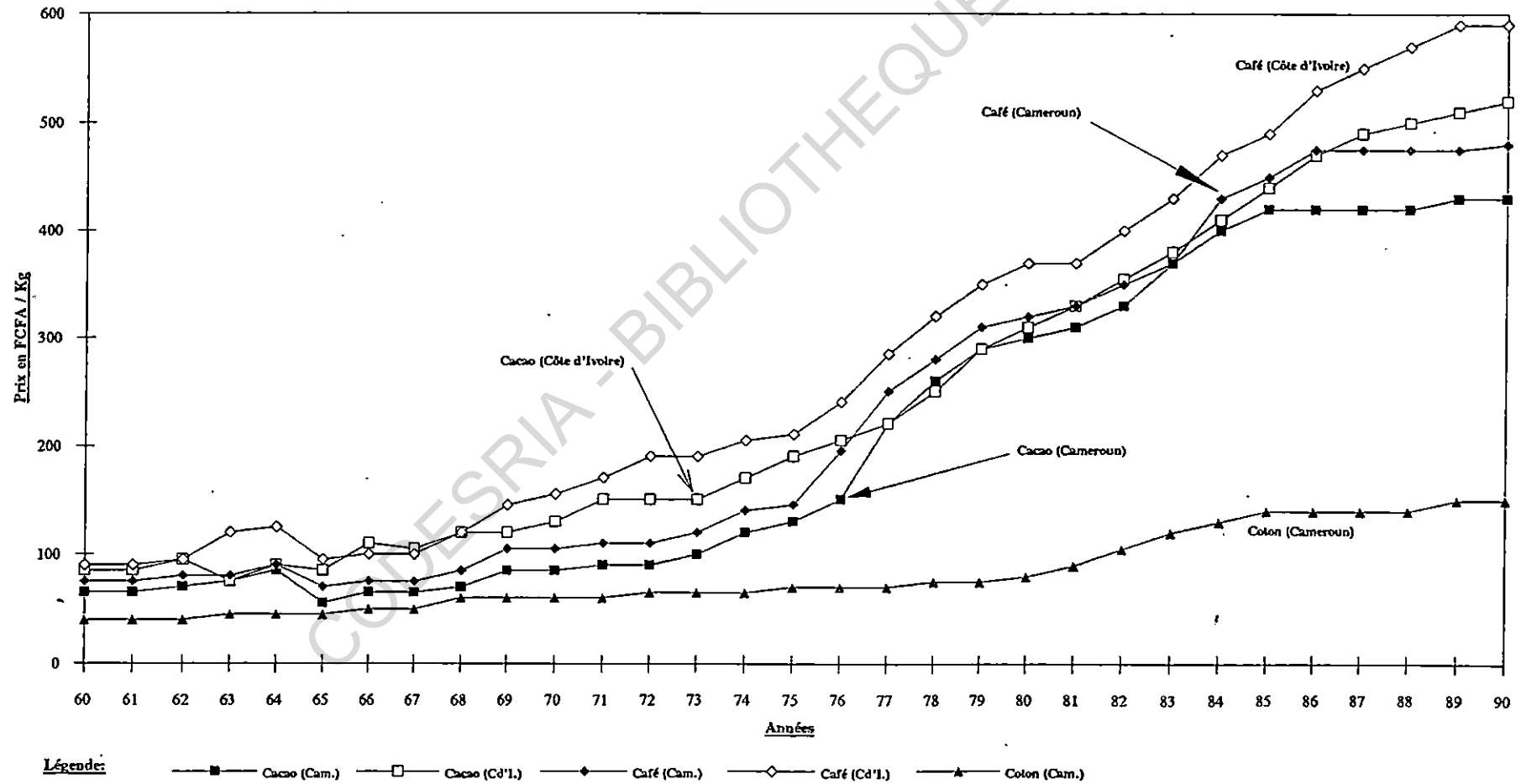
a - La rétention des recettes par les caisses de stabilisation

La fixation des prix et la rétention des recettes par les pouvoirs publics à travers la caisse de stabilisation pendant les périodes de cours favorables sur le marché international, a freiné considérablement l'ajustement des investissements et de la production en fonction du niveau élevé des prix sur le marché international.

Comme l'indique Le graphique N°7 ci-après, une comparaison entre le Cameroun et la Côte-d'Ivoire en ce qui concerne le cacao met en évidence le fait qu'au cours de la période 1970-1980, les prix les plus élevés en Côte d'Ivoire se sont traduits par des gains réels substantiels pour les producteurs, qui ont répondu par un effort massif d'investissement, ce qui a triplé la production de ce pays tout en lui assurant des exportations assez régulières. Pendant la même période, le Cameroun a choisi de stabiliser ses prix à un niveau moins élevé, qui a eu pour effet une incitation moindre à investir pour les producteurs.

Cette comparaison conduit à se poser des questions sur le système camerounais de stabilisation des prix. A priori, il semble être un mécanisme permettant de protéger les producteurs des fluctuations du marché international. Mais en réalité, ce système a plutôt empêché les producteurs d'appréhender les bénéfices de conjoncture pendant les hausses de prix. Lorsque les prix internationaux déclinent, le maintien des prix à un niveau fixe et relativement faible élimine le signal aux producteurs que leur aurait envoyé la baisse des prix, les incitant à réduire leur production au profit de celle des produits dont les prix sont relativement à la hausse.

Graphique N°7: Présentation graphique de l'évolution comparée des prix payés aux producteurs pour le café et le cacao au Cameroun et en Côte d'Ivoire (1960 à 1970)



Source: Graphique construit à partir des chiffres du tableau de l'annexe N°3.

D'après une étude réalisée en 1980 par le département des matières premières de la Banque Mondiale, sur les grands producteurs de cacao (¹), la Malaisie, la Côte d'Ivoire et le Ghana ont répercuté les augmentations du prix international à leurs producteurs et ont connu une augmentation massive de leur production tout en s'octroyant des parts substantielles du marché, alors que le Cameroun, le Brésil et le Nigéria, qui ont choisi de stabiliser leurs prix ont connu une dégradation de leur production et un recul sur le marché dû à la forte augmentation de l'offre engendrée par les autres producteurs.

Le déclin récent des prix internationaux conjugué à la crise généralisée que connaît le Cameroun ne lui permet plus aujourd'hui d'augmenter les prix aux producteurs pour la totalité des produits primaires. Dans de nombreux cas il doit même subventionner ses différentes filières pour maintenir ses productions.

Avec les faibles chances de redressement des prix internationaux de matières premières, on peut affirmer que le Cameroun n'a pas géré rationnellement les hausses de cours et notamment en matière d'investissements, d'autant plus qu'au prix à la production et au taux de change actuel, la caisse de stabilisation ne semble plus être à la mesure de son rôle stabilisateur.

b - Le système de taxation

Selon la position d'un pays sur le marché international, la taxation des produits d'exportation peut avoir deux effets opposés. Si le pays est en position dominante, la fiscalité est supportée par ses partenaires commerciaux étrangers. Dans la situation inverse, qui est celle du Cameroun, c'est le producteur qui subit la taxe, notamment lorsque le taux de prélèvement fiscal est relativement élevé. D'une manière générale, l'imposition des cultures d'exportation de base prend la forme classique de taxes aux frontières, mais elle découle aussi souvent de la politique des prix appliquée par les organismes de commercialisation.

La principale raison d'être des taxes appliquées au Cameroun sur les produits primaires d'exportation est de fournir des recettes financières à l'office de commercialisation

¹ - DE GRAFF (J.), *Economy of coco*. Washington, Pudoc, Banque Mondiale, 1986.

et au trésor. Celles-ci sont d'ailleurs renforcées par un système de contrôle de l'accès à la commercialisation et un système de rémunération fixe ayant pour objectif de protéger les producteurs contre les monopoles d'achat et de limiter les marges des commerçants privés à s'assurer une rente économique exorbitante.

Dans la réalité, ces mesures ont plutôt encouragé au Cameroun, l'inefficacité de la commercialisation, sans pour autant profiter d'une façon particulière aux producteurs. D'une part, les niveaux de rémunération des agents de commercialisation sont en fait basés sur des estimations de coûts moyens de leurs opérations, augmentés d'une marge fixée par les pouvoirs publics. Ils ne reflètent donc pas convenablement les aléas du marché international. D'autre part, l'apparition des marchés parallèles notamment dans la partie septentrionale du pays où une quantité importante de la production cotonnière est commercialisée par des circuits parallèles vers les pays voisins: en particulier le Tchad et le Nigéria, et dans la région de l'Ouest, où le même phénomène est observé en ce qui concerne le cacao et le café, montre que le niveau des taxes imposés par les prélèvements des organismes de commercialisation est assez élevé et provoque des évasions des produits.

Dans certains cas, les producteurs ont tout simplement réorienté leurs programmes de production vers les produits dont la possibilité de vendre à des prix plus élevés est certaine. Cette situation est observable surtout dans les régions de l'Ouest et du Littoral où les détournements des producteurs vers les cultures vivrières d'exportation sont très remarquables.

Dans l'ensemble, les pertes de devises qui en sont résultées, associées à une mauvaise appréciation du niveau de change ont fortement paralysé le secteur primaire en restreignant d'avantage la production pour l'exportation et renforçant par là même les effets néfastes de l'instabilité des marchés.

B - L'impact des mesures de change et de la politique monétaire et budgétaire

Face à l'instabilité des marchés de matières premières, les mesures relatives à l'emprunt extérieur et à l'investissement étranger, à la masse monétaire et au crédit, aux

recettes et aux dépenses publiques, ainsi que le régime de change ont joué un rôle déterminant sur le développement et la croissance du secteur primaire durant la période 1960-1990 au Cameroun.

Au cours de la décennie 1970-1980, les niveaux relativement élevés des cours internationaux des principaux produits d'exportation ont engendré dans le pays, l'application d'une politique monétaire et budgétaire expansionniste qui a fini par engendrer un taux d'inflation intérieur plus fort que le taux international. Avec l'effondrement des cours sur les marchés à partir de 1980, le Cameroun a renforcé ses mesures de protection en recourant à divers procédés de taxation, comme le montre l'étude réalisée par SAMEN (S.) (¹). Cette politique a eu pour effet, une surévaluation de la monnaie qui a défavorisé de plus en plus le secteur primaire d'autant plus que les mesures protectionnistes prises ont généralement profité à l'industrie. Dans l'ensemble, la réduction de la production du secteur primaire que ces mesures ont favorisée a accentué les effets néfastes de l'instabilité sur le développement du secteur primaire. Par ailleurs, la tendance adoptée par le pays à réduire le déficit budgétaire occasionné par la chute des prix, par un relèvement des taxes à l'exportation des produits de base a déprimé d'avantage la production du secteur primaire.

S'agissant plus particulièrement des effets du niveau de change, les chiffres publiés par la Banque Mondiale (²) indiquent que pendant la période 1980-1990, les baisses enregistrées dans les recettes d'exportations et la production en volume du café pour le Cameroun, la Côte-d'Ivoire et le Rwanda, ainsi que les difficultés que ces pays ont eu à s'adapter à la chute des cours mondiaux sont généralement le fait d'une appréciation de leur monnaie et de leur taux de change, car comparativement aux autres producteurs dont les monnaies ont été dévaluées et les taux de change dépréciés pendant la même période, on constate que ces derniers se sont adaptés plus rapidement à la baisse des cours et ont même réussi à accroître leurs productions: c'est la cas de Madagascar et de la Sierra-Léone.

¹ - SAMEN (S.), *Protection effective et développement: l'exemple du Cameroun*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université d'Orléans, 1984, P. 203-260

² - Banque Mondiale, *rapport N° 7486 - CM, Op Cit., P. 38*

CONCLUSION DU CHAPITRE III

L'analyse des effets de l'instabilité sur l'économie du Cameroun montre qu'au cours de la période 1960-1990, celle-ci a exercé un effet sensible sur les facteurs de la croissance, sur ses modalités et sur la croissance du PIB.

Sur les facteurs de la croissance, elle a exercé:

- Un effet défavorable sur le taux d'épargne (période 1960-1990);
- Un effet défavorable sur la productivité du capital (période 1960-1990);
- Un effet défavorable sur le financement extérieur sous toutes ses formes (période 1980-1990);
- Un effet favorable (période 1960-1970) et un effet incertain (période 1970-1990) sur le taux d'investissement;
- Un effet favorable sur le financement extérieur (période 1970-1990); particulièrement sous forme d'endettement extérieur.

Sur les modalités de la croissance, elle a exercé:

- Un effet favorable sur le développement du secteur public en particulier au cours de la période 1960-1980, où elle a eu un effet positif sur la part du secteur public dans l'investissement total, l'épargne total et la dépense globale;
- Un effet négatif sur la croissance du secteur primaire;

Sur l'ouverture extérieur de l'économie:

- Les régressions effectuées n'ont pas montré le caractère inflationniste de l'instabilité;
- Effet variable sur la concentration des exportations, avec un effet favorable sur la période 1960-1970, et un effet défavorable sur les périodes 1970-1990 et 1980-1990;
- Effet variable sur le taux d'exportation, avec un effet favorable sur la période 1960-1970 et un effet défavorable sur la période 1970-1990.

Incidence négative sur la croissance du PIB sur toute les périodes.

La décomposition de l'instabilité selon son origine montre une domination de l'effet prix au cours de la période 1960-1970, de l'effet quantité au cours de la période 1970-1980, et des deux effets sur la période 1980-1990. Les effets établies s'analysent dans l'ensemble comme des effets de risque: l'instabilité étant un facteur de découragement vis-à-vis du financement extérieur, et comme des effets d'asymétrie: notamment dans les réactions à la baisse ou à la hausse des exportations face à l'instabilité.

L'importance de ces effets est liée en grande partie à l'environnement international et au comportement de l'Etat face à l'instabilité. La fixation des prix aux producteurs, les systèmes de taxation et de prélèvement au profit du trésor public et de la caisse de stabilisation, les instruments de politique monétaire et de change sont autant de moyens dont disposent l'Etat pour contrôler la commercialisation des produits primaires. A priori ces mesures sont adoptées pour lutter contre l'instabilité des prix et/ou des quantités. Dans la réalité, elles contribuent beaucoup plus à renforcer les effets néfastes de l'instabilité sur l'économie.

Nous analysons dans le chapitre suivant, les mécanismes et les limites des différentes politiques internationales et internes envisagées pour résoudre le problème de l'instabilité, ce qui nous conduit à proposer de nouvelles voies pour une efficacité meilleure des échanges de matières premières.

CHAPITRE IV

ACTIONS POUR UNE EFFICACITE

ACCRUE DES MARCHES DE MATIERES PREMIERES

Section 1: La stabilisation des marchés de matières premières.

Section 2: Efficacité des techniques de stabilisation.

Section 3: Propositions de solutions pour une efficacité meilleure du commerce de matières premières.

En raison de leurs répercussions profondes sur l'économie mondiale et sur le développement des pays producteurs, les organisations de producteurs et les organismes internationaux accordent une grande attention aux évolutions des prix des produits de base. Cette attention est allée grandissante dès lors que les problèmes de développement sont apparus comme une priorité.

Dans l'ensemble, les préoccupations concernent la régulation des marchés et la stabilisation des prix. La régulation consiste à favoriser l'ajustement entre la production et la consommation de façon à éviter les périodes de pénuries et de surproduction. Par contre la stabilisation est plus délicate à définir, elle peut répondre à des objectifs divers: stabiliser l'évolution des cours en valeur nominale ou en valeur réelle, maintenir le pouvoir d'achat du produit ou essayer de le relever. L'ambiguïté des objectifs ainsi définis est clair lorsqu'il faut combattre l'instabilité sans discerner dans ses causes, les problèmes conjoncturels: conditions climatiques, conjoncture économique et comportement des agents sur le marché; des problèmes structurels: évolution des conditions de la production, modifications technologiques dans la consommation et apparition de nouveaux producteurs à productivité plus élevée.

Comme le montre le fonctionnement des mécanismes et des instruments envisagés pour résoudre le problème de l'instabilité des marchés que nous analysons à la Section 1, la stabilisation du prix implique nécessairement une régulation du marché. Cette analyse permet dans une deuxième Section d'expliquer les difficultés d'action et les limites des mesures envisagées et débouche à la Section 3, sur des propositions concrètes visant à améliorer les dispositions existantes pour accroître l'efficacité des échanges de matières premières, avec la conviction qu'une utilisation des techniques de couverture sur les marchés serait un moyen susceptible de garantir aux pays producteurs, des prix et des recettes compatibles à leurs objectifs de développement.

SECTION I

LA STABILISATION DES MARCHES DE MATIERES PREMIERES

Différentes solutions ont été apportées au problème général de la stabilisation. Pour de nombreux pays en développement à spécialisation primaire poussée, l'espoir de débloquent leur processus de développement réside dans la stabilisation et la relève tendancielle des prix de matières premières sur l'exportation desquelles reposent leurs économies.

Cette perspective implique une coopération internationale entre pays producteurs et pays consommateurs d'autant plus que ces derniers restent très sensibles aux effets de l'évolution des prix sur leurs approvisionnements.

Le paragraphe 1 présente les instruments et les techniques opérationnels à cet effet. ils reposent dans l'ensemble sur deux instruments de base: les interventions d'un stock régulateur et le contrôle de la production ou des exportations. Ces actions sont entreprises dans le cadre des techniques analysées au Paragraphe 2, qui poursuivent dans l'ensemble des objectifs voisins mais dans des conditions parfois très différentes.

Paragraphe 1: Les instruments et mécanismes de la stabilisation

La production mondiale d'une matière première évolue plus irrégulièrement que sa consommation; en effet, alors que la consommation est plus stable et diffuse du fait que le produit est intégré dans une large gamme de biens différents, la production est sujette à de nombreux aléas particulièrement prononcés dans le cas des produits agricoles dont les récoltes dépendent des conditions climatiques. La régulation des marchés de matières premières suppose ainsi un effort commun de tous les producteurs. Elle repose au niveau international, sur deux instruments pouvant être utilisés séparément ou ensemble: les interventions d'un

stock régulateur et la mise en place d'un contrôle de la production ou des exportations; et au niveau interne, sur la gestion d'un prix producteur garanti, fonction du niveau ou de l'évolution du prix international.

A - La stabilisation des marchés au niveau international

a - L'utilisation des stocks régulateurs

1 - Dans le cadre des accords de régulation

L'évolution du cours à moyen terme répond à un processus cyclique auto-entretenu. Une hausse du cours pendant plusieurs années consécutives entraîne une augmentation des capacités de production et un freinage de la consommation qui finissent par déboucher sur un renversement du mouvement et sur une situation de surproduction. Celle-ci à son tour décourage la production et favorise la croissance de la consommation, conduisant au retour de la pénurie.

Ce phénomène de balancier qui engendre un enchaînement de phases excédentaires et déficitaires résulte des réactions amplifiées et retardées de la production et de la consommation aux mouvements du prix, ainsi que des modifications accidentelles de celles-ci. Sur les marchés à terme, ces fluctuations de cours peuvent être accentuées par des mouvements d'anticipations. Une politique de régulation du marché doit donc viser deux objectifs: rompre ce cycle et bloquer les phénomènes spéculatifs.

L'action du stock régulateur s'inscrit dans cette logique; son principe de fonctionnement consiste à isoler le marché des variations à moyen terme de la production et de la consommation en comblant l'écart entre les deux. Par ce moyen, il est possible d'éviter les effets en retour excessifs de la variation des prix sur les décisions des producteurs, des consommateurs et des utilisateurs. Il s'agit dans la pratique, d'acheter en période de surproduction pour éponger les excédents et éviter une chute des prix, et de revendre lors d'une pénurie pour limiter une hausse prononcée du cours. Le stock régulateur joue ainsi un rôle tampon entre le marché et le volume de la production; mais aussi un effet psychologique

en particulier sur le marché boursier ou la menace de ses interventions limite ou bloque les mouvements spéculatifs.

2 - Au niveau du producteur individuel

Si l'utilisation d'un stock constitue la principale modalité d'action sur le cours international d'un produit de base, compte tenu des difficultés de leur organisation et de leur fonctionnement, il est possible pour les producteurs d'agir individuellement sur les prix par une politique de rétention des stocks au niveau individuel. Tout producteur souhaite obtenir un prix estimé rémunérateur de la vente de son produit, c'est à dire un prix qui couvre ses coûts et qui lui procure un surplus lui permettant de financer son développement. Ces coûts concernent non seulement l'exploitation et la commercialisation du produit, mais aussi l'entretien de la capacité de production, les coûts supportés pour la collectivité et les charges de l'endettement. En outre, le prix doit être suffisant pour procurer une marge de sécurité et une réserve financière qui puisse répondre aux risques d'une chute accidentelle des recettes d'exportations.

Certes, l'appréciation du niveau du prix rémunérateur est arbitraire en raison de la nature des coûts qu'il s'agit de couvrir. Il varie d'un producteur à l'autre selon les conditions naturelles, les coûts de production, le niveau de développement et la politique économique et sociale mise en oeuvre. Dans de nombreux cas, le producteur est pratiquement impuissant seul face au marché international, notamment en raison de la faiblesse de sa part du marché. Cependant certains producteurs réalisent une part importante des exportations mondiales d'un produit et leur offre a un impact significatif sur la conjoncture du marché international. Dans ce cas, la gestion d'un stock individuel peut constituer un moyen efficace pour influencer le niveau des prix.

b - le contrôle de la production ou des exportations

Le stock régulateur ne s'attaque pas directement aux fondements de l'instabilité à moyen terme du marché: il intervient à posteriori en épongeant ou en alimentant le marché.

Par contre, le contrôle de la production ou des exportations par un système de quotas par exemple agit directement sur l'offre des producteurs, ce système évite les réactions intempestives et excessives des producteurs dans leurs décisions d'investissement en capacité de production. Dans la pratique, ce contrôle s'exerce à travers le contingentement de la production, la fixation des quotas de production et la relève des prix de contrats de vente directe.

1 - Le contingentement des exportations

Le contingentement constitue un moyen pour limiter l'offre. Chaque producteur se voit attribuer un quota d'exportation, qui est par exemple proportionnel aux exportations réalisées au cours d'une ou plusieurs années de référence, et qui peut être modifié en fonction de l'évolution du marché.

Toutefois, ce système de restriction d'exportation peut conduire à des stockages très lourds et coûteux, ce qui rend le marché sceptique quant à la réussite et à la poursuite de l'opération, et amène les consommateurs à retarder le plus possible leurs approvisionnements en espérant l'échec de l'opération.

2 - L'imposition des quotas de production

Pour éviter les coûts et les mouvements du stockage, la régulation du marché peut consister en une limitation effective de la production, conduisant à une sous-utilisation de la capacité de production.

Techniquement, si ce système peut s'appliquer aux matières premières minérales, il est difficile d'y recourir pour les produits agricoles dont les récoltes dépendent des aléas climatiques; dans ce cas, on contigente plutôt les exportations. Dans tous les cas, les réductions de production impliquent des coûts économiques et sociaux très lourds. C'est une mesure brutale qui peut engendrer à court terme des tensions sociales graves. Par ailleurs, il est très souvent difficile de contrôler si chaque membre respecte ses engagements, et la fraude est souvent considérable.

3 - La relève des prix de contrats de vente directe

Une autre modalité d'action consiste à relever unilatéralement les prix pratiqués dans les contrats de vente directe producteurs-utilisateurs ou importateurs. Cependant, puisque cette action détourne généralement les consommateurs vers les marchés libres, Il doit y avoir pénurie pour que l'effet soit sensible, sinon il faut également contrôler l'offre.

B - Les mécanismes de stabilisation des prix internes

La stabilisation des prix internes est liée au système de commercialisation appliqué par le pays producteur. En Afrique en particulier, 3 types de systèmes de commercialisation sont pratiqués et garantissent plus ou moins la stabilité du prix interne.

Les offices de commercialisation ou "marketing board" qui gèrent étatique-ment l'ensemble du processus de commercialisation, depuis l'achat aux producteurs jusqu'à la vente aux négociants et aux transformateurs. Dans ce système qu'on retrouve principalement en Afrique Anglophone (en particulier au Ghana et jusqu'en 1986 au Nigéria), le producteur est protégé par un prix garanti contre les fluctuations du cour international.

Les caisses de stabilisation garantissent également un prix aux producteurs, mais peuvent déléguer au secteur privé la gestion intérieure et extérieure de la commercialisation. Ce système est beaucoup plus pratiqué en Afrique Francophone et notamment au Cameroun et en Côte-d'Ivoire où ils sont les mieux organisés. Le prix aux producteurs est fixé par décret, ainsi qu'un barème détaillant d'une part tous les frais et d'autre part, la différence entre les prix FOB et CAF pour toutes les destinations.

Le rapprochement du prix de vente autorisé par la caisse au prix payé par l'exportateur (prix garanti et barème intérieur) permet une compensation. L'un des deux prix étant supérieur à l'autre, l'exportateur reverse la différence à la caisse, ou perçoit la différence; son bénéfice étant inclus dans le barème.

La pièce maîtresse du système reste donc l'exportateur qui achète la production grâce à des intermédiaires qu'il rémunère, le produit restant sa propriété du début à la fin de

l'opération. Toutefois, ceux-ci doivent se conformer aux contraintes commerciales et réduire par conséquent leurs coûts au minimum; la caisse conservant le contrôle de la stratégie globale à l'exportation.

Le marché libre suppose une libre concurrence, où le prix perçu par le producteur est déterminé par le prix international, et non par des initiatives de nature administrative. Ce système est en vigueur au Nigéria depuis 1986. La libre concurrence n'implique pas de la part de l'Etat une attitude de "*laisser-faire*" total. Il peut imposer des règlements, en particulier dans le domaine du contrôle de la qualité.

Le prix payé aux producteurs dans les coopératives ou par les commerçant dépend du prix international du moment. Ce prix reste extrêmement volatil et peut être différent d'un commerçant à un autre.

Paragraphe 2: Les politiques de stabilisation des prix et des revenus d'exportations

Nous avons établi dans le chapitre 2 que la variabilité des cours est une caractéristique essentielle des marchés de matières premières. Si les mouvements de la consommation sont amples et lents, les évolutions erratiques de la production engendrent des variations brutales et accentuées des prix. La stabilisation et la régulation des cours apparaissent inévitables à cet effet pour assurer des niveaux de prix raisonnables aux producteurs et aux consommateurs.

Deux groupes de techniques sont généralement utilisées pour atteindre ce objectif: les techniques avant échange qui visent à faire fonctionner le marché selon les objectifs de ceux qui l'organise, et les techniques après échange qui, agissant dans une logique de réparation, cherchent à stabiliser les revenus des producteurs en laissant joué les forces du marché.

A - Les techniques avant échanges

Au niveau international, elles répondent à une logique économique et cherchent à faire fonctionner le marché au profit de ceux qui l'organisent :

- Les producteurs dans le cadre des cartels et associations diverses;
- Des groupes de consommateurs et producteurs, dans le cadre de contrats d'achats et de vente bilatéraux ou multilatéraux.
- Tous les intervenants sur le marché dans le cas des accords internationaux des produits primaires.

Outre la revalorisation du commerce traditionnel qu'elles visent, l'objectif moyen de ces techniques est la stabilisation des prix avec la conviction explicite qu'elle entraînerait celle des recettes d'exportation.

Au niveau du marché interne elles répondent à deux objectifs principaux que sont la stabilisation à court terme du prix producteur et son adaptation à la tendance du marché mondial.

a - Les politiques et mesures au niveau du marché international

1 - L'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

Le débat sur les effets économiques du protectionnisme et du libéralisme ou libre-échange continue d'animer les grandes oppositions doctrinales dans le domaine du commerce international. En effet, toutes les nations ont plus ou moins eu recours à des moyens protectionnistes pour encourager leur croissance. Les théoriciens du libre-échange montrent qu'employées durablement, ces mesures traduisent un refus d'adaptation qui conduit à une perte de compétitivité; aussi penchent-ils pour le libéralisme par rapport aux entraves commerciales.

La thèse repose sur l'idée que l'optimum est établi automatiquement par le

"*laisser-faire*", ou est atteint lorsque les échangistes obéissent à la loi des proportions des facteurs de production. Elle fonde par ailleurs un instrument de politique commerciale: "*La clause de la nation la plus favorisée*", qui est apparue comme l'instrument d'application traditionnel du principe de l'égalité de traitement.

Cette clause et le GAAT, son prolongement organisationnel, apparaissent ainsi comme des purs produits de la philosophie libérale. Elle dispose que tous les partenaires commerciaux sont tenus de s'accorder mutuellement un traitement aussi favorable que celui qu'ils donnent à n'importe quel autre pays, en ce qui concerne l'application des droits et impositions. "*La clause de la nation la plus favorisée*" tend ainsi à généraliser un système de tarif minimum commun facilitant le libre-échange.

Les principes et objectifs du GAAT sont inspirés de "*La clause de la nation la plus favorisée*". Dans la pratique, il s'agit d'un traité multilatéral organisant le commerce international à travers des négociations sur les barrières douanières aux échanges. Depuis 1979 en particulier, ces négociations concernent les obstacles tarifaires et non tarifaires, et couvrent l'ensemble des échanges internationaux qu'il s'agisse de produits industriels ou des matières premières sous leur forme brute ou transformée.

Les concessions tarifaires accordées revêtent soit la forme de réduction des tarifs accordés au titre de la clause ci-avant, soit de réduction des taux du système généralisé de préférences. Ce système accorde des préférences non réciproques et non discriminatoires en faveur des produits des PED; et sont à ce titre propre à chaque pays qui l'accorde. Il ne sauraient donc être généralisés.

2 - Le programme intégré pour les produits de base

Le programme intégré pour les produits de base initié par la CNUCED, porte sur une série de produits spécifiques, ayant une importance particulière sur le commerce extérieur des pays en développement. Chacun doit faire l'objet d'une action internationale appropriée, en vue de régler les problèmes de prix et d'autres questions selon les besoins. Le programme est intégré dans la mesure où il est conçu comme un tout et négocié comme tel. Il est global dans ce sens qu'il englobe les principaux produits dont l'exportation présente un intérêt pour

les pays en développement.

Bien que l'établissement du programme puisse comporter l'élaboration d'accords pour tel ou tel produit, il diffère sur de nombreux points de l'approche sélective traditionnelle. Tout d'abord il vise à traiter dans leur ensemble les problèmes des pays en développement dans le domaine des produits primaires, en proposant un ensemble commun de principes, d'objectifs, de modalités d'application et lignes directrices. Il prévoit ensuite une action internationale qui porte sur des groupes de produits au moyen des mesures telles que les stocks régulateurs comprenant plusieurs produits. Enfin, l'action concernant chaque produit comporte une série de mesures complémentaires touchant par exemple la commercialisation, la promotion, la diversification, la transformation sur place des produits primaires et l'accès des produits transformés aux marchés des pays industrialisés.

Le fonctionnement du programme repose sur la gestion d'un fond commun qui a pour rôles essentiels:

- de prêter aux organismes de stockage existants, des fonds nécessaires aux achats des stocks et qui sont remboursés par les ventes de ces stocks;
- de fournir des crédits à la diversification ou à l'amélioration de la productivité, en s'insérant dans la coordination des programmes nationaux de diversification faisant intervenir plusieurs produits de base;
- de promouvoir des arrangements internationaux de produits et d'intervenir sur les marchés en cas d'urgence.

Quand au financement du fond, le programme dispose de deux comptes: le premier venant des contributions directes des pays membres et destiné à financer les stocks régulateurs internationaux; et le second constitué des emprunts assortis d'intérêts pour le financement des mesures visant à améliorer les structures des marchés. Celles-ci concernent en particulier la recherche et les améliorations de la production destinées à accentuer la compétitivité de certains produits par rapport aux produits synthétiques correspondants, et des mesures visant à aider les pays en développement à commercialiser et à transformer leurs propres produits de base.

3 - Les cartels de producteurs

Des expériences de cartel de producteurs ont jalonné l'histoire des matières premières. Les premières opérations de cartellisation remontent en 1870 et sont l'oeuvre des sociétés productrices ou des grands négociants:

Pendant la période 1870-1882, les producteurs du cuivre aux Etats-unis restreignent leur production et élèvent le prix de 10 à 30% au dessus du prix de Londres. Mais l'augmentation rapide de l'offre des autres producteurs les oblige à rabaisser leur prix à partir de 1892.

En 1887, le négociant français SECRETANT (P.) engage avec les principaux producteurs de cuivre, des contrats d'achat pluriannuels à prix fixe, action qui provoque une pénurie et un doublement de prix en quelques mois. Cependant la hausse des prix ainsi déclenchée encourage la prospection et la récupération, et pousse les consommateurs à restreindre leurs demande. En outre, la lourdeur des coûts de stockage et des achats contraint le négociant à la faillite, les prix rechutent et les stocks sont progressivement liquidés entre 1889 et 1892.

Après la seconde guerre mondiale, plusieurs organisations successives de producteurs vont tenter de provoquer une hausse des prix de certaines matières premières. Ces associations visent surtout à résorber la surproduction engendrée par les capacités mises en place pour répondre aux besoins de la guerre, à rassembler et synthétiser des informations sur le marché, à évaluer les tendances de la production, de la consommation et du commerce, et à stabiliser le prix à un niveau assez élevé tout en sauvegardant l'avenir du marché. Les actions les plus spectaculaires ont été initiées par le CIPEC, l'OPEP, le IBA, le groupe de BOGOTA et le PANCAFE; et ont concernées respectivement le cuivre, le pétrole, la bauxite et le café (¹).

Le but d'un cartel est de relever le prix du produit en contrôlant la production. Il faut cependant faire une distinction entre un cartel et les modes d'organisation des

¹ - Une analyse détaillée de ces actions est faite par SIMON (Y.) in Les interventions des pays producteurs sur le marché à terme de marchandises, in MOUTON (C.) et CHALMIN (P.), 1981, P.130-142

producteurs s'apparentant plutôt à la concurrence oligopolistique. L'objet de tels groupes n'est pas de relever les prix, mais de maintenir relativement stable, un prix qui favorise le développement de la consommation du produit tout en permettant l'autofinancement des développements nécessaires pour suivre la consommation.

Les cartels sont par contre, des organisations de producteurs destinées par le contrôle de l'offre à créer et à s'approprier des rentes de monopole. Le principe consiste à modifier le rapport offre/demande pour assécher le marché. Cette technique utilise notamment: le contingentement des exportations, la création de stock commun, l'imposition de quotas de production et la relève des prix des contrats de vente directe.

4 - Les accords par produit

Avant toute autre intervention, l'objectif de ces accords est de fixer pour chaque produit concerné:

- un prix de référence négocié en tenant compte à la fois des revendications des producteurs qui veulent assurer leurs recettes d'exportation et des exigences des consommateurs qui veulent préserver au moindre coût leurs approvisionnements;
- une fourchette correspondant à l'écart entre le prix minimal toléré par les uns et le prix maximal accepté par les autres.

En ce sens, *«le souhait profond des pays exportateurs serait de vendre le plus de tonnage possible et aux prix les plus élevés possibles, alors que le vœux le plus cher des pays importateurs serait d'obtenir un approvisionnement régulier dans les origines et les qualités souhaitées, et aux prix les plus doux...»* (1)

En vue de régulariser et de stabiliser les prix négociés, ces accords mettent en oeuvre deux procédés d'intervention:

- Le premier cherche à stabiliser les prix en limitant les quantités offertes par les contingents plus ou moins larges, selon le niveau auquel s'établit le cours international du

¹ - Organisation Africaine et Malgache du Café, OAMCAF-INFO, Février 1990, P.12

produit;

- Le second consiste à empêcher les fluctuations excessives des cours par la constitution des stocks financés obligatoirement par les producteurs et volontairement par les consommateurs, avec dans certains cas des exemptions de contribution en faveur des producteurs les moins avancés.

Si le prix des produits s'effondre et atteint le seuil de déclenchement inférieur fixé par la fourchette, le stock régulateur achète la production pour raréfier l'offre et faire remonter les cours. Dans le cas contraire, il intervient en vendant pour adapter l'offre à la demande excédentaire pour faire baisser les cours. Ainsi plus l'écart entre le prix minimal et le prix maximal est grand, plus le stock peut être réduit en volume, car ses interventions seront d'autant moins fréquentes. De l'avis des experts, le stock régulateur doit représenter plusieurs mois de consommation pour peser de manière significative et durable sur les cours internationaux.

Des dispositions concernant l'accès au marché des pays industriels par les PED se retrouvent dans tous les accords soit en termes généraux (cacao, café), soit en termes plus précis (café, sucre). Certains accords prévoient la création de comités chargés d'effectuer des recherches visant à promouvoir la consommation dans les pays importateurs, et à développer la production dans les pays producteurs. D'une façon générale, les différentes mesures énoncées dans chaque accord dépendent de la conjoncture du moment où a été signé l'accord.

b - la politique de stabilisation des prix intérieurs

La politique de stabilisation interne du marché peut correspondre à plusieurs systèmes conduisant, en fonction du niveau de prélèvements publics soit à la stabilisation partielle, soit à la stabilisation totale ou à la transmission intégrale des fluctuations du prix international au producteur.

α_1 - Une fois qu'on a défini un niveau de prix rémunérateur en fonction de l'objectif de production, la stabilisation totale implique une indexation du prix nominal garanti sur un indice adéquat du prix à la consommation. Une telle évaluation aboutit à la détermination d'un

prix FOB garanti si l'on tient compte des coûts de commercialisation, et le prélèvement public est alors égal à la différence entre le prix à l'exportation et le prix FOB garanti.

α_2 - A l'opposé du prix FOB garanti, le prix producteur peut être évalué dans l'optique d'un prélèvement public à taux constant appliqué à la valeur des exportations et variable en fonction du niveau du prix international. Dans la pratique, cette politique aboutit à un prix producteur non stabilisé.

α_3 - Si le taux de prélèvement public est modulé en fonction de l'évolution du prix international par rapport à un prix d'exportation de référence, On aboutit à plusieurs types de prix producteurs parmi lesquels: le prix plancher et le prix plafond. Dans la pratique, le prix de référence correspond généralement à un prix minimum garanti obligeant à une subvention de la production dès qu'il devient supérieur au prix international. Dans le cas contraire, il constitue un prix maximum et induit un prélèvement sur le prix international.

Afin d'éviter des distorsions durables entre le prix interne et le prix international, un prix FOB garanti est généralement défini en fonction de la tendance du prix international. Dans cet optique, le niveau souhaité du prix pour le producteur est fixé sur la base d'une valeur tendancielle constante du prix international exprimé en monnaie locale et calculé comme la moyenne mobile des prix des années antérieures.

Cette politique aboutit pour le producteur à un prix FOB garanti qui est l'équivalent de la valeur tendancielle du prix international diminué des coûts de commercialisation et des prélèvements publics à taux constants. La différence entre ce prélèvement et les autres réside dans l'écart entre le niveau effectif et le niveau tendanciel du prix international; il peut même être négatif et se traduire alors par une subvention.

Le prix producteur obtenu par cette méthode est un prix partiellement stabilisé; puisque la charge de l'instabilité est partagée entre le producteur et l'agent stabilisateur qui prend en charge une part d'autant plus importante que le nombre d'année sur lequel est calculé la moyenne mobile est grand. Toutefois, celle-ci peut être atténuée selon que l'on confine le prix producteur entre un plafond et un plancher, et auquel cas la transmission au producteur des fluctuations du prix international sera plus rapide avec un faible effet du prix international sur le prix producteur.

B - Les techniques après échanges

a - Sur le plan international

Elles répondent à une logique de réparation et permettent l'exercice sans restriction, des forces du marché dont elles corrigent les excès. Ces techniques qui permettent de faire face aux variations de prix et de quantité bénéficient à la fois d'un soutien des pays industrialisés et d'une relative facilité de mise en oeuvre.

En fait, les accords de produits entre producteurs et consommateurs, de même que les ententes entre seuls producteurs, tentent de contrôler les prix en intervenant directement sur les marchés. Face aux difficultés de leur fonctionnement, les organismes de coopération régionale ont eu l'idée d'intervenir après le marché, par une stabilisation non plus des prix, mais des recettes d'exportation. Ces systèmes répondent ainsi à un principe d'assurance, et intervenant à posteriori, ils visent à aider les producteurs qui ont subi une baisse sensible de leurs recettes. Le principe est simple et à priori séduisant pour les tenants du libéralisme. Plutôt que d'intervenir par des accords produits sur les mécanismes de formation des prix, on "*laisse faire*" le marché. Les prix fluctuent certes, mais il suffit de prêter aux producteurs en période de baisse de cours, des fonds de soutien qu'ils rembourseront en période de cours élevé. Ainsi, leurs recettes en devises et leurs ressources budgétaires seront stabilisées autour d'une moyenne qui correspond à l'équilibre réel du marché. Plusieurs systèmes de compensation fonctionnent actuellement et les deux principaux concernent: la Facilité de Financement Compensatoire (FFC) du FMI et le système de stabilisation des recettes d'exportation (STABEX) conclut entre les Etats d'Afrique, du Caraïbe et du Pacifique (ACP) et la CEE.

1 - La facilité de financement compensatoire

1.1 - Principe général du FFC

La facilité du financement compensatoire fonctionne depuis 1963 comme instrument de stabilisation du FMI, avec pour objectif de fournir une aide financière aux pays

membres subissant une baisse temporaire de leurs recettes d'exportation des produits primaires. En pratique, les seuls bénéficiaires sont les pays en développement et la diminution des recettes doit pouvoir être causée par des circonstances indépendantes de la volonté du pays membre: accident climatique ou variation du cours par exemple. Sont ainsi exclus les pays dont la baisse des recettes serait due à une diminution du surplus exportable suite à une augmentation de la demande interne.

1.2 - Modalités d'applications

Le financement compensatoire concerne outre les matières premières, les recettes de tourisme et les transferts des fonds des travailleurs immigrés. Le calcul de la moins value est basé sur la perte des recettes nettes obtenues après compensation sur l'ensemble des recettes d'exportation des produits et services concernés, et est estimée par comparaison entre les recettes de l'année et la moyenne de 5 années centrée sur l'année déficitaire. Jusqu'à la réforme de 1979, la moyenne était arithmétique. A partir de 1979, le FMI a introduit le calcul par la moyenne géométrique, plus favorable au bénéficiaire en période d'inflation forte.

2 - Le système de stabilisation des prix et des recettes d'exportations

2.1 - Principe général

A la différence de la facilité de financement compensatoire, le STABEX a pour objectif la stabilisation des recettes brutes d'exportation calculées produit par produit, sur la base d'une liste limitative de 44 produits issus de 61 pays ACP. Dans la pratique, le STABEX s'analyse comme un système d'assurance visant à protéger les pays concernés contre une variation accidentelle de leurs recettes d'exportation. Si cette variation provient d'une baisse de la demande, le STABEX agit comme une assurance chômage. Par contre si celle-ci provient d'une baisse de la production, il agit comme une assurance maladie. Les pays ACP ont droit, dans la limite des disponibilités du fonds, au versement de la différence entre les ressources obtenues pour un produit dans l'année et la moyenne de ces ressources sur les 4 années

précédentes. Il s'agit de prêts sans intérêts dans des conditions de remboursement codifiées par les conventions pour la majorité des ACP et même de dons pour les ACP faisant partie du groupe des PMA ⁽¹⁾.

L'accès à ces prêts est soumis à 2 conditions de déclenchement:

- Le seuil de dépendance, qui mesure l'importance relative du produit dans les exportations totales. Pour être éligible au STABEX un produit doit avoir représenté un certain pourcentage du total des recettes d'exportations durant l'année ayant précédé le déficit.

- Le seuil de fluctuation, qui représente le fléchissement des recettes d'exportations par rapport à la moyenne des 4 années précédentes; avec prise en compte des baisses de quantités ou de valeurs

Il convient de noter que la deuxième convention de Lomé a prévu un mécanisme voisin du STABEX mais concernant les produits miniers: le SYSMIN. Doté d'une enveloppe financière moyenne, il s'applique lorsqu'un producteur subit une baisse substantielle (10% au moins) de sa capacité de production ou de ses recettes d'exportation pour les produits miniers couverts par le système. L'accès à cette facilité de financement est conditionné par le fait que le produit minier pour lequel la demande est faite, représente en moyenne 15% des recettes d'exportation sur les 4 dernières années.

2.2 - Modalités d'application

Avec la nouvelle convention de Lomé IV conclue le 15 Décembre 1989, les modalités d'application du système ont beaucoup évolué dans le sens d'un élargissement qui concerne en particulier la destination des exportations, le seuil de déclenchement et de dépendance, le niveau de référence et les conditions financières.

α_1 - Les exportations concernées par le système sont en Principe celles destinées à la CEE. Cependant, une disposition particulière de la convention prévoit en particulier pour les ACP les moins avancés et dont les courants d'échanges sont traditionnellement orientés

¹ - Ces dispositions sont prévues par les articles 173 et 257 de la convention de Lomé III.

hors-CEE, que le STABEX s'applique aux exportations quelque soit leur orientation. Cette disposition peut par ailleurs être élargie à la demande des Etats ACP.

α_2 - Abaissement du seuil de dépendance de 6% sous Lomé III à 5%; et remplacement du seuil de fluctuation par une franchise de 4,5% applicable à la base du transfert quelque soit le pays ACP. Amélioration du choix de la période de référence avec le maintien de la durée de 4 années mais sélectionnées parmi les 6 années précédant la demande moins la meilleure et la pire.

α_3 - Les aspects financiers concernent particulièrement: l'attribution du transfert sous forme de dons quelque soit le pays ACP; l'adoption d'un cadre mutuel d'obligations qui codifie l'affectation des fonds et prévoit par conséquent des contrôles; la suppression des compensations imputables à des mesures politiques et de la clause dite du "tunnel".

Une modalité particulière a été instaurée pour prendre en compte le cas d'exportateurs de produits transformés et de nouveaux produits. Dans ces deux hypothèses, la période de référence est ramenée à 3 ans. Outre la stabilisation des recettes, les dispositions du STABEX comportent de nombreux autres éléments qui sont généralement oubliés, sans doute parce qu'éclipsés par les succès de la stabilisation auprès des ACP. Celles-ci concernent la coopération commerciale, la coopération industrielle et agricole et la coopération financière.

3 - Les autres mécanismes de compensation

Il s'agit en particulier du mécanisme Suisse et du COMPEX pour les pays producteurs les moins avancés ne faisant pas partie du groupe des ACP.

Le mécanisme de financement compensatoire de la Suisse est fonctionnel depuis 1988. Sur la base de déficits calculés de la même façon que ceux du STABEX, ce système compense les pertes financières des PMA occasionnées par les chutes des recettes d'exportations. La compensation s'effectue à travers des dons transférés par le biais d'accords de cofinancement avec l'AID ou avec des organismes nationaux couvrant des programmes et projets d'ajustement sectoriel.

Le système de compensation des exportations (COMPEX) est l'équivalent du STABEX pour les PMA non couverts par la convention de Lomé. Le principe de fonctionnement est le même que celui du STABEX, à la différence que les interventions du COMPEX restent très limitées par une enveloppe financière relativement faible.

b - Sur le plan interne

Les mesures de stabilisation après échange concernent en particulier les systèmes de commercialisation qui garantissent un prix producteur moyennant des prélèvements sur le prix international. Les compensations prennent généralement la forme de ristournes qui sont reversées aux producteurs par la caisse ou par l'office de stabilisation, de subventions aux intrants et diverses formes d'assistances.

SECTION 2

EFFICACITE DES TECHNIQUES DE STABILISATION

Au delà des particularités de chaque système, l'objectif commun recherché par les politiques de régulation est la stabilisation des prix et/ou des recettes d'exportation. La question fondamentale que cette problématique soulève est celle de la relation entre la stabilisation des prix et celles des recettes.

L'analyse est faite au paragraphe 1 de l'incapacité des techniques avant échange à atteindre leur objectif le plus explicite: la régulation des cours. De façon plus générale, c'est toute la régulation conjoncturelle qui semble inaccessible aux accords.

Parmi les objectifs visés à court terme, le premier est la stabilisation des recettes d'exportation. Le paragraphe 2 analyse les limites et les insuffisances des techniques disponibles et opérationnelles pour atteindre ces objectifs. Celles-ci tiennent fondamentalement à l'ambiguïté des mécanismes que la crise actuelle des matières premières met en exergue et à de nombreuses contradictions dans les procédures et la formulation des objectifs.

Paragraphe 1: Les techniques d'intervention avant échanges

A - Les cartels de producteurs

a - Conditions d'existence d'un cartel

Compte tenu de nombreuses raisons objectives des fluctuations des cours des matières premières, les conditions de contrôle de leurs prix par les producteurs sont très fortes. Celles-ci exigent en particulier une bonne anticipation de la demande, l'entretien d'une surcapacité permanente des stocks et qu'une partie au moins des capacités de production soit très flexible (capacités poumons).

Les producteurs doivent en effet, non seulement être capables d'éviter l'effondrement des prix, mais tout autant leurs flambées, car toute envolée excessive des prix provoque des substitutions qui une fois lancées sont bien souvent irréversibles, et une entrée de nouveaux producteurs entraînant un boom d'investissement qui risque d'enclencher la dynamique infernale de surproduction suivie de quasi-pénuries. Ces conditions techniques sont plus faciles à réunir dans l'industrie minière et de première transformation de minerais que dans l'agriculture.

D'une manière générale, les actions de cartellisation ne peuvent pas être conduites par un producteur isolé. Elles doivent résulter de structures particulières d'organisation et répondre à un certain nombre de conditions favorables:

α_1 - Les membres d'un cartel doivent représenter une proportion très importante de la production et des exportations mondiales de la matière première. Ils doivent couvrir généralement plus de la moitié du commerce international du produit, pour éviter des déplacements de la demande vers les producteurs non membres du cartel qui pratiquent des prix moins élevés.

α_2 - La cartellisation d'un marché suppose que la production de la matière première ne soit pas trop largement répartie dans le monde. Il faut par ailleurs que la demande du produit soit inélastique par rapport au prix dans le court et moyen termes; c'est le cas lorsque la matière première présente un intérêt stratégique pour les consommateurs de sorte que ceux-ci soient dans une situation d'otages et incapables de se retourner rapidement vers d'autres sources d'approvisionnement ou vers des substituts. Le pétrole en a fourni une illustration éclatante en 1972. En revanche, les produits agricoles ne répondent généralement pas à ces conditions et sont difficilement cartellisables. En outre, ils sont souvent périssables et leur stockage peut se révéler coûteux.

α_3 - L'organisation et le fonctionnement d'un cartel suppose que les pays membres parviennent à définir et à appliquer une stratégie commune. Il doivent accepter de négocier entre eux pour fixer les objectifs, choisir des modalités d'action et consentir des sacrifices. Or les intérêts des producteurs peuvent diverger pour de multiples raisons:

- Si les principaux producteurs et exportateurs sont également gros consommateurs du

produit, ils seront peu incités à participer à un accord, puisqu'un relèvement des prix n'aura pour eux, que des effets mitigés;

- Les coûts de production des matières premières varient beaucoup d'un producteur à l'autre de sorte que les objectifs de prix peuvent fortement différer selon les producteurs.

- La place du produit dans l'économie nationale peut être très différente d'un pays à l'autre: il peut être à la base du financement du développement des uns et ne constituer qu'une part secondaire des recettes d'exportation des autres;

- Les différents pays producteurs peuvent être confrontés à des contraintes différentes de politiques économiques et sociales (situation conjoncturelle, problèmes politiques internes, relations privilégiées avec certains pays consommateurs);

- Un antagonisme politique ou idéologique peut s'opposer à toute négociation constructive et favoriser au contraire une concurrence dans la production.

Cependant, même si les producteurs parviennent à lancer une opération commune et à provoquer un relèvement des prix, tout cartel de producteurs reste soumis à des difficultés pour maintenir le consensus et la cohésion interne; puisqu'il finit par se heurter inexorablement aux mécanismes du marché.

D'une part, la réussite de l'opération incite toujours les membres à vouloir en tirer rapidement avantage, et il devient difficile à continuer d'imposer les quotas. Par ailleurs, le risque d'engendrer une euphorie et une course aux capacités de production est certain et la hausse du cours du produit suscite forcément une augmentation de la production en dehors du cartel. D'autre part, le système des prix relatifs se modifie au détriment de la matière première en cause et des produits concurrents ou substituts deviennent plus compétitifs. Le détournement progressif de la consommation et l'augmentation de la production débouchent tôt ou tard sur un renversement du marché et la surproduction finit par succéder à la pénurie créée ou accentuée par le cartel.

Dans le domaine agricole en particulier, la vie du cartel risque en plus d'être fortement perturbée par les aléas climatiques: si une mauvaise récolte facilite son action, une bonne récolte risque en revanche de l'annihiler. Dans tous les cas, le retournement de la situation peut être plus ou moins long à se manifester selon les possibilités de substitution et de technologie courante.

b - les difficultés d'action des pays producteurs sur les prix

La stabilisation des cours n'entraîne pas nécessairement celles des recettes d'exportation, en particulier lorsque l'on a tendance à recourir, indépendamment des mouvements de l'offre et de la demande, aux mécanismes de contingentement pour stabiliser les prix. Dans certains cas, l'élimination de l'instabilité des prix peut même aggraver celle des revenus. C'est par exemple, le cas d'un pays producteur dont le niveau de la production évolue parallèlement à celui de la majorité des producteurs, ou qui représente une part non négligeable du marché international.

Par ailleurs, le contrôle des fluctuations des prix par les quotas d'exportation ne peut être efficace que si aucun producteur ne peut élargir ses parts de marché par une guerre des prix. Aussi, les systèmes de contingentement ont comme inconvénient de figer les parts de marché. En privilégiant les situations acquises, ils freinent le dynamisme de la production, comme le souligne LHUILIER (J.) *«le régime des contingentements des exportations, qui est le plus communément employé pour assurer la stabilisation, présente l'inconvénient de scléroser la structure de la production»* (1).

B - Les accords de régulation des marchés

a - Les difficultés liées à la gestion des stocks régulateurs

Le fonctionnement d'un stock régulateur rencontre un certain nombre de limites liées à l'asymétrie de son action et à son coût. La capacité d'achat du stock n'a pas de limite a priori, tout autant qu'on lui accorde les moyens financiers nécessaires.

Théoriquement, il peut donc toujours lutter contre une surproduction. Par contre il ne peut s'opposer à une pénurie par ses ventes que dans la mesure où il dispose de réserves de produits. Mais si celles-ci sont insuffisantes pour combler l'écart entre les besoins et les offres sur le marché, le cours va s'envoler dès qu'elles seront épuisées, d'autant plus que la spéculation jusque là retenue par la menace de vente du stock va être libérée.

¹ - LHUILIER (J.), La stabilisation des prix des produits de base et le monde en développement, *Finances et développement*, Juin-Juillet 1981, P.28

Ainsi, l'importance des écarts possibles entre la production et la consommation, l'ampleur des fluctuations des cours et la force des mouvements spéculatifs exigeraient la gestion d'un stock gigantesque pour pouvoir isoler effectivement le marché et stabiliser le cours. De même, le volume du stock devrait être suffisant pour faire face à des perturbations accidentelles graves. Seulement, le coût financier d'un tel stock serait tout simplement prohibitif. En outre, les différents pays producteurs n'étant pas dans le même degré de dépendance vis-à-vis du produit, certains ne trouveraient pas d'intérêts à une telle stabilisation (1). Dans la pratique, un stock régulateur peut donc au mieux viser la réduction de la variabilité du prix, mais il ne saurait parfaitement contrôler le marché et l'isoler totalement des mécanismes d'ajustement entre production et consommation.

b - Le choix du prix de référence

Dans la pratique, les accords de produits, fondés généralement sur la gestion d'un stock régulateur confèrent au gestionnaire du stock la capacité d'intervenir sur le marché par des achats et des ventes de façon à contenir le prix dans une zone de fluctuation prédéfinie autour d'un prix de référence. L'efficacité de la politique de régulation dépend ainsi du choix de l'objectif prix qui doit correspondre approximativement au prix d'équilibre tendanciel. Pour ne pas être constamment révisé avec le risque d'accroître l'instabilité, ce prix doit être fixé à un niveau qui tienne compte des conditions de l'offre et de la demande futures.

Un prix inférieur ne peut tenir à long terme que si l'on accroisse durablement l'offre sur le marché, or la faiblesse du prix n'invite pas à développer la production. Tant que le stock a du produit à vendre, il peut peser sur le prix, mais lorsqu'il sera épuisé, la demande fera remonter le cours d'autant plus que la production aura été découragée et la consommation encouragée. De même, un prix supérieur ne peut être maintenu très longtemps car cela nécessite qu'on réduise l'offre de produit disponible. Le stock va donc agir; mais le haut

¹ *Les difficultés des accords café et cacao sont dues dans ce sens au fait que basés sur la gestion d'un stock régulateur, il s'agit dans la pratique de donner une garanti d'écoulement aux producteurs que de réguler directement les marchés. Ainsi les fourchettes des prix définies par ces accords sont largement déconnectés de la réalité et reflètent non pas les estimations rationnelles des participants, mais leurs anticipations souhaitées.*

niveau du cours va freiner la consommation et encourager la production, en particulier dans les pays producteurs qui n'auront pas voulu s'associer à l'accord, ou parce qu'ils veulent produire à des coûts plus faibles.

Pour maintenir le prix au-dessus du niveau d'équilibre tendanciel, il faudrait donc que les pays qui participent à l'accord réduisent de plus en plus l'offre du produit. Il s'agit en fait de provoquer une pénurie continue et artificielle dont le coût finira bientôt paraître exorbitant. En effet, dans une étude simulant les coûts d'intervention pour une fluctuation du prix du café, du cacao et du caoutchouc naturel avec un écart de (+ ou -) 15% du prix de référence, DELMAS aboutit à la conclusion selon laquelle «*le coût du système est extraordinairement élevé et le rend économiquement irrationnel par rapport à un placement financier des ressources correspondantes*» (1).

L'objectif prix doit donc être réaliste et tenir compte des contraintes tendancielle d'équilibre. Or la détermination du prix indicatif fait généralement l'objet de discussions très difficiles et passionnées. Elle est au coeur des conflits d'intérêts entre producteurs et consommateurs. Sur cette base, les expériences de stabilisation s'illustrent alors par une confusion des phénomènes conjoncturels et des aspects de long terme, des instruments d'action à moyen terme et ceux ne pouvant résoudre que des problèmes structurels (2). Le rapport de la Banque Mondiale sur le développement dans le monde de 1986 souligne également les difficultés qu'il y a à libeller le prix de référence dans une monnaie dont le taux de change n'est pas fixe. DEMEOCQ (M.) met en exergue le problème de l'ajustement du prix de référence par rapport à l'inflation (3). Une difficulté majeure réside également au niveau des zones de fluctuation qui sont déterminées de façon arbitraire et avec des écarts très étroits (4).

¹ - DELMAS (P.), La stabilisation des prix des matières premières, un dialogue manqué, édition Economica, Paris, 1983, P. 320

² - L'une des difficultés de l'accord du cacao en particulier réside dans le fait que la fourchette des prix qu'il défend est fondé sur l'hypothèse d'un prix croissant, essentiellement bâtie pour réduire les fluctuations à la baisse sans chercher une régulation à long terme reflétant la structure profonde du marché.

³ - DEMEOCQ (M.), Les politiques internationales de produits primaires face à l'inflation: stabilisation ou compensation, avec ou sans indexation, in GUILLAUMONT, 1982, P.130-150

⁴ - Les écarts autorisés sont de $\pm 15\%$ pour le café, $\pm 18\%$ pour le cacao et $\pm 20\%$ pour le caoutchouc naturel.

réagit aux prix avec des retards échelonnés importants en raison des délais de l'ajustement entre la production et la consommation. Il y a donc une contradiction dans le fonctionnement des accords par rapport à la nature des produits et qui se résout en pratique par un gonflement des stocks régulateurs ⁽¹⁾.

Enfin, les accords des produits ont une approche de régulation conjoncturelle proche de l'optique de la balance des paiements; le court terme étant un terme approximativement annuel. Du fait que les intervenants sur les marchés se négocient pour l'essentiel par des contrats à quelques mois, Il en résulte que ce qui est stabilisation pour les uns peut paraître comme action contre le marché pour les autres et favoriser des réactions des intervenants contraires aux interventions des stocks.

d - L'ambiguïté des objectifs poursuivis

De nombreux objectifs communs à tous les accords sont dans l'ensemble remarquablement flous et très mal définis. Les dispositions régissant l'accord international sur le café adoptées au cours de son renouvellement du 24 Août 1985 stipule en son article premier: *«...L'objectif de l'accord est de réaliser un équilibre judicieux entre l'offre et la demande de café dans des conditions qui assurent aux consommateurs un approvisionnement suffisant à des prix équitables et aux producteurs des débouchés à des prix rémunérateurs qui permettent d'équilibrer de façon durable la production et la consommation...»* ⁽²⁾.

D'une manière générale, on peut observer que ces objectifs s'adressent simultanément à plusieurs logiques économiques et peuvent être à l'origine de nombreuses confusions.

Elles font ressortir en particulier:

¹ - Dans le cas du cacao, les politiques de régulation sont limitées par une contrainte d'efficacité du marché très élevée. en effet, au sein de l'industrie du cacao, les contrats sont généralement courts et avec des termes limités à quelques mois seulement. La brièveté de cette échéance modifie sensiblement les comportements des agents sur le marché et rend la stabilisation complexe et très coûteuse si elle doit intéresser producteurs et consommateurs. la réalisation d'un accord dans ce domaine paraît ainsi à la fois indispensable pour les producteurs et presque empêchée par la nature du marché et du produit.

² - Organisation Africaine et Malgache du Café, OAMCAF-INFO, op Cit., P.71

- La notion de prix "*raisonnables*" ou "*équitables*" ou "*rémunérateurs*" pour les producteurs et de prix "*raisonnables*" ou "*équitables*" pour les prix payés par les consommateurs;
- le maintien ou l'accroissement des recettes d'exportation;
- La stabilisation des cours ou la réduction de leurs fluctuations.

En ce qui concerne la réduction de l'instabilité, deux philosophies peuvent être distinguées et conduisent à des logiques économiques et politiques différentes:

La première, qui consiste à stabiliser les cours est l'hypothèse la plus forte et la plus éloignée du marché;

La seconde consiste à stabiliser les fluctuations autour d'une tendance longue. Cette interprétation communément admise est cependant très floue, du fait comme nous l'avons déjà souligné, de la difficulté à identifier et à s'accorder sur cette tendance. Économiquement et politiquement ce débat est très complexe à cause des difficultés portant sur le choix de la période de référence et la nature du prix que l'on mesure. Ces questions sont d'ailleurs rendues plus aiguës par l'existence des perturbations exogènes importantes sur les marchés et par l'instabilité des monnaies de facturation.

La prise en compte de ces facteurs d'instabilité paraît légitimer une mesure des cours en terme de pouvoir d'achat, mais ce choix, en dépit de sa logique économique forte est fondamentalement politique. Les objectifs "*équitables*" ou "*raisonnables*" présents dans tous les accords paraissent introduire cette notion de pouvoir d'achat. Si cette position est le souhait des pays producteurs, pour plusieurs raisons elle retient moins l'attention des pays consommateurs qui ne sont généralement pas favorables à une telle optique.

D'une part, l'idée qui introduit cette terminologie dépasse largement la recherche de moindres fluctuations et vise une indexation des prix de produits de base sur les prix des importations manufacturières des pays producteurs. Il est certain que la sous-estimation de l'inflation a contribué à rendre moins opérationnels certains accords fondés sur les interventions d'un stock régulateur en référence à une fourchette de prix pré-établie pour la durée de l'accord. Quoiqu'il en soit la réalisation d'une telle indexation n'est pas

envisageable pour les pays industriels.

D'autre part, les concepts de prix d'équilibre à la fois stable et rémunérateur bien que comportant les mêmes significations politiques, ont des significations économiques différentes. La stabilisation se réfère à un objectif de réduction de fluctuations de court terme autour d'un trend jugé efficace alors que le terme "*rémunérateur*" sous-entend un objectif de redistribution, et donc de transfert sous forme d'aide.

Si la théorie économique prévoit qu'il est optimal d'assurer une redistribution de revenus par le canal des transferts forfaitaires plutôt que par une distorsion des prix lorsque le marché est dans un équilibre compétitif non équitable, l'opportunité de la politique de transfert reste douteuse dans le cas des matières premières comme le montre STIGLITZ (J.) ⁽¹⁾. L'effet ambigu de ces politiques est souligné par CHICHILNISKY (G.) ⁽²⁾ à travers ce qu'elle appelle "*le paradoxe du transfert*". Dans un modèle d'équilibre walrasien stable, elle établit les conditions sous lesquelles l'aide peut accroître le bien-être du pays donateur et décroître celui du pays receveur.

Enfin les accords de produits distinguent des actions sur les prix, des actions sur les revenus qui visent leur stabilisation ou leur accroissement. Cet objectif est à l'instar des précédents, remarquablement mal défini. En distinguant l'effet prix, les accords paraissent renvoyés implicitement à la volonté de compenser aussi les effets volumes. Cette idée est reprise de manière plus explicite par certains accords qui se donnent pour objectif de réduire les difficultés due à l'ajustement trop lent du marché à des circonstances particulières. Il est vrai que le problème se pose, mais aucun accord se donne les moyens de le résoudre autrement que par ses interventions sur les cours, alors que celui-ci reflète plutôt les difficultés de l'ajustement entre la production et la consommation. Sauf dans des cas particuliers, la stabilisation des prix ne suffit pas pour stabiliser le revenu.

¹ - STIGLITZ (J.), *Optimal commodity stock-piling rules*, *Oxford Economic papers*, volume 34, 1982a, P.415-425

² - CHICHILNISKY (G.), *Basic goods, Commodity transfers and the international Economic Order*, *Journal of development Economics*, volume 18, 1985, P. 509-518

e - L'inefficacité des procédures

Les accords de stabilisation souffrent dans l'ensemble, de procédures peu efficaces parce que dominées par la volonté de compromis. En effet, au moment de leur élaboration, l'universalité des accords est incontestablement perçue comme une nécessité majeure. Le respect de cette volonté l'emporte généralement sur la rationalité des conclusions des accords; d'autant plus que les pays défavorables à l'accord prennent part aux négociations non pas comme observateurs, mais comme participants. Ce phénomène pèse de manière significative sur le processus de décision et limite les résultats. Il est par ailleurs accentué par la méthode de prise de décisions qui privilégie par rapport au vote, le consensus après des séries de négociations de couloir. A titre d'exemple, la commission provisoire de la CNUCED pour les ententes relatives aux produits de base stipule que: *«Le président s'assure, dans l'intérêt de la conduite normale des débats, de l'opinion générale des membres de la conférence au lieu de procéder à un vote proprement dit».*

L'extrême hétérogénéité des participants, en particulier parmi les producteurs garantit qu'une telle procédure qui privilégie la concertation sur le vote aboutit à des résultats assez imprécis, largement encouragés par la difficulté qu'il y a au sein des accords conclus à formuler des réserves. Les promoteurs se trouvent ainsi pris entre deux exigences opposées: l'une étant d'autoriser une flexibilité permettant l'agrégation d'agents économiques très hétérogènes, et l'autre de préserver durablement la cohérence des accords et d'éviter que les dispositions originales ne soient biaisées par des glissements successifs. Les accords sur le café, le caoutchouc et le cacao par exemple excluent toute possibilité de réserve. D'autres n'évoquent mêmes pas la possibilité.

L'un des facteurs les plus importants de cette imprécision est la difficulté qu'ont les membres des accords à s'entendre entre eux. Il est frappant d'observer que dans tous les accords, consommateurs et producteurs sont également représentés, situation qui en fait s'éloigne bien de la volonté d'universalité et qui semble plutôt résulter de l'incapacité des membres à s'entendre, non seulement du fait de leur diversité, mais surtout du fait de leurs défiances mutuelles. Les producteurs pensent que les consommateurs recherchent une baisse des prix alors que les consommateurs suspectent chez les producteurs, une manœuvre visant à élever

les prix. On peut d'ailleurs observer dans les différents accord le comportement plus ou moins actif des uns et des autres suivant la conjoncture du moment où intervient l'accord (¹).

Cette difficulté introduit un élément supplémentaire d'hétérogénéité des assemblées, de diversité de positions et de flou dans les conclusions.

Il est important de souligner que le flou dans les objectifs des accords est une vue structurelle qui se corrige difficilement. L'étude des modes de renouvellement des accords permet d'observer en effet que très souvent, il s'agit de protocoles d'accords à défaut de renouvellement (²). Cette difficulté relève la fragilité des accords qui ne doivent leur survie qu'à la souplesse.

C - Les insuffisances des mesures commerciales internationales

Dans l'ensemble, les espoirs suscités par les dispositions du GAAT et du programme intégré pour les produits de base apparaissent aujourd'hui largement déçus, d'une part, parce que la dynamique d'accord que l'on pourrait attendre du programme n'a pas fonctionné et d'autre part, parce que le fonctionnement du système n'a pas été amélioré. Pour le second, ces insuffisances nous semblent imputables au concept même d'intégration à la base de cette formule qui apparaît sans fondement eu égard aux résultats obtenus par rapport aux objectifs visés. En effet, la gestion des 2 guichets du fond n'a permis d'appréhender l'ensemble des problèmes relatifs aux matières premières comme le prévoyait le programme.

En particulier, par la gestion commune des stocks régulateurs au sein du premier guichet et dont l'intégration des accords de stabilisation, la résolution des problèmes financiers liés au coût de fonctionnement des accords n'a pas été facilitée. Au deuxième guichet, l'amélioration poursuivie des structures du marché grâce aux mesures de valorisation sur place, de commercialisation, de recherche-développement et de diversification n'a pas été

¹ - A titre illustratif, puisqu'il intervenait en une période de hausse des prix, l'accord international sur le café de 1976 est resté caduque parce que boycotté par les producteurs. En revanche, celui de 1980 a été beaucoup plus suivi parce que intervenant en une période de baisse des prix.

² - C'est le cas notamment de l'accord international sur le sucre dont les participants n'ont pas réussi à négocier un seul accord de renouvellement depuis 1980.

atteinte. L'échec des deux premiers niveaux qui s'est traduit par l'impossibilité de la création du fonds a pesé lourdement sur le troisième objectif qui est resté sans aucune portée. Ces échecs s'expliquent par plusieurs raisons:

α_1 - la liste des produits de base du programme est hétérogène et très incomplète. En effet, définit pour 18 produits, cette liste ne concerne qu'une très faible proportion de l'éventail des produits de base susceptibles d'être couverts. En outre le fonds doit jouer un rôle d'aiguillage en orientant les produits par rapport à ses 2 guichets, alors que les problèmes de prix et de valorisation se posent à toutes les matières premières. A l'hétérogénéité des produits de base visés, s'ajoute le cloisonnement très strict de certains marchés de matières premières. Dans ces conditions, la gamme des produits couverts n'est qu'une collection et l'intégration une juxtaposition.

α_2 - Une conception très étroite des accords internationaux de produits qui limite leur efficacité. En fait la stabilisation des prix et la régulation des marchés sont intimement liés et seule leur prise en compte commune peut donner une signification à l'intégration.

α_3 - Pour qu'une gestion commune des stocks régulateurs puisse permettre une démultiplication des capacités d'intervention, il faudrait nécessairement mettre sur pied, de nombreux accords, condition que le programme ne rempli pas. Par ailleurs, pour que la vente de certains stocks puisse permettre d'en constituer d'autres, il faudrait que les cours des produits soient en opposition de phase; or les mouvements de prix sont trop brusques pour que cette compensation puisse jouer. Les fondements économiques du programme intégré apparaissent donc très contestables. En outre, l'analyse de l'état de négociation des différents accords montre que la dynamique politique attendue du programme n'a pas été atteinte.

S'agissant du GAAT, on peut observer que ses dispositions n'ont jamais été suivies en ce qui concerne les matières premières des pays en développement, le GAAT ayant surtout réglementé dans ce domaine les échanges entre l'Amérique du Nord et les pays occidentaux. Cette insuffisance est sans doute le reflet du fait que les discussions sur le commerce international entre les différents partenaires aux échanges sont difficiles et se heurtent généralement aux intérêts divergents des parties en cause.

D - Les limites des mécanismes de stabilisation interne (ex-ante)

Sur le plan interne, le système de stabilisation totale devrait permettre d'atteindre la stabilisation du prix payé au producteur. Cependant, il présente l'inconvénient de le déconnecter complètement du prix international. Par ailleurs, il rend le niveau de prélèvement public aléatoire, avec un taux incertain qui transmet au niveau des finances publiques, tout le poids de l'instabilité. Cet effet déstabilisateur est d'autant plus important que dans de nombreux pays producteurs, les prélèvements sur les recettes d'exportation représentent une part assez élevée des recettes publiques.

En outre, la pratique de taux de prélèvement constant est politiquement difficile à appliquer du fait que son efficacité dépend beaucoup plus des structures particulières du producteur. Dans la pratique, les taux compris entre 0 et 1 conduisent à des notions ambiguës de stabilisation et de transmission des fluctuations aux producteurs. D'une part, plus le prix plancher est fixé à un niveau élevé, plus il contribue à stabiliser le prix au producteur en même temps qu'il tend à le déconnecter du prix international. En revanche, plus il est bas, plus il risque d'être sans portée réelle. D'autre part, plus le prix plafond est haut, plus il risque d'être sans portée pratique. Mais plus il est bas, plus il aboutit à un prélèvement excessif sur le producteur, et à une déconnexion du prix international.

Les deux systèmes ne semblent donc pas reposer sur une analyse rigoureuse des inconvénients économiques de l'instabilité du prix aux producteurs et de sa déconnexion du marché mondial. En effet, ils n'assurent ni l'adaptation de ce prix à la tendance du prix international, ni sa stabilité à court terme. En laissant subsister ces deux risques, la politique de stabilisation conduite dans le cadre de ces deux systèmes correspond beaucoup plus à une forme de compromis politique ou à une sorte de justification morale du prélèvement effectué sur le prix international.

Si la stabilisation partielle menée selon un schémas adaptatif semble concilier au mieux les objectifs de la politique de prix, elle comporte cependant l'inconvénient d'entraîner une très forte instabilité des prélèvements unitaires.

Paragraphe 2: Les techniques d'intervention après échanges

A - Portée et limites du financement compensatoire

Depuis sa création, le financement compensatoire a représenté des sommes importantes et croissantes à titre de recours pour soutenir les pays membres. Cependant le nombre de pays bénéficiaires reste concentré sur les pays d'Europe Centrale et quelques pays d'Asie du Sud. En effet, la conjonction d'un siège de l'organisation aux Pays-Bas et d'une direction régionale en Indonésie permettent une orientation plus favorable à l'Europe centrale et à l'Asie qu'à l'Afrique.

L'éligibilité au financement n'étant pas limitée par la conditionnalité, mais par le plafond des quotes-parts et les conditions strictes de remboursement, ce critère rigide de répartition des ressources apparaît extrêmement défavorable pour les pays pauvres. Or, ce sont les pays les plus pauvres et donc ayant les plus faibles quotes-parts qui ont le plus besoin du financement compensatoire.

C'est sans doute dans le but de pallier à cette insuffisance que le FMI a institué depuis 1986 la Facilité d'Ajustement Structurel (FAS), d'un coût relativement faible et de plus longue durée, pour aider au rééquilibrage des balances de paiements des PMA.

Par ailleurs, le calcul d'un des termes de référence du déficit par une moyenne géométrique sur 5 ans, centrée sur l'année pour laquelle la compensation est demandée est sujette à de nombreuses critiques. En effet, au fur et à mesure que la situation du producteur se détériore, les possibilités d'accès au financement diminuent.

Même si ce résultat est assez logique, puisqu'une dégradation continue transforme une baisse conjoncturelle en déficit structurel qui en principe ne relève plus du financement compensatoire, il constitue un élément très désavantageux pour les pays producteurs ne disposant pas de politiques efficaces pour réguler rapidement les crises conjoncturelles.

B - Portée et limites du système de stabilisation des revenus d'exportations

a - Bilan du système de stabilisation des recettes d'exportations

En 14 années d'existence, le STABEX a représenté une compensation financière de 2065 millions d'Ecus, soit 14,5 milliards de francs pour des pertes de recettes estimées à 3720 Mécus. Cette compensation équivaut à un taux moyen de satisfaction des demandes de 63%, à travers 400 demandes émanant de 51 pays ACP pour 26 produits agricoles. le tableau N°12 ci-après donne la répartition de ces opérations sur la période 1975-1989.

Ce tableau indique l'importante variation des dépenses d'une année à l'autre et appelle quelques remarques: 20 des 31 pays bénéficiaires sont parmi les moins développés et ont obtenus près de 68% du total des crédits. 10 pays seulement ont bénéficié de 71% des versements. A cette concentration de pays correspond encore une concentration plus forte par produit: 3 produits (arachide, minerai de fer et de coton) ont mobilisés près de 70% des interventions.

Par ailleurs, le STABEX a permis de compenser les baisses de production exportables sous forme d'assurance maladie et les baisses de cours sous forme d'assurance chômage; avec une légère domination du premier type par rapport au second, du fait que dans la plupart de cas, la baisse des recettes d'exportations pour les produits couverts par le STABEX est lié beaucoup plus à une diminution du volume de la production qu'à une fluctuation des cours.

b - Les limites du système de stabilisation des recettes d'exportations

Au total le STABEX de Lomé I passe pour un succès: l'automatisme des interventions, l'épuisement des crédits alloués au règlement des litiges indiquent un fonctionnement satisfaisant du système. Par contre, le jugement est nettement moins favorable pour Lomé II et Lomé III.

Tableau N°12: Répartition des opérations du stabex de lomé I à lomé III

	LOME I	LOME II	LOME III
Crédits demandés (en Mécus)	1,50	192,80	354,70
Nombre de demande	99,00	142,00	158,00
Demandes satisfaites	3,00	18,00	18,00
Transferts	1,50	148,80	152,20
Pourcentage (par rapport au total)	0,39	22,20	12,90
Compensation attribuable à la:			
- baisse des quantités	100,00	30,60	6,00
- baisse des valeurs unitaires	0,00	69,40	94,00
Principaux produits couverts	cacao, café, coton, soja, sorgho, minerai de fer, bois, arachide	cacao, café, coton arachide, sisal, soja, bois, thé, caoutchouc, minerai de fer	cacao, café, coton arachide, minerai de fer, sisal, coprah, soja, thé, bois, huile de coprah, bauxite, cuivre, caoutchouc,
Bénéficiaires (montant en Mécus)			
* ACP du champs	ND	ND	(94% du total)
	Seychelles (2,6)	Sénégal (20,89)	Côte-d'Ivoire (73,7)
	Mauritanie (1,57)	Guinée (15,7)	Cameroun (50,8)
	Sénégal (3,18)	Mali (33,12)	Togo (20,5)
	Tchad (1,48)	Cameroun (10,13)	Guinée Equa. (3,1)
			São Tomé (1,6)
* ACP hors champs	ND	ND	(6% du total)
	Grenade (1,15)	Fiji (5,46)	Papouasie N.G (2,6)
		Vanuatu (1,2)	Samoa Occ (1,1)
			Grenade (0,8)

Sources: "CEE-ACP La troisième convention de Lomé", Afrique contemporaine,

N°308, Novembre-Décembre 1989, P.18-55

- Avec l'élévation de la part des demandes non satisfaites en raison de l'insuffisance des ressources, la dotation financière de Lomé II a connue une sévère réduction qui a profondément affecté les transferts. Ainsi, pour 1980, le montant théorique des transferts après application des règles de la convention s'est élevé à 261 millions, avec un transfert effectif de 138 millions; soit 110 millions de la tranche normale augmentée de 20% de l'année suivante et d'un reliquat de Lomé I. Pour 1981, cette base est passée à 453 millions pour un transfert effectif de 182 Millions. Cette crise financière s'explique par plusieurs raisons:

- Par ses nouvelles dispositions, Lomé II a beaucoup plus alourdi les charges du STABEX qu'il ne les a allégé. Si l'allègement se traduit par une augmentation de la dotation financière de 46% et la possibilité pour le fonds d'utiliser les restitutions, on note par contre un alourdissement des charges à travers l'augmentation du nombre de produits, l'abaissement des seuils de dépendance et de déclenchement, et avec Lomé III, l'augmentation du nombre de pays classés dans les moins développés qui bénéficient des prêts à intérêts plus bas et de la dispense de l'obligation de reconstitutions.

- Sur 44 produits couverts, 6 représentent à eux seuls près de 85% des opérations. Ces quelques produits pesent lourdement sur le fonds et saturent rapidement la tranche financière annuelle. En 1981 par exemple, le café, l'arachide et le cacao représentent près de 86% des transferts; dans ces conditions, sauf à envisager une brusque variation de la demande associée à un mouvement de coût, la base de transfert ne pourrait pas résister à la baisse.

- En outre, la baisse de la part de marché des ACP dans les pays de la CEE pèse lourdement sur le STABEX malgré l'ouverture des marchés extra-CEE aux produits ACP. Même si cette baisse ne concerne pas seulement les produits couverts par le STABEX, on peut remarquer que l'essentiel de la dégradation concerne les produits du STABEX, alors que les causes de cette dégradation sont très éloignées des mécanismes du STABEX: désaffection de la demande, surproduction, coût de production très élevé; situations qui grèvent davantage le STABEX tout en exposant l'ambiguïté de ses objectifs.

- D'autres insuffisances tiennent à l'ambiguïté du mécanisme que la crise actuelle des matières premières met en évidence et à une contradiction à la base même du système.

L'ambiguïté concerne le rôle du STABEX. Définit comme une garantie des pays

producteurs contre les risques et donc un système d'assurance, il est conduit à lutter contre la baisse tendancielle des cours et la diminution des parts de marché des ACP alors qu'il n'en a pas les moyens. Le calcul des transferts sur la moyenne des 4 dernières années et le principe de reconstitution semblent insuffisants pour protéger le système; le premier jouant sur une période assez longue et le second ne fonctionnant qu'avec d'énormes difficultés.

Par ailleurs, la distribution des transferts laisse apparaître une grande dispersion et des inégalités de traitement. On ne peut dans ce cas distinguer de manière claire, le lien entre l'élément don et les indicateurs de pauvreté ou les besoins d'aide.

La contradiction de base concerne l'implication réciproque entre l'automatisme des transferts produit par produit et l'absence de conditionnalité. Le respect de la première clause, essentiel à l'esprit du STABEX et qui en fait l'originalité du système implique nécessairement le respect de la seconde. cependant le non respect de cette réciprocité dilue grandement l'efficacité du transfert. En revanche, les réformes qui viseraient à modifier l'un ou l'autre de ces principes banaliseraient le système, soit en le transformant en une sorte de financement compensatoire, soit en un fonds de financement de projets dans le domaine des matières premières. En admettant que la grande popularité du STABEX dans les Etats ACP tient à cette ambiguïté et aux principes qui la fonde, modifier ces principes pour restaurer le système semble un exercice bien délicat.

SECTION III

PROPOSITION DE SOLUTIONS POUR UNE EFFICACITE MEILLEURE DU COMMERCE DES MATIERES PREMIERES

Les politiques et mesures entreprises pour organiser les échanges de matières premières ou pour résoudre l'épineux problème de l'instabilité se sont heurtées comme nous l'avons montré à de nombreuses insuffisances; notamment en ce qui concerne les actions conjoncturelles sur les marchés. Il est nécessaire, au vue de l'importance des matières premières dans les échanges des pays africains d'affiner d'avantage les politiques de stabilisation ou de définir des méthodes plus rationnelles.

Les techniques de stabilisation et de régulation des marchés de matières premières présentent actuellement l'image de forums d'espoirs déçus; leurs faibles résultats s'expliquant tout aussi par l'ambiguïté de leurs objectifs que par l'inefficacité de leurs procédures.

Les améliorations possibles de ces mécanismes doivent donc se situer dans l'esprit d'une adéquation d'une part des objectifs aux structures du marché, et d'autre part des instruments aux objectifs spécifiques (Paragraphe 1); Ces mesures partielles devant tendre vers une utilisation effective des marchés à terme par les producteurs pour se couvrir contre les risques de fluctuation des prix (Paragraphe 2).

Paragraphe 1: Les actions visant à améliorer les techniques de stabilisation

Si les accords de produits ont dans l'ensemble présentés de nombreuses limites dans la régulation conjoncturelle des marchés, ils ont en revanche, pour certains accords, donné lieu à des actions structurelles assez efficaces qui doivent être prises en compte dans la proposition des solutions pour rendre plus efficaces les différents instruments.

A - Effets positifs des mécanismes en vigueur

a - Les instruments avant échanges

Les succès s'observent notamment en ce qui concerne: l'ajustement des pouvoirs d'achat des producteurs; l'ajustement entre l'offre et la demande; l'efficacité dans l'information du marché; l'amélioration des décisions d'investissement du producteur.

1 - La stabilisation des pouvoirs d'achat

Les succès les plus remarquables dans ce domaine sont incontestablement ceux des accords café et étain, qui ont réussi à stabiliser les fluctuations du pouvoir d'achat de ces produits. Si les autres accords n'ont pas connu un pareil succès, les conclusions qui en découlent restent toutefois très inégales. Hormis l'accord cacao dont l'échec est net, la conclusion doit être un peu plus nuancée avec l'accord caoutchouc qui est relativement très récent pour que son efficacité puisse être valablement établie. L'écart important entre la fluctuation du cours et celle du pouvoir d'achat du café et de l'étain ⁽¹⁾ montre le caractère structurel de ces accords dont l'objectif est moins d'ordonner le marché que de le rendre compatible avec les évolutions économiques environnantes, en particulier l'inflation et les évolutions des taux de change.

2 - L'ajustement entre l'offre et la demande

La caractéristique essentielle des accords de long terme est leur capacité à

¹ - Les chiffres moyens publiés par le courrier N°117 de Juin-Juillet 1985 concernant ces écarts sont respectivement de:

a - Pour le Café arabica: 23.5%, 22%, 37% pour le cours et 26.5%, 10% ,22% pour les pouvoirs d'achat; sur la période 1950-1961, 1962-1973 et 1974-1982.

b - Pour l'étain: 13%, 13%, 30.5% pour le cours et 13%, 8%, 15% pour le pouvoir d'achat; sur la période 1950-1963, 1964-1973 et 1973-1981.

Les résultats sont non significatifs pour les autres produits.

assurer progressivement un rapprochement stable de l'offre et de la demande; avec une relation de quasi-réciprocité entre le caractère de longévité et l'ajustement. En l'absence de ce dernier, l'accord se réduit à un outil de régulation conjoncturelle face à une conjoncture dont la nature aléatoire ne se réduit pas nécessairement.

A priori, la comparaison des taux de croissance de l'offre devrait constituer un bon indicateur de mesure pour cet ajustement. Cependant, un tel indicateur ne peut convenir tant à cause des effets des stocks qu'à cause de leurs délais très différents d'ajustement. En effet, alors que la contraction de la demande peut être très rapide, il faudrait une période relativement longue pour observer un fléchissement réel de la production. A la hausse comme à la baisse, l'estimation de la production peut être biaisée par l'effet écran que constituent les caisses de stabilisation ou leurs équivalents entre le producteur et la demande, ou à cause des réactions de compensation de la baisse des prix par une quantité accrue.

Un indicateur acceptable adopté par la Banque Mondiale pour cette mesure est le niveau des stocks et surtout son degré d'instabilité, qui est susceptible de donner une idée des écarts et de leurs variations par rapport au niveau de l'offre et de la demande. Des calculs effectués par le département des matières premières de la banque mondiale sur l'évaluation des niveaux de concentration et de production des produits primaires indiquent pour le café, un niveau moyen de stock représentant 60% de la demande de 1966 à 1982 contre 70% de 1960 à 1965; soit un taux de fluctuation moyen de 68% à 35% sur les mêmes périodes (¹). Les chiffres étant peu significatifs pour les autres produits, seul l'accord café a abouti à une réelle régulation des échanges, ce qui traduit sans doute une grande confiance des opérateurs sur le marché du café à cet accord.

3 - L'efficacité dans l'information du marché

Bien qu'il soit impossible de quantifier cet effet micro-économique fondamental, il justifie le maintien d'accords dont l'efficacité économique est faible comme celui du cacao.

¹ - FOSU (A.), *Exports and Economic growth: the African case*, World Development Report, Volume 18, 1989, P. 31-35

L'efficacité dans l'information peut être identifiée dans tous les accords et constitue d'ailleurs l'une des raisons qui milite en faveur d'une prise de décision consensuelle et non par vote au sein des accords, malgré les inconvénients considérables d'un tel système quant à l'efficacité et à la rigidité de la gestion de l'accord. Ce dilemme se retrouve dans les dispositions d'entrée en vigueur des différents accords. Généralement très larges et très étendues, elles entravent une application rapide de l'accord et accroît la difficulté du processus de décisions fondé sur le consensus. En revanche, il est certain que l'efficacité de l'effet d'information est garantie.

4 - L'amélioration des décisions d'investissement du producteur

Du fait de l'intermédiation des organismes nationaux de régulation, l'effet des accords de produits sur les décisions des producteurs est délicate à évaluer, d'autant plus que leurs actions diffèrent ou échelonnent la répercussion des signaux du marché sur les producteurs. Face aux fluctuations très élevées des prix dont l'effet perturbateur sur les décisions d'investissement est renforcé par les délais de réaction souvent considérables entre la production et la décision résultant du prix, cette intermédiation est d'une importance remarquable. Les accords qui permettent une action structurelle sur l'offre et la demande aboutissent par cette voie et non par la seule du stockage, à une régulation progressive de l'offre, sous réserve de la longévité de l'accord. Une mesure de cette incidence peut être faite en appréciant l'évolution de l'indice de fluctuation de la production des différents produits publié par le FMI.⁽¹⁾ Ces valeurs sont significatives pour le café et l'étain avec un indice moyen de 6.5% et 4.5% respectivement et sur la période 1963-1980.

b - Les instruments après échanges

1 - cas du système de stabilisation des recettes d'exportations

Les qualités et le succès du STABEX sont incontestables et peuvent être appréciés

¹ - *African development indicators, UNDP, the World Bank, 1992, P. 225-229*

à travers son fonctionnement interne et ses effets sur l'économie des pays bénéficiaires.

α_1 - **Par rapport à son fonctionnement interne**, et jusqu'à la crise des matières premières amorcée depuis 1980, les mécanismes du STABEX ont répondu aux attentes de ses différents partenaires. D'une part, le calcul des bases de transfert et les différentes imputations se sont déroulés sans heurts majeurs. Le mécanisme des avances a permis pour les pays bénéficiaires, une compensation rapide très favorable à la stabilité. De plus le statut privilégié des pays les moins avancés défendu par l'accord a permis de moduler le STABEX en fonction de l'urgence des besoins. D'autre part, le calcul du seuil de déclenchement, sur la moyenne des quatre années précédentes peut permettre de prendre correctement en compte et d'organiser la régulation des marchés lorsqu'elle est structurelle.

α_2 - **S'agissant de ses effets sur l'économie des pays bénéficiaires**, le résultat est plus ou moins positif. Une étude effectuée à partir de l'analyse d'un échantillon d'opérations par la Banque Mondiale aboutit aux résultats suivants (¹):

- Les transferts ont permis de compenser les pertes de recettes budgétaires liées aux pertes de recettes d'exportations et même au delà. En effet, les transferts étant versés aux gouvernements, ceux-ci disposent dans leur utilisation de toute liberté pour combler des déficits budgétaires même si ceux-ci ne sont pas liées à des pertes de recettes d'exportations.

- Par rapport à la stabilisation des revenus des producteurs, les transferts ont eu un effet réel, notamment lorsque ceux-ci ont concerné un secteur vital pour l'économie. Dans de nombreux cas, la concentration et l'ampleur des transferts sur une courte période a eu un effet de dopage sur l'économie allant au delà du rôle stabilisateur du transfert.

- Enfin, par rapport aux autres formes de transferts financiers vers les pays producteurs, la rapidité des transferts du STABEX a eu un effet très positif sur la croissance et le développement des pays bénéficiaires; sous réserve que dans quelques cas, l'absence totale de conditionnalité a donné lieu à des détournements d'affectation ayant permis une mauvaise gestion des fonds transférés. En fait, les effets de cette absence apparaissent très néfastes pour les bénéficiaires, d'autant plus que la quasi-totalité des transferts est utilisée à l'extérieur

¹ - FOSU (A.), *op Cit.*, P. 42-48

du secteur de production en difficulté et ne permettent pas une correction efficace des déséquilibres constatés.

2 - Cas du financement compensatoire

Par son caractère d'appui à un déficit spécifique, et par la faible conditionnalité associée à son aide en particulier depuis 1986, le financement compensatoire reste un instrument très fiable dans la régulation des marchés de matières premières.

B - Propositions de réformes

a - Les réformes possibles des mécanismes de stabilisation ex-post

Elles concernent en particulier le STABEX et se situent sur plusieurs plans; l'objectif à terme étant de faire du STABEX un instrument de restructuration du marché,

α_1 - La première concerne l'augmentation de la dotation financière du STABEX; celle-ci étant indispensable pour résoudre la crise actuelle et empêcher un accroissement excessif de la base du calcul des transferts.

Il ne nous semble pas opportun de banaliser le STABEX en l'assimilant à d'autres techniques: la généralisation des protocoles serait absolument mineure et un STABEX à la mesure du financement compensatoire ne supporterait pas la compensation financière. L'originalité du STABEX devrait donc être conservée.

α_2 - Supprimer l'ambiguïté entourant la notion d'accident qui reste l'un des fondements du STABEX pour faire jouer celui-ci comme une assurance simple, nous semble se heurter à l'arbitraire qui préside à la définition même de cette notion. En effet une définition de la notion d'accident ne peut être que conventionnelle et la convention avantageuse diffère selon les pays. Pour certains producteurs, l'aléa est représenté par la quantité alors que d'autres estiment qu'il relève plutôt du domaine des prix. Dès lors, outre l'augmentation des transferts financiers et une meilleure formule de reconstitution, le système STABEX doit intégrer pour

une efficacité accrue de son action, la reconnaissance d'une certaine conditionnalité; pouvant reposer pratiquement, sur la répartition des transferts entre versements sans et versements avec conditionnalité. Cette action est possible par la création d'un double guichet dont le fonctionnement peut-être le suivant:

- La quote-part des transferts sans conditionnalité pourrait relever du premier guichet, et transférée sous forme d'aide à la trésorerie des Etats qui peuvent l'utiliser en fonction de leurs priorités. Cette action ne suppose pas cependant l'élimination de l'usage de l'établissement ex-post d'un rapport d'utilisation des fonds, qui devrait être à la fois maintenu et développé. Dans cet optique, une plus grande rapidité dans le transfert exige que le calcul des éléments du transfert se fasse non plus produit par produit comme c'est le cas, mais sur un solde global entre les produits.

- La quote-part du deuxième guichet servirait de transfert avec conditionnalité; les calculs étant effectués produit par produit et les transferts affectés à des projets dans le cadre des stratégies nationales de gestion des différentes filières de matières premières.

α_3 - Dans la mesure où les producteurs subissent les variations de prix et de volume dans les deux sens, il serait plus judicieux de raisonner en terme de stabilisation des balances commerciales et non plus seulement des recettes d'exportations; auquel cas celle-ci intéresserait non seulement les exportations, mais aussi les importations. L'objectif des mesures de stabilisations ex-post étant de compenser les baisses des recettes d'exportations, il est logique de raisonner en terme de pouvoir d'achat des exportations pour intégrer les effets mentionnés ci-dessus. Ce principe doit cependant être complété par des modalités particulières de mise en oeuvre, notamment au moyen des coefficients modérateurs pour qu'il soit pleinement opérationnel, ceci d'autant plus que le problème du coût de la compensation et du mode de calcul de la valeur de référence des exportations reste non résolu.

b - Les aménagements possibles des mécanismes de stabilisation ex-ante

1 - Sur le plan interne

Pour être optimale, toute politique de stabilisation des prix intérieurs doit se

faire en conformité avec les objectifs définis précédemment. En particulier, elle doit tenir compte des structures économiques du pays et de la capacité de gestion des différents intervenants dans les filières de commercialisation et de gestion des prélèvements sur le prix international.

α_1 - **La gestion des filières de commercialisation**: que la commercialisation soit le fait d'un organisme public ou d'une entreprise privée, la compatibilité avec les différentes politiques de stabilisation reste assurée. Seulement, le monopole public nous semble moins optimal dans la mesure où il ne permet pas un jugement sur l'efficacité qu'aurait induit la comparaison des performances des opérateurs différents. Aussi, nous lui préférons les circuits privés de commercialisation ne reposant pas sur l'existence d'un prix garanti; car celui-ci emmènerait les entreprises à être peu incitées à obtenir les meilleures conditions de vente. Si ce prix doit absolument exister, il faudrait adjoindre des systèmes d'excitation des entreprises à la réalisation du meilleur prix. L'utilisation d'une rémunération calculée en fonction du prix de réalisation et non du prix FOB garanti est une solution possible.

Par ailleurs, puisque la responsabilité de stabiliser le prix est soumise au risque d'une variation du prix international, les entreprises de commercialisation peuvent être aidées par l'utilisation des marchés à terme où, moyennant une bonne prévision sur les cours, ils pourraient utiliser judicieusement les techniques de couverture sur ces marchés.

α_2 - **La gestion des prélèvements sur le prix international**: De nombreuses difficultés des politiques de stabilisation sont liées à l'utilisation faite des fonds de la stabilisation; en particulier dans le cas où la politique menée vise à stabiliser le prix au producteur ou implique la possibilité d'une subvention de la filière.

Traditionnellement, les prélèvements sur les recettes d'exportation sont gérés suivant trois modalités: gestion de l'ensemble des fonds par l'agent stabilisateur; gestion par le trésor public dans le cadre du budget de l'Etat; gestion partagée entre le budget et l'agent régulateur. La diversité de ces modalités met en évidence une réelle ambiguïté entre l'objectif visé par la stabilisation et l'utilisation des fonds de la stabilisation dans l'optique des dépenses publiques; celle-ci ayant une incidence négative sur les finances publiques, notamment en ce qui concerne l'équilibre budgétaire et le respect des règles traditionnelles en matière de

finances publiques.

Ces observations nous emmènent à préconiser une répartition rationnelle des prélèvements de la stabilisation entre les fonds de la stabilisation et les finances publiques.

- les fonds en vue de financer les dépenses publiques peuvent être conçus comme des recettes fiscales normalement inscrites au budget de fonctionnement. Dans les cas de stabilisation partielle avec taxation progressive sans possibilité de subvention, et de transmission intégrale des fluctuations au producteurs, il n'y a pas de prélèvement à gérer, et par conséquent pas de répartition à effectuer. Le problème se pose donc uniquement lorsqu'il faut stabiliser totalement ou partiellement les prix aux producteurs, avec la possibilité d'une subvention.

Dans le premier cas, il nous semble rationnel de définir pour les finances publiques, un taux de prélèvement fiscal qui corresponde à la contribution jugée normale de la filière au financement du budget. Un taux de financement proportionnel au prix FOB garanti et non au prix de réalisation est souhaitable pour stabiliser les recettes publiques en valeur réelle.

Dans le second cas, il est préférable, pour une taxation/subvention de l'écart entre le prix international et le prix de référence, visant une stabilité des recettes fiscales, de définir un taux de prélèvement fiscal non en fonction du prix de réalisation, mais du prix de référence qui reflète mieux le marché. Dans le cadre d'une politique de stabilisation basée sur le prix international tendanciel, la répartition est automatique puisque le mécanisme est assis sur un taux de prélèvement fiscal moyen défini à partir du prix tendanciel. L'avantage de cette dernière modalité réside dans le fait qu'elle ne fige pas les parts de recettes publiques dans les exportations, mais indexe le taux de prélèvement unitaire sur la valeur tendancielle du prix international.

- L'agent qui assure la stabilisation doit avoir l'exclusivité de la gestion des fonds destinés à la stabilisation et ceux-ci doivent correspondre absolument à l'objectif de stabilisation que celui-ci vise. Dans cet optique, leur placement doit être fait dans l'esprit d'une part de les mobiliser rapidement et de conserver leur valeur réelle, et d'autre part de

préserver les équilibres macro-économiques.

Une gestion de ces fonds à travers un compte à la banque centrale et non dans les banques commerciales nous semble être un élément fondamental dans la stabilité conjoncturelle de la politique monétaire. Il serait ainsi possible, de stériliser une partie de la monnaie créée en période de hausse des cours et de croissance rapide des exportations, et procéder en revanche à des tirages sur ce compte en période de baisse des cours et de chute des exportations.

Une deuxième voie consisterait à placer les fonds de la stabilisation dans un compte extérieur; solution qui présente l'avantage de stabiliser non seulement la création monétaire à l'intérieur, mais également les recettes en devises, et une préservation de la valeur réelle des fonds.

α_3 - Proposition d'un système souple de fixation des prix aux producteurs

Dans la plupart de pays africains, la fixation des prix des produits primaires présente plusieurs objectifs contradictoires:

- encourager la production et assurer aux producteurs des revenus suffisants;
- permettre aux intermédiaires de couvrir leurs coûts de commercialisation;
- dégager les recettes pour les finances publiques.

Le système de commercialisation pratiqué actuellement dans la plupart de ces pays dégage certes des recettes pour le trésor public, mais n'encourage pas la production. La politique actuelle des prix et de commerce qui fixe les prix à la production, les primes et les marges de commercialisation tend plutôt à accentuer ces contradictions. Dans ce système l'agent stabilisateur encaisse tous les gains lorsque les prix augmentent et supporte toutes les pertes quand ils baissent.

Pour relancer la production du secteur primaire, une mesure indispensable serait d'offrir aux agents de ce secteur, des prix les plus attractifs. Etant donnée la nécessité impérieuse pour les pays producteurs d'augmenter leurs recettes d'exportation, il s'agit d'opérer un changement radical de philosophie:

- Les produits primaires d'exportation ne doivent plus être considérés comme des sources de revenu pour l'Etat, mais comme des activités économiques prioritaires qu'il convient de stimuler.

- Le rôle de stabilisation des prix imparté aux caisses de stabilisation doit être rationalisé. Il conviendrait d'orienter ces actions vers une formule qui permette de relever rapidement la part des producteurs dans le prix FOB après déduction des coûts de commercialisation et de transport, à un niveau qui assure à l'office une marge raisonnable pour assumer son rôle de compensation en cas de chute du prix international.

- Cette formule doit être transparente, de façon à permettre au producteur de prévoir son revenu à l'avance pour un prix international donné. Le système de ristourne pratiqué actuellement dans la plupart de pays producteurs ne permet pas cette transparence. Il est en outre administrativement lourd et coûteux.

- Il conviendrait également d'introduire des politiques de subventions à l'exportation pour tous les produits de rente, de façon à compenser la surévaluation éventuelle du taux de change réel lorsqu'il s'avérerait nécessaire de stimuler l'exploitation d'un avantage comparatif dans le long terme et donner au secteur primaire la même protection effective que dans l'industrie.

Compte tenu des insuffisances de la politique actuelle des prix, il convient d'adopter un système de prix capable d'éliminer la rigidité de la fixation des prix, de répartir les gains et les pertes causées par l'instabilité des marchés, d'encourager la concurrence entre les intermédiaires et de minimiser l'intervention des pouvoirs publics sur le marché. Ces divers objectifs peuvent être atteints par l'adoption d'un système souple de fixation des prix aux producteurs, basé sur un prix plancher garanti à la production et un système de soutien/prélèvement variable susceptible d'une part, d'étayer le prix producteur en cas de chute du prix international en deçà d'un niveau prédéterminé, et d'autre part, de taxer progressivement le surplus au dessus de ce niveau.

Dans la pratique, ce système peut fonctionner suivant le schéma ci-dessous:

Pour les prix:

- Le prix plancher (P_p) est déterminé par l'Etat à un niveau qui assure la rentabilité du secteur;
- Le prix à l'exportation est égal au prix international (P_i);
- Le prix de parité à l'exportation (P_e) est égal au prix FOB après déduction de tous les coûts de commercialisation (C_e) et de la marge d'exportation (M_e) (¹);
- Le prix à la production (P_{pr}) est égal au prix plancher quand le prix à l'exportation chute en deca du prix plancher.

Pour les taxes:

- Taxe totale (T_x) = $t_x \cdot q_e$

Avec: - q^e la quantité exportée;

- t_x le taux marginal de taxation pour chaque fourchette de prix à l'exportation. (fixé par l'Etat).
- Taxe de soutien = $\beta \cdot$ (Taxe totale), qui est la fraction de la taxe totale versée au fonds de soutien (déterminé par l'Etat).
- Taxe versée au trésor = Taxe totale - Taxe de soutien.

A titre illustratif, considérons le barème progressif du prix de soutien et des taxes suivant relatif au café, et à partir duquel nous déterminons la fourchette du système de soutien et de taxation et un barème détaillé des taxes.

soit: $P_p = 300$ FCFA/kg

$M_e = 10\%$ (Prix FOB)

$C_e = 100$ FCFA/kg

$\beta = 3,5\%$

¹ - La marge à l'exportation est déterminée par la concurrence sur le marché.
 - Le prix FOB correspond au prix à l'exportation en FCFA/kg.
 - Les coûts internes de commercialisation ne comprennent pas la taxe à l'exportation et sont déterminés par la concurrence sur le marché.

En utilisant les relations définies pour les prix et les différentes taxes, la fourchette du système progressif de soutien et de taxation peut être déterminée de la manière suivante:

Pour: $P_e < 300$ $t_0 = 1$ $T_0 = 1 (P_E - 300)$
 $300 < P_e < 400$ $t_1 = 0,50$ $T_1 = 0,5 (P_E - 300)$
 $400 < P_e < 500$ $t_2 = 0,55$ $T_2 = (0,5 \cdot 100) + 0,55(P_E - 400)$
 $500 < P_e < 600$ $t_3 = 0,60$ $T_3 = 50 + (0,55 \cdot 100) + 0,6(P_E - 500)$
 $600 < P_e < 700$ $t_4 = 0,65$ $T_4 = 50 + 55 + (0,6 \cdot 100) + 0,65(P_E - 600)$
 $700 < P_e < 800$ $t_5 = 0,70$ $T_5 = 50 + 55 + 60 + (0,65 \cdot 100) + 0,70(P_E - 700)$
 $800 < P_e < 900$ $t_6 = 0,75$ $T_6 = 50 + 55 + 60 + 65 + (0,70 \cdot 100) + 0,75(P_E - 800)$
 $900 < P_e < 1000$ $t_7 = 0,80$ $T_7 = 50 + 55 + 60 + 65 + 70 + (0,75 \cdot 100) + 0,80(P_E - 900)$
 $1000 < P_e < 1100$ $t_8 = 0,85$ $T_8 = 50 + 55 + 60 + 65 + 70 + 75 + (0,80 \cdot 100) + 0,85(P_E - 1000)$

A partir de ces relations, nous avons calculé un barème détaillé des taxes qui est présenté au tableau N°14 ci-après.

Tableau N°14: Type de barème d'un système de taxation variable permettant de déterminer le montant du prélèvement de l'Etat, du fonds de soutien et le prix producteur.

Prix à l'exportation (P _i) en FCFA/kg	Coûts de Commer. (C _e) en FCFA/kg	Marge d'export.	Taxe totale (Million de FCFA)	Fonds de Soutien (Million de FCFA)	Fonds Public (Million de FCFA)	Prix de parité (P _e) en FCFA/kg	Prix Plancher (P _p) en FCFA/kg	Prix Producteur (P _{pr}) en FCFA/kg
300,00	-230,00	-77,45	-70,26	-28,09	-41,00	100,00	330,00	330,00
320,00	-124,65	-66,08	-60,41	-23,26	-36,32	118,10	330,00	330,00
340,00	-194,27	-57,23	-51,00	-20,02	-26,00	136,32	330,00	330,00
360,00	-176,52	-48,12	-44,00	-17,10	-22,20	154,00	330,00	330,00
380,00	-158,00	-41,29	-37,10	-14,00	-18,01	172,00	330,00	330,00
400,00	-140,00	-35,74	-31,02	-12,00	-15,06	190,00	330,00	330,00
420,00	-122,20	-29,00	-26,23	-10,00	-12,00	200,21	330,00	330,00
440,00	-104,01	-24,32	-21,00	-9,23	-10,00	226,32	330,00	330,00
460,00	-86,00	-19,02	-17,00	-6,80	-7,45	244,41	330,00	330,00
480,00	-68,10	-14,00	-13,00	-5,00	-5,40	262,06	330,00	330,00
500,00	-50,00	-10,00	-10,45	-3,04	-3,40	280,23	330,00	330,00
520,00	-32,00	-6,00	-5,32	-2,20	-1,40	290,01	330,00	330,00
540,00	-14,00	-2,50	-2,00	-0,82	00,39	307,00	330,00	330,00
560,00	04,00	-0,71	00,64	0,23	1,30	316,00	330,00	330,00
580,00	11,00	-2,30	1,70	0,60	1,80	334,00	330,00	344,00

Prix à l'exportation (P _e) en FCFA/kg	Coûts de Commer. (C _e) en FCFA/kg	Marge d'export.	Taxe totale (Million de FCFA)	Fonds de Soutien (Million de FCFA)	Fonds Public (Million de FCFA)	Prix de parité (P _e) en FCFA/kg	Prix Plancher (P _p) en FCFA/kg	Prix Producteur (P _{pr}) en FCFA/kg
600,00	20,41	3,30	3,06	1,20	1,96	370,00	330,00	350,02
620,00	30,00	4,70	4,20	16,60	2,51	386,00	330,00	359,41
640,00	38,12	5,90	5,34	2,14	3,21	400,01	330,00	369,32
660,00	47,00	7,12	6,41	2,50	3,85	424,00	330,00	377,20
680,00	56,02	8,20	7,40	2,90	4,45	442,02	330,00	386,25
700,00	59,21	8,90	7,60	2,80	4,32	460,23	330,00	404,41
720,00	66,30	9,28	8,36	3,34	5,01	478,05	330,00	411,00
740,00	77,00	10,40	9,44	3,79	5,60	796,00	330,00	418,00
780,00	88,40	11,67	10,40	4,20	3,71	514,00	330,00	425,30
720,00	100,20	12,70	11,41	4,53	6,80	532,00	330,00	432,90
800,00	111,54	13,70	12,32	4,90	7,40	550,00	330,00	440,11
820,00	123,10	14,80	13,40	5,30	8,07	563,00	330,00	446,92
840,00	135,00	16,01	14,40	5,71	8,69	586,21	330,00	450,40
860,00	147,60	17,00	15,40	6,12	9,28	604,04	330,00	456,20
880,00	156,90	18,22	16,40	6,50	9,84	622,09	330,00	469,90
900,00	173,03	19,20	17,30	7,12	10,38	640,02	330,00	467,01
920,00	186,00	20,40	18,20	7,70	10,92	653,00	330,00	471,00
940,00	200,00	21,90	19,20	7,81	11,50	676,07	330,00	475,10
960,00	216,00	22,40	20,23	8,01	12,11	694,12	330,00	478,62
980,00	229,20	23,40	21,41	8,40	12,60	712,00	330,00	482,40
1000,00	244,01	24,40	22,02	9,02	13,11	730,20	330,00	496,91

Cet exemple appelle les remarques suivantes:

- lorsque le prix à l'exportation chute en deçà de 550 FCFA/kg, une subvention est consentie à l'exportateur, et le producteur reçoit le prix garanti.

- Lorsque le prix à l'exportation s'élève au dessus de 550 FCFA/kg, le surplus est partagé entre l'Etat et les exportateurs par l'intermédiaire de la taxe progressive. Comme l'indique le tableau N°14, la concurrence parmi les exportateurs fera monter les prix à la production au dessus du niveau minimum. Selon l'exemple ci-dessus, les montants prélevés sont répartis à raison de 35% et de 65% entre le fonds de soutien et le trésor public respectivement.

2 - Sur le plan international

2.1 - les accords de produits

Compte tenu de l'importance des difficultés des accords de produits, en particulier à l'incompatibilité entre les objectifs qu'ils défendent et les mécanismes et moyens mis en oeuvre, les accords de produits doivent être défendus dans l'optique d'une action de régulation plus structurelle que conjoncturelle. Dans leur fonctionnement actuel, l'importance des objectifs de stabilisation pour les producteurs et l'espoir placé dans un système quasi contractuel comme les accords de produits ont relégué au second rang de telles actions structurelles. Cette situation est d'ailleurs facilitée par le fait que les producteurs, assiégés par les difficultés économiques sont peu sensibles aux actions de moyen terme, surtout si celles-ci exigent des moyens ou des sacrifices qu'ils jugent peu compatibles avec l'amélioration immédiate de leur situation.

Pour plusieurs raisons, ces actions structurelles sont indispensables. D'une part elles correspondent au mode de fonctionnement des accords de produits, le consensus et l'universalité étant des instruments trop rigides pour une régulation fine du marché. En revanche ces instruments conviennent tout à fait à l'élaboration progressive des politiques de moyen terme dont les arguments se font à la marge par un mouvement commun des participants. D'autre part, elles sont efficaces. La stabilisation du pouvoir d'achat, la régulation de la production, et à terme son ajustement à la consommation qu'elles sont susceptibles

d'engendrer sont des succès considérables pour le développement et la croissance des économies à secteur primaire prioritaire.

En outre, ces actions sont une condition nécessaire pour la validité des politiques de régulation conjoncturelle. En l'absence d'ajustements structurels, ces dernières ressemblent à un système d'assurance chômage dont les bénéficiaires sont voués à l'échec faute d'être adaptés au marché. Un tel système ne peut être longtemps défendu, ni financièrement, ni économiquement: inévitablement, il doit glisser de l'assurance à l'assistance avec des risques élevés de dépendance de la part des bénéficiaires et de rejet de la part du donateur.

Dans le cadre de l'action structurelle les accords de produit sont donc irremplaçables. Mais, il est indispensable de choisir les moyens et les politiques pouvant permettre d'atteindre efficacement ces objectifs. Deux questions fondamentales se posent ainsi en matière d'accord international de produit de base: quels objectifs? et quels moyens? et correspondent chacune à tout un débat. Les mécanismes actuels des accords doivent donc être adaptés à ces exigences structurelles. Il s'agit dans la pratique de favoriser les systèmes de contingents par rapport à la gestion des stocks. En effet, la priorité accordée à la stabilisation conjoncturelle a conduit à privilégier les stocks d'intervention dans les accords actuels. Or ceux-ci sont adaptés aux objectifs conjoncturels et se prêtent moins à l'action structurelle.

Dans la pratique, les actions doivent viser à développer les systèmes de contingentements, non seulement à cause de l'échec et de l'inadéquation des stocks, mais pour plusieurs autres raisons; en particulier:

- Les contingents sont les seuls moyens indiqués pour la régulation d'un marché de grande taille; cas des marchés du cacao et du café;

- Sauf à prévoir un système très souple d'adaptation des prix d'intervention, la gestion des stocks est très difficile pour réguler un marché marqué par une baisse tendancielle et durable des prix. Cette souplesse suppose un nombre très restreint de participants au marché. Dans la pratique, exception faite des produits minéraux dont les marchés ont une taille relativement faible, très peu de produits peuvent réunir ces conditions;

- Seuls les contingents peuvent permettre une action directe de l'accord sur la production. En permettant de stabiliser durablement les parts de marché, l'accord pourra

donner aux producteurs une indication sur les évolutions de leurs productions. Une action de pure intervention comme celle d'un stock ne peut déboucher sur une telle information.

2.2 - les mesures commerciales internationales

Outre la mise sur pied des dispositions efficaces pouvant permettre une application effective de leurs résolutions, Les mesures commerciales internationales visant à organiser les échanges internationaux doivent intégrer d'avantage les problèmes spécifiques des exportations des pays africains et tendent vers une libéralisation plus soutenue du commerce mondial. Les actions à entreprendre peuvent concerner: l'accès au marché, le soutien interne à la production, les subventions à l'exportation et les mesures d'accompagnement pour les économies africaines.

α_1 - L'accès au marché: Tous les instruments dits "*non tarifaires*" pour limiter ou empêcher les importations (contingentements, prix minimum, prélèvements différenciés selon la provenance) peuvent être convertis progressivement en droits de douane.

α_2 - Le soutien interne à la production: Selon des chiffres de l'OCDE, l'Europe subventionne sous différentes formes son agriculture à 49% et les Etats-Unis à 30%. Ces formes d'aide pèsent lourdement sur les exportations des pays africains ne disposant pas de moyens réciproques pour réduire leurs coûts de production. Le GATT devrait donc envisager une réduction progressive de ces différents soutiens.

α_3 - Les subventions à l'exportation: Au même titre que les soutiens à la production, le GAAT doit s'atteler à réduire les aides directes à l'exportation, la prise en charge par l'Etat de certains coûts comme le transport, la vente à l'extérieur par les pouvoirs publics de stocks à un prix inférieur à celui du marché intérieur. ces différentes formes de subvention défavorisent les producteurs ne disposant pas de moyens pour accroître leur compétitivité en réduisant leurs prix à l'exportation.

α_4 - Les mesures d'accompagnement pour les économies africaines: Si les mesures envisagées ci-dessus sont pratiquées sans discernement, cela reviendrait à mettre en concurrence la machette africaine et la moissonneuse batteuse américaine ou européenne. Une des solutions pour atténuer les effets négatifs de ces mesures sur les économies africaines consisterait à appliquer des taux de réduction des droits et des subventions plus faibles pour ces pays et même à maintenir certaines subventions comme celles concernant les intrants.

C - Les difficultés liées à la stabilisation traditionnelle des marchés

Si les politiques de stabilisation traditionnelles peuvent être efficaces moyennant des améliorations de leurs dispositions présentées ci-avant, il demeure que celles-ci restent l'objet de nombreuses difficultés, en particulier: l'opposition entre la stabilisation partielle et la stabilisation totale du prix, le problème du choix du prix de référence autour duquel doit s'effectuer la stabilisation, le problème de l'intégration du comportement du producteur et celui de l'estimation des gains de la stabilisation.

a - Stabilisation totale ou stabilisation partielle du prix

L'analyse des fondements des politiques de stabilisation conduite au chapitre 2 nous a permis d'établir que la stabilisation totale du prix peut assurer le producteur contre l'instabilité du prix. Toutefois, si les accords de produit ont pour objectif principal la minimisation des fluctuations du prix autour du prix de référence, l'important pour le producteur est non seulement la stabilisation du prix, mais surtout la stabilisation de son revenu. La réalisation de cet objectif dépend de la source et de l'importance des fluctuations du prix mais aussi de la structure de l'offre et de la demande. Puisque ces paramètres peuvent être modifiés par le degré d'intervention de l'agent régulateur du marché, un choix mal orienté de cet indicateur peut maintenir le revenu du producteur et le prix à un niveau d'instabilité fort élevé.

En comparant les expressions de la variance du revenu avant et après stabilisation dans les deux types de stabilisation, nous pouvons définir laquelle des deux méthodes est souhaitable pour la stabilisation du revenu du producteur.

Pour déterminer ces deux expressions, nous supposons que la fonction de demande est déterminée par une relation négative entre le prix et la quantité demandée, soit: ($q = P^{-\alpha}$). La variabilité du revenu exprimée par la variance du logarithme du revenu s'écrit:

$$\begin{aligned} V(\ln P \cdot q) &= V(\ln P) + V(\ln q) + 2 \text{Cov}(\ln P, \ln q) \\ &\approx 1/\alpha^2 \cdot V(\ln q) - 2/\alpha \cdot V(\ln q) + V(\ln q) \end{aligned}$$

Avec α l'élasticité-prix de la demande.

De cette équation, la variance du revenu avant la stabilisation est donnée par:

$$V(R) = (1 - 1/\alpha^2) \cdot V(\ln q)$$

Puisque la stabilisation totale ramène la quantité échangée de q à q_e et le prix à une valeur non aléatoire $P(q) = P(q_e) = P_e$, la variance du revenu après stabilisation est donnée par:

$$V'(R) = V(\ln P_e \cdot q) = V(\ln q)$$

En comparant ces deux variances, on remarque que l'effet de la stabilisation totale sur l'instabilité du revenu dépend de la valeur de l'élasticité-prix de la demande (α), puisqu'on obtient $V(R) = (1 - 1/\alpha^2) \cdot V'(R)$.

En particulier si l'offre est l'unique source des fluctuations de prix, une comparaison de ces expressions appelle les remarques suivantes:

- La stabilisation totale des prix ne réduira l'instabilité du revenu [$V'(R) < V(R)$], que si l'élasticité de la demande par rapport au prix est inférieur à 0.5.

- Elle aboutit à une stabilisation parfaite du revenu pour une élasticité unitaire, puisqu'on obtient $V(R) = V'(R) = 0$ pour $\alpha = 1$.

- Dans le cas où l'élasticité de la demande est supérieure ou égal à 0.5, la stabilisation totale des prix déstabilise le revenu du producteur.

Au niveau du producteur individuel, l'effet de la stabilisation totale sur le revenu du producteur peut être également apprécié en établissant les expressions de la variance du revenu avant et après stabilisation. Pour établir ces expressions, nous supposons j producteurs présents sur un marché où leurs offres aléatoires sont confrontées à une demande exprimée par $P(q_e)$. Le revenu de chaque producteur est alors donné par la relation:

$$R_j = P \cdot q_j \quad (q_j \text{ étant la quantité offerte par le producteur } j).$$

L'instabilité du revenu est déterminée dans ce cas par les relations:

Avant stabilisation:

$$\begin{aligned} V(R_j) &= V(\ln q_j) + V(\ln P) + 2 \text{Cov}(\ln P, \ln q_j) \\ &\approx 1/\alpha^2 \cdot V(\ln q) - 2/\alpha \cdot [\text{Cov}(\ln q, \ln q_j) + V(\ln q_j)]. \end{aligned}$$

Après stabilisation:

Puisque la stabilisation totale ramène la quantité échangée de q à q_e et le prix à une valeur non aléatoire $P(q_j) = P(q_e) = P_e$, la variance du revenu après stabilisation est donnée par: $V'(R_j) = V(\ln q_j)$

En comparant ces deux expressions, on observe que la stabilisation totale du prix ne réduira la variabilité du revenu du producteur j que si la quantité $[1/\alpha^2 \cdot V(\ln q) - 2/\alpha \cdot \text{Cov}(\ln q, \ln q_j)]$ est positive et grande. En particulier la stabilité du revenu sera d'autant plus élevée que cette différence est grande et positive, ce qui dépend en fait de la valeur du second terme. Puisque ce terme établit un lien entre la production mondiale (Q) et celle du producteur individuel (q_j), nous pouvons conclure que la stabilisation totale au niveau international ne pourra stabiliser le revenu d'un producteur que si son offre est corrélée négativement avec la production mondiale.

Cette conclusion traduit l'idée qu'une politique de stabilisation est d'autant plus efficace que les producteurs sont "*petits*" et que la production est globalement répartie sur un "*grand*" nombre de pays. Elle explique en particulier la réticence des grands producteurs aux accords de stabilisation.

Toutefois, en supposant la part de marché du producteur j constante, l'effet de la stabilisation ne dépend plus que de l'élasticité de la demande au prix; puisque la variance du revenu avant stabilisation devient: $V(R_j) = (1/\alpha^2 - 2/\alpha) V(\ln q)$.

En comparant α à 0.5 dans cette relation, on remarque que lorsque la part de marché du producteur est constante, la stabilisation totale des prix stabilise (ou déstabilise) le revenu du producteur individuel si l'élasticité de la demande par rapport au prix est inférieure (ou supérieure) à 1/2.

Ainsi, au niveau du producteur individuel, l'effet de la stabilisation totale sur le revenu est influencé par les spécificités propres à chaque producteur, et en particulier la part du marché qu'il détient et l'élasticité-prix de la demande.

S'agissant de la stabilisation partielle, celle-ci tente de réduire les fluctuations des prix sans les éliminer complètement, mais en les confinant dans des limites acceptables. Comme dans le cas précédent, l'effet de la stabilisation partielle est déterminé en appréciant les expressions de la variance du revenu avant et après stabilisation. Puisque la stabilisation

est partielle, les fluctuations affectant le prix peuvent être dues à l'offre et/ou à la demande et influencées par la structure de ces paramètres (élasticités).

Pour prendre en compte ces différentes observations, nous utilisons pour déterminer la variance du revenu et du prix, des fonctions d'offre et de demande établies en tenant compte de l'intervention éventuelle d'intermédiaires entre producteurs et consommateurs (¹); soit:

$$D = c + \alpha P + g$$

$$O = d + \beta P + h \quad (2) \quad \text{Avec } \beta \text{ l'élasticité-prix de l'offre, } c \text{ et } d \text{ des constantes.}$$

Le prix et le revenu d'équilibre espéré, ainsi que la variance du revenu sont donnés par:

$$P_e = (c - d) / (\alpha + \beta)$$

$$R_e = [c(1 + \beta) + d(\alpha - 1)] / (\alpha + \beta)$$

$$V(P_e) = \sigma_h^2 [(\pi^2 + 1) / (\alpha + \beta)^2]$$

$$V(R_e) = \sigma_g^2 \{[\pi^2(\beta + 1)^2 + (\alpha + 1)^2] / (\alpha + \beta)^2\}$$

$$\text{Avec: } \sigma_g^2 = V(g) \text{ et } \pi^2 = \sigma_g^2 / \sigma_h^2$$

En supposant que le prix est stabilisé au niveau du prix d'équilibre moyen, la relation établissant la variance du revenu montre que:

- La stabilisation complète du prix correspond à une stabilisation complète du revenu (avec $V(R_p) = 0$) lorsque les fluctuations du prix proviennent essentiellement de la demande ($\sigma_h^2 = 0$),

- Lorsque les fluctuations du prix proviennent essentiellement de l'offre ($\sigma_g^2 = 0$), La stabilisation complète du prix stabilise, est neutre, et déstabilise le revenu si $(\alpha - 1)^2$ est inférieure, égale ou supérieure à $(\alpha + \beta)^2$. Dans le cas particulier d'une inélasticité parfaite de l'offre par rapport au prix ($\beta = 0$), la stabilisation complète du prix stabilise, est neutre, et déstabilise le revenu lorsque l'élasticité de la demande (α) est $<$, $>$ ou $=$ à $1/2$.

¹ - Nous supposons que le degré de cette intervention est apprécié à travers le paramètre μ défini au chapitre 2.

² - g et h représentent les perturbations indépendantes qui affectent l'offre et la demande; D et O les quantités demandées et offertes en Logarithme; P le prix d'équilibre.

- Lorsque les fluctuations de l'offre et de la demande sont de même importance, ($\pi^2 = 1$), la stabilisation complète stabilise le revenu du producteur si l'élasticité-prix de la demande est inférieure à 1 ($\alpha < 1$); et le déstabilise si $\alpha > 1$.

Les résultats ci-avant sont établis en supposant que l'intervention des intermédiaires entre producteurs et consommateurs n'affecte pas le marché; ce qui est irréaliste, puisque celle-ci introduit une perturbation supplémentaire au niveau du marché, et qui est fonction du degré d'intervention (μ).

Compte tenu de cette observation nous allons déterminer les expressions de la variance du revenu et du prix, ainsi que le degré optimal d'intervention pour apprécier l'effet de la stabilisation sur ces deux paramètres.

Le degré optimal d'intervention peut être déterminé en introduisant le paramètre μ dans les relations donnant la variance du prix et du revenu du producteur établies précédemment. Cette opération permet d'obtenir:

$$V(P_\mu) = \sigma_h^2 (1 + \pi^2) / (\alpha + \beta + \mu)^2$$

$$V(R_\mu) = \sigma_h^2 [\pi^2(1 + \beta)^2 + (\alpha + \mu - 1)^2] / (\alpha + \beta + \mu)^2$$

σ_h^2 , α , β , π^2 et μ définies supra.

De ces relations, on déduit $\mu_o = 1 - \alpha + \pi^2(1 + \beta)$, le degré d'intervention optimal. μ_o est une fonction positive de l'élasticité-prix de l'offre (β) et du paramètre π , et une fonction négative de l'élasticité-prix de la demande (α). Ainsi, plus grande est la réaction de l'offre face aux fluctuations du prix, plus importante est l'intervention optimale.

L'estimation des variances optimales du prix et du revenu du producteur nous donne:

$$V_o(P) = \sigma_g^2 / (1 + \beta)^2(1 + \pi^2)$$

$$V_o(R_p) = \sigma_g^2 \pi^2 / (1 + \pi^2)$$

σ_h^2 , β , et π^2 définies supra.

Ces relations indiquent que la variation du prix est d'autant plus faible que l'élasticité-prix de l'offre (β) est grande. La stabilisation partielle aura donc un effet relativement faible sur la fluctuation des prix des produits dont l'offre est inélastique au prix. Par rapport au revenu, lorsque les perturbations affectant le prix proviennent essentiellement

de l'offre (en supposant la demande stable et donc $\pi^2 = 0$), le degré optimal d'intervention est donné par $\mu_0 = 1 - \alpha$ et le revenu du producteur est complètement stabilisé [$V_0(R_p) = 0$]. En effet, le choix d'un degré optimal d'intervention égal à $(1-\alpha)$ correspond à un accroissement de l'élasticité-prix de la demande de α à $\alpha_0 = 1$.

la stabilisation complète du prix (cas où le paramètre μ est infini), peut assurer le revenu du producteur contre les fluctuations de la demande, sans toutefois l'assurer contre les fluctuations de l'offre (puisque l'élasticité-prix de la demande tend vers l'infini, et la variance du prix vers 0). A la limite, elle peut même déstabiliser le revenu du producteur lorsque les fluctuations sont induites par l'offre et que l'élasticité-prix de la demande est élevé. Le paramètre μ doit donc être fini, même s'il correspond à une réduction de l'instabilité du prix sans l'éliminer complètement. Il doit être déterminé de façon à minimiser la variance du revenu du producteur.

Les conclusions établies ci-dessus sont basées sur un certain nombre d'hypothèses qui dans l'ensemble ne sont pas réalistes: elles concernent en particulier le prix de long terme, les anticipations des producteurs et le gain de la stabilisation.

b - Le problème du prix de long terme

L'hypothèse que la stabilisation partielle des prix s'effectue autour d'un prix de long terme parfaitement connu semble peu réaliste; car son estimation peut renforcer l'instabilité existant sur le marché et compliquer davantage la régulation des fluctuations. En effet, n'étant pas connu avec certitude, ce prix peut être estimé par un estimateur sans biais, si l'on dispose de séries statiques longues sur les prix. Cependant celui-ci est susceptible d'introduire dans le système une erreur de prévision qui doit être prise en compte dans les politiques de stabilisation.

Nous allons examiner dans ces conditions, l'effet de la stabilisation sur le prix et le revenu d'équilibre en comparant la variance de ces deux paramètres avant et après stabilisation. En supposant que la régulation se fait non pas autour du prix de référence (P_d), mais plutôt autour d'un prix estimé P_s à partir des informations disponibles sur l'état du marché, le niveau d'intervention de l'agent régulateur peut être exprimé par:

$$H = \mu (P_s - P) \quad \text{avec: } \mu \geq 0; P_s = P_d + \Phi; (\Phi \text{ étant l'erreur de prévision de l'agent}).$$

Les variances du prix et du revenu sont déterminées en établissant les équations du marché, soit:

$$D = c - \alpha P + g$$

$$O = d + \beta P + h$$

$$H = \mu(P_d - P) + \mu\Phi$$

$$O = H + D \text{ (à l'équilibre) } ^{1)}$$

Avec: α , β , Φ , μ , g et h définies supra.

$\mu\Phi$ représente le biais introduit par l'information sur le prix.

En tenant compte de l'erreur de prévision de l'agent, le prix d'équilibre et le revenu d'équilibre sont donnés par:

$$P_\Phi = P_d + [(g - h) + \mu\Phi] / (\mu + \beta + \alpha)$$

$$R_\Phi = (d + h) + (1 + \beta)[P_d + (\mu\Phi + g - h) / (\mu + \beta + \alpha)]$$

le prix et le revenu espéré sont déterminés par:

$$E(P_\Phi) = P_d$$

$$\begin{aligned} E(R_\Phi) &= d + (\beta + 1) \cdot P_d \\ &= [d(\beta + 1) + c(\alpha + 1)] / (\beta + \alpha) = R_d \end{aligned}$$

on constate de ces relations que la règle d'intervention définit ci-dessus conserve le prix et le revenu de long terme, puisque $E(P_\Phi) = P_d$ et $E(R_\Phi) = R_d$. L'effet de la stabilisation est obtenu en déterminant les variances du prix et du revenu; soit:

$$\begin{aligned} V(P_\Phi) &= \sigma_h^2 [(1 + \pi^2) + \mu^2\tau^2] / (\mu + \alpha + \beta)^2 \\ &= V(P_\mu) + \sigma_v^2\mu^2\tau^2 / (\mu + \alpha + \beta)^2 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} V(R_\Phi) &= \sigma_h^2 \{ [\pi^2(\beta + 1)^2 + (\mu - 1 + \alpha)^2 + (1 + \beta)^2\mu^2\tau^2] / (\mu + \alpha + \beta)^2 \} \\ &= V(R_\mu) + (1 + \beta)^2\mu^2\tau^2\sigma_h^2 / (\alpha + \beta + \mu)^2 \end{aligned}$$

$$\text{Avec } \tau^2 = \sigma_\Phi^2 / \sigma_h^2$$

¹ - A l'équilibre, le degré d'intervention μ augmente la demande D d'une quantité H lorsque le prix du marché (P) est inférieure au prix de référence (P_d).

Ces équations appellent les remarques suivantes:

- Avec une information parfaite sur le prix de long terme (P_μ), la variabilité du marché est moins prononcée que dans le cas d'information imparfaite [$V(P_\phi) \leq V(P_\mu)$]. Même si l'intervention de l'autorité se justifie [puisqu'on a $V(P_\mu) < V(P)$], l'opportunité de la stabilisation peut être remise en cause lorsqu'en intégrant l'information sur le prix, l'instabilité après intervention devient plus forte qu'avant l'intervention.

Le succès de l'opération peut être mesuré par la différence entre la variance des prix avant et après stabilisation; soit:

$$\begin{aligned} V(P) - V(P_\phi) &= \sigma_h^2 \left\{ (1 + \pi^2) / (\beta + \alpha)^2 - V(P_\mu) - \sigma_v^2 \mu^2 \tau^2 / (\mu + \alpha + \beta)^2 \right\} \\ &= \phi^2 \left\{ \mu [1 - \tau^2(\alpha + \beta)^2 / (\pi^2 + 1)] + 2(\beta + \alpha) \right\}. \end{aligned}$$

$$\text{Avec } \phi^2 = \delta_g^2 + \delta_h^2.$$

$$= \sigma_h^2 (\pi^2 + 1)$$

l'effet de la stabilisation sur le prix est d'autant plus fort que cette différence est positive et élevée, et dépend en particulier de l'effet des perturbations engendrées par l'offre et la demande (ϕ^2), et du degré d'intervention μ . A la limite, lorsque μ tend vers l'infini (cas de la stabilisation complète), la légitimité de l'opération de stabilisation peut même être remise en cause, lorsque $\tau^2(\alpha + \beta)^2 / (\pi^2 + 1) > 1$

- Avec une information imparfaite sur le prix de long terme (P_μ), la stabilisation complète des prix peut éliminer l'instabilité causée par l'offre et/ou la demande, mais laisser intact l'effet de l'aléa (σ_ϕ^2) qu'elle introduit lui-même sur le marché. La politique de stabilisation complète des prix se trouve ainsi justifiée si $V(P) \geq \sigma_\phi^2$.

Toutefois, l'agent régulateur peut accroître son efficacité en intervenant sur le marché pour réduire et non éliminer l'instabilité des prix; auquel cas le programme de stabilisation consistera à choisir le degré d'intervention μ qui minimise la variance du prix $V(P_\phi)$. soit:

$$\text{Min}/_\mu V(P_\phi) = \sigma_h^2 [(\mu\tau^2 + \pi^2 + 1) / (\mu + \alpha + \beta)^2].$$

Le degré optimal d'intervention minimum est obtenu en résolvant la condition du premier ordre de ce programme, soit:

$$\mu_{\phi} = (\pi^2 + 1) / \tau^2(\beta + \alpha)$$

L'efficacité de cette politique est mesurée en cherchant le signe de la différence $V(P) - V(P_\phi)$ pour μ_0 ; soit le signe de $\{\phi^2 \cdot [(1 + \pi^2) / (\alpha + \beta)\tau^2 + (\alpha + \beta)]\}$, qui est une quantité positive. Cette politique de stabilisation partielle est donc efficace en ce sens qu'elle peut réduire l'instabilité du prix malgré l'information imparfaite sur le prix de référence.

S'agissant du revenu, la relation établie ci-avant et exprimant la variance du revenu peut être décomposée en deux termes dont le premier traduit l'instabilité du revenu avec information parfaite sur le prix désiré et le second l'instabilité due à l'erreur de prévision lorsque P_s est un estimateur du prix désiré. L'agent régulateur dans ce cas doit choisir μ de façon à minimiser la variance du revenu; soit:

$$\begin{aligned} \text{Min}/_{\mu} V(R_\phi) &= \sigma_h^2 [\mu^2 \tau^2 (\beta + 1)^2 + \mu^2 \pi^2 (\beta + 1) + (\alpha + \mu - 1)] / (\mu + \alpha + \beta)^2 \\ &= \sigma_h^2 [(\pi^2 + 1) + \mu^2 \tau^2] / (1 + \alpha + \beta)^2 \end{aligned}$$

La condition du premier ordre nous donne le degré d'intervention optimal correspondant à une variabilité minimale du revenu. Soit:

$$\mu'_{\phi} = [\pi^2(\beta + 1) + (1 - \alpha)] / [\tau^2(\beta + 1)(\alpha + \beta) + 1]$$

Cette relation montre que plus l'incertitude est grande sur le prix de long terme, plus le degré d'intervention sur le marché doit être faible (puisque $(1 + \beta)(\alpha + \beta)\tau^2$ est ≤ 0 , le degré optimal μ'_{ϕ} décroît avec l'aléa supplémentaire déterminé par τ^2). En effet, en choisissant le degré d'intervention $\mu = \mu'_{\phi}$ et le prix estimé à la place du prix moyen, l'intervention de l'agent accroît la variabilité du revenu par l'aléa supplémentaire qu'elle introduit sur le marché. Ainsi, l'intervention sur le marché vise deux objectifs contradictoires:

- Soit la stabilisation du prix et auquel cas le degré optimal d'intervention est déterminé par $\mu = \mu_{\phi}$;

- Soit la stabilisation du revenu et auquel cas le degré optimal d'intervention est déterminé par $\mu = \mu'_{\phi}$.

Le choix de $\mu = \mu_{\phi}$ pour stabiliser le prix ne permet pas d'atteindre le degré d'instabilité minimale du revenu déterminé par $\mu = \mu'_{\phi}$. De même, en choisissant $\mu = \mu_{\phi}$, la stabilité du revenu est assurée, mais pas celle du prix. Si l'objectif de l'opération est de stabiliser le revenu du producteur, l'agent régulateur du marché devra choisir $\mu = \mu'_{\phi}$, et maintenir un degré de fluctuation de prix supérieur à l'optimum (déterminé par $\mu = \mu_0$).

c - Le Problème des anticipations des producteurs

L'analyse précédente est faite en faisant l'hypothèse que la réaction des producteurs et des consommateurs face au prix est automatique lorsqu'ils prennent leurs décisions d'achat et de production. Si cette hypothèse est relativement acceptable pour le consommateur, elle l'est moins pour le producteur. En effet elle suppose d'une part, l'existence chez ce dernier, d'un processus de production parfaitement flexible lui permettant d'ajuster instantanément son offre au prix, et d'autre part, une prévision parfaite des variables du marché.

Dans la pratique, la décision de production est déterminée par les anticipations du producteur sur le prix supposé prévaloir sur le marché au moment de la commercialisation; celles-ci étant influencées par les prix antérieurs et les actions prises par le producteur dans le passé en fonction de ses prévisions sur les prix. Généralement, ces actions sont soit adaptatives, soit rationnelles et c'est dans ce cadre que le producteur reconnaît ses erreurs et modifie ses prévisions en conséquence.

Nous allons intégrer ces éléments pour déterminer le prix et le revenu d'équilibre, ainsi que l'effet de la stabilisation sur ces paramètres.

Lorsque le producteur adopte un schéma d'anticipations adaptatives, ce mécanisme lui permet à partir des séries statistiques sur les prix passés, d'avoir un schéma de prévision des prix qu'il corrige progressivement en fonction des erreurs qu'il a commises dans les périodes antérieures. En supposant que le producteur fonde sa décision d'offre sur le prix de vente anticipé (P^a) et non sur le prix moyen P_m , sa fonction d'offre peut être donnée par:

$$O_t = d + \beta P_t^a; \text{ Avec } P_t^a, \text{ le prix que le producteur espère se réaliser en } t.$$

L'hypothèse des anticipations adaptatives peut se traduire par la relation:

$$P_t^a - P_{t-1}^a = \Theta(P_{t-1} - P_{t-1}^a)$$

Avec: P_{t-1} le prix réalisé en t-1;

P_{t-1}^a le prix anticipé en t-2 pour t-1;

P_t^a le prix anticipé en t pour t;

$P_t^a - P_{t-1}^a$ l'erreur de prévision commise en $t-2$;

Θ le coefficient d'ajustement qui définit la vitesse d'adaptation des anticipations.

En tenant compte des anticipations des producteurs, le marché peut être déterminé par les relations suivantes:

$$D_t = c - \alpha P_t + g_t$$

$$O_t = d + \beta P_t^a + h_t$$

$$P_t^a = P_{t-1}^a + \Theta(P_{t-1} - P_{t-1}^a)$$

$$H_t = -\mu(P_t - P_m)$$

$$D_t + H_t = O_t$$

Avec: $\alpha, \beta, \mu, \Theta, g_t, h_t, P_m, P_t, c$ et d définies supra.

Ces relations permettent de déterminer le prix et le revenu d'équilibre du producteur:

Pour le prix:

$$P_t = [\alpha'(1 - \Theta) - \beta\Theta] P_{t-1} + \Theta(c - d + \mu P_m) + [r_t - (1 - \Theta)r_{t-1}] / \alpha'$$

Avec: $\alpha' = \alpha + \mu$ et $r_t = g_t - h_t$

On aboutit à une équation aux différences finies du premier ordre de la forme $P_t = A.P_{t-1} + Y$, fonction des paramètres α', Θ et β . La forme de cette équation montre que le prix d'équilibre doit converger uniformément ou par oscillation vers le prix moyen, ou osciller sans converger vers ce dernier par le phénomène de "Cobwebb". La condition de stabilité du système exige que le coefficient de P_{t-1} soit compris entre -1 et 1, donc $\{-1 < [\alpha'(1 - \Theta) - \beta\Theta] / \alpha' < 1\}$; auquel cas, le prix espéré de long terme et la variance du prix déterminés à partir de l'équation de P_t établi précédemment sont donnés par:

$$\begin{aligned} E(P_t) &= [\Theta(\mu P_m - d + c)] \cdot \{1 - [\alpha'(1 - \Theta) - \beta\Theta] / \alpha'\}^{-1} \\ &= (c - d) / (\beta + \alpha) \end{aligned}$$

$$V(P_t) = \sigma_{\epsilon}^2 [\alpha'(2 - \Theta) + 2(1 - \Theta)] / \alpha'(\alpha' + \beta) [\alpha'(2 - \Theta) - \beta\Theta]$$

Ces résultats indiquent qu'en cas d'anticipations adaptatives du prix, la stabilisation partielle conserve le prix espéré de long terme [puisque $E(P_t) = P_m$]. En outre,

Ils permettent les conclusions suivantes:

- Le degré d'instabilité du prix est d'autant plus faible que les anticipations du producteur sur les prix sont plus lentes; puisque la variance du prix ($V(P_t)$) croît avec la vitesse des anticipations (Θ). en effet on peut remarquer qu'on a $dV(P_t)/d\Theta > 0$.

- En présence d'anticipations adaptatives, la forte sensibilité de la demande au prix a un effet stabilisateur sur les prix; puisque la variance du prix ($V(P_t)$) décroît avec l'élasticité prix de la demande (α). En posant $\alpha' = \alpha + 1$, on obtient en effet $dV(P_t)/d\alpha < 0$

- Contrairement à la réaction de l'offre au prix dans une situation d'ajustement instantané du producteur à l'évolution du prix, une forte élasticité-prix de l'offre a un effet déstabilisateur sur le prix en cas d'anticipations adaptatives, puisqu'on observe une relation négative entre la variation du prix et celle de l'élasticité-prix de l'offre. [$dV(P_t)/d\beta < 0$].

Pour le revenu:

A l'équilibre, l'instabilité du revenu du producteur (déterminée par $R_t = O_t \cdot P_t$) est appréciée par sa variance donnée par:

$$VR_t = V(O_t) + V(P_t) + 2Cov(P_t, O_t)$$

En utilisant la relation donnant la variance établie ci-avant, la variance de l'offre ($O_t = d + \beta P_t + h_t$) est donnée par:

$$V(O_t) = \beta^2 V(P_t) + \sigma_h^2 [1 - 2\beta/(\alpha + \beta)]$$

La Covariance entre la demande et l'offre se déduit de la variance; soit:

$$Cov(P_t, O_t) = \beta^2 V(P_t) - [\sigma_h^2 / (\mu + \alpha)]$$

Donc la variance du revenu est déterminée par la relation:

$$V(R_t) = (\beta^2 + 1)V(P_t) + \sigma_h^2 [1 - 2(\beta + 1)/(\mu + \alpha)]$$

Puisque la variance du prix $V(P_t)$ est une fonction croissante de Θ ⁽¹⁾, on déduit de Cette équation que la variance du revenu croît avec le degré d'ajustement des anticipations (Θ). Donc, l'existence d'anticipations adaptatives induit une plus grande intervention de l'agent sur le marché. La politique optimale de stabilisation est obtenue lorsque l'agent régulateur choisit un degré d'intervention qui minimise la variance $V(R_t)$; soit le degré qui résout le programme suivant:

¹ - En effet, $dV(R_t)/d\Theta = (1 + \beta)d\sigma_p^2 / d\Theta > 0$

$$\text{Min}_{\mu} (V(R)) = [(1 + \phi)^2(\alpha + \beta)^2]/(\alpha + \mu)^2 - 2\sigma_h^2(1 + \beta)/(\alpha + \beta) + 1$$

En résolvant la condition du premier ordre de ce programme, on obtient:

$$\mu_o^0 = \beta + \phi(\beta + 1) + (1 - \alpha). \quad (\text{Avec } \phi^2 = \delta_g^2 + \delta_h^2).$$

Ce résultat montre que les anticipations adaptatives forcent l'agent régulateur à accroître son intervention sur le marché (puisque $\mu_o^0 > \mu_o$). La stabilisation des prix est donc beaucoup plus coûteuse dans cette situation que lorsque les producteurs réagissent instantanément aux prix.

Lorsque les anticipations du producteur sont rationnelles, le producteur est supposé prendre ses décisions de façon rationnelle. Ainsi, ses prévisions sont compatibles avec celles du système et incorporent non seulement l'information sur le passé, mais toute l'information disponible et capable d'expliquer les composantes du marché. Pour une information valable, on peut faire l'hypothèse que le producteur s'en procure jusqu'à ce que son coût marginal d'acquisition soit égal au rendement moyen de son utilisation.

En intégrant ces éléments, nous allons déterminer comme dans les cas précédents, le prix et le revenu d'équilibre ainsi que leurs variances pour apprécier l'effet de la stabilisation sur ces paramètres.

L'offre du producteur lorsqu'il anticipe rationnellement le prix peut être appréciée par la relation:

$$O_t = d + \beta P_t^a + h_t \quad [\text{avec } P_t^a = E(P_{t/\phi t-1})] \quad (1)$$

Pour déterminer le prix d'équilibre, nous introduisant cette équation dans des équations d'offre et de demande linéaires décrivant les relations du marché; soit:

$$D_t = c - \alpha P_t + g_t$$

$$O_t = d + \beta E(P_{t/\phi t-1}) + h_t$$

$$H_t = -\mu(P_t + P_m) \quad (\text{avec } \mu > 0)$$

$$D_t + H_t = O_t$$

Avec: $\alpha, \beta, \mu, g_t, h_t, P_m, P_t, c$ et d définies supra.

¹ - $E(P_{t/\phi t-1})$ est l'espérance mathématiques donnant les anticipations du prix conditionnellement à l'information disponible à la période $t-1/\phi t-1$.

Le prix d'équilibre devient alors:

$$P_t = (c - d)/(\mu + \alpha) - \beta E(P_{t+1}^e)/(\beta + \alpha) + \mu P_{nt}/(\mu + \alpha) + (g_t - h_t)/(\beta + \alpha)$$

La politique optimale de stabilisation en présence de prix anticipés rationnellement est déterminée à partir des variances du prix et du revenu comparées à celles obtenues dans les cas précédents.

La variance du prix d'équilibre déterminée à partir des déviations du prix d'équilibre par rapport au prix de référence est donnée par:

$$V(P_t) = \sigma_h^2 (1 + \phi^2)/(\alpha + \mu)^2$$

On remarque de cette relation, que la variance du prix ne dépend plus de l'élasticité-prix de l'offre (β), et est plus faible que dans le cas d'anticipations adaptatives, contrairement aux schéma de prévisions parfaites du prix et des anticipations adaptatives.

La variance du revenu est donnée par:

$$\begin{aligned} V(R_t) &= V(O_t) + V(P_t) + \text{Cov}(P_t, O_t) \\ &= \sigma_h^2(\phi^2 + 1)/(\mu + \alpha)^2 + \sigma_h^2/(\mu + \alpha) \\ &= \sigma_h^2 [(\mu + \alpha - 1)^2 + \phi^2]/(\mu + \alpha)^2 \end{aligned}$$

Le degré d'intervention optimal est déterminé en résolvant le programme:

$$\text{Min}/_{\mu} V(R_t) = \sigma_h^2 [(\alpha + \mu - 1)^2 + \phi^2]/(\alpha + \mu)^2$$

En résolvant la condition du premier ordre, on obtient:

$d(VR_t)/d\mu = \sigma_h^2 [-(\alpha + \mu) + (1 + \phi^2)] / (\alpha + \mu)^3 = 0$; et un degré d'intervention optimal $\mu_o^r = \phi^2 + 1 - \alpha$ (¹).

Ces résultats montrent que lorsque le prix est anticipé de manière rationnelle, l'agent régulateur intervient de moins en moins sur le marché; en effet on obtient dans cette hypothèse, un coefficient d'intervention plus faible que celui obtenu dans les cas précédents ($\mu_o^r < \mu_o < \mu_o^0$).

¹ - ($\beta = 0$) élimine toute idée d'anticipations adaptatives de la part du producteur, puisque son revenu est assuré avant la commercialisation de son produit.

d - Le Gain de la stabilisation et sa répartition

L'estimation du gain de la stabilisation et sa répartition dépendent du type d'intervention de l'agent régulateur sur le marché. En prenant en compte les deux types d'intervention possible de l'agent, nous allons déterminer le prix et le revenu d'équilibre ainsi que la politique optimale d'intervention et l'effet de la stabilisation sur ces deux paramètres.

Lorsque l'intervention de l'agent n'est pas globale, la politique optimale d'intervention peut être déterminée en adoptant un modèle avec n offreurs dont l'offre de chacun est affectée d'une perturbation h_j . En supposant que les fonctions de demande sont homogènes et que les fluctuations de prix proviennent essentiellement de l'offre ($g = 0$), les équations du marché peuvent s'écrire de la manière suivante:

$$D = d - \alpha P$$

$$O_j = c + \beta_j P + h_j$$

$$H = -\mu(P - P_m)$$

$$D + H = 0$$

Avec: μ , α , β , h et P_m définies supra.

Le prix et le revenu d'équilibre sont donnés par:

$$P = (c + \mu P_m) / (\alpha + \mu) \text{ et } R_j = O_j \cdot P$$

De ces relations nous déterminons en résolvant le système à l'équilibre, les variances du prix et du revenu du producteur j . Soit:

$$V(R_j) = V(O_j + P) = V(O_j) + V(P) + 2\text{Cov}(O_j, P)$$

$$\text{Avec: } V(P) = V(O) / (\alpha + \mu)$$

$$\text{et } \text{Cov}(O_j, P) = -\text{Cov}(O_j, O) / (\alpha + \mu)$$

$$V(R_j) = V(O_j) / (\alpha + \mu)^2 + V(O) - 2\text{Cov}(O_j, O) / (\alpha + \mu)$$

La politique d'intervention sélective consiste à choisir un niveau d'intervention adapté au pays j de façon à minimiser la variance de son revenu définie ci-dessus; soit $\text{Min}_\mu V(R_j)$.

La condition de premier ordre de ce programme donne:

$$dV(R_j)/d\mu = -2[V(O) - (\alpha + \mu) \cdot \text{Cov}(O_j, O)]/(\alpha + 1)^3 = 0$$

$$\text{d'où } \mu_{oj} = V(O)/\text{Cov}(O_j, O) - \alpha$$

Les valeurs de μ_{oj} et $V(R_j)$ ainsi déterminées montrent qu'une telle politique est efficace, puisqu'elle réduit la variance du revenu [$V(R_j) < V(R)$]. Seulement, l'agent de stabilisation interviendra sur le marché en choisissant un degré d'intervention optimal qui minimise la variance du revenu global.

Lorsque l'intervention de l'agent est globale, Cette politique soumet les producteurs à une règle d'intervention globale. Le degré d'intervention optimal est dans ce cas déterminé par $\mu_o = 1 - \alpha$. Par ailleurs, puisque les perturbations du prix proviennent essentiellement de l'offre globale, cette politique doit éliminer totalement le risque du revenu global, sans autant engendrer au niveau du revenu du producteur individuel, un effet nécessairement optimal.

Au niveau du producteur individuel, l'efficacité de cette politique dépend du signe des différences:

$$\alpha_1) \mu_o - \mu_{oj} = 1 - [V(O) / \text{Cov}(O_j, O)]$$

Le rapport $[V(O) / \text{Cov}(O_j, O)]$ montre que lorsque les fluctuations du marché proviennent essentiellement de l'offre, le producteur j est indifférent entre l'intervention sélective et l'intervention globale lorsque sa part de marché ($O - O_j$) est non corrélée avec la production globale [cas où $\text{Cov}(O_j, O) = 0$].

Lorsque cette corrélation est positive (ou négative), [cas où $\{V(O)/\text{Cov}(O_j, O)\} > 1$ (ou < 1)], l'intervention globale est plus (ou moins) coûteuse que l'intervention sélective, puisqu'on obtient $\mu_o > \mu_{oj}$ (ou $\mu_o < \mu_{oj}$).

$$\begin{aligned} \alpha_2) V^s(R_j) - V^s(R_j) &= V(O) - 2\text{Cov}(O_j, O) + \text{Cov}^2(O_j, O) / V(O) \\ &= V(O) [(1 - \text{Cov}^2(O_j, O)) / V(O)]^2 \end{aligned}$$

$V^s(R_j)$ et $V^s(R_j)$ désignent respectivement la variance du revenu du producteur j après et avant intervention. Puisque $V(O)$ est positif, cette différence est positive si $\text{Cov}^2(O_j, O)/V(O) < 1$ et nulle si $\text{Cov}^2(O_j, O)/V(O) = 1$.

Ce résultat permet les remarques suivantes:

- L'intervention globale est moins efficace lorsque $\text{Cov}^2(O_j, O)/V(O)$ est différent de 1; puisqu'on obtient $V^s(R_j) < V^s(R_j)$.

En posant $\beta_j = \text{Cov}^2(O_j, O) / V(O)$, la relation établie ci-dessus peut encore s'écrire:

$$\begin{aligned} V^s(R_j) - V^s(R_j) &= (V(O) / \alpha^2) [(\alpha^2 - 1) - 2(\alpha - 1) \alpha 2\text{Cov}(O_j, O) / V(O)] \\ &= (V(O) / \alpha^2) [(1 - 2\beta_j)\alpha^2 + 2\beta_j(\alpha - 1)] \end{aligned}$$

L'expression de cette différence étant fonction des élasticités α et β , ce résultat montre que l'efficacité de l'intervention ne dépend pas seulement des caractéristiques du producteur, mais elle est aussi influencée par les caractéristiques du marché. Le signe de cette différence dépend des deux racines α , et $1/(1-2\beta_j)$.

Cette dernière expression représente l'élasticité-prix critique de la demande; puisque en donnant une valeur à β_j , la valeur de l'élasticité-prix de la demande doit être prise entre 1 et $1/(1-2\beta_j)$.

Pour des valeurs d'une part de $\alpha > 1$ et donc $\beta_j < 1/2$, et d'autre part de $1 < \alpha < 1/(1-2\beta_j)$ et donc $1/2 < \beta_j < 1$ et on obtient $V^s(R_j) > V^s(R_j)$; ce qui correspond à une déstabilisation du revenu du producteur. Cependant ces cas de déstabilisation sont très rares à cause de la valeur irréaliste de l'élasticité-prix de la demande (α)¹.

Le cas le plus probable est celui où on a soit $\beta_j > 1$ et $1/(1-2\beta_j) < \alpha < 1$. le signe de la différence $V^s(R_j) - V^s(R_j)$ est dans ce cas positif et on a $V^s(R_j) > V^s(R_j)$; ce qui montre que la stabilisation globale est néfaste pour un producteur dont l'offre est très fluctuante par rapport à l'offre mondiale ($\beta_j > 1$).

Pour des valeurs de l'élasticité-prix de la demande unitaire ($\beta_j = 1$), on obtient $V^s(R_j) = V^s(R_j)$; ce qui indique que le producteur est indifférent face à la stabilisation.

Si la stabilisation est ainsi susceptible de favoriser certains producteurs alors que d'autres sont favorisés, il va se poser un problème de répartition du gain issue de la

¹ En effet, de nombreuses études et en particulier celle de ont montré que l'élasticité-prix de la demande des produits primaires est en général inférieure à 1.

stabilisation, puisque les pays défavorisés devraient bénéficier d'un transfert de la part des pays favorisés pour le rôle d'assureurs qu'ils ont joués.

D - Estimation empirique des différents résultats établis

De manière empirique, les différents résultats que nous venons d'établir peuvent être étayés en estimant la quantité $Cov(O_j, O)/V(O)$ par une régression de O_j sur O selon le modèle:

$$O_j = \beta_j P + u_j + c$$

$$D = \alpha P + c'$$

$$D = O \text{ (à l'équilibre)}$$

avec: O_j l'offre du producteur individuel;

β_j l'élasticité-prix de l'offre du producteur j

u_j les perturbations affectant le prix et dues à l'offre;

c et c' des constantes.

Le test est effectué sur un échantillon de 10 pays producteurs et en utilisant comme produits: le cacao, le café, le caoutchouc, le coton et le thé. Le choix de ces produits pour chaque producteur est fait en fonction de l'importance de l'offre individuelle (O_j) par rapport à l'offre mondiale (O).

Le tableau N°15 ci-dessous présente les résultats des tests effectués.

Méthodes de calculs

Les régressions sont effectuées à l'aide du SPSS sur des valeurs tendanciennes estimées également par le SPSS.

Les formules de calcul utilisées sont les suivantes:

- élasticité-prix de l'offre: $\beta_j = (dO_j/O_j) / (dP/P)$; (¹)

¹ - La valeur de P utilisée est une moyenne du cours international de chacun des produits publié par l'annuaire de la Banque Mondiale: *Price prospects for major primary commodities*, volume 1, Février 1989.

- élasticités-critiques: $e_c = 1/(2\beta_j - 1)$;
- $O_j/O = (\text{Production du producteur } j / \text{Production mondiale})$.

Interprétation des résultats:

En comparant les résultats aux conclusions dégagées par l'estimation des variances du prix et du revenu dans les différents cas de figure évoqués précédemment, on remarque que les coefficients β_j peuvent être soit positifs ($0 < \beta_j < 1$), soit négatifs ($\beta_j < 0$), soit supérieurs strictement à 1 ($\beta_j > 1$).

Pour les pays dont l'élasticité-prix de l'offre est supérieure à 1 (cas de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Togo pour le cacao, et du Burundi pour le café), la stabilisation est défavorable si l'élasticité-prix de la demande est comprise entre l'élasticité critique et 1, puisque les revenus de ces producteurs sont déstabilisés. Il en est de même pour les pays qui ont une élasticité-prix négative.

Pour les pays dont l'élasticité-prix de la demande est compris entre 0,5 et 1, la stabilisation est souhaitable; c'est le cas du Cameroun et du Nigéria pour le Cacao, du Libéria pour le caoutchouc et du Tchad pour le coton.

Nous n'avons pas obtenus de cas d'élasticité-prix de l'offre unitaire, ce qui indiquerait que le pays est indifférent face à la stabilisation.

Le nombre élevé de pays se situant dans la première catégorie confirme le risque élevé au niveau des accords de produits d'un enlisement des négociations dans des luttes d'intérêts.

Tableau N°15: Estimation des élasticités-critiques et des élasticité-prix des offres individuelles pour les principaux produits des grands producteurs africains.

Pays	Produits	O_i/O	β_j	écart type (σ^2_j)	élasticités-critiques
Cameroun	Café	0,29	0,05	0,75	
	Cacao	6,80	0,87	0,25	
	Caoutchouc	0,09	0,18	0,56	
	Coton	0,10	0,14	0,63	
Côte-d'Ivoire	Cacao	12,36	1,26	0,40	
	Café	3,20	0,25	0,54	0,66
Ghana	Cacao	18,01	0,86	0,57	
Kenya	Café	1,24	-0,28	0,41	
	Thé	4,28	0,54	0,85	
Togo	Cacao	0,72	1,07	0,60	0,88
Nigéria	Cacao	19,2	0,90	0,50	
Libéria	Caoutchouc	0,10	0,57	0,51	
Tchad	Coton	0,52	-1,15	0,79	
Rwanda	Café	0,62	-0,26	0,98	
	Thé	0,24	1,98	2,38	0,34
Burindi	Café	0,76	1,02	0,65	0,96

Source: Nous avons construit ce tableau en utilisant les chiffres publiés par l'annuaire statistique du FMI: «IMF, International financial statistics - CNUCED, Handbook of international trade and development statistics, 1992, volume XLV».

Paragraphe 2: Intervention directe des producteurs sur les marchés boursiers

En dehors de l'utilisation des cotations boursières pour la fixation de leurs prix intérieurs, les pays producteurs nets de produits primaires n'utilisent que très rarement ces marchés qui leur offrent pourtant de réelles possibilités de couverture contre le risque de baisse de leur revenu d'exportation. Nous montrons dans ce paragraphe qu'un pays exportateur de matières premières peut utiliser le marché boursier pour minimiser la variabilité de ses recettes d'exportation à travers notamment une bonne anticipation et une gestion optimale de son stock de produits; l'intervention étant faite soit dans le cadre du seul marché à terme ou par une utilisation conjointe des contrats à terme et des options.

A - La nécessité d'une participation active des producteurs aux marchés boursiers

Très peu de pays en développement producteurs de produits de base interviennent sur les marchés à terme, que ce soit pour vendre leurs produits, que pour se couvrir contre le risque de prix ou pour spéculer. Leur position face aux marchés à terme est souvent conditionnée par le mythe selon lequel les spéculateurs fixeraient les cours et y règneraient en maître absolu.

Certes la spéculation influence fortement l'évolution du cours, surtout à court terme où les cours sont très sensibles aux prévisions et aux informations sur la production. Mais la spéculation n'explique pas tout car si à moyen terme le rapport production consommation devient déterminant, la tendance à long terme est définie par les coûts de production et les conditions d'utilisation du produit. En outre la spéculation à la baisse rencontre toujours des limites techniques si elle va à l'encontre de la conjoncture générale sur le marché.

La spéculation consiste en effet, à vendre à terme et l'opération ne devant se dénouer que par une livraison du physique à l'échéance, ou par un rachat du contrat de vente. La réalisation de cette opération suppose dans le premier cas, qu'on dispose de produit inutilisé, donc qu'il y a des excédents et c'est finalement ceux-ci qui pèsent sur le cours du produit. Dans le second cas, le rachat des contrats engendre inévitablement une pression à la

hausse sur les cours. Par ailleurs même les spéculateurs-investisseurs, n'ont d'intérêt véritable que pour des mouvements haussiers; les tendances à la baisse du cours n'ayant psychologiquement aucun effet sur les spéculateurs professionnels. Enfin, les courtiers tirent un grand avantage d'un cours très fluctuant qui suscite une multiplication des ventes et un volume d'opération-papiers important, puisque leur rémunération dépend de la valeur globale des transactions.

Il s'avère donc que l'impact de la spéculation sur le cours n'est qu'un épiphénomène qui se greffe sur les mécanismes et les facteurs à l'origine des ondulations de moyen terme et de la tendance à long terme de l'évolution du cours. La vision exagérée du rôle de la spéculation peut s'expliquer par plusieurs raisons:

- Les mécanismes du marché sont souvent mal compris et l'institution boursière mal connue: la spéculation est alors une expression écran qui dissimule cette incompréhension;

- La spéculation sert plutôt comme alibi pour cacher des problèmes plus profonds: le trop engagement du producteur dans une production donnée, l'échec de la concertation avec les autres producteurs et les difficultés économiques;

- La spéculation est devenue dans les pays producteurs une expression médiatique commode qui permet de contourner les problèmes sociaux en périodes difficiles. Elle présente d'ailleurs l'avantage de ne pas désigner nommément des responsables, mais peut devenir dangereuse si elle est utilisée comme critère de décision.

Les marchés à terme étant suffisamment internationalisés pour la plupart des produits, ils représentent d'excellents instruments pour les pays exportateurs de matières premières qu'ils doivent intégrer comme guide dans leur politique commerciale en général et dans la couverture de leurs exportations en particulier.

B - Utilisations possibles des marchés boursiers par les producteurs

a - Les insuffisances de la couverture traditionnelle

1 - L'inefficacité de la couverture de routine

La couverture de routine est basée sur l'hypothèse irréaliste que le prix à terme

et le prix comptant évoluent parallèlement. Par ailleurs, elle semble ne pas prendre en compte le caractère aléatoire de la production de la plupart des produits primaires.

α_1 - **Prix à terme et prix comptant** Se couvrir sur un marché à terme consiste à éviter le risque de prix en prenant grâce aux contrats sur le marché à terme, une position opposée sur le marché à terme égale en quantité et opposée à celle sur le marché physique. En effet, à l'échéance d'un contrat à terme, le prix de ce contrat est égal au prix du comptant, donc du physique disponible immédiatement à la bourse.

Supposons pour illustrer qu'à la date t , le prix sur le marché physique d'un kilogramme de cacao est de P_t et que sur le marché à terme, le prix correspondant à la même quantité pour une livraison à terme est de P'_t . L'opération de vente sur le marché physique et d'achat sur le marché à terme pour se couvrir n'est viable en t que si la différence entre les deux prix $(P_t - P'_t) = a$ est positive. En effet, si le prix chute de P_t à P_n entre la date t et l'échéance de livraison avec $P_t - P_n = b$ (< 0), alors l'opérateur pourra se couvrir par un simple rachat des contrats à P''_t avec $P'_t - P''_t = -b$ (> 0).

Grâce à la couverture, la position de l'opérateur s'annule effectivement ($b - b = 0$). Mais seulement, ce résultat fait l'hypothèse que les prix évoluent parallèlement sur les deux marchés, et donc que les différences calculées ci-dessus sont constantes. Dans la pratique, ce parallélisme est plutôt rare puisque les deux prix dépendent de nombreux paramètres, en particulier le lieu de livraison et la qualité des produits.

La position sur le marché à terme n'est donc pas absolument l'opposé sur le marché physique et la couverture traditionnelle risque d'être inefficace dans la réduction de la variabilité du revenu.

α_2 - **Les difficultés liées à la variation de la production.** La couverture traditionnelle est impossible lorsque l'arbitragiste ne connaît pas avec exactitude la quantité du produit à négocier. Ainsi, si le volume des exportations est aléatoire, la couverture sera sous-optimale et c'est le cas en général pour les produits d'exportation des pays en développement dont la production dépend de nombreux facteurs non homogènes.

b - Schéma d'une intervention optimale des producteurs sur les marchés à terme

1 - Utilisation du marché à terme pour une couverture avant production

Compte tenu des limites évoquées ci-dessus, nous proposons un schéma d'utilisation du marché à terme par le producteur soumis au risque de prix et de quantité. Il s'agit d'une couverture avant production basée sur une gestion optimale des stocks et une appréciation de la différence entre les prix sur les deux marchés.

Supposons un producteur qui utilise deux périodes t_1 et t_2 sur le marché physique pour ses exportations. Compte tenu des objectifs qu'il se fixe en t_1 la décision en t_1 du producteur de vendre son produit en t_2 est soumise au risque de prix et de quantité puisque ces paramètres sont aléatoires en t_1 .

Cependant, le producteur a également la possibilité de négocier sur le marché à terme en t_1 un ensemble k de contrats sur ses produits livrables à une date t et à un lieu spécifique. Sa position sur chaque contrat se dénouera en t (avec $t_2 \leq t$), soit par une livraison physique du produit à terme ($t_2 = t$), soit par une opération financière n'impliquant pas de livraison de produit ($t_2 < t$). Le prix et la quantité qui fondent l'annulation étant aléatoire le gain attendu de l'opération est également aléatoire et dépend en particulier de l'information disponible sur le marché (¹), des coûts de transactions, de transport et de stockage, des différents frais des intermédiaires et des conditions naturelles et techniques de la production.

En particulier le producteur doit chercher à gérer son stock de manière optimale pour couvrir son revenu. Il dispose notamment de la possibilité de vendre entièrement sa production au prix spot P_t (en t) ou de ne vendre qu'une partie en gardant une quantité en stock. Tout dépendra de la capacité du stockage (coût d'amortissement, coût de manutention et autres frais), des caractéristiques du produit, et des anticipations du producteur sur le comportement futur du marché.

¹ - Nous avons montré au chapitre II que cette information provenait essentiellement: du marché à terme pour les prix courants, des statistiques officielles sur l'évolution de la production et de la consommation, et des sources lucratives indépendantes des deux premières.

Une méthode simple permettant une gestion rationnelle des stocks consiste pour le producteur à apprécier la valeur de la différence $P_t - P'_t$, une valeur négative traduisant une pénurie du produit étant idéale pour le producteur qui peut alors vendre du physique et se couvrir en achetant des contrats sur le marché à terme.

2 - Utilisation conjointe du marché à terme et du marché des options

Le marché des options joue le même rôle de transfert des risques que le marché à terme, à la seule différence que le contrat d'option offre quelques avantages supplémentaires. D'une part, il permet d'éviter l'incertitude liée à l'évolution des prix à terme du fait qu'avec l'existence de la prime, l'acheteur de l'option n'est soumis à aucune incertitude financière. D'autre part, par la flexibilité du contrat d'option, le producteur peut se couvrir contre le risque de baisse des prix et de revenu, tout en bénéficiant d'une évolution favorable des cours. En effet sauf cas d'un producteur ayant une très forte aversion pour le risque, la couverture pure sur le marché à terme n'offre pas la possibilité au producteur de spéculer sur une hausse éventuelle du cours.

L'utilisation conjointe des deux marchés offre ainsi au producteur, outre la possibilité de se protéger contre le risque d'une évolution défavorable des prix sur le marché physique à travers une gestion optimale de son stock et la différence entre les évolutions des prix comptant et à terme, une opportunité de réaliser un profit en spéculant lorsque les prix évoluent défavorablement.

Supposons pour illustrer, un producteur qui utilise les deux marchés pour couvrir un stock de cacao. Sa stratégie consiste à prendre la position de vendeur en t_1 pour décider de vendre en t_2 , tout ou une partie de son stock à un prix P_t , et à négocier sur le marché à terme un contrat pour une quantité équivalente de cacao et livrable à un terme t .

- Si le prix du cacao chute entre t_1 et t_2 de 30% par exemple, le producteur livre à perte sa production (avec une perte égale à: $P_t - 0,7P_t = 0,3P_t$), et revend le contrat sur le marché à terme à $0,7P_t + k$ (¹) pour annuler sa perte (cas où k est constant et égal à $0,3 P_t$) ou limiter éventuellement sa perte en dénouant sa position avant terme.

¹ - k représente la valeur de la différence $P_t - P_t$ à terme, qui doit être normalement positive puisque le producteur ne prend position au départ que si cette différence est négative.

- Si par contre le prix du cacao connaît entre t_1 et t_2 une augmentation de 30%, le producteur le vend au prix $P_2 = P_1 + 0,3P_1$. Toutefois, le bénéfice qu'il réalise dans cette transaction est limité par l'opération sur le marché à terme.

L'arbitrage en couverture ainsi décrite présente cependant, quelques difficultés pour les producteurs. En effet, producteurs et négociants ne présentent pas les mêmes positions sur le marché: le négociant se rémunère par une marge entre le prix de vente et le prix d'achat du produit et peut se couvrir pour fixer cette marge, alors que le producteur est rémunéré par le prix de vente international et doit chercher à profiter des hausses de cours. Pour un producteur, la couverture doit donc être sélective et n'intervenir qu'en cas d'évolution incertaine ou de baisse du prix.

C - La place du secteur primaire dans les orientations futures du développement des pays africains

Si les efforts de stabilisation ou de compensation financière des fluctuations des recettes d'exportations et les interventions sur les marchés à terme sont indispensables pour la survie des économies reposant essentiellement sur l'exportation des matières premières, ils demeurent pourtant des palliatifs de court terme dont la fonction doit être accompagnée des transformations indispensables.

Le rôle des matières premières dans les économies africaines et plus particulièrement les perspectives sombres d'évolution de leurs prix, des termes de l'échange, des différents mécanismes de stabilisation et de régulation et les problèmes de productivité conduisent à remettre en question cette spécialisation. Cette inquiétude soulève le problème de la relève du secteur primaire d'exportation. Dans les pays africains en particulier, ce secteur remplit la fonction primordiale de génération de surplus macro-économique nécessaire au financement des autres secteurs.

Face à la dégradation généralisée du secteur des matières premières, les actions urgentes à entreprendre concernent en particulier la restructuration et l'équilibre des filières de production, la sauvegarde de l'outil de production et la valorisation progressive des produits avant leur exportation. Ces actions doivent viser à terme, une plus grande libéralisation du secteur des matières premières.

a - La restructuration et l'équilibre des filières de production

Les actions à entreprendre sur ce plan concernent la mise en place d'une part d'un dispositif d'information sur chaque filière et d'autre part d'un dispositif d'appui aux producteurs pour leur implication dans la gestion des filières.

En effet, une réelle co-gestion des filières de production impose l'accès à une information adaptée aux besoins des opérateurs économiques de la filière. Il s'agit d'une information fiable, disponible en temps opportun et ciblée sur les besoins réels. Chaque catégorie d'opérateur a besoin de plus d'une information "*personnalisée*" répondant à ses préoccupations spécifiques. Ainsi, l'information destinée aux producteurs doit non seulement concerner les aspects techniques, commerciaux et financiers, mais aussi, dans la mesure où la diversification est une condition de sécurisation de leurs systèmes de production, aborder les aspects liés à d'autres productions.

Dans la pratique, ce besoin d'information peut concerner:

- l'évolution des marchés internationaux et leurs tendances;
- les mécanismes de formation des prix aux différents stades de mise en marché;
- La réglementation et le fonctionnement institutionnel des filières;
- l'organisation technique des filières;
- les données concernant les technologies nouvelles.

b - La sauvegarde de l'outil de production

Les actions sur cet aspect se situent dans la perspective d'une relance de la production en terme de quantité. Elles visent dans l'ensemble un appui de l'émergence de structures socio-professionnelles organisées pouvant permettre à terme d'assurer les responsabilités jusqu'ici dévolues à l'appareil étatique. Le passage à une véritable interprofessionnalisation nous semble être le défi essentiel pour l'avenir des filières. Toutefois, l'interprofession ne pourra faire face efficacement à la crise que par une stratégie de promotion des intérêts liés à l'ensemble des opérateurs et notamment les producteurs.

Dans cet optique, les mesures prises doivent viser en particulier:

- La promotion et le soutien des groupements organisés en fonction d'intérêts communs concernant par exemple la commercialisation, le stockage, le contrôle et l'amélioration de la qualité;
- La promotion des mesures visant à autonomiser les structures professionnelles;
- La conception des formes de partenariat.

En l'absence de ces actions, même si les distorsions sur le plan monétaire et du change évoquées au chapitre 3 étaient corrigées, le pays producteur risquerait de ne pas bénéficier des effets positifs de telles mesures du fait que leur incidence sur les recettes d'exportation dépendra beaucoup plus d'une augmentation des quantités vendues.

c - La transformation des produits avant leur exportation

Une solution envisageable pour résoudre la crise actuelle des matières premières est leur valorisation dans les pays producteurs. Cependant, il faudrait que ces pays soient capables de réaliser de telles activités dans des conditions compétitives par rapport aux autres producteurs de biens manufacturés. Si quelques pays africains connaissent actuellement des expériences appréciables d'industrialisation, la majorité n'est qu'à un stade assez embryonnaire. L'industrialisation se heurte aux problèmes de productivité, de coûts et de débouchés. L'étroitesse des marchés ne garanti guère des économies d'échelle et affecte la compétitivité des produits transformés.

Malgré ces insuffisances, l'industrialisation demeure un objectif fondamental dans la voie d'un développement rationnel des économies africaines. Le processus est sans doute long, mais dans le court terme, on pourrait envisager une transformation des produits en quantités limitées dans le cadre d'une intégration régionale de la production.

CONCLUSION DU CHAPITRE IV

Face à l'instabilité des prix qui affecte les marchés de matières premières, et surtout à ses conséquences néfastes sur les économies des pays africains, nous avons envisagé dans ce chapitre d'analyser l'efficacité des politiques et mesures envisagées pour la régulation des marchés et la stabilisation des cours.

Cette analyse montre que les expériences récentes dans ce domaine n'ont pas débouché sur des résultats encourageants. L'accord sur le cacao n'a pu s'opposer à l'effondrement du prix en 1980 et l'accord sur le café doit combattre le non respect des quotas. En dehors de l'accord sur le caoutchouc naturel dont les perspectives sont assez réjouissantes, les autres accords n'ont plus qu'une portée administrative et sont incapables de contrôler les fluctuations des prix et la pénurie sur les marchés. Ils présentent dans l'ensemble l'image de forums d'espoirs déçus. En dehors du rapport de force qu'ils impliquent et de leurs coûts financiers, leur faible performance reflète une méthodologie déficiente qui place sur le même pied, régulation des marchés, stabilité des prix et des revenus; stabilisation partielle et stabilisation totale; et néglige les effets d'une information imparfaite sur le prix de référence, les anticipations des producteurs et les problèmes liés aux gains issus de la stabilisation.

L'effet de la stabilisation partielle sur le revenu du producteur n'est pas automatique, l'issue dépendant de la source et de l'importance relative des fluctuations (offre et/ou demande) qui affectent les prix, ainsi que de la structure de l'offre et de la demande (élasticité). L'estimation et la répartition des gains de la stabilisation sont liés aux particularités de chaque producteur, ceux-ci se différenciant par le comportement stochastique de leur offre, leur part de marché, et le type d'intervention propre à chaque pays. La stabilisation tend à réduire davantage les fluctuations du revenu du producteur lorsque l'agent régulateur adopte une politique d'intervention propre à chaque pays. Seulement, en règle générale il interviendra en choisissant un coefficient qui minimise la variance du revenu global; politique qui risque d'engendrer des inefficacités et donc des désaccords entre les producteurs, surtout en ce qui concerne la répartition du gain issu de l'opération de stabilisation.

Une régulation efficace du marché exige un objectif de prix d'équilibre conforme à la tendance du marché, des moyens financiers considérables, un système de stock régulateur et un système de contrôle de la production.

Sur le plan interne, il est nécessaire d'adopter un système de fixation de prix producteurs qui limite l'intervention de l'Etat à la gestion du fonds de soutien, à la taxation progressive du surplus et à la négociation des quotas internationaux de production. La responsabilité de l'exportation serait ainsi confiée aux opérateurs privés dans le cadre d'un système entièrement libéralisé. Ce système doit être transparent pour accroître l'efficacité du marché. En période de bas prix, les exportateurs obtiendraient un soutien à l'exportation et les producteurs au moins le prix garanti. Dans une conjoncture favorable, la concurrence doit améliorer l'efficacité du négociant et le forcer à augmenter le prix aux producteurs; l'Etat disposerait alors des ressources pour les finances publiques et le fonds de soutien pourra être constitué pour prévenir les périodes de prix défavorables.

Le marché à terme apparaît dans l'ensemble comme un instrument neutre, reproduisant à l'instar d'un baromètre les données du marché. On peut rêver de l'idéal de la stabilité des prix. Cet idéal étant bien lointain, théorique et même utopique, il faut assumer l'instabilité des prix, du fait de l'instabilité permanente de la relation offre-demande. Dans cette situation d'instabilité, l'existence d'un marché à terme représentatif est sans aucun doute un élément positif. On peut trouver paradoxal que les prix des produits primaires soient formés par des spéculateurs sur des marchés où ne circule que du papier. Seulement le physique finit toujours par guider le marché. S'il y a trop de produit le prix baisse, si le produit manque, le prix monte.

CONCLUSION GENERALE

L'étude réalisée dans le cadre de ce travail intègre le débat sur la relation matière première-développement. Il place l'exportation au coeur de la problématique du développement à travers le commerce des matières premières. En effet, près du tiers du commerce international porte sur le commerce de ces produits qui constituent en outre, l'essentiel des exportations de la plupart des pays en développement dont l'avenir dépend ainsi crucialement de l'évolution des prix internationaux.

Pris dans sa globalité, le commerce des matières premières ne représente que quelques 40% des changes mondiaux. Seulement, la question des matières premières a généralement suscité des débats manichéens sur l'opposition entre des pays du Nord acheteurs et ceux du Sud vendeurs de produits primaires. En réalité, avec plus de 60% des exportations mondiales de matières premières minérales et agricoles, la production et la commercialisation des ressources naturelles sont essentiellement le fait des pays industrialisés. En revanche les pays en développement sont très dépendants des produits de base pour leurs recettes en devises.

Aujourd'hui, le monde des matières premières est bien morose. Qu'il s'agisse des métaux, des denrées, des céréales, des fibres ou des combustibles, le spectacle est le même partout: "*Il y a trop de tout*". de 1972 à 1980, la crainte de la pénurie a poussé les investissements publics et privés à une exploitation systématique des ressources du sol et du sous-sol dans un monde en crise qui réduisait ses besoins en matières premières. Il a ainsi suffi d'une décennie pour que le mythe de la pénurie accouche d'une véritable surproduction. Devenus ainsi marginales, les matières premières ne sont plus des leviers de développement et se présentent désormais comme la spécialisation du pauvre. L'offre qui demeure excédentaire a rendu les marchés léthargiques. L'instabilité affecte tous les marchés et tous les produits.

Certes, le risque de fluctuation des prix caractérise toute activité économique. Mais il est particulièrement élevé pour les matières premières et s'avère préjudiciable à la croissance des pays africains qui n'exportent qu'un nombre très limité de produits primaires.

Notre travail s'est donné pour objectif essentiel d'analyser les effets de l'instabilité des marchés et des revenus d'exportation sur la croissance et le développement des pays africains. Nous avons pour cela resitué les matières premières dans leur contexte historique, avant d'analyser profondément les mécanismes de formation et d'évolution des prix de matières premières. Cette étude nous a ainsi fourni la base pour aborder et clarifier le problème de l'instabilité des marchés.

L'analyse de la dynamique du prix effectuée dans la première partie montre qu'il n'est pas possible de biaiser durablement les mécanismes d'ajustement tendanciel du marché. Cette analyse révèle que la tendance à long terme du prix est déterminée par les conditions de production et de consommation du produit. Compte tenu de l'interaction entre les revenus des producteurs et le prix international, toute action sur le prix de long terme doit viser à modifier ces conditions pour provoquer un déplacement simultané de la demande et de l'offre. Cependant, cette modification reste soumise à de nombreux blocages dans les pays producteurs. Dans ces pays en particulier:

- les revenus d'exportation déterminent le rythme du développement économique et le taux des salaires;
- Le sens de déplacement de l'offre des produits qui exprime les conditions et les coûts de production déterminent l'évolution tendancielle des prix;
- les conditions de production dépendent du taux de salaire et du niveau de développement.

Les taux de salaire, les conditions de production et l'environnement économique n'évoluant que très défavorablement dans ces pays, l'offre des producteurs reste rigide. La stagnation des prix qui en découle bloque le processus de développement et le cycle recommence.

Nous avons estimé l'incidence de cette instabilité sur l'économie du Cameroun. Cette analyse complète celles déjà réalisées dans la sous-région sur les économies de la Côte-d'Ivoire et de la Zambie. En décomposant les recettes d'exportation du Cameroun suivant ses principaux indicateurs: Pouvoir d'achat domestique des exportations, pouvoir d'achat en importation des exportations et valeur des exportations en dollar courant, nous avons recherché l'effet de l'instabilité des indices d'instabilité de ces indicateurs sur les

facteurs de la croissance: taux d'épargne total, taux d'investissement total, taux de financement et d'endettement extérieurs, sur la croissance elle-même et sur ses modalités: taux de croissance de la production primaire, développement du secteur public et ouverture extérieure de l'économie.

Les résultats de cette analyse montrent que l'instabilité des marchés et donc l'instabilité des revenus d'exportation a durant la période 1960-1990, exercée:

- Un effet défavorable sur le taux d'épargne, sur la productivité du capital et sur la production du secteur primaire;
- Un effet variable sur le taux d'investissement et sur les taux de financement et d'endettement extérieurs;
- Un effet positif sur le développement du secteur public et un effet mitigé sur l'ouverture extérieure de l'économie.

Ces résultats ne sont pas significativement différents de ceux dégagés par les études pré-citées. Les différences constatées s'expliquent par la variation de la période d'étude et les caractéristiques intrinsèques de chaque pays.

Les conclusions de ces études montrent que les répercussions drastiques de l'instabilité des revenus d'exportation sur le processus de développement des pays africains exigent que des mesures urgentes soient entreprises pour sortir leurs économies de l'impasse actuelle. L'analyse des mécanismes de formation et d'évolution des prix de matières premières, ainsi que celle des liens entre l'instabilité, la croissance et le développement nous a conduit à formuler plusieurs propositions concernant l'évolution des prix à long terme, la stabilisation des cours, la régulation des marchés, la position des pays africains face aux marchés internationaux de matières premières et la place des matières premières dans les orientations économiques futures des pays africains.

La relève sensible et durable de la trajectoire du prix d'équilibre tendanciel permettrait de rompre le cycle constitué par l'interaction entre la faiblesse des revenus d'exportation et le niveau des cours. Seulement, si celle-ci est susceptible d'exercer une pression à la hausse sur le niveau du prix international, l'effet sur les recettes d'exportation dépendra aussi de l'élasticité-prix de la consommation. Le problème n'est donc pas résolu par la seule augmentation des prix. Il faudrait absolument agir simultanément sur l'offre et la

demande pour envisager une relève durable et efficace du prix tendanciel.

De nombreuses mesures ont été proposées en vue de résoudre le problème de l'instabilité des prix et des marchés. Dans l'esprit de leurs promoteurs, celles-ci devraient contribuer à la stabilisation des marchés et de l'économie des pays essentiellement producteurs de matières premières. Les résultats insatisfaisants des différentes politiques tendent à réfuter cette thèse. Les mesures prises aussi bien sur le plan interne que dans le cadre des politiques internationales se heurtent à de nombreuses difficultés tant au niveau conceptuel que pratique.

- Sur le plan interne

Nous avons cherché à définir une politique de prix pour les produits primaires d'exportation qui réponde aux objectifs majeurs des pays producteurs, à savoir:

- stabiliser le prix réel payé au producteur;
- respecter la tendance des prix internationaux tout en assurant par rapport à ces prix, une rémunération suffisamment incitative des producteurs;
- contribuer au financement des dépenses budgétaires; tout en limitant l'instabilité des recettes budgétaires.

la stabilisation adaptative nous semble concilier au mieux ces différents objectifs. D'une part, son mécanisme permet d'assurer une certaine stabilisation des prix réels aux producteurs tout en assurant une certaine conformité entre l'évolution de ces prix et l'évolution des prix réels internationaux. D'autre part, en définissant un prix FOB garanti, il est possible de déterminer un prix officiel aux producteurs susceptible de stimuler la production si le système de commercialisation est réellement concurrentiel. Par ailleurs, le choix d'un taux de prélèvement calculé sur la base du prix FOB garanti implique un arbitrage stable entre l'objectif d'une rémunération des producteurs suffisamment incitative et celui du financement des dépenses publiques.

Pour éviter que ce mécanisme ne conduise à une instabilité des dépenses publiques, les fonds gérés par les caisses de stabilisation doivent être placés hors du circuit du trésor public. Dans cet optique, seul le prélèvement calculé comme une part constante du prix FOB garanti doit être affecté aux dépenses publiques. Le prélèvement variable destiné à la caisse est alors calculé comme différence entre le prix FOB garanti majoré de la marge

des exportateurs et du prélèvement au profit du budget public.

- Sur le plan international

Au niveau pratique: Les inefficacités proviennent en particulier:

- de l'ambiguïté des objectifs poursuivis. Derrière la rhétorique des politiques envisagées, se cache en effet, l'ambition de maintenir et même d'accroître les niveaux des prix des produits concernés. La principale cause des échecs enregistrés dans de nombreux programmes se trouve dans cette illusion. La garantie des prix "*justes*" mais irréalistes a introduit de graves entraves aux rouages de la spécialisation internationale qui ont plutôt joué en défaveur des producteurs.

- des difficultés financières des actions visant à réguler les marchés par les stocks.

- de l'information imparfaite que l'agent régulateur dispose sur le prix de référence autour duquel est censé se réaliser la stabilisation, et sur les anticipations des différents protagonistes à l'échange;

- des différences de caractéristiques économiques des pays producteurs;

- des clivages qui séparent non seulement producteurs et consommateurs, mais des producteurs à coûts de production différents;

Au niveau conceptuel, le reproche essentiel fait aux politiques de stabilisation est d'ignorer les propriétés fondamentales de l'économie concurrentielle. En intervenant sur les marchés de matières premières dans le but de corriger ses excès, les forces externes y introduisent des distorsions qui s'opposent à tout ajustement automatique. Cependant, on peut remarquer qu'en intégrant les problèmes de la répartition des revenus ou ceux liés à l'existence des effets externes et des aléas, l'inexistence de marchés complets rend l'équilibre concurrentiel sous-optimal et justifie l'intervention d'agents externes sur le marché.

La stabilisation des prix est donc nécessaire, en particulier pour les producteurs dépendant d'un petit nombre de produits et aversifs envers le risque. Nous avons essayé de comprendre les fondements de cette politique. La raison majeure est qu'elle peut accroître le bien-être des différents participants aux échanges. Toutefois, des études montrent que la stabilisation complète des prix ne peut résister aux attaques spéculatives; de plus, outre son coût élevé, elle ne stabilise pas nécessairement le revenu du producteur, alors que celui-ci est autant sensible aux fluctuations de son revenu qu'à celles des prix. Nous avons montré que

la stabilisation partielle des prix est souhaitable à cause de son faible coût et de son caractère opérationnel. Par ailleurs, l'estimation des gains liés à l'opération de stabilisation montre qu'une politique globale de stabilisation est susceptible d'engendrer des inefficacités au niveau des producteurs individuels qui se différencient par des offres spécifiques.

Toutes ces insuffisances expliquent la faiblesse des résultats des accords internationaux sur les produits primaires, et invitent à une urgence de méthodes plus réalistes et efficaces pour combattre l'instabilité. En particulier, ces instruments doivent d'une part, éviter la généralisation et être adaptés à la situation de chaque producteur; et permettre d'autre part, de réduire avec un coût garantissant un gain positif, l'instabilité des revenus d'exportations.

Nous avons montré que l'utilisation des marchés à terme par les pays producteurs peut permettre d'atteindre ces objectifs. En effet, en offrant la possibilité d'une redistribution des risques entre agents économiques différents, le recours aux instruments financiers modernes pour gérer les fluctuations des prix présentent l'avantage d'éviter les difficultés des politiques traditionnelles de stabilisation. Moyennant une stratégie de couverture simple ou de couverture conjointe combinant les contrats à terme et les options à terme, les pays producteurs peuvent améliorer la gestion de leurs exportations en réduisant efficacement les effets des fluctuations affectant leurs revenus d'exportations.

L'utilisation des marchés à terme par les producteurs ne doit cependant pas être entreprise dans l'esprit d'étrangler un marché, surtout lorsque la position de couverture est prise par un producteur ou un groupe de producteurs détenant une part importante du marché. L'histoire des matières premières montre avec l'expérience du groupe de BOGOTA ou du PANCAFE que de telles actions ne peuvent durablement maintenir le prix à un niveau supérieur à celui reflétant les conditions du marché. Car s'il est relativement facile moyennant une bonne assise financière, de soutenir le prix d'un produit au-dessus du prix d'équilibre, il est extrêmement difficile de maintenir cette distorsion à long terme.

Dans l'ensemble, les mesures proposées ci-dessus ne peuvent constituer que des solutions partielles à la crise généralisée des matières premières. La situation économique actuelle des pays africains et les perspectives sur les marchés de ces produits conduisent à penser que les pays exportateurs nets de matières premières doivent chercher à fonder leur développement sur d'autres activités.

Cette perspective ouvre le débat sur la relève du secteur primaire qui reste dans les pays africains, le générateur du surplus macro-économique nécessaire au financement du reste de l'économie. Les voies possibles concernent en particulier:

- La restructuration et l'équilibre des différentes filières de production;
- La sauvegarde de l'outil de production;
- La diversification et la transformation locale des produits, dans l'espoir d'échapper aux inconvénients de la commercialisation des produits non transformés, de capter des suppléments importants de valeur ajoutée et de profiter des avantages comparatifs des produits plus porteurs. Il s'agit certes d'un processus lent et difficile à mettre en oeuvre. Dans la mesure où le commerce des matières premières va rester longtemps encore une pièce fondamentale du développement des pays africains, des actions immédiates pourraient concerner la transformation sur place des produits à des quantités limitées et dans le cadre de politiques régionales de production.

Les analyses faites dans le cadre de ce travail ouvrent un large débat susceptible de mener à de nouvelles recherches dans le domaine de l'économie des matières premières.

1 - Dans le cadre d'une couverture traditionnelle, nous avons montré que le marché à terme peut simplifier la tâche de l'agent régulateur et guider les décisions des producteurs. Cependant, la couverture traditionnelle est soumise à de nombreuses difficultés. La combinaison des décisions optimales de l'agent régulateur et des producteurs pourraient aboutir à des gains appréciables qu'il serait important d'estimer.

2 - En estimant le profit du producteur issue de la stratégie de couverture que nous avons proposé, nous avons fait l'hypothèse que celui-ci n'est soumis à aucune contrainte de liquidité. Mais dans la pratique, il ne peut satisfaire aux exigences des courtiers ou répondre aux appels de marges que s'il dispose de réserves en devise ou s'il peut facilement accéder au crédit. Il serait ainsi intéressant d'étudier l'effet à court terme des contraintes de liquidité et de coûts de transaction sur la position optimale du producteur.

3 - Notre travail a quelque peu négligé l'aspect importation en privilégiant la gestion des exportations. La dégradation continue de leurs termes de l'échange conduit à envisager pour les pays africains exportateurs nets de matières premières, une couverture conjointe des exportations et des importations.

4 - En considérant le prix comme paramètre central de l'instabilité, nous avons négligé les effets de l'instabilité engendrés par les fluctuations des quantités produites, du taux de change et du taux d'intérêt. Il serait intéressant d'envisager une estimation de la position de couverture optimale du producteur sous contrainte du taux de change, du taux d'intérêt, des quantités et du prix incertains.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

		1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Exportations Totales	Valeurs	23,85	24,02	25,51	33,27	34,52	34,36	35,88	39,07	46,72	59,53	84,44	59,07	57,87	81,9	118,92
	Taux de Croissance		0,002	0,06	0,30	0,04	0,00	0,04	0,00	0,20	0,27	0,08	-0,08	-0,02	0,42	0,47
Exportations Café	Valeurs	4,61	5,12	5,21	6,52	9,35	8,05	11,07	10,83	12,6	11,83	14,74	14,57	15,44	20,28	28,77
	Taux de Croissance		0,11	0,02	0,25	0,43	-0,14	0,39	-0,02	0,16	-0,06	0,25	-0,01	0,06	0,31	0,42
	Exp. Café/Exp. totales	0,19	0,21	0,20	0,20	0,27	0,23	0,31	0,28	0,27	0,20	0,23	0,25	0,27	0,26	0,24
	Exp. Café/Exp. Primaires	0,22	0,22	0,24	0,23	0,32	0,28	0,37	0,34	0,37	0,27	0,31	0,35	0,37	0,35	0,38
Exportations Cacao	Valeurs	8,1	8,25	6,42	8,97	6,89	7,28	7,04	8,47	10,72	16,52	15,29	13,08	12,15	17,78	30,51
	Taux de Croissance		0,02	-0,22	0,40	-0,23	0,05	-0,03	0,35	0,13	0,54	0,08	-0,14	-0,07	0,48	0,72
	Exp. Cacao/Exp. totales	0,34	0,34	0,25	0,27	0,20	0,21	0,20	0,24	0,23	0,28	0,24	0,22	0,21	0,22	0,25
	Exp. Cacao/Exp. Primaires	0,39	0,38	0,30	0,31	0,23	0,28	0,23	0,30	0,31	0,38	0,32	0,31	0,29	0,30	0,30
Exportations Aluminium	Valeurs	4,4	4,8	5,29	5,47	5,11	4,93	5,09	5,05	4,71	5,59	5,47	4,1	4,17	3,9	3,29
	Taux de Croissance		0,09	0,10	0,03	-0,07	-0,04	0,03	-0,01	-0,07	0,19	-0,02	-0,25	0,02	-0,06	-0,16
	Exp. Alum./Exp. totales	0,18	0,20	0,21	0,16	0,15	0,14	0,14	0,13	0,10	0,09	0,06	0,07	0,07	0,05	0,03
	Exp. Alum./Exp. Primaires	0,21	0,21	0,24	0,19	0,17	0,17	0,17	0,16	0,14	0,13	0,11	0,10	0,10	0,07	0,04
Exportations Bois	Valeurs	1,35	1,74	1,71	2,32	2,73	2,7	2,49	2,8	2,97	3,94	4,26	4,69	4,52	10	11,85
	Taux de Croissance		0,29	-0,02	0,38	0,18	-0,01	-0,09	0,04	0,14	0,33	0,08	0,10	-0,04	1,21	0,19
	Exp. Bois/Exp. totales	0,08	0,07	0,07	0,07	0,08	0,08	0,07	0,07	0,08	0,07	0,07	0,08	0,08	0,12	0,10
	Exp. Bois/Exp. Primaires	0,07	0,08	0,08	0,08	0,09	0,10	0,09	0,08	0,09	0,09	0,09	0,11	0,11	0,17	0,15
Exportations Coton	Valeurs	1,04	1,44	1,88	2,04	2,29	2,24	2,51	1,78	2,02	2,89	4,88	2,24	1,94	2,5	1,21
	Taux de Croissance		0,39	0,17	0,21	0,12	-0,02	0,12	-0,30	0,15	0,43	0,69	-0,54	-0,13	0,29	0,52
	Exp. Coton/Exp. totales	0,04	0,08	0,07	0,06	0,07	0,07	0,07	0,05	0,04	0,05	0,09	0,04	0,03	0,03	0,01
	Exp. Coton/Exp. Primaires	0,05	0,06	0,06	0,07	0,08	0,08	0,08	0,06	0,08	0,07	0,10	0,05	0,05	0,04	0,02
Exportations Bananes	Valeurs	0,5	0,85	0,84	1,07	1,89	1,87	0,93	0,71	0,58	1,49	1,64	1,75	2,22	2,44	3,18
	Taux de Croissance		0,70	-0,01	1,23	0,01	-0,01	-0,50	-0,24	-0,18	1,57	0,10	0,07	0,27	0,10	0,30
	Exp. Banan./Exp. totales	0,02	0,04	0,03	0,06	0,05	0,05	0,03	0,02	0,01	0,03	0,03	0,03	0,04	0,03	0,03
	Exp. Banan./Exp. Primaires	0,02	0,04	0,04	0,07	0,06	0,07	0,03	0,02	0,02	0,03	0,03	0,04	0,05	0,04	0,04
Exportations Caoutchouc	Valeurs	0,63	0,66	0,52	1,32	1,1	1,2	1,05	1,1	0,73	1,14	1,36	1,35	1,32	1,83	1,78
	Taux de Croissance		0,05	-0,21	1,54	-0,17	0,09	-0,13	0,05	-0,34	0,56	0,19	0,01	-0,02	0,39	-0,03
	Exp. Caout./Exp. totales	0,03	0,03	0,02	0,04	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,01
	Exp. Caout./Exp. Primaires	0,03	0,03	0,02	0,05	0,04	0,04	0,03	0,03	0,02	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,02
Exportations Pétrole	Valeurs															
	Taux de Croissance															
	Exp. Pétrole/Exp. totales															
	Exp. pétrole/Exp. Primaires															
Autres Exportations	Valeurs	3,32	1,16	3,84	4,76	5,16	8,11	5,7	7,55	12,39	18,13	16,8	17,29	15,91	23,07	39,35
	Part dans les Exp. totales	0,14	0,05	0,15	0,14	0,15	0,18	0,16	0,19	0,27	0,27	0,26	0,29	0,28	0,28	0,33
Exportations primaires	Valeurs	20,63	22,89	21,67	28,51	29,36	28,26	30,18	31,52	34,33	43,4	47,64	41,78	41,78	58,73	60,57
	Taux de Croissance		0,10	-0,05	0,24	0,03	-0,04	0,06	0,04	0,08	0,21	0,09	-0,14	0,00	0,28	0,27
	Exp. primaires/Exp. totales	0,88	0,85	0,85	0,86	0,85	0,82	0,84	0,81	0,73	0,73	0,74	0,71	0,72	0,72	0,67
Exportations Agricoles	Valeurs	16,23	18,06	18,30	23,04	24,25	23,37	25,09	26,47	29,62	37,81	42,17	37,68	37,50	54,83	77,28
	Taux de Croissance		0,10	-0,10	0,29	0,05	0,04	0,07	0,05	0,11	0,27	0,10	0,12	0,00	0,31	0,29
	Exp. Agricoles/Exp. totales	0,69	0,75	0,74	0,69	0,70	0,69	0,70	0,69	0,63	0,64	0,65	0,64	0,65	0,67	0,64
	Exp. Agricoles/Exp. Prim.	0,79	0,79	0,78	0,81	0,83	0,83	0,83	0,83	0,84	0,85	0,87	0,80	0,80	0,83	0,88

Sources :

- 1 - IMF international financial statistics - CNUCED, Handbook of international trade and development statistics, 1992. Vol XLV.
- 2 - Price prospects for major primary commodities (1992), including quarterly review of commodity markets 1991. The World Bank, Washington DC.
- 3 - African economic and financial data, UNDP, The World Bank. 1992.

ANNEXE 1.1: (Suite)

		1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Exportations Totales	Valeurs	102,08	122,03	179,3	167,98	243,7	298,85	299,71	358,77	438,81	441,2	400,1	375,4	350,7	388,8	390,1	385,8
	Taux de Croissance	-0,15	0,20	0,47	0,10	0,23	0,22	0,01	0,20	0,22	0,01	-0,09	-0,06	-0,07	0,05	0,04	0,01
Exportations Café	Valeurs	23,19	38,7	55,06	53,85	60,38	63,21	51,27	51,4	90	85,7	73,2	75,3	72,1	77,3	73,1	72,6
	Taux de Croissance	-0,19	0,87	0,42	-0,02	0,12	0,05	-0,18	0,00	0,75	-0,05	-0,15	0,03	-0,04	0,07	-0,05	-0,01
	Exp. Café/Exp. totales	0,23	0,32	0,31	0,27	0,25	0,21	0,17	0,14	0,21	0,19	0,18	0,20	0,21	0,21	0,21	0,19
	Exp. Café/Exp. Primaires	0,35	0,44	0,44	0,41	0,37	0,27	0,22	0,22	0,17	0,24	0,22	0,21	0,22	0,22	0,20	0,22
Exportations Cacao	Valeurs	24,38	24,43	36,0	43,27	39,7	44,38	39,38	37,76	68	65,8	48,3	51,2	53,1	57,3	54,4	53,2
	Taux de Croissance	-0,20	0,00	0,51	0,18	-0,08	0,12	-0,11	-0,04	0,80	-0,03	-0,27	0,06	0,04	0,08	-0,05	-0,02
	Exp. Cacao/Exp. totales	0,24	0,20	0,21	0,22	0,16	0,15	0,13	0,11	0,15	0,15	0,12	0,14	0,15	0,18	0,14	0,14
	Exp. Cacao/Exp. Primaires	0,37	0,28	0,28	0,33	0,21	0,19	0,17	0,12	0,12	0,18	0,17	0,14	0,15	0,16	0,17	0,16
Exportations Aluminium	Valeurs	3,88	3,94	4,46	1,82	5,76	1,65	8,42	21,33	22,04	15,33	14,1	11,3	11,9	12,8	12,7	13,1
	Taux de Croissance	0,18	0,02	0,13	-0,59	2,16	-0,71	4,10	1,53	0,07	-0,33	-0,08	-0,20	0,05	0,08	-0,01	0,03
	Exp. Alum./Exp. totales	0,04	0,03	0,02	0,01	0,02	0,01	0,03	0,08	0,05	0,03	0,04	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03
	Exp. Alum./Exp. Primaires	0,06	0,04	0,04	0,01	0,03	0,01	0,04	0,07	0,06	0,04	0,04	0,03	0,04	0,04	0,04	0,04
Exportations Bois	Valeurs	6,78	12,1	15,87	16,71	17,38	23,27	8,95	14,28	12,97	16,42	13,5	14,1	11,0	10,8	13,1	11,9
	Taux de Croissance	-0,43	0,78	0,31	0,05	0,04	0,34	-0,62	0,80	-0,09	0,27	-0,18	0,04	-0,19	-0,07	0,21	-0,09
	Exp. Bois/Exp. totales	0,07	0,10	0,09	0,08	0,07	0,08	0,03	0,04	0,03	0,04	0,03	0,04	0,03	0,03	0,03	0,03
	Exp. Bois/Exp. Primaires	0,10	0,14	0,13	0,13	0,08	0,10	0,04	0,05	0,03	0,04	0,04	0,04	0,04	0,03	0,04	0,04
Exportations Coton	Valeurs	1,67	4,2	4,51	3,62	5,11	8,97	11,13	11,87	13,98	12,81	10,3	10,1	12,8	13,1	13,2	12,9
	Taux de Croissance	0,38	1,51	0,07	-0,20	0,41	0,78	0,24	0,07	0,18	-0,08	-0,20	-0,02	0,26	0,04	0,01	-0,02
	Exp. Coton/Exp. totales	0,02	0,03	0,03	0,02	0,02	0,03	0,04	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,04	0,04	0,03	0,03
	Exp. Coton/Exp. Primaires	0,03	0,05	0,04	0,03	0,03	0,04	0,05	0,04	0,04	0,03	0,03	0,03	0,04	0,04	0,04	0,04
Exportations Bananes	Valeurs	4,36	1,28	5,53	5,35	5,28	5,02	0,91	8,77	8,74	5,53	4,0	3,8	8,0	5,9	10,8	16,8
	Taux de Croissance	0,38	-0,70	3,28	-0,03	-0,01	-0,05	-0,82	8,84	-0,23	-0,18	-0,13	-0,25	0,82	-0,14	0,83	0,58
	Exp. Bana./Exp. totales	0,04	0,01	0,03	0,03	0,02	0,02	0,00	0,02	0,02	0,01	0,01	0,01	0,02	0,02	0,03	0,04
	Exp. Bana./Exp. Primaires	0,07	0,01	0,04	0,04	0,03	0,02	0,00	0,03	0,02	0,01	0,01	0,01	0,02	0,02	0,03	0,05
Exportations Caoutchouc	Valeurs	2,22	3,03	3,34	1,07	1,21	1,52	1,1	2,42	3,74	2,42	3,01	2,4	1,7	1,1	2,6	6,2
	Taux de Croissance	0,25	0,36	0,10	-0,88	0,13	0,26	-0,28	1,20	0,55	-0,35	0,24	-0,20	-0,29	-0,35	1,36	1,38
	Exp. Caout./Exp. totales	0,02	0,02	0,02	0,01	0,00	0,01	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,00	0,00	0,01	0,02
	Exp. Caout./Exp. Primaires	0,03	0,03	0,03	0,01	0,01	0,01	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Exportations Pétrole	Valeurs				5,44	58,3	84,98	116,67	154,76	103,53	180	178	179,8	160,3	158,9	154,1	138,6
	Taux de Croissance					0,35	0,51	0,37	0,33	0,06	0,10	-0,01	0,01	-0,11	0,01	0,03	0,10
	Exp. Pétrole/Exp. totales				0,03	0,23	0,29	0,39	0,43	0,37	0,41	0,44	0,48	0,48	0,43	0,41	0,36
	Exp. pétrole/Exp. Primaires				0,04	0,20	0,36	0,49	0,51	0,43	0,47	0,52	0,52	0,49	0,47	0,46	0,43
Autres Exportations	Valeurs	35,62	34,34	53,73	66,75	52,6	63,87	81,88	50,18	57,01	57,18	54,89	77,6	20,5	29,6	46,1	60,5
	Taux de Croissance	0,35	0,28	0,30	0,34	0,22	0,22	0,21	0,16	0,13	0,13	0,14	0,07	0,06	0,08	0,12	0,16
Exportations primaires	Valeurs	66,46	87,69	125,57	131,23	101,1	232,98	237,03	302,59	381,8	384,01	345,21	347,8	330,2	337,2	334	326,3
	Taux de Croissance	-0,21	0,34	0,43	0,05	0,48	0,22	0,02	0,27	0,28	0,01	-0,10	0,01	-0,05	0,02	-0,01	0,03
	Exp. primaires/Exp. totales	0,65	0,72	0,70	0,68	0,71	0,78	0,70	0,70	0,84	0,87	0,86	0,83	0,83	0,82	0,80	0,84
Exportations Agricoles	Valeurs	62,58	83,75	121,11	123,87	128,04	146,37	112,74	126,5	185,43	189,68	153,11	156,7	158	165,5	167,2	173,6
	Taux de Croissance	-0,23	0,34	0,45	0,04	0,04	0,13	-0,23	0,12	0,54	-0,03	-0,19	0,02	0,01	0,05	0,01	0,04
	Exp. Agricoles/Exp. totales	0,61	0,69	0,68	0,63	0,53	0,49	0,38	0,35	0,45	0,43	0,38	0,42	0,45	0,45	0,44	0,45
		0,64	0,66	0,66	0,64	0,68	0,63	0,47	0,42	0,51	0,49	0,44	0,45	0,48	0,49	0,50	0,53

- Sources :
- 1 - IMF, international financial statistics - CNUCED, Handbook of international trade and development statistics, 1992. VOL XLV.
 - 2 - Price prospects for major primary commodities (1992), including quarterly review of commodity markets, 1991. The World Bank, Washington DC.
 - 3 - African financial and economic data. UNDP, The World Bank. 1992.

		1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Exportations Totales	Volume	304,4	431,7	439	654	648	665,5	668,3	744,9	718,8	820,8	888	877,5	876,9	1082,5	1107
	Taux de Croissance		0,12	0,02	0,49	-0,01	0,03	0,00	0,11	-0,04	0,14	0,08	0,01	0,00	0,23	0,02
Exportations Café	Volume	30,5	35,6	38,1	44	50,1	48,2	67,9	63,2	73,5	88,5	82,6	58,8	71,1	82	100,7
	Taux de Croissance		0,18	0,07	0,15	0,14	-0,02	0,38	-0,07	0,16	-0,07	0,09	-0,06	0,21	0,15	0,23
	Exp. Café/Exp. totales	0,09	0,08	0,09	0,07	0,09	0,07	0,10	0,09	0,10	0,08	0,07	0,07	0,08	0,08	0,09
	Exp. Café/Exp. Primaires	0,09	0,09	0,10	0,08	0,09	0,09	0,12	0,12	0,13	0,11	0,09	0,09	0,10	0,10	0,12
Exportations Cacao	Volume	50,9	58,3	59,8	79,7	59	76,6	78,6	69,8	65,6	73,8	72	79,9	89,1	89,1	92,5
	Taux de Croissance		-0,01	0,03	0,33	-0,28	0,30	0,00	-0,09	0,08	0,13	-0,02	0,11	0,12	0,00	0,04
	Exp. Cacao/Exp. totales	0,15	0,14	0,14	0,12	0,09	0,12	0,11	0,09	0,09	0,09	0,09	0,09	0,10	0,09	0,08
	Exp. Cacao/Exp. Primaires	0,18	0,15	0,16	0,14	0,10	0,13	0,14	0,13	0,12	0,11	0,11	0,12	0,13	0,10	0,11
Exportations Aluminium	Volume	42,1	46,1	50,9	57,3	49,7	48,1	46,6	46,9	35,6	40,8	39,1	28,8	28,8	27,9	21,3
	Taux de Croissance		0,10	0,10	0,03	-0,07	-0,05	0,01	0,01	-0,24	0,15	-0,04	-0,28	0,03	-0,08	-0,24
	Exp. Alum./Exp. totales	0,11	0,11	0,12	0,09	0,08	0,07	0,07	0,08	0,05	0,05	0,05	0,03	0,03	0,03	0,02
	Exp. Alum./Exp. Primaires	0,13	0,12	0,13	0,09	0,09	0,08	0,08	0,09	0,08	0,08	0,08	0,08	0,04	0,04	0,03
Exportations Bois	Volume	162,7	170,11	186,0	230,3	266,2	247,0	288,6	289,6	321,6	380,8	408,0	438,3	411,6	562,6	517,7
	Taux de Croissance		0,11	-0,02	0,43	0,11	-0,07	0,08	0,01	0,19	0,18	0,07	0,07	-0,06	0,37	0,08
	Exp. Bois/Exp. totales	0,40	0,39	0,38	0,38	0,41	0,37	0,40	0,36	0,45	0,48	0,47	0,50	0,47	0,52	0,47
	Exp. Bois/Exp. Primaires	0,46	0,45	0,43	0,43	0,47	0,44	0,48	0,51	0,57	0,59	0,60	0,64	0,58	0,68	0,63
Exportations Coton	Volume	7,3	10,4	12,5	14,9	17	16,3	19,7	17,2	10,8	22,8	36,2	14,8	12,6	15,6	5,8
	Taux de Croissance		0,42	0,20	0,19	0,14	-0,04	0,21	-0,13	0,09	0,20	0,60	-0,59	-0,15	0,24	-0,63
	Exp. Coton/Exp. totales	0,02	0,02	0,03	0,02	0,03	0,02	0,03	0,02	0,03	0,03	0,04	0,02	0,01	0,01	0,01
	Exp. Coton/Exp. Primaires	0,02	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,04	0,03	0,03	0,04	0,05	0,02	0,02	0,02	0,01
Exportations Bananes	Volume	38,7	51,3	52,4	120,5	115,6	122,3	85,8	48,4	38,8	48,5	49,9	50,4	81,5	84,5	75,5
	Taux de Croissance		0,40	0,02	1,30	-0,04	0,06	-0,46	-0,26	-0,20	0,20	0,07	0,01	0,22	0,05	0,17
	Exp. Banan./Exp. totales	0,10	0,12	0,12	0,18	0,18	0,18	0,10	0,06	0,05	0,09	0,06	0,06	0,07	0,08	0,07
	Exp. Banan./Exp. Primaires	0,11	0,14	0,14	0,22	0,20	0,22	0,12	0,09	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	0,09	0,08
Exportations Caoutchouc	Volume	3,8	4,9	4	9	9,3	10,3	9,9	11,7	8,4	10,7	12,2	12,8	16,1	16,4	12
	Taux de Croissance		0,36	-0,18	1,25	0,03	0,11	-0,05	0,19	0,20	0,27	0,14	0,05	0,26	0,02	0,27
	Exp. Caout./Exp. totales	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,02	0,01	0,02	0,01	0,01	0,01	0,01	0,02	0,02	0,01
	Exp. Caout./Exp. Primaires	0,01	0,01	0,01	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,01	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,01
Exportations Pétrole	Volume															
	Taux de Croissance															
Autres Exportations	Volume	52,6	55,09	54,8	85,3	81,1	97,1	115,5	218,1	156,4	177,1	187,1	193,7	185,1	224,4	281,5
	Part dans les Exp. totales	0,14	0,13	0,12	0,15	0,13	0,15	0,17	0,29	0,22	0,22	0,22	0,22	0,21	0,21	0,25
Exportations primaires	Volume	331,8	376,61	384,4	550,7	564,9	568,4	552,8	526,8	542,2	643,7	680,9	683,8	681,8	858,1	825,5
	Taux de Croissance		0,14	0,02	0,45	0,01	0,01	-0,03	-0,05	0,07	0,14	0,08	0,00	0,01	0,24	0,04
	Exp. primaires/Exp. totales	0,88	0,87	0,88	0,85	0,87	0,85	0,83	0,71	0,78	0,78	0,78	0,78	0,79	0,79	0,75
Exportations Agricoles	Volume	289,7	330,51	333,5	508,4	518,2	522,3	508,2	478,9	526,6	602,9	641,8	655	662	830,2	804,2
	Taux de Croissance		0,14	0,01	0,52	0,02	0,01	-0,03	-0,05	0,10	0,14	0,08	0,02	0,01	0,25	-0,03
	Exp. Agricoles/Exp. totales	0,75	0,77	0,76	0,77	0,80	0,78	0,76	0,64	0,73	0,73	0,74	0,75	0,75	0,77	0,73
	Exp. Agricoles/Exp. Prim.	0,87	0,88	0,87	0,91	0,91	0,92	0,92	0,91	0,94	0,94	0,94	0,96	0,96	0,97	0,97

Sources :

- 1 - IMF, international financial statistics - CNUCED, Handbook of international trade and development statistics, 1992. VOL XLV.
- 2 - Price prospects for major primary commodities (1992), including quarterly review of commodity markets 1991. The World Bank, Washington DC.
- 3 - African financial and economic data. UNDP, The World Bank, 1992.

		1976	1978	1977	1978	1978	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Exportations Totales	Volume	878,5	970	886,4	1205,8	2762,2	2717,4	2424	2710,9	2825,8	2780,5	2910,8	3324,7	3010,1	2845,7	2668,1	2784,2
	Taux de Croissance (%)	-0,21	0,10	0,00	0,25	1,29	-0,02	-0,11	0,12	0,04	0,01	0,04	0,14	-0,09	-0,05	-0,05	0,04
Exportations Café	Volume	83,7	88,5	71	77,2	97,5	91,5	86,5	115,6	119,2	138,8	132,5	140,0	130,2	132,1	139,4	165,8
	Taux de Croissance (%)	-0,07	0,05	-0,28	0,09	0,28	-0,06	0,04	0,21	0,03	0,17	-0,05	0,08	0,08	0,01	0,08	0,19
	Exp. Café/Exp. totales	0,11	0,10	0,07	0,06	0,04	0,03	0,04	0,04	0,04	0,04	0,05	0,04	0,04	0,05	0,05	0,08
	Exp. Café/Exp. Primaires	0,15	0,13	0,10	0,08	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,06	0,07	0,07	0,07	0,07	0,09	0,10
Exportations Cacao	Volume	72,5	88,6	53,2	82,2	81,4	80,6	82,0	103,5	98,7	126,1	90,3	121,3	110,7	116,4	113,4	142,6
	Taux de Croissance (%)	-0,22	-0,05	-0,22	0,17	-0,01	0,31	0,03	0,25	-0,05	0,28	-0,28	0,34	0,09	0,06	-0,03	0,26
	Exp. Cacao/Exp. totales	0,08	0,07	0,06	0,05	0,02	0,03	0,03	0,03	0,04	0,05	0,03	0,04	0,04	0,04	0,04	0,05
	Exp. Cacao/Exp. Primaires	0,12	0,09	0,07	0,07	0,02	0,03	0,03	0,04	0,04	0,05	0,05	0,06	0,06	0,07	0,07	0,08
Exportations Aluminium	Volume	25	20,8	20,2	7,2	22,8	9,7	23,4	87,8	62,2	80,1	58,2	57,5	63,2	55,8	58,1	58,2
	Taux de Croissance (%)	0,17	-0,17	-0,03	-0,84	2,14	-0,57	1,41	1,90	-0,08	-0,03	-0,03	-0,01	0,10	-0,12	0,04	-0,03
	Exp. Alum./Exp. totales	0,03	0,02	0,02	0,01	0,01	0,00	0,01	0,03	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
	Exp. Alum./Exp. Primaires	0,04	0,03	0,03	0,01	0,01	0,00	0,01	0,03	0,02	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03
Exportations Bois	Volume	329,8	447,5	480	453	438,9	542,8	500	402,5	388,7	350,8	450,8	470,0	410,3	380,5	420,3	490,3
	Taux de Croissance (%)	-0,38	0,38	0,07	-0,06	-0,03	0,23	-0,08	-0,20	-0,08	-0,05	0,28	0,05	-0,13	-0,07	0,10	0,17
	Exp. Bois/Exp. totales	0,37	0,46	0,50	0,38	0,16	0,20	0,21	0,15	0,13	0,13	0,15	0,14	0,14	0,13	0,16	0,18
	Exp. Bois/Exp. Primaires	0,53	0,60	0,65	0,48	0,17	0,22	0,21	0,15	0,13	0,15	0,23	0,24	0,22	0,21	0,25	0,28
Exportations Coton	Volume	9,1	14,5	11,8	11,8	18	25,7	25	35,7	22,5	20,3	40,9	81,3	55,8	62,3	50,6	69,1
	Taux de Croissance (%)	0,57	0,58	-0,19	0,00	0,36	0,61	-0,03	0,43	-0,37	-0,10	1,01	0,50	-0,09	0,12	-0,19	0,37
	Exp. Coton/Exp. totales	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,02	0,02	0,02	0,02
	Exp. Coton/Exp. Primaires	0,01	0,02	0,02	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,03	0,03	0,04	0,04
Exportations Bananes	Volume	74,2	75,2	84,8	82,6	71,1	64,9	52,8	62,7	45,7	90,5	101,2	119,8	132,4	145,7	152,2	160,9
	Taux de Croissance (%)	-0,02	0,01	0,13	-0,03	-0,14	-0,09	-0,19	0,19	-0,27	0,98	0,12	0,18	0,11	0,10	0,04	0,06
	Exp. Banan./Exp. totales	0,08	0,08	0,09	0,07	0,03	0,02	0,02	0,02	0,02	0,03	0,03	0,04	0,04	0,05	0,06	0,06
	Exp. Banan./Exp. Primaires	0,12	0,10	0,11	0,09	0,03	0,03	0,02	0,02	0,02	0,04	0,05	0,06	0,07	0,08	0,09	0,09
Exportations Caoutchouc	Volume	10,2	10,2	16,9	10,3	16,9	20,1	28,3	39,0	45,9	55,2	60,4	70,8	75,3	85,6	80,3	88,5
	Taux de Croissance (%)	0,52	0,00	-0,07	-0,39	0,64	0,19	0,41	0,40	0,16	0,20	0,09	0,17	0,08	0,14	0,05	0,09
	Exp. Caout./Exp. totales	0,02	0,02	0,02	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,02	0,02	0,02	0,02	0,03	0,03	0,04
	Exp. Caout./Exp. Primaires	0,03	0,02	0,02	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,02	0,02	0,03	0,04	0,04	0,05	0,05	0,06
Exportations Pétrole	Volume				247	1822,4	1612,2	1581,9	1871,8	1986,2	1452,4	1000,8	890,4	886,9	795	650	545
	Taux de Croissance (%)					6,38	-0,12	-0,02	0,18	0,07	-0,27	-0,31	-0,12	0,01	-0,10	-0,18	
	Exp. Pétrole/Exp. totales				0,20	0,66	0,59	0,65	0,69	0,71	0,52	0,34	0,28	0,28	0,28	0,24	0,20
	Exp. pétrole/Exp. Primaires				0,26	0,72	0,68	0,66	0,69	0,72	0,63	0,52	0,46	0,46	0,45	0,39	0,32
Autres Exportations	Volume	257	228,7	228,5	254,5	214,4	270,2	34,6	11,7	66,7	495,3	975,9	1401,8	1146,8	1072,3	993,8	1055,8
	Part dans les Exp. totales	0,29	0,23	0,24	0,21	0,08	0,10	0,01	0,00	0,02	0,18	0,34	0,42	0,38	0,38	0,37	0,38
Exportations primaires	Volume	622,5	743,3	737,9	951,3	2547,8	2447,2	2389,5	2699,2	2750,1	2295,2	1934,9	1922,9	1883,3	1773,4	1674,3	1728,4
	Taux de Croissance (%)	-0,25	0,19	-0,01	0,29	1,60	-0,04	-0,02	0,13	0,02	-0,17	-0,16	-0,01	0,03	-0,05	-0,06	0,03
	Exp. primaires/Exp. totales	0,71	0,77	0,76	0,79	0,92	0,90	0,91	0,91	0,91	0,92	0,92	0,92	0,92	0,92	0,92	0,92
Exportations Agricoles	Volume	507,5	722,5	717,7	697,1	702,0	825,3	784,2	759,6	700,7	782,7	875,8	985	914,2	922,6	966,2	1127,2
	Taux de Croissance (%)	-0,26	0,21	-0,01	-0,03	0,01	0,17	-0,05	-0,03	0,01	0,12	0,12	0,12	0,07	0,01	0,05	0,17
	Exp. Agricoles/Exp. totales	0,60	0,74	0,74	0,90	0,25	0,30	0,32	0,28	0,25	0,28	0,30	0,30	0,30	0,30	0,32	0,36
	Exp. Agricoles/Exp. Prim.	0,88	0,87	0,87	0,73	0,28	0,34	0,33	0,20	0,25	0,34	0,45	0,51	0,49	0,52	0,58	0,65

Sources :

- 1 - IMF, international financial statistics - CNUCED, Handbook of international trade and development statistics, 1992, VOL XLV.
- 2 - Price prospects for major primary commodities (1992), including quarterly review of commodity markets 1991, The World Bank, Washington DC.
- 3 - African economic and financial data. UNDP, The World Bank, 1992.

ANNEXE N° 2: Evolution des indicateurs économiques du Cameroun utilisés dans l'estimation des effets de l'instabilité (Sur la période 1960 - 1990).
(les valeurs sont exprimées en milliards de FCFA).

		1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
PNB		108,50	123,10	135,70	141,80	154,80	162,20	180,40	208,50	243,70	243,70	272,70	307,60	338,60	373,60	415,10
	PIB	110,20	125,40	144,70	156,50	167,70	177,20	186,00	208,50	243,70	243,70	272,70	307,60	338,60	373,60	415,10
Importations	Valeurs	20,40	23,70	31,20	26,70	32,80	37,40	36,10	46,40	46,30	53,00	67,20	68,30	76,30	74,40	104,60
	Imp. / PIB (en %)	18,51	18,90	21,58	17,08	18,58	21,11	18,42	20,97	18,72	19,36	22,85	22,06	21,40	17,67	21,74
Exportations	Valeurs	23,95	24,02	25,61	33,27	34,57	34,38	35,88	39,07	46,72	59,53	64,44	50,07	57,67	81,80	118,92
	Indice des Prix d'importation (Pm) (a)	26,50	27,00	29,40	30,00	30,90	32,30	32,60	32,00	31,70	31,00	32,60	34,20	37,40	45,50	60,90
Consommation publique		11,90	12,27	10,09	15,97	13,14	16,24	17,32	18,12	20,10	24,82	9,77	25,80	20,59	54,60	60,50
Investissement privé		7,00	9,10	10,50	10,42	17,10	20,00	23,70	28,18	25,80	22,20	10,50	47,40	50,30	74,40	76,10
Consommation privée		78,10	65,60	98,30	105,40	113,00	113,30	121,00	132,40	154,20	169,80	203,70	233,80	267,60	291,90	370,00
Dépense Globale		100,18	110,67	123,19	136,67	150,75	157,64	170,72	187,72	209,50	230,62	256,37	316,60	359,49	433,10	471,20
Epargne Totale	Valeurs	8,60	10,20	12,40	14,30	20,10	25,50	27,10	31,10	32,90	40,80	55,30	42,60	47,40	70,30	86,70
	Epargne Tot. / PIB (en %)	7,80	8,13	8,57	9,14	11,99	14,39	13,83	14,05	13,30	14,83	18,64	13,58	13,28	16,70	17,99
Financement extérieur (investissement direct étranger)	Valeurs	0,32	0,54	0,84	1,32	2,10	2,25	2,91	2,36	2,79	3,54	4,42	0,37	0,84	0,16	0,62
	Fin. Ext. / PIB (en %)	0,29	0,43	0,58	0,84	1,25	1,27	1,48	1,07	1,12	1,28	1,49	0,12	0,24	0,04	0,13
Endettement Extérieur	Valeurs	ND	ND	ND	6,20	7,10	8,40	12,80	14,10	17,10	17,20	15,10	13,60	6,90	7,70	9,40
	End. Ext. / PIB (en %)				3,98	4,23	4,74	6,53	6,37	8,01	6,28	5,09	4,33	1,83	1,83	1,95
Investissement Total	Valeurs	10,10	12,90	14,60	15,50	24,11	20,10	32,40	37,20	35,20	36,40	42,90	59,20	70,30	66,40	80,70
	Inv. Tot. / PIB (en %)	9,17	10,28	10,23	9,96	14,38	15,88	16,53	16,81	14,23	13,30	14,48	10,67	19,71	20,52	18,82
Taux marginal de l'investissement	Variation absolue		2,00	1,00	0,70	8,61	3,99	4,30	4,80	-2,00	1,20	6,50	16,30	11,10	16,10	4,30
			0,10	0,10	0,06	0,77	0,42	0,23	0,19	-0,08	0,05	0,28	0,95	0,26	0,25	0,07
Taux de croissance du PIB (en %)			13,70	15,30	6,15	7,16	5,88	10,81	12,91	11,75	10,88	6,40	5,78	13,64	10,08	14,40
Production Primaire	Valeurs	33,80	38,10	48,40	51,20	63,40	71,60	80,10	80,30	98,70	101,00	128,20	134,00	162,00	179,60	193,70
	Taux de croissance (en %)		12,72	29,68	3,64	23,83	12,93	11,87	0,25	22,81	2,33	26,93	4,52	16,20	20,90	10,86
Epargne Publique	Valeurs	2,10	3,02	5,20	6,30	10,20	10,01	12,20	8,40	14,40	13,10	40,50	16,40	14,40	31,70	59,60
	Epa. Pub. / Epa. Tot. (en %)	24,42	29,81	41,94	44,08	50,75	39,25	45,02	27,01	43,77	32,27	73,24	30,50	30,38	45,09	64,13
Investissement Public	Valeurs	3,10	3,80	4,30	5,08	7,01	8,10	8,70	9,02	9,80	14,20	32,40	11,80	11,00	12,00	14,00
	Inv. Pub. / Inv. Tot. (en %)	30,89	29,46	29,05	32,77	29,08	28,83	26,85	24,25	27,27	39,01	75,52	19,93	15,65	13,88	15,44
Dépenses Publiques	Valeurs	15,00	16,87	14,39	21,05	20,15	24,34	26,07	27,14	29,70	38,02	42,17	37,80	37,59	66,80	73,50
	Dep. Pub. / Dep. Glo. (en %)	15,05	14,52	11,68	15,38	13,41	15,44	15,24	14,46	14,18	16,03	16,45	11,00	10,46	15,42	15,61
Prix à la consommation	Indice	12,60	13,20	14,10	14,90	15,30	17,10	16,60	20,30	21,20	20,80	22,20	23,00	24,90	26,40	28,70
	Taux de croissance (en %)		4,78	6,82	5,67	2,68	11,76	8,77	9,14	4,43	-1,42	6,22	3,60	8,26	6,07	8,71
Taux d'importation à prix relatif d'importation courant (en %) (b)		4,01	5,10	6,34	5,12	6,04	6,82	6,00	6,71	5,84	6,18	7,38	7,55	8,00	8,04	13,22
Taux d'exportation à prix relatif courant (en %) (c)		21,73	19,15	17,03	21,26	20,58	19,38	18,31	17,65	18,89	21,75	21,72	18,82	18,17	19,43	24,86
Taux de concentration des Export.	coefficients (en %)	44,00	40,00	40,00	39,00	39,00	37,00	40,00	40,00	40,00	38,00	37,00	37,00	37,00	37,00	37,00
	Coef. de con / PIB (en %)	39,93	31,90	27,64	24,87	22,55	20,88	20,41	18,08	16,17	13,88	12,47	11,78	10,36	8,79	7,48

Sources :

- 1 - Lois de finances (de 1970 à 1990), Bibliothèque de l'Assemblée nationale, Yaoundé.
- 2 - IIème, IIIème et IVème plan de développement économique et social du Cameroun, Ministère du plan, Yaoundé.
- 3 - Comptes de la nation, Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, Ministère du plan, Yaoundé.
- 4 - IMF, International financial statistics, CNUCED, Handbook of international trade and development statistics, 1992, VOL. XLV.
(Pour les données concernant: l'indice des prix d'importation, l'indice des prix à la consommation et l'investissement direct étranger)

Notes:

(a) 1965 = 100.

(b) = (Indice des prix d'importation) * (valeur des importations (t) / PIB (t))

(c) = valeur des exportations (t) / PIB (t). ND = non disponible

ANNEXE N° 2: (Suite)

		1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
PNB		515,30	583,10	709,50	872,00	1047,80	1283,20	1796,40	2172,80	2618,10	2698,40	3124,50	3198,10	3310,40	3212,10	3049,70	2748,30
	PIB	576,60	652,80	786,40	945,80	1385,40	1786,70	2172,80	2618,20	3165,01	3195,00	3290,02	3310,08	3590,60	3428,80	3350,02	3010,09
Importations	Valeurs		77,20	132,60	160,40	419,60	431,30	376,10	445,40	548,81	29,89	95,02	20,08	280,52	-163,60	-78,78	-339,83
	Variation absolue																
Exportations	Valeurs	128,10	145,90	192,40	237,20	271,10	337,60	385,00	394,50	466,50	520,30	579,80	590,40	462,90	478,60	540,10	808,30
	Imp. / PIB (en %)	22,28	22,36	24,50	25,08	18,85	18,78	17,77	15,07	14,74	16,28	17,62	17,84	12,89	13,97	16,12	20,24
Indice des prix d'importation (Pim) (a)		102,08	122,03	179,30	197,88	243,70	296,85	299,71	358,77	438,81	442,77	400,10	375,40	350,70	366,80	405,99	460,50
		70,00	71,20	74,10	84,40	105,00	131,20	129,10	123,40	124,60	110,50	100,00	117,70	123,20	120,60	118,70	120,00
Consommation publique		85,32	104,57	97,63	124,06	133,88	160,82	289,93	354,06	418,81	504,80	502,81	422,51	558,02	481,83	507,88	507,59
Investissement privé		113,00	189,80	295,40	445,40	414,00	249,50	406,70	447,40	752,70	620,80	507,60	828,60	587,50	456,50	355,80	223,50
Consommation privée		408,10	481,40	53,30	632,90	807,80	950,15	1222,50	1558,50	2000,80	2468,50	2610,72	2000,18	1987,56	2018,40	2318,10	1988,23
Dépense Globale		624,22	796,47	482,23	1246,75	1410,78	1421,57	2000,83	2451,46	3300,21	3798,60	3931,53	3731,98	3573,88	3354,93	3484,48	3020,02
Epargne Totale	Valeurs	104,80	89,10	158,90	181,80	182,40	248,80	442,50	532,70	801,90	1071,50	1377,40	1313,20	778,40	478,00	708,40	622,30
	Epargne Tot. / PIB	18,21	13,65	20,23	20,28	13,36	13,74	29,37	20,35	25,34	33,54	41,87	39,67	21,71	13,95	21,15	20,87
Financement extérieur	Valeurs	5,61	2,04	1,01	7,04	12,92	31,18	38,83	36,01	87,05	3,64	115,57	1,07	0,11	11,69	8,65	7,23
	Fin. Ext. / PIB (en %)	0,97	0,31	0,13	0,74	0,95	1,74	1,79	1,38	2,76	0,11	3,51	0,03	0,00	0,34	0,28	0,24
Endettement Extérieur	Valeurs	19,30	22,40	47,20	74,70	138,20	165,70	178,70	227,40	307,80	348,00	455,10	570,50	768,70	800,70	888,70	905,60
	End. Ext. / PIB (en %)	3,36	3,43	6,01	7,90	9,98	9,22	8,22	8,69	9,73	10,89	13,83	17,24	21,44	23,37	26,53	30,08
Investissement Total	Valeurs	130,80	210,50	331,30	489,80	489,10	310,80	488,40	538,80	880,60	928,30	818,00	1309,30	1028,10	854,70	858,70	514,80
	Inv. Tot. / PIB (en %)	22,72	32,25	42,18	51,79	34,38	17,30	22,48	20,58	27,82	25,82	24,86	39,55	28,83	24,94	19,66	17,10
Taux marginal de l'investissement	Variation absolue		79,70	129,60	158,50	-20,70	-168,30	177,60	50,50	341,70	-52,30	-10,30	491,30	-281,20	-173,40	-186,00	143,90
		0,68	1,03	0,91	0,68	-0,05	-0,37	0,47	0,11	0,62	-1,74	-0,11	24,49	-1,00	1,06	2,55	0,42
Taux de croissance du PIB (en %)			13,41	20,31	20,42	44,36	31,59	20,83	20,50	20,88	0,95	2,97	0,61	8,47	-4,58	-2,24	-10,15
Production Agricole	Valeurs	220,80	259,40	305,50	359,70	404,10	488,80	588,80	807,20	720,50	821,30	788,80	728,80	680,30	688,20	722,50	759,30
	Taux de croissance (en %)	-23,12	17,48	17,77	17,74	12,34	20,91	20,10	3,48	18,66	13,89	-2,76	-8,99	-5,02	-0,30	4,98	5,09
Epargne Publique	Valeurs	51,50	32,30	48,40	98,20	83,40	88,40	248,80	363,50	597,00	830,70	1119,60	1073,20	588,40	308,00	580,20	439,40
	Epa. Pub. / Epa. Tot. (en %)	49,14	0,36	0,30	0,51	0,46	0,36	0,56	0,68	0,74	0,78	0,81	0,82	0,75	0,84	0,82	0,71
Investissement Public	Valeurs	17,80	20,70	35,80	44,40	55,10	61,30	81,70	91,50	127,90	207,70	310,40	480,50	430,60	389,20	302,90	291,30
	Inv. Pub. / Inv. Tot. (en %)	13,61	9,83	10,84	9,08	11,75	18,73	16,73	18,98	14,52	25,08	37,95	36,70	41,88	48,59	45,98	56,58
Dépenses Publiques	Valeurs	103,12	125,27	133,53	168,45	188,80	221,82	371,63	445,58	546,71	712,50	813,21	903,01	986,82	880,03	810,56	788,89
	Dep. Pub. / Dep. Glo. (en %)	16,52	15,73	27,69	13,51	13,40	15,61	18,57	18,18	16,57	18,75	20,88	24,20	27,68	26,23	23,26	26,45
Prix à la consommation	Indice	30,60	40,20	46,20	51,90	55,30	60,60	67,10	76,00	88,70	98,70	100,00	107,70	114,20	118,00	124,00	126,00
	Taux de croissance (en %)	16,32	31,37	14,93	12,34	6,55	8,58	10,73	13,28	16,71	11,27	1,32	7,70	6,04	3,33	5,08	1,61
Taux d'importation à prix relatif d'importation courant (en %) (b)		3,15	3,10	3,02	3,37	5,28	6,88	7,27	8,18	8,45	8,79	5,68	6,60	9,56	8,64	7,36	5,93
Taux d'exportation à prix relatif courant (en %) (c)		17,73	18,68	22,83	20,93	17,85	18,52	13,70	13,70	13,06	13,06	12,16	11,34	9,77	10,70	12,12	15,30
Taux de concentration des Exp.	coefficients (en %)	38,00	40,00	40,00	39,00	32,00	28,00	25,00	20,00	24,00	22,00	26,00	28,00	23,00	18,00	17,00	20,00
	Coef. de con. / PIB (en %)	6,25	6,13	5,09	4,12	2,34	1,58	1,15	0,76	0,78	0,69	0,79	0,85	0,64	0,53	0,51	0,68

Sources :

- 1 - Lois de finances (de 1970 à 1990), Bibliothèque de l'Assemblée nationale, Yaoundé.
- 2 - I^{er}, II^{ème} et V^{ème} plan de développement économique et social du Cameroun, Ministère du Plan, Yaoundé.
- 3 - Comptes de la nation, Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, Ministère du Plan, Yaoundé.
- 4 - IMF, International financial statistics, CNUCED, Handbook of international trade and development statistics, 1992, VOL XLV.
(Pour les données concernant: l'Indice des prix d'exportation, l'Indice des prix à la consommation et l'investissement direct extérieur).

Note: (a) 1985 = 100. (b) = (Indice des prix d'importation) * (valeur des exportations (t) / PIB (t)). (c) = Valeur des exportations (t) / PIB (t).

Annexe N°3: Evolution des prix des principaux produits d'exportation du Cameroun en valeur (sur la période 1960 - 1990).

		1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974		
Produits mondial	Cacao	138	142	107	113	117	95	92	136	163	224	212	164	136	200	330		
	Café	151	144	137	148	187	164	163	171	171	173	235	248	217	247	286		
	Coton	142	130	134	137	135	137	127	102	107	128	135	151	154	160	209		
	Aluminium	105	104	104	105	105	107	109	108	132	137	140	142	140	140	154		
	Bananes	14	16	16	16	16	15	14	15	15	16	17	18	16	16	18	47	
	Bois	17	16	16	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	
	Pétrole	3	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	
	Prix unitaire estimé	106	113	89	92	104	88	97	102	104	119	130	117	106	122	164		
Intérieurs FCFA / Kg	Cacao (Cam.)	65	65	70	75	85	55	65	65	70	85	85	90	90	100	120		
	Cacao (Cd'l.)	85	85	95	75	90	85	110	105	120	120	130	150	150	150	170		
	Café (Cam.)	75	75	80	80	90	70	75	75	85	105	105	110	110	120	140		
	Café (Cd'l.)	90	90	95	120	125	95	100	100	120	145	155	170	190	190	205		
	Coton (Cam.)	40	40	40	45	45	45	50	50	60	60	60	60	65	85	65		
		1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	
Produits mondial	Cacao	336	346	692	696	647	551	477	548	626	658	694	680	651	561	568	560	
	Café	247	393	775	699	619	691	537	671	799	751	713	710	688	685	680	680	
	Coton	184	290	382	307	319	349	445	469	621	631	531	437	521	639	508	517	
	Aluminium	155	149	221	253	255	170	360	315	367	255	242	197	188	274	244	265	
	Bananes	59	17	65	65	74	77	17	140	147	131	125	76	156	121	134	143	
	Cacaouchouc	122	166	198	206	257	281	268	263	197	118	176	164	163	84	183	289	
	Bois	21	27	33	47	39	43	92	44	45	64	53	56	47	42	52	46	
	Pétrole	21	27	33	47	39	43	92	44	45	64	53	56	47	42	52	46	
Prix unitaire estimé	152	119	404	357	284	262	214	231	282	287	398	490	498	475	314	205		
Intérieurs FCFA / Kg	Cacao (Cam.)	130	150	220	260	290	300	310	330	370	400	420	420	420	420	430	430	
	Cacao (Cd'l.)	190	205	220	250	290	310	330	355	380	410	440	470	490	500	510	520	
	Café (Cam.)	145	195	250	280	310	320	330	350	370	430	450	475	475	475	480	480	
	Café (Cd'l.)	210	240	285	320	350	370	370	400	430	470	490	530	550	570	590	590	
	Coton (Cam.)	70	70	70	75	75	80	90	105	120	130	140	140	140	140	150	150	

Source: Les chiffres utilisés pour construire ce tableau sont issus des annuaires statistiques:

1 - Commodity trade and price trend. Banque Mondiale. Diffusion Economica, 1992.

2 - Bulletins mensuels des prix produits de base. CNUCED, Banque Mondiale (bulletins de 1975 à 1993).

Note: Le prix unitaire estimé est calculé en faisant la somme des prix pondérés par la part du produit dans la valeur totale des exportations.

ANNEXE N°4 : Données utilisées dans le calcul des différents indices d'instabilité, (1980 = 100).

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
PIB (en milliards de FCFA)	118,6	137,0	144,7	156,5	167,7	177,2	196	221,3	247,3	273,7	298,7	313,8	356,6	421	482	575,6
Déflateur du PIB (en FCFA)	6,60	7,69	8,05	8,71	9,33	9,86	10,91	12,32	13,77	15,24	16,52	17,47	19,85	23,43	26,83	32,04
Valeur des Exportations (millions de \$ courant)	0,1	0,11	0,13	0,14	0,13	0,14	0,13	0,12	0,19	0,23	0,23	0,21	0,22	0,35	0,48	0,45
Valeur des Exportations (en FCFA)	23,95	24,02	25,51	33,27	34,52	34,38	35,88	39,07	46,72	59,53	64,44	59,07	57,67	81,80	119,92	102,08
Indice des prix d'importation	26,5	27	29,4	30	30,9	32,3	32,6	32	31,2	31,8	32,6	34,2	37,4	45,5	60,6	70
Indice de la valeur des exportations en FCFA	9,35	10,29	9,77	12,71	12,97	12,48	13,08	13,16	14,07	16,11	19,97	17,69	17,75	24,98	34,39	28,27
Indice de la valeur des exportations en \$ courant	7,25	7,97	9,06	9,78	9,06	10,43	9,49	8,77	13,70	16,30	16,38	15,00	16,01	25,58	34,64	37,39
Indice du pouvoir d'achat en imp. des exp. (a)	35,28	38,11	33,23	42,37	41,97	38,64	40,06	41,13	45,10	56,77	61,28	51,73	47,46	54,86	56,75	40,39
Indice du pouvoir d'achat domestique des exp. (b)	141,63	134,05	121,30	145,90	138,94	126,53	119,71	106,83	102,21	118,87	120,92	101,27	88,42	106,51	128,18	89,23

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
PIB (en milliards de FCFA)	652,80	785,40	845,80	1365,40	1798,50	2172,80	2818,20	3165,01	3185,00	3260,02	3310,08	3500,80	3426,90	3350,02	3010,09
Déflateur du PIB (en FCFA)	36,34	43,72	47,08	76,00	100,00	120,95	145,74	176,18	177,85	183,13	184,25	199,87	190,75	186,47	167,55
Valeur des Exportations (millions de \$ courant)	0,52	0,70	0,80	1,13	1,38	1,16	1,06	0,97	0,89	0,72	0,78	0,81	0,93	1,27	2,02
Valeur des Exportations (en FCFA)	122,03	179,30	197,98	243,70	296,85	299,71	358,77	438,81	441,20	400,10	375,40	350,70	368,80	390,10	385,80
Indice des prix d'importation	70,00	74,10	84,40	85,70	100,00	105,80	109,20	111,80	113,70	115,40	111,70	116,00	120,60	118,70	120,90
Indice de la valeur des exportations en FCFA	37,78	54,22	55,38	81,03	100,00	100,03	131,75	153,27	180,88	152,35	152,19	147,80	151,52	144,58	134,54
Indice de la valeur des exportations en \$ courant	37,32	51,01	58,12	82,03	100,00	83,33	78,81	70,29	64,20	52,17	58,67	58,41	67,17	92,25	146,30
Indice du pouvoir d'achat en imp. des exp. (a)	53,97	73,17	65,63	84,67	100,00	95,58	120,65	137,09	141,58	132,02	136,25	126,54	125,64	121,79	112,12
Indice du pouvoir d'achat domestique des exp. (b)	103,87	124,02	117,65	106,81	100,00	83,45	90,40	87,00	90,52	83,19	82,60	73,95	79,43	77,52	80,30

Sources : 1 - IMF, international financial statistics - CNUCED, Handbook of international trade and development statistics, 1992. VOL XLV.
2 - African economic and financial data. UNDP, The World Bank, 1992.

Notes: Les calculs sont effectués par les formules suivantes:

$$\text{- Indice de la valeur des exportations (t) = [Pt * Qt / P80 * Q80] * 100}$$

- Indice du pouvoir d'achat en importation des exportations = Indice de la valeur des exportations déflaté par l'indice des prix d'importation.

- Indice du pouvoir d'achat domestique des exportations = Indice de la valeur des exportations déflaté par le déflateur du PIB.

- Déflateur du PIB = Valeur du PIB (en prix courant) / Valeur du PIB (en prix constant de 1980).

(a) = indice du pouvoir d'achat en importation des exportations

(b) = indice du pouvoir d'achat domestique des exportations.

ANNEXE N° 6:

Taux de dépendance sur 3 produits pour les Pays En Développement
les plus dépendants des matières premières.
(valeurs moyennes sur la période 1980 - 1990).

Pays	Produits et Taux de dépendance						Dépendance totale
	Produit 1	Taux	Produit 2	Taux	Produit 3	Taux	
Bolivie	Etain	55.3	Pétrole	10	Zinc	8	73
Brésil	Fer	9	Café	18	Sucre	4	35
Chili	Cuivre	52	Poisson	8	Fer	3.5	64
Colombie	Café	61	Café	5	Bananes	3.7	71.5
Equateur	Pétrole	42	Café	19	Bananes	15	72
Guatemala	Café	56	Coton	18	Sucre	8	67
Guyane	Bauxite	37	Sucre	34	Riz	12	82
Jamaïque	Bauxite	25	Sucre	12.3	Bananes	4	38
Percu	Cuivre	23	Café	6	Poisson	7	42
Vénézuéla	Pétrole	68	Fer	2			89
Algérie	Pétrole	87.5	Phosphate	1	Fer	2	70
Angola	Pétrole	48	Café	21	Coton	5	53
Bénin	Cacao	28	Coton	23	Café	4	98
Bostwana	Boeuf	80	Cuivre	26			95
Burundi	Café	87	Coton	6.2	Thé	3.5	65
Cameroun	Café	26.7	Cacao	24	Bois	15	79
Centre Afr.	Bois	37	Café	35	Coton	9	84
Tchad	Coton	79	Boeuf	9	Peaux	3	83
Ethiopie	Café	76	Peaux	7.6	Coton	5	82
Gabon	Pétrole	68	Manganèse	9.2	Bois	8	69
Gambie	Arachide	44	Huile	27			78
Ghana	Cacao	72	Bois	8	Manganèse	2	71
Guinée	Bauxite	62	Café	3.5	Bois	19	72
Côte d'Ivoire	Café	34	Cacao	27.6	Bois	18	55
Kenya	Café	36	Thé	17	Peaux	3	94
Libéria	Fer	57	Caoutchouc	12.5	Bois	7	92
Libie	Pétrole	93		4			94
Nigéria	Pétrole	90.5	Cacao	12			93.5
Rwanda	Café	79.6	Thé	15	Etain		47
Sénégal	Arachides	35	Phosphate	17	Coton	5	55
Tanzanie	Café	38	Coton	24	Tabac	3	84
Togo	Phosphates	48	Cacao	7	Café	10	52
Tunisie	Phosphates	43	Pétrole	6	Sucre	2	89
Ouganda	Café	94	Coton	4	Thé	5	48
Burkina Fasso	Coton	39.5	Peaux	17	Arachides	2	64
Zaire	Cuivre	48	Café	5	Zinc	4	95
Zambie	Cuivre	92	Zinc	9			82
Indonésie	Pétrole	61	Bois		Caoutchouc	8	71
Iran	Pétrole	93					93
Irak	Pétrole	98					98
Koweït	Pétrole	85					85
Malaisie	Caoutchouc	23		16	Bois	16	58
Arabie Saoudite	Pétrole	98					98
Thaïlande	Riz	17	Caoutchouc	12	Etain	10	35

Sources : Valeurs calculées par le rapport (Exportations primaires / Exportations totales) * 100 à partir des annuaires statistiques:

- 1 - IMF, international financial statistics - CNUCED - Handbook of trade and development statistics, 1992. VOL. XIV.
- 2 - Données économiques et financières sur l'Afrique, PNUD. Banque Mondiale, 1992.

INDICATEURS DE L'ECONOMIE	RELATIONS ESTIMEES	PERIODES	INDICATEURS DE L'INSTABILITE	COEFFICIENTS SIGNIFICATIFS POUR LES VARIABLES EXPLICATIVES											Valeur du Coefficient R ²					
				Ins	Ins *	InP	InP *	InQ	InQ *	InP,D	Log Ym	TXm	Autres Var.	Constante						
Taux d'épargne	Epa ^a / PIB = f (LogYm, TXm, Ins)	1980-1990	InVal exp. (\$ courant)																	
			InPa.imp./exp.	-0,10 (2,63)		-0,08 (2,21)						4,68 (2,71)	0,42 (2,71)		0,21 (2,71)		0,58			
			IndPa dom. EXP.	-0,27 (3,37)		-0,07 (3,18)							0,23 (2,56)			0,23 (2,56)		0,51		
		1980-1970	InVal exp. (\$ courant)																	
			InPa.imp./exp.	0,02 (3,50)			0,01 (2,87)								-0,10* (0,90)			-0,10 (0,90)	0,60	
			IndPa dom. EXP.	0,01 (4,35)			0,01 (2,95)								-0,11* (0,63)			-0,11 (0,63)	0,54	
		1970-1980	InVal exp. (\$ courant)																	
			InPa.imp./exp.	-0,20 (4,15)		-8,12 (4,96)									0,47 (1,82)	0,08 (3,14)		0,47 (1,82)	0,44	
			IndPa dom. EXP.	0,18 (4,27)						-0,10 (2,65)					0,54 (1,82)		0,54 (1,92)		0,48	
		1980-1990	InVal exp. (\$ courant)																	
			InPa.imp./exp.	-0,58 (3,38)		-5,38 (4,81)				-0,12 (3,65)					0,39 (1,87)	-0,07 (2,38)		0,39 (1,87)	0,48	
			IndPa dom. EXP.	-0,12 (3,82)		-3,82 (3,28)				-0,18 (3,98)					0,45 (1,32)	-0,09 (2,75)		0,45 (1,32)	0,51	
Taux de Financement Extérieur	Fin Ext / PIB = f (LogYm, TXm, Ins)	1980-1990	InVal exp. (\$ courant)	-1,89 (3,80)		-0,99 (3,01)										11,59 (8,01)	0,61			
			InPa.imp./exp.	-0,58 (2,51)					-0,48 (3,11)								9,18 (4,52)	0,53		
			IndPa dom. EXP.																	
		1980-1970	InVal exp. (\$ courant)	-0,98 (4,52)						-0,68 (3,99)								8,17 (3,90)	0,73	
			InPa.imp./exp.															12,30 (7,02)	0,68	
			IndPa dom. EXP.																	
		1970-1980	InVal exp. (\$ courant)	0,65 (3,24)		0,47 (2,03)												18,75 (8,21)	0,57	
			InPa.imp./exp.	0,39 (3,01)						0,35 (2,34)								12,47 (8,05)	0,61	
			IndPa dom. EXP.																	
		1980-1990	InVal exp. (\$ courant)	-0,59 (2,95)																
			InPa.imp./exp.	-1,02 (3,18)						0,95 (2,91)								-0,88 (3,12)	9,53 (4,20)	0,79
			IndPa dom. EXP.															-0,35 (3,05)	10,52 (4,08)	0,61

NOTES:

* = Valeurs significatives pour (Log Ym) *

- Les chiffres entre parenthèse représentent la valeur du coefficient D - W

ANNEXE N° 8: (Suite 2)

INDICATEURS DE L'ECONOMIE	RELATIONS ESTIMEES	PERIODES	INDICATEURS DES EXPORTATIONS	lns	lns *	lnP	lnP *	lnQ	lnQ *	lnP,Q	Log Ym	Txm	Autres Var.	Constante	R *			
Productivité du Capital	1 / k = f (LogYm, Txm, lns)	1960-1990	lnVal. exp. (\$ courant)															
			lnPa. imp./exp.															
			lnPa. dom. EXP.															
		1960-1970	lnVal. exp. (\$ courant)															
			lnPa. imp./exp.	-0,02 (2,65)						-0,01 (2,98)				1,28 (3,17)		0,25 (3,18)	0,67	
			lnPa. dom. EXP.															
		1970-1980	lnVal. exp. (\$ courant)															
			lnPa. imp./exp.		-0,01 (3,21)						-1,00E-03 (2,85)			1,84 (3,28)		0,39 (2,14)	0,62	
			lnPa. dom. EXP.		2,00E-03 (3,41)						-1,00E-03 (2,50)			0,08 (3,02)		0,32 (2,54)	0,80	
		1980-1990	lnVal. exp. (\$ courant)															
			lnPa. imp./exp.		-4,00E-03 (2,58)					-3,00E-03 (3,12)				0,85 (3,07)		0,26 (3,19)	0,72	
			lnPa. dom. EXP.		-3,00E-03 (2,17)					-0,02 (3,14)				0,09 (2,68)		0,21 (3,02)	0,76	
Taux de croissance du PIB	dPIB / PIB = f (Fin.Ext / PIB), Txm, lns)	1960-1990	lnVal. exp. (\$ courant)		-0,26 (2,14)								1,22 (3,67)	0,07 (2,57)	3,18 (7,70)	0,57		
			lnPa. imp./exp.		-0,04 (2,82)						-0,03 (3,02)		1,39 (3,87)	0,03 (2,03)	3,58 (6,61)	0,67		
			lnPa. dom. EXP.															
		1960-1970	lnVal. exp. (\$ courant)															
			lnPa. imp./exp.				-7,00E-03 (3,12)							1,67 (4,28)	0,06 (3,34)	3,82 (6,08)	0,76	
			lnPa. dom. EXP.				-0,58 (2,34)							1,87 (5,63)		3,29 (6,64)	0,82	
		1970-1980	lnVal. exp. (\$ courant)		-0,88 (2,50)										0,09 (2,54)	4,69 (6,58)	0,79	
			lnPa. imp./exp.		0,67 (2,23)							-0,64 (2,21)		1,75 (4,68)	0,07 (2,05)	3,25 (7,15)	0,82	
			lnPa. dom. EXP.								-0,83 (2,56)			1,37 (6,02)				
		1980-1990	lnVal. exp. (\$ courant)															
			lnPa. imp./exp.		-0,82 (2,64)							-0,01 (3,15)		1,54 (5,12)	0,01 (2,04)	4,09 (4,76)	0,73	
			lnPa. dom. EXP.		-0,75 (2,28)							-0,09 (3,45)		1,98 (5,63)		4,87 (7,80)	0,77	

INDICATEURS DE L'ECONOMIE	RELATIONS ESTIMEES	PERIODES	INDICATEURS DE L'INSTABILITE	Ins	Ins *	InP	InP *	InQ	InQ *	InP,Q	Log Ym	Txm	Autres Var.	Constante	R *		
Part de la dépense Pub. dans la dépense Totale	dép Pub. / dépTot = f (Ins, [Fin.Ext. / PIB])	1960-1990	InVal. exp. (\$ courant)														
			InPa. imp./exp.		0,08 (3,12)										0,68 (3,63)	0,71	
			IndPa. dom. EXP.														
		1960-1970	InVal. exp. (\$ courant)														
			InPa. imp./exp.		7,00E-03 (2,61)											0,51 (3,14)	0,81
			IndPa. dom. EXP.														
		1970-1980	InVal. exp. (\$ courant)														
			InPa. imp./exp.		4,00E-03 (3,02)											0,39 (3,01)	0,78
			IndPa. dom. EXP.														
		1980-1990	InVal. exp. (\$ courant)														
			InPa. imp./exp.		3,00E-03 (2,64)											0,79 (3,22)	0,74
			IndPa. dom. EXP.														
Taux de croissance de la production primaire	dYp / Yp = f ([Fin.Ext. / PIB], Txm, Ins)	1960-1990	InVal. exp. (\$ courant)														
			InPa. imp./exp.														
			IndPa. dom. EXP.		-0,27 (2,61)					-0,03 (3,21)						3,61 (6,12)	0,51
		1960-1970	InVal. exp. (\$ courant)														
			InPa. imp./exp.														
			IndPa. dom. EXP.		0,01 (2,30)					-8,00E-03 (2,45)						2,78 (8,30)	0,43
		1970-1990	InVal. exp. (\$ courant)														
			InPa. imp./exp.														
			IndPa. dom. EXP.		-0,08 (2,39)					-0,07 (3,41)					-5,38 (3,19)	2,86 (9,01)	0,58
		1980-1990	InVal. exp. (\$ courant)														
			InPa. imp./exp.														
			IndPa. dom. EXP.		-0,28 (3,23)					-0,23 (3,07)					-8,77 (4,52)	3,39 (6,07)	0,52

INDICATEURS DE L'ECONOMIE	RELATIONS ESTIMEES	PERIODES	INDICATEURS DE L'INSTABILITE	InS	InS *	InP	InP *	InQ	InQ *	InP,Q	Log Ym	TXm	Autres Var.	Constante	R *	
Taux d'inflation	$\ln P_t / P_t = f(\ln P_{t-1} / P_{t-1} + \ln P_{t-2} / P_{t-2}, TX_m, \text{etc})$	1960-1990	InVal. exp. (\$ courant) InPa. imp./exp. IndPa. dom. EXP.													
		1960-1970	InVal. exp. (\$ courant) InPa. imp./exp. IndPa. dom. EXP.													
		1970-1980	InVal. exp. (\$ courant) InPa. imp./exp. IndPa. dom. EXP.													
		1980-1990	InVal. exp. (\$ courant) InPa. imp./exp. IndPa. dom. EXP.													
Taux d'importation	$1 / (\ln P_t / P_t) * (1 / P_m) = f(\ln S)$	1960-1990	InVal. exp. (\$ courant) InPa. imp./exp. IndPa. dom. EXP.													
		1960-1970	InVal. exp. (\$ courant) InPa. imp./exp. IndPa. dom. EXP.													
		1970-1980	InVal. exp. (\$ courant) InPa. imp./exp. IndPa. dom. EXP.	0,08 (3,12)										3,28 (1,86)	-0,12 (1,75)	0,63
		1980-1990	InVal. exp. (\$ courant) InPa. imp./exp. IndPa. dom. EXP.	0,17 (3,22)										5,21 (1,37)	-0,38 (1,86)	0,71

LISTES DES TABLEAUX, FIGURES ET GRAPHIQUESI - TABLEAUX

N°	Titres	Pages
1	Structure et évolution des exportations des principales zones géopolitiques sur la période 1960-1990 (en milliards de \$ U.S; Pourcentage moyen par rapport à la valeur globale des exportations).	36
2	Structure et évolution des exportations mondiales de matières premières (valeurs moyennes en milliards de \$ U.S sur la période 1960-1990).	38
3	Matrice du commerce mondial des matières premières (valeurs moyennes en milliards de \$ U.S sur la période 1960-1990).	40
4	Production et prix des principales matières premières (valeurs moyennes sur la période 1960-1990).	42
5	Structure et évolution des échanges extérieurs des PED (en pourcentage moyen de la valeur totale des exportations et des importations).	44
6	Evolution des coefficients de dépendance vis à vis des matières premières des principales zones géopolitique des PED de 1960 à 1990.	47
7	Indices d'instabilité des prix des produits primaires (valeurs moyennes de 1964 à 1984).	81
8	Evolutions des coefficients de dépendance des principaux produits d'exportation au Cameroun sur la période 1960-1990 (par rapport au PIB)	165
9	Evolution des taux de croissance des exportations primaires du Cameroun sur la période 1960-1990 (exportations en milliards de FCFA).	172
10	Evolution des taux de croissance des exportations primaires du Cameroun sur la période 1960-1990 (exportations en milliers de tonnes).	174
11	Evolution des coefficients de dépendance des exportations du Cameroun sur la période 1960-1990 (en pourcentage moyen par rapport au PIB).	181
12	Evolution des taux de charge des principaux pays exportateurs de café et de Cacao. (sur la période 1981-1986).	183
13	Réparation des opérations du STABEX de Lomé I à Lomé III.	255
14	Type de barème d'un système de taxation variable permettant de déterminer le montant du prélèvement de l'Etat, du fond de soutien et du prix producteur.	271-272
15	Estimations des élasticités-critiques et des élasticités prix des offres individuelles pour les principaux produits des grands producteurs africains.	295

II - GRAPHIQUES

N°	Titres	Pages
1	Présentation graphique de l'évolution comparée des coefficients de dépendance vis-à-vis des principales zones géopolitiques des PED de 1960 à 1980.	48
2	Présentation graphique de l'évolution des grands ensembles des exportations du Cameroun sur la période 1960-1990 (en valeur: milliards de FCFA) .	168
3	Présentation graphique de l'évolution des grands ensembles des exportations du Cameroun sur la période 1960-1990 (en quantité: milliers de tonnes).	169
4	Présentation de l'évolution des cours des principaux produits d'exportation du Cameroun (période 1960-1990).	171
5	Présentation graphique de l'évolution des taux de croissance des grands groupes des exportations du Cameroun de 1960-1990 (milliards de FCFA).	173
6	Présentation graphique de l'évolution des taux de croissance des grands groupes des exportations du Cameroun de 1960-1990 (milliers de tonnes).	175
7	Présentation de l'évolution comparée des prix payés aux Producteurs pour le café et Cacao au Cameroun et en Côte-d'Ivoire (sur la période 1960-1990).	213

III - FIGURES

N°	Titres	Pages
1	Circuits de commercialisation des produits primaires au Cameroun	178
2	Schémas conceptuel de l'étude des effets de l'instabilité	189
3	Variable retenues et équations estimées dans l'étude des effets de l'instabilité	193-194

BIBLIOGRAPHIE**I - OUVRAGES GENERAUX**

1. BAIROCH (P.). "Commerce extérieur et développement économique de l'Europe au XIX^e siècle", Mouton, Paris, (1976).
2. BADILLO (D.) ET DALLOZ (J), "Marchés, Spéculation, Stabilisation", éd. Economica, Paris, (1985)
3. BOURRELIER (J.), "Le mobile de la planète et l'enjeu des ressources naturelles", édition Economica, Paris (1989).
4. BYE (M.), DE BERNIS (D.G.). "Relations économiques internationales", Dalloz, Paris, (1977).
5. CHALMIN (P.). "Les marchés mondiaux de matières premières", PUF, Que sais-je? Paris, (1984).
6. CALABRE (S.), "L'évolution des cours sur le marché à terme d'un produit primaire: Contraintes et espoirs", Clermont-Ferrand, (1984).
- "Marchés et prix internationaux de matières premières", édition Economica, Paris, (1989).
- "Prix et conjoncture sur les marchés à terme des produits primaires", CEDA, Abidjan, (1986).
7. COPPOCK (J.), "International Economic Instability", Mc Graw-Hill, NY, (1982).
8. DE GRAFF (J.), "Economy of coco", Washington, Pudoc, Banque Mondiale, (1986).
9. DELMAS (P.), "La stabilisation des prix des matières premières: un dialogue manqué", édition Economica, Paris, (1983).
10. DELMAS (P.), GUILLEMIN (C.). "La stabilisation des prix des matières premières", édition Economica, Paris, (1983).
11. FOURASTIE (J.), L'évolution des prix à long terme, PUF, Paris, (1969)
12. FOTTORINO (E.). "1974/1987: les années folles des matières premières", Hatier, Paris, (1988).
13. FRIEDMAN (M.). "A theory of consumption Function", Princeton University Press, Princeton, 3e édition (1977).
14. GIRAUD (A.), "L'économie mondiale des matières premières", éd. La découverte, Paris (1989).
15. GUILLAUMONT (P.). "Prix relatifs des produits primaires et développement", édition du Centre Nationale de Recherche, Paris, (1982).
- "Economie de développement tome III, Dynamique internationale du développement", PUF, Paris, (1985).

16. GUILLAUMONT (P.) ET DEMEOCQ (M.). "Les politiques internationales de produits primaires face à l'inflation: stabilisation ou compensation, avec ou sans indexation", in Guillaumont, (1982).
17. GUILLAUMONT (P.) & (S.), "Stratégies de développement comparées, Zone franc et hors zone franc", édition Economica, Paris, (1988).
18. GRANGER (C.W.J.), "Trading in commodities", Woodhead Faulkner, Cambridge, (1979).
19. JONES (F.) ET TEWELESS (R.), "The futures games", MC Graw-hills books company, 2^e éd. (1987)
20. KANNON (D.), "Développement ou appauvrissement", édition Economica, Paris, (1985).
21. KLAZMANN (J.) " Nourir 10 milliards d'hommes" PUF, Paris, (1989).
22. LASAGA (M.), "Coper industry in the chealean economy", D.C. Heath and Co MA, (1981)
23. MARCY (G.), "Economie internationale", PUF, (1965).
24. MARQUET (Y.). «Les marchés à terme et le monde agricole en l'an 2000 », édition Economica, Paris, (1987).
25. MOUTON (C.), CHALMIN (P.). "Matières premières et échanges internationaux », volume 1 (1981), Volume 2 (1982), Volume 3 (1983), Volume 4 (1984), édition Economica, Paris.
26. NAMATUNGIRO (J.). «Stabilisation des recettes d'exportation - Stock régulateur - Contrats à terme et options », édition Economica, Paris, (1988).
27. NGANKOU (J.M.) , "L'investissement dans les pays en développement: le cas du Cameroun", édition Economica, Paris, (1985).
28. NGANKOU (J.M.) , "Echange et développement: l'économie camerounaise", édition Economica, Paris, (1985).
29. NZIRAMASANGA (M.) et OBIDEWU (C.F.), "Copper and Zambia", D.C. Heath and Co. Lexington, MA, (1981).
30. OBIDEWU (C.), "Copper and Zambia", DC Heath and Co, ma, (1981a).
31. ORDONNEAU (P.) "La bataille mondiale des matières premières", les éd. ouvrières, Paris, (1979).
32. PRIOVOLOS (T.), "Coffee and the Ivory Coast", D.C. Heath and Co., Lex, (1981).
33. REES (G.L.), "Man and his physical environment", éd. MC enzie and RO, Utgar (1979).
34. RICARDO (D.), "Principes de l'économie politique et l'impôt, 4^e éd. Trad. C.Levy Paris, 1977
35. SACLES (A.) ET GOLDSCHMIDT (M.), "Le Marché à terme", les éditions organisation, (1984).
36. SEN (A.K.), "Poverty and Famines: An essay on entitlements and deprivation", oxford, (1981).
37. SIDERI (S.) "Mining for developing in the third world: multinational corporations, State enterprise and internatinal Economy", Pergamon, (1980).

38. STUART MILL (J.), "Principes d'économie politique", Trad. Française, Guillaumin, Paris, (1977).
39. VERNON, "The technology factor in the international trade", National bureau of economic research, NY, (1979).
40. YVES (S.), "Bourses de commerce et marchés de marchandises", édition Dalloz, Paris, (1981).
- "Les interventions des pays producteurs sur le marché à terme de marchandises", in MOUTON ET CHALMIN, (1981).

II - ARTICLES

1. AKIYAMA & LARSON (T.), "Recent trends and prospects for agricultural commodity exports in subsaharian Africa, Banque Mondiale, wps 348, Septembre 1991.
2. BABA (T.), "Le rôle des prix et des quantités dans l'instabilité des recettes d'exportation des pays africains de la zone franc", in GUILLAUMONT, (1982).
3. BROCHARD (F.), "Performance à l'exportation", in GUILLAUMONT (P.), (1988).
4. CHERETTE (M.F.). "Determinants of Export Instability in the primary Commodity Trade of LDC's", Journal of Development Economics, Volume 7, (1980).
5. CHICHILISKY,(G.) "Basic goods, commodity transfert and the international order", Journal of Developing Economics, Volume 18, (1985).
6. DARDENNE (B.), "Estimation of farmers response to price", ENS, document N°3, (183).
7. DELLA VALLE (P.A.). "On the instability index of Time Series Data: a Generalization" Oxford Bulletin of Economics an Statistics, Volume 89, (1985).
8. DEMEOCQ (M.), "Les politiques internationales de produits primaires face à l'inflation: Stabilisation ou Compensation, avec ou sans indexation", in GUILLAUMONT, (1982).
9. DEMEOCQ (M.). "Les effets de l'instabilité des exportations sur le développement"
10. FOSU (A.), "Exports and Economy growth: the african case", World Developing Report, Volume 18, 1989.
11. GELB (A.H.). "On the Definition and Measurement of Instability and the Costs of Buffering Export Fluctuations", RES, Volume 46, (1979).
12. KENEN (P.B.), "Export Instability and Economic Growth", Journal of development Economics, Volume 33, (1986).
13. LAM (V.), "Export instability, expansion and market concentration: A methodological interpretation", Journal of economics, Volume 7, (1980).

14. LANCIERI (E.). "Export instability and Economic Development: A Repraisal", *Quarterly Review*, Volume 85, (1984).
15. LAWSON (C.), "Commodity concentration and export instability", *Bulletin of economics and Statistics*, Volume 43, (1981).
16. LIM (D.), "Income distribution, Export instability and Savings", *Economics development and cultural change*, Volume 24, (1986).
17. LOVE (J.). "Commodity Concentration and Export Earnings Instability: a Shift from Cross section to Time series Analysis", *Journal of Development Economics*, Volume 24, (1968).
18. MAC BEAN (A.I.) et NGUYEN (D.T.). "Commodity concentration and export earnings instability: A Mathematical Analysis", *The Economic Journal*, Volume 90, (1980).
19. MAIZEL (A.), "Exports and economic growth in development countries", Cambridge university press, London, (1981).
20. MARSHALL (P.), "Export, growth and causality in developing countries", *Journal of Development Economics*, Volume 18, (1985).
21. MOUILLEFARINE (C.). "Instabilité des recettes d'exportation et épargne dans les pays en voie de développement: Application au cas de la Côte-d'Ivoire", in Guillaumont, (1982).
22. REYNOLDS (C.), "Domestic consequences of export instability", *Journal of development Economics*, Volume 18, (1985).
23. SALANT (W.), "The vulnerability of price stabilisation schemes to cultivate attack", *Journal of Economy*, Volume 91, (1983).
25. SAMUELSON (L.W.) "The multinational firm with arm's length transfer price limits, *Journal of International Economics*, 13 (3/4), Novembre 1982.
24. STIGLITZ (J.), "Optimal Commodity stock-piling rules", *Oxford Economic Papers*, Volume 34, (1982 a).
25. SVEDBERG (P.) ET HORN (H.), "On the causes of instabilities in export earning", *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, Volume 41, (1986).
26. TOWNSEN (M.), "The eventual failure of price fixing schemes", *Journal of Economy Theory*, Volume 14, (1977).
27. TURNOVSKY (S.), "Stabilisation rules and the benefits from price stabilisation", *Journal of Public Economics*, Volume 9, (1979).
28. YOTOPOULOS (K.) ET KNUDSEN (A.), "A transitory income approach to export instability", *Food research institute studies*, Volume 15, (1982).
29. ZGLINICKI (J.P), "La contribution des échanges extérieurs à la croissance", in GUILLAUMONT (P), (1983).

III - THESES ET MEMOIRES

1. ALBAN (R.). "Les marchés des produits de base. Emergence d'un nouvel ordre économique international", Service de reproduction des Thèses de l'Université de GRENOBLE.
2. FAUCHER (J.J.), "Les termes de l'échange des pays en développement: application aux pays d'Afrique", Publication du CERDI, FRA 637 CNRS, Faculté des Sciences Economiques, Université de Clermont I.
3. SAMEN (S.), "Protection effective et développement: l'exemple du Cameroun". Thèse de doctorat d'Etat. Université d'Orleans. (1984).

IV - REVUES

1. Banque Mondiale, différents rapports sur le développement dans le monde.
2. Banque Mondiale, données économiques et financières sur l'Afrique PNUD, Mai 1990.
3. Banque Mondiale, rapport sur le secteur de l'agriculture du Cameroun. Rapport N°7486-CM, Volume1, Novembre 1989.
4. Banque Mondiale: Global Economic prospects and the developing countries, Washington DC, 1989
5. IMF, International Financial statistics, CNUCED, Hand Book of International trade and development statistics, Volume XLV, (1992).
6. Economie et Prévisions N° 97, 1991.
7. International Economic Review, Volume 12, 1989.
8. Journal of Development Economics, Volume 7, 1980.
9. Journal of Development Economics, Volume 24, 1988.
10. Journal of Economics Theory, Volume 24, 1988.
11. Journal of Public Economics, Volume 24, 1988.
12. Journal of Political Economy, Volume 24, 1988.
13. La documentation Française, notes et études documentaires, N° 4589-4590, Octobre 1990.
14. Le courrier ACP-CEE N° 116, Juillet, Août 1989.
15. Mineral facts and problem, Volume 2, 1979.
16. Oxford Bulletin of Economics and Statistics, Volume 41, 1979.
17. Oxford Economics Papers, Volume 41, 1979.

18. Quarterly Review, Volume 125, 1978.
19. Revue d'économie politique, 101(6), Novembre-Décembre 1991.
20. Revue Tiers Monde.
21. The Developing Economies, Volume 90, 1980.
22. The Economic journal, Volume 90, 1980.
23. The world Bank, price prospects for major Primary Commodities, Volume 1, 1989.
24. The World bank, Social indicators of development, Volume 1, June 1992.
25. The world Bank, world debt tables, analysis and saummary tables, Volume 1, December 1992.
26. The World Bank, global Economic prospects and the developing country, April 1992.
27. The World Bank, African development indicators, UNDP, April 1992.
28. The World Bank economy review, Volume 2, N°1, Janvier
29. World Bank, prices prospects for major primary Commodities including quaterly review of commodity market, Volume 1, February 1992.

TABLE DES MATIERES

Remerciements	III
Dédicaces	V
Liste des sigles et abréviations utilisés dans le texte	VI
Sommaire	VIII
Introduction générale	1
<u>Première Partie: La politique du commerce et des prix des matières premières</u>	9
<u>Chapitre I: Aperçu du commerce de matières premières</u>	12
<u>Section I: Nature des produits de base d'exportation</u>	14
<u>Paragraphe I: Définition des matières premières</u>	14
A - Matières premières et notions connexes.....	14
a - Des ressources naturelles aux matières premières	14
b - Matières premières et produits de base	15
c - La notion de commodité	16
d - La notion de matières premières au sens Marxiste	17
B - Classification des matières premières	17
a - A partir du cycle productif du produit	17
b - A partir de la notion de substitutions	18
<u>Paragraphe II: Caractéristiques et enjeux du secteur primaire dans</u> l'économie mondiale	19
A - Les caractéristiques du secteur primaire	19
B - Les enjeux du secteur primaire	20
a - Les enjeux politiques et économiques	20
b - Le secteur primaire et le problème de la croissance	22
c - Quelques observations sur le problème de l'épuisement des matières premières	24
<u>Paragraphe III: Les matières premières dans le commerce mondiale</u>	28

A - Aperçu historique du commerce de matières premières.....	28
a - Consommation et échanges avant la crise de 1929.....	28
b - Consommation et échanges après la deuxième guerre mondiale.....	30
B - Les flux des échanges mondiales de matières premières.....	35
a - Structure et évolution des échanges	35
b - La place des matières premières dans le commerce extérieur des PED....	43
<u>Section II: Les déterminants du commerce de matières premières</u>	51
<u>Paragraphe I: Les facteurs liés au fonctionnement des marchés</u>	51
A - Organisation et fonctionnement des marchés de matières premières	51
a - Le commerce international des matières premières	52
b - Le commerce interne des matières premières	66
B - La formation des prix sur les marchés	69
a - La formation des prix sur le marché international	70
b - La formation des prix sur le marché interne	74
C - Les déterminants des prix et des cours sur les marchés	77
a - Cas du marché international	77
b - Cas du marché interne	78
<u>Paragraphe II: les facteurs exogènes au marché</u>	83
A - Les facteurs déterminant les capacités de production et de consommation	83
a - Cas de la production	83
b - Cas de la consommation	86
B - Les conditions de production et de consommation	88
a - les conditions de production	88
b - cadre de la consommation et possibilités de substitution	89
Conclusion du Chapitre I	91
<u>Chapitre II: L'instabilité des marchés de matières premières</u>	93
<u>Section I: Le comportement des prix des matières premières</u>	95
<u>Paragraphe I: Evolution des prix des produits primaires</u>	95
A - Les raisons théoriques d'une tendance croissante des prix	95

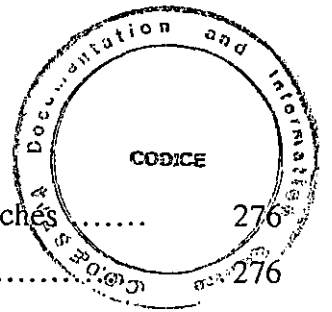
B - Les raisons pratiques d'une tendance croissante des prix	96
C - Les raisons spécifiques	98
a - L'inapplicabilité des hypothèses de base de la théorie libérale dans le contexte des pays africains	98
b - Le degré de mobilité interne des facteurs de production	99
c - La structure de répartition des revenus	100
Paragraphe II: Mécanismes d'évolution des prix des produits primaires	101
A - La prise en compte du temps dans l'évolution des prix	102
a - Le principe de la décomposition de l'évolution de prix	102
b - Les principaux horizons de l'évolution des prix	103
B - Les facteurs d'évolution des prix à court terme	103
a - Les facteurs endogènes au marché	103
b - Les facteurs exogènes au marché	104
C - Les facteurs d'évolution des prix à moyen terme	105
a - L'ajustement entre l'offre et la demande à moyen terme	105
b - L'incidence de la conjoncture économique internationale	107
c - La prévision de l'évolution des prix à moyen terme	107
D - La tendance des prix à long terme	109
a - La relation entre l'offre et le prix	109
b - La relation entre la demande et le prix	111
c - La trajectoire du prix d'équilibre	112
E - Interprétation de l'évolution cyclique des prix	113
F - Influence de l'évolution des prix sur le revenus d'exploitation.....	114
Section II: Analyse des liens entre l'instabilité, le développement et la croissance	116
Paragraphe I: Mise en évidence de l'instabilité	116
A - Les causes de l'instabilité des prix des produits primaires	117
a - Les variations de la consommation et/ou de la production	117
b - la faiblesse de l'élasticité-prix de la demande	118
c - La faiblesse de l'élasticité-prix de l'offre	119
d - Le degré de concentration de la production	121

e - La nature des produits échangés	123
B - Mesure de l'instabilité	124
a - Le coefficient de variation	125
b - La moyenne mobile	126
c - La tendance linéaire ou exponentielle	127
d - L'écart type de la série filtrée	128
e - L'écart type des résidus de la régression	128
f - Le rapport entre les valeurs maximales et minimales d'une série	129
<u>Paragraphe II: les conséquences de l'instabilité sur l'économie</u>	129
A - Les principaux arguments sur les effets de l'instabilité	131
a - Les arguments à la base de l'hypothèse d'une instabilité défavorable pour l'économie	131
b - Les arguments à la base de l'hypothèse d'une instabilité favorable pour l'économie	132
c - Les études empiriques sur les effets de l'instabilité	133
C - Les effets macro-économiques de l'instabilité	138
a - Les effets sur le budget et les engagements publics	138
b - Les effets sur l'épargne	140
c - Les effets sur le financement extérieur	141
d - Les effet sur l'investissement et la productivité du capital.....	142
e - Les effets sur la croissance et ses modalités	143
C - Les effets micro-économiques de l'instabilité	143
<u>Paragraphe III: La problématique de la stabilisation des marchés de</u> matières premières	145
A - Les fondements de la politique de stabilisation	146
B - le concept de la stabilisation	148
a - La stabilisation complète des prix	148
b - La stabilisation partielle des prix.....	152
Conclusion du Chapitre II	155
Conclusion de la Première partie.....	156

<u>Deuxième partie: Instabilité des marchés des matières premières et performances économiques des pays africains</u>	157
<u>Chapitre III: Les effets de l'instabilité l'économie du Cameroun</u>	161
<u>Section I: Méthodologie de l'étude</u>	163
<u>Paragraphe I: Le Cadre de l'étude</u>	163
A - Aperçu économique du Cameroun	163
a - Présentation Générale du Cameroun	163
b - Situation économique actuelle	164
B - La filière des produits primaires au Cameroun	167
a - Le commerce d'exportation du Cameroun	167
b - Evolution des exportations	170
c - Organisation et fonctionnement du Marché	176
d - Problèmes et perspectives du secteur primaire au Cameroun	180
<u>Paragraphe II: Méthodes d'analyses des effets de l'instabilité</u>	186
A - Calcul des indices utilisés	186
a - L'origine de l'instabilité	187
b - Les indicateurs de l'évolution des revenus d'exportation	188
B - Principe de l'analyse	190
a - Définition des variables	190
b - Méthode d'estimation	192
<u>Section II: Les effets de l'instabilité sur la croissance et le développement du Cameroun</u>	196
<u>Paragraphe I: Les effets de l'instabilité sur les facteurs de croissance</u>	196
A - Incidence de l'instabilité sur le taux d'épargne.....	196
a - Mode de cucul et effets attendus	196
b - Présentation et interprétation des résultats	197
B - Instabilité et apports financiers extérieurs	198
a - Modes d'actions de l'instabilité sur le financement extérieur	198
b - Présentation et interprétation des résultats	199
C - Instabilité et évolution du taux d'investissement	200

D - Instabilité et productivité du capital	202
<u>Paragraphe II: les effets de l'instabilité sur la croissance</u>	203
A - Modalités d'action de l'instabilité sur la croissance	203
B - Présentation et interprétation des résultats	204
<u>Paragraphe III: les effets de l'instabilité sur les modalités de la croissance</u>	205
A - Incidence de l'instabilité sur la croissance du secteur primaire	205
B - Impact de l'instabilité sur les finances publiques	205
C - Les effets Inflationnistes de l'instabilité	208
D - L'impact de l'instabilité sur l'ouverture extérieur de l'économie	209
a - Instabilité et évolution du taux d'importation.....	209
b - Instabilité et évolution du taux d'exportation.....	209
<u>Paragraphe IV: Les effets de la politique de commercialisation</u>	211
A - Les systèmes de fixation des prix	212
a - La rétention des recettes par la caisse de stabilisation	212
b - Le système de taxation	214
B - L'impact des mesures de changes et de la politique monétaire et budgétaire	215
Conclusion du Chapitre III	217
 Chapitre IV: <u>Réflexions et propositions pour une efficacité accrue</u> <u>du commerce des matières premières</u>	219
 <u>Section I: La stabilisation des marchés de matières premières</u>	221
<u>Paragraphe I: Les instruments et mécanismes de la stabilisation</u>	221
A - Cas du prix international	222
a - L'utilisation des stocks régulateurs	222
b - Le contrôle de la production ou des exportations	223
B - Les mécanismes de stabilisation des prix internes	225
<u>Paragraphe II: Les politiques de stabilisation des prix et</u> des recettes d'exportation	226
A - Les Techniques avant échanges	227
a - Les politiques au niveau du marché international	227
b - La politique de stabilisation des prix intérieurs	232

B - Les techniques après échange	234
a - Sur le plan international.....	234
b - Sur le plan interne	238
Section II: Efficacité des techniques de stabilisation	239
<u>Paragraphe I: Les techniques d'intervention avant échanges</u>	239
A - Les cartels de producteurs	239
a - Condition d'existence d'un cartel	239
b - Les difficultés d'action des pays producteurs sur les prix	242
B - Les accords de régulation des marchés	242
a - Les difficultés liés à la gestion des stocks révélateurs	242
b - Le choix du prix de référence	243
c - La contradiction dans les termes de régulation	245
d - L'ambiguïté des objectifs poursuivis	246
e - L'inefficacité des procédures	249
C - Les insuffisances des mesures commerciales internationales	250
D - Les limites des mécanismes de stabilisation interne (ex-anté)	252
<u>Paragraphe II: Les techniques d'intervention après échanges</u>	253
A - Portée et limites du financement compensatoire	253
B - Portée et limites du Stabex	254
a - Bilan du Stabex	254
b - Les limites du Stabex	254
Section III: Propositions de solutions pour une efficacité meilleure du	
commerce de matières premières	258
<u>Paragraphe I: Les actions visant à améliorer les techniques</u>	
de stabilisation	258
A - Effets positifs des mécanismes en vigueur	259
a - Les instruments avant échanges	259
b - Les instruments après échanges	261
B - Propositions de réforme	263
a - Les réformes possibles des mécanismes de stabilisation ex-post	263
b - Les aménagements possibles des mécanismes de stabilisation ex-anté... ..	264



C - Les difficultés liées à la stabilisation traditionnelle des marchés	276
a - Stabilisation totale ou stabilisation partielle du prix	276
b - Le problème du prix de long terme	281
c - Le problème des anticipations des producteurs	285
d - Le gain de la stabilisation et sa répartition	290
D - Estimation empirique des différents résultats établis	293
<u>Paragraphe II</u> : Intervention directe des producteurs sur les marchés	296
A - La nécessité d'une participation active des producteurs aux marchés boursiers	296
B - Utilisations possibles des marchés boursiers par les producteurs	297
a - les insuffisances de la couverture traditionnelle	297
b - Schéma d'une intervention optimal de producteurs sur les marchés à terme	299
C - La place du secteur primaires dans les orientations future du développement des pays africains	301
a - la restauration et l'équilibre des filières de production	302
b - La sauvegarde de l'outil de production	302
c - La transformation des produits avant leur exportation	303
Conclusion Chapitre IV	304
Conclusion Générale	306
Annexe 1.1,1.1 (suite);1.2,1.2 (suite)	314-317
Annexe 2 et 2 suite	318-319
Annexe 3	320
Annexe 4	321
Annexe 5	322
Annexe 6, (suite I jusqu'à 6)	323-329
Liste des tableaux, graphiques et figures	330-331
Bibliographie	332-337
Table des matières	338-345

RESUME**TITRE: INSTABILITE DES MARCHES DE MATIERES PREMIERES ET ECONOMIES EN DEVELOPPEMENT (CAS DU CAMEROUN).**

Cette thèse essaie d'analyser la structure actuelle du commerce des matières premières. Elle étudie en particulier la relation matières premières-développement et tente de cerner à travers une étude portant sur le Cameroun, les conséquences de l'instabilité des marchés sur les économies africaines qui reposent essentiellement sur l'exportation des matières premières. Elle analyse enfin les politiques envisagées pour enrayer l'instabilité, fournit des éléments d'explication de leurs faibles résultats et propose de nouvelles stratégies pour résoudre le problème de l'instabilité et partant, celui de la crise généralisée des matières

premières. En 1990 en effet, près de 80% des pays à faible revenu, 70% des pays à revenus intermédiaires de la tranche inférieure et 90% de pays africains dépendent des matières premières pour plus de 2/3 de leurs recettes d'exportation. Cette même année, le pouvoir d'achat de ces produits atteint son niveau le plus bas depuis la grande dépression de 1930. Dans une tendance de déclin inexorable, la hausse des cours observée entre 1973 et 1980 est désormais reléguée au rang d'accident conjoncturel. Sans cacher un effet de moyenne, le pouvoir d'achat des matières premières baisse chaque année de plus de 1% depuis plus de trois décennies. La dégradation touche la quasi-totalité de produit et de pays.

A cet effet, le problème de l'instabilité des marchés de matières premières constitue aujourd'hui, l'une des préoccupations majeures des politiques économiques de tous les pays et plus particulièrement de ceux du continent africain.

Le débat qu'il suscite est à la fois riche en idées et très controversé sur le plan pratique. Ces dernières années une assez abondante littérature s'est consacrée à ce sujet. Bien que riches en enseignements, la plupart de ces travaux envisagent le problème d'un point de vue politique ou global. Il y a lieu de considérer certaines questions sous un angle théorique et empirique.

Par rapport à l'approche globalisante, notre recherche s'intéresse en particulier à l'instabilité des marchés et à ses conséquences sur les économies en développement.

Avant de donner les principales conclusions de ce travail, il importe de présenter d'abord ses objectifs, son intérêt et sa portée ainsi que la méthodologie suivie.

L'articulation de cette recherche autour de trois grands objectifs indique l'intérêt global de la démarche. Ceux-ci consistent:

- 1) à dégager les facteurs explicatifs de l'instabilité des marchés de matières premières;
- 2) à analyser ensuite les conséquences de cette instabilité sur le développement et a croissance des économies à secteur primaire dominant avec application à l'économie camerounaise;
- 3) et à définir enfin, au vue des insuffisances des techniques actuelles de stabilisation, de nouvelles solutions pour résoudre le problème de l'instabilité en particulier et celui de la crise des matières premières en général.

Ces différents objectifs constituent les phases de la recherche et l'ossature du plan du travail choisi. Nous les avons développés tout en les rapprochant des travaux antérieurs que nous avons jugés pertinents eu égard aux buts de l'étude.

L'intérêt de ce sujet se dégage d'abord de la synthèse des différents travaux qui alimentent le débat sur la relation matières premières-développement que nous avons effectués dans cette étude. Cet intérêt se trouve accrue aujourd'hui compte tenu de la prépondérance du secteur des matières premières dans la stratégie de développement des pays africains et du contexte de crise généralisée et persistante des matières premières engendrée par l'instabilité des marchés.

La diversité des thèmes abordés dans cette recherche, bien qu'étant complémentaire rend difficile une présentation homogène des méthodes utilisées.

A de nombreux endroits, les principaux apports de la théorie économique ont été utilisés eu égard au fait que les questions relatives à l'instabilité des marchés de matières premières comme celles qui entrent dans le champ de l'économie internationale, rappellent aussi des relations étroites entre les phénomènes économiques et les rapports de forces entre nations et groupes sociaux. Toutefois des méthodes spécifiques sont utilisées ailleurs.

Ainsi, pour dégager les facteurs explicatifs de l'instabilité, nous avons resitué les matières premières dans leur contexte historique et géopolitique; avant d'analyser

profondément les déterminants et les mécanismes de formation et d'évolution des prix et des cours. Cette analyse descriptive nous a fourni la base pour aborder et clarifier le problème de l'instabilité.

Pour évaluer l'incidence de l'instabilité sur l'économie du Cameroun, nous avons d'abord défini au plan statistique, ce qui devait faire l'objet de l'évaluation; ensuite nous avons choisi une période d'observation adéquate et enfin nous avons utilisé des instruments de mesure appropriés.

En faisant l'hypothèse selon laquelle l'instabilité des marchés engendre celle des revenus d'exportations, cette évaluation est faite en recherchant l'effet de l'instabilité des recettes d'exportations sur une série de variables supposées être caractéristiques du développement et de la croissance du Cameroun. La méthode d'analyse consiste à décomposer la valeur des exportations suivant ses principales composantes:

- valeur des exportations en dollar courant;
- pouvoir d'achat domestique des exportations;
- et pouvoir d'achat en importations des exportations.

Et à calculer ensuite un indice d'instabilité de chacun de ces éléments. L'indice ainsi calculé est introduit dans des équations d'ajustement estimées à l'aide du logiciel de traitement statistique (le SPSS) par la méthode des moindres carrés ordinaires.

Associés aux déterminants traditionnels de la variable caractéristique, ces indices expliquent cette dernière à partir des données statistiques disponibles.

Les sources statistiques sont tirées des statistiques financières internationales du FMI, des données économiques et financières sur l'Afrique du PNUD et de la direction de la statistique et de la comptabilité nationale du ministère de l'économie et des finances. L'étude couvre la période 1960-1990.

Après cette brève présentation des objectifs, de l'intérêt ainsi que de la méthodologie de la recherche, nous nous intéressons à ses principales conclusions.

Notre recherche se proposait d'abord d'analyser les facteurs responsables de l'instabilité des marchés de matières premières, ensuite d'évaluer l'incidence de cette instabilité sur l'économie camerounaise et enfin, de proposer à partir d'un jugement critique

sur les politiques actuelles de stabilisation, de nouvelles solutions pour résoudre l'épineux problème de l'instabilité.

Au terme de cette analyse, quelques éléments essentiels ressortent de cette recherche.

L'analyse des déterminants du commerce des matières premières et celle de la dynamique du cours révèlent une multiplicité de facteurs économiques, techniques, politiques, naturels et sociaux qui prédisposent les marchés de matières premières à une instabilité quasi-permanente.

En particulier, l'analyse de la dynamique du prix montre qu'il n'est pas possible de biaiser durablement les mécanismes d'ajustement tendanciel du marché. Celle-ci révèle que la tendance à long terme du prix est déterminée par les conditions de production et de consommation du produit. Compte tenu des inter-actions entre les revenus des producteurs et le prix international, toute action sur le prix de long terme doit viser à modifier ces conditions pour provoquer un déplacement simultané de la demande et de l'offre

L'estimation de l'incidence de l'instabilité sur l'économie du Cameroun a montré que celle-ci a, durant la période de l'étude, exercé:

- Un effet défavorable sur le taux d'épargne, sur la productivité du Capital et sur la production du secteur primaire;
- Un effet variable sur le taux d'investissement et sur les taux de financement et d'endettement extérieurs;
- Un effet positif sur le développement du secteur public;
- et un effet mitigé sur l'ouverture extérieure de l'économie.

Malgré quelques divergences dans les conclusions de nombreuses études sur les effets positifs et les effets négatifs de l'instabilité sur l'économie, ces résultats montrent que de nombreux indicateurs macro-économiques des pays africains dépendent très étroitement de l'instabilité. L'incidence généralement négative de cette dépendance explique l'urgence des mesures à entreprendre pour sortir ces économies de l'impasse.

Aussi, les résultats dégagés de l'analyse des mécanismes de formation et d'évolution des prix ainsi que celle des liens entre l'instabilité, le développement et la croissance ont conduit à formuler plusieurs propositions concernant: l'évolution des prix à

long terme, la stabilisation des cours, la régulation des marchés, la position des pays africains face aux marchés internationaux de matières premières et la place de ces produits dans les orientations futures de leur développement.

La relève sensible et durable de la trajectoire du prix d'équilibre tendanciel permettrait de rompre le cycle constitué par l'interaction entre la faiblesse des revenus d'exportation et le niveau des cours. Cependant, si celle-ci est susceptible d'exercer une pression à la hausse sur le niveau du prix international, l'effet sur les revenus d'exportation dépendra aussi de l'élasticité-prix de la consommation. Le problème n'est donc pas résolu par la seule augmentation des prix. Il faudrait absolument agir sur l'offre et la demande pour envisager une relève durable et efficace du prix tendanciel.

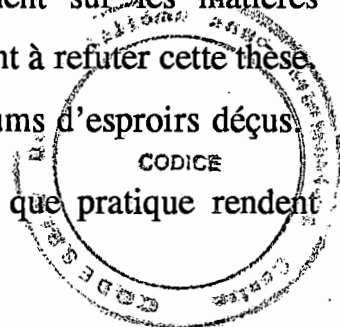
De nombreuses mesures internes et internationales ont été ainsi proposées pour atteindre ces objectifs. Dans l'esprit de leurs promoteurs, celles-ci devraient contribuer à la stabilisation des marchés et des économies reposant essentiellement sur les matières premières. Les résultats insatisfaisants des différentes politiques tendent à refuter cette thèse. Les techniques de stabilisation présentent aujourd'hui l'image de forums d'espoirs déçus.

De nombreuses difficultés tant au niveau conceptuel que pratique rendent inefficaces les instruments disponibles.

Au niveau pratique, c'est toute la régulation conjoncturelle qui semble inaccessible aux différentes techniques d'intervention. Les limites et les insuffisances tiennent fondamentalement aux difficultés liées à la gestion des stocks, à l'ambiguïté des mécanismes et à de nombreuses contradictions dans les termes, les procédures et la formulation des objectifs.

Au niveau conceptuel, Les techniques de stabilisation sont le reflet d'une méthodologie déficiente qui place sur le même pied la stabilisation des cours, des prix et des revenus, et néglige les effets d'une information imparfaite sur le prix de référence, les anticipations des producteurs et les problèmes liés aux gains issus de la stabilisation.

La faiblesse de ces résultats invite à une urgence de méthodes plus réalistes pour combattre l'instabilité. En particulier, ces instruments doivent éviter toute généralisation et permettre de réduire l'instabilité avec un coût garantissant un gain positif.



Sur le plan international,

L'utilisation des marchés à terme par les pays producteurs peut permettre d'atteindre ces objectifs. En effet, l'efficacité dans la transmission de l'information et dans la réduction du risque qu'offrent les instruments de ces marchés leur permet d'éviter les difficultés des politiques traditionnelles de stabilisation.

Par ailleurs, la stabilisation complète des prix ne stabilise pas nécessairement le revenu du producteur; aussi nous lui avons préféré la stabilisation partielle pour son faible coût et son attrait opérationnel.

Le calcul des gains liés à l'opération de stabilisation montre également qu'une politique globale de stabilisation est susceptible d'engendrer des inefficacités au niveau des producteurs individuels.

Compte tenu de l'importance des difficultés des accords de produits, en particulier à l'incompatibilité entre les objectifs qu'ils défendent et les mécanismes et moyens mis en oeuvre, ces accords doivent être défendus dans l'optique d'une action plus structurelle que conjoncturelle.

Sur le plan interne,

La politique des prix adoptée doit répondre aux objectifs majeurs des producteurs, à savoir la stabilité du prix réel au producteur et le respect de la tendance des prix internationaux, en assurant par rapport à ces prix une rémunération suffisamment incitative des producteurs et la contribution au fonds de soutien ou au financement des recettes budgétaires de l'Etat tout en limitant leur instabilité.

Toutefois, les mesures proposées ci-dessus ne peuvent constituer que des palliatifs de circonstance à la crise généralisée des matières premières. La situation économique actuelle des pays africains et les perspectives sur les marchés de ces produits conduisent à penser que ces pays doivent chercher à fonder leur développement sur d'autres activités.

Cette perspective pose le problème de la relève du secteur primaire qui reste dans les pays africains à secteur primaire prioritaire, le générateur du surplus macro-économique nécessaire au financement du reste de l'économie. Quelques voies possibles

concernent en particulier: La diversification et la transformation locale des produits; la sauvegarde de l'outil de production; la restructuration et l'équilibre des filières de production.

Compte tenu de l'actualité et de l'implication de notre thème de recherche avec d'autres aspects des sciences sociales, les analyses faites dans le cadre de ce travail ouvrent un large débat susceptible de mener à de nouvelles recherches. En effet,

- En privilégiant la gestion des exportations, notre travail a quelque peu négligé l'aspect importation. La dégradation continue de leurs termes de l'échange conduit à envisager pour les pays africains exportateurs nets de matières premières une couverture conjointe des exportations et des importations.

- Par ailleurs, en considérant le prix comme paramètre central de l'instabilité, nous avons négligé les effets de l'instabilité engendrés par les fluctuations des quantités produites, des taux de change et d'intérêt. Il serait intéressant d'envisager une étude de la position optimale du producteur sous contrainte du prix, des quantités, des taux de change et d'intérêt incertains.

- Enfin, nous avons fait l'hypothèse en calculant le profit du producteur issu de la stratégie de couverture que nous avons proposée, que celui-ci n'est soumis à aucune contrainte de liquidité. Mais dans la pratique, il ne peut satisfaire aux exigences des courtiers ou répondre aux appels de marge que s'il dispose de réserves ou s'il peut facilement accéder au crédit. Il serait ainsi intéressant d'étudier l'effet à court terme des contraintes de liquidité et des coûts de transaction sur la position optimale du producteur.